LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 29 ★ Ensoleillé et très froid. Max.: −16. **Détail page 18.** Montréal, vendredi 5 février 1988 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

Mgr Lefebvre veut ordonner 3 évêques

Seul un miracle éviterait un schisme

(LE DEVOIR-AFP) — Le cardinal canadien Édouard Gagnon, chargé par Jean-Paul II de ramener la faction intégriste de Mgr Marcel Lefebvre dans le giron de l'Église officielle, aurait échoué dans cette mission. Rompant un silence gardé jalousement jusqu'ici sur l'issue de sa tâche, il a cependant admis qu'il faudrait « un miracle » pour en arriver à une réconciliation avec l'évêque récalcitrant. Les observateurs vont même jusqu'à évoquer l'éventualité d'un schisme avec Rome.

Cette réaction du cardinal Gagnon précédait les propos tenus par Mgr Lefebvre et rapportés mercredi dans le journal parisien *Le Figaro* dans lesquels il exprimait son intention d'ordonner trois nouveaux évêques le 30 juin prochain. Il préférerait avoir l'approbation du pape mais, le cas échéant, il affirme son inten-

Voir page 10 : Miracle

Les scandales politiques au Québec

Mis en garde en novembre 1986, le cabinet de Mulroney a laissé faire

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Le ministre responsable des affaires du Parti conservateur au Québec, M. Marcel Masse, a, en novembre 1986, formellement mis en garde le secrétaire principal du premier ministre, M. Bernard Roy,

EXCLUSIF

contre la gangrène qui rongeait le parti dans la province.

LE DEVOIR a pu vérifier que c'est dans la semaine du lundi 10 novembre 1986, que M. Masse a prévenu le principal adjoint de Brian Mulroney que la situation était telle qu'elle risquait d'éclabousser les ministres Roch LaSalle et Michel Côté, qu'elle allait déclencher une série d'enquêtes de la Gendarmerie royale sur des conseillers politiques importants et des cadres du parti. M. Roy a alors refusé d'intervenir.

(Prévenu à deux reprises, hier matin et hier soir, de la teneur des informations recueillies par LE DEVOIR, le secrétaire principal du premier ministre n'a pas tenu à les commenter).

M. Masse avait été nommé ministre politique du Québec en juillet 1986 et avait immédiatement mis à jour un système de trafic d'influence qui, non seulement ne rapportait rien au Parti conservateur, mais risquait d'éclabousser l'ensemble du gouvernement conservateur. Dès novembre 1986, le bureau du premier ministre à Ottawa savait que:

- que le ministre Michel Côté, tout en ne gagnant que $ 110,000 par année, « vivait comme s'il en gagnait $ 400,000, faisait face à des problèmes personnels et familiaux sérieux et contractait des dettes personnelles auprès de ses amis de Québec »;
- qu'une série de scandales allait éclater autour des responsabilités politiques de l'ancien ministre Roch LaSalle parce que des enquêteurs du Parti libéral les avaient mis à jour;
- qu'un des membres influents du groupe ayant organisé le système de trafic d'influence au Québec, pris en flagrant délit par la Gendarmerie royale, avait décidé de « coopérer » avec la police, déclenchant ainsi une série d'enquêtes dont les résultats allaient, les uns après les autres, compromettre les chances de réélection des conservateurs.

En somme, selon l'informateur du DEVOIR, qui a demandé à garder l'anonymat, M. Masse pressait, en novembre 1986, M. Roy et le premier ministre de « faire le ménage ».

Il fallut attendre trois mois, et une série de révélations embarrassantes fournies à la presse par un ancien indicateur de la GRC, pour que le ministre Roch LaSalle reconnaisse que ces événements « ont affecté sa cré-

Voir page 10 : Mulroney

Photo PC

Michel Côté loue un appartement dans cet immeuble du Vieux-Port de Québec dont René Laberge, son prêteur, est l'un des promoteurs. **Informations page 10.**

La GRC voulait poursuivre Masse

Mais le commissaire aux élections Gorman a rejeté son rapport

GUY TAILLEFER

OTTAWA (PC) — Le commissaire aux élections fédérales, M. Joseph Gorman, a rejeté en 1985 les conclusions d'un rapport d'enquête de la GRC qui lui recommandait de porter des accusations contre le ministre Marcel Masse pour avoir défoncé le plafond autorisé de ses dépenses électorales.

Poursuivant hier son témoignage devant le comité permanent des élections, privilèges et procédure, M. Gorman a indiqué que la Gendarmerie royale avait erré dans son interprétation de la loi électorale et que certaines dépenses — atteignant la somme d'environ $ 14,000 — effectuées par M. Masse dans le cadre de sa campagne n'étaient pas des « dépenses d'élection » au sens de la loi électorale du Canada.

L'explication donnée par M. Gorman a déclenché une avalanche de questions parmi les députés qui siègent au comité. Aucun d'entre eux n'avait entendu parler jusqu'alors de l'existence d'une distinction entre dépenses d'élection et dépenses de campagne.

C'est par ailleurs mardi prochain que M. Masse, qui est demeuré jusqu'à maintenant très discret, témoignera devant le comité. Le président du comité John MacDougall a indiqué avoir reçu hier midi une lettre du ministre dans laquelle il manifeste le désir de comparaître « le plus rapidement possible ».

Sont considérés comme des dépenses de campagne des paiements effectués dans le cas de travailleurs d'élection qui ne touchent pas de salaires. De telles dépenses n'ont pas à être comptabilisées dans la déclaration que doit faire un candidat à l'issue de sa campagne, a expliqué M. Gorman.

Lorsqu'il a été élu, M. Masse a fait une déclaration de dépenses électorales inférieure d'environ $ 3,000 à la limite permise. Il aurait dépassé de quelque $ 11,000 le plafond autorisé s'il avait été tenu de déclarer les $ 14,000 écoulées en dépenses de campagne.

Voir page 10 : GRC

Le juge Boilard ouvre le procès Bissonnette

« Ce procès ne sera pas celui d'un politicien... »

JEAN-V. DUFRESNE

Le jury a été enfin assermenté hier au terme d'une laborieuse sélection parmi 200 candidats tirés au hasard de la liste électorale du district judiciaire de Saint-Jean, et le procès de l'ex-ministre d'Etat André Bissonnette et de son organisateur politique Normand Ouellette débute effectivement ce matin au palais de justice de cette ville, sous la présidence du juge André Boilard, de la Cour supérieure.

Six hommes et six femmes ont été retenus pour juger au terme des plaidoieries, dans trois semaines environ, si les accusés sont coupables ou non des quatre chefs d'accusation pour complots, fraude et abus de confiance qui pèsent contre eux.

Mais 52 candidats furent récusés ou mis à l'écart tantôt par la défense ou la Couronne, ou exemptés par le juge lui-même, avant de compléter le jury. Celui-ci sera séquestré pour toute la durée de l'instruction. « Rien d'exceptionnel à cela, c'est d'ailleurs la règle générale », a souligné le juge Boilard en rappelant tout de go que « ce procès n'est pas le procès d'un gouvernement, ni le procès d'un

Voir page 10 : Bissonnette

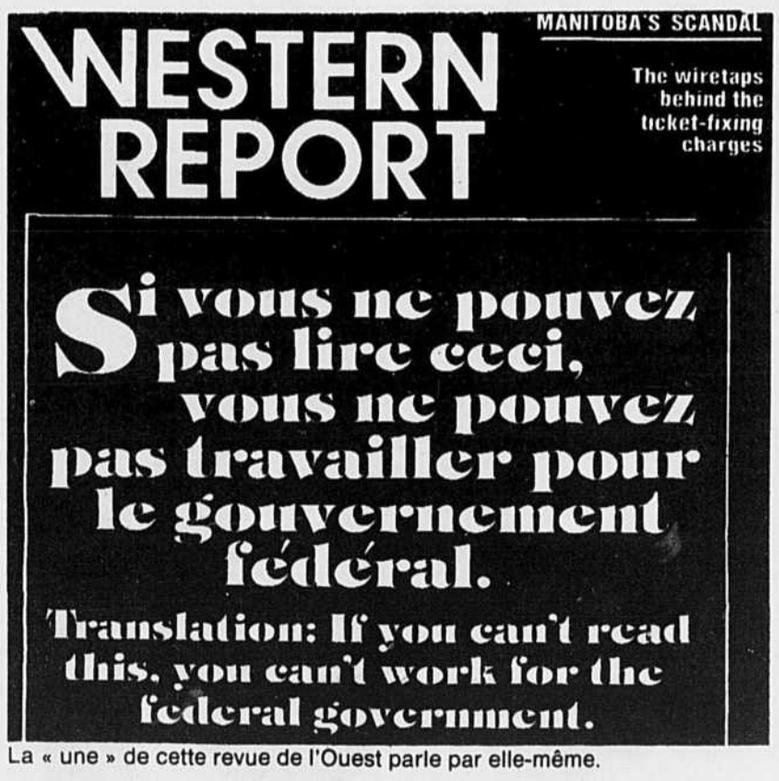

La « une » de cette revue de l'Ouest parle par elle-même.

Gaza: deux soldats tués dans un raid

JÉRUSALEM (AFP) — La tentative d'infiltration hier à l'aube à la frontière israélo-libanaise, qui a fait deux morts parmi les soldats israéliens, ainsi que l'annonce de deux nouveaux décès de manifestants palestiniens ont brusquement aggravé la situation, déjà tendue à Gaza et en Cisjordanie.

Ce nouveau raid, qui s'inscrit dans le contexte des troubles dans les territoires occupés, permet à l'OLP de remporter un nouveau succès en montrant sa présence sur le terrain par des opérations armées, notamment après le raid en ULM (ultra-léger motorisé) du 25 novembre, qui avait fait six morts israéliens, estimait-t-on de sources palestiniennes.

Par ailleurs, alors que les

Voir page 10 : Soldats

Langues officielles : ça chauffe chez les tories

MANON CORNELLIER

OTTAWA — À la veille de la reprise du débat sur le projet de loi sur les langues officielles, le ton monte tant chez les supporters et les opposants de ce projet.

D'un côté, la Fédération des francophones hors Québec s'inquiète du retard du gouvernement dans ce dossier, particulièrement à cause du « lobbying » constant des députés conservateurs opposés au projet.

Ces derniers se sont organisés en mettant sur pied le *Back Bench Committee*, un groupe de 20 à 25 parlementaires principalement de l'Ouest et d'idéologie super-conservatrice qui suscite la sympathie d'environ une quarantaine d'autres députés. Le député ontarien Ron Stewart, de Simcoe-South, a même quitté son poste de secrétaire parlementaire en décembre dernier pour mieux combattre le bill C-72.

Dans leur propre région aussi, une grogne traditionnelle transparaît de plus en plus, comme en témoigne l'édition de février du *Western Report* qui y est allé d'un grand article acide contre le bilinguisme.

Tant le BBC que le *Western Report* sont partis en guerre contre le projet de loi. Selon le magazine, les

Voir page 10 : Langues

AUJOURD'HUI

REAGAN AVERTIT LE NICARAGUA

Ronald Reagan lance un avertissement au gouvernement de Managua pour qu'il poursuive le processus de démocratisation. **Page 4**

SONDAGE SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

Les Québécois anticipent des bénéfices sur le plan macro-économique, mais peu sur le plan personnel. **Page 5**

LE COURS DE L'OR EN CHUTE

Amorcée mercredi, la baisse du prix de l'or s'est poursuivie hier. **Page 5**

FANTÔMANIE À NEW YORK

Broadway n'a jamais vu ça ! Le nouveau *hit* de la célèbre avenue, *The Phantom of the Opera*, ferait saliver le grand Ziegfeld. Maurice Tourigny a vu le *musical* d'Andrew Lloyd Webber mis en scène par Harold Prince. **Page 11**

Mais il risque d'être devancé

Turner veut constituer un fonds de $50 millions pour l'Est de Montréal

PIERRE CAYOUETTE

S'il est élu à la prochaine élection fédérale, le chef libéral John Turner constituera immédiatement un fonds spécial de $ 50 millions destiné à promouvoir la revitalisation et la diversification des entreprises de l'Est de Montréal.

De passage dans leur contrée, hier, le chef de l'opposition et député de Vancouver-Quadra a en effet promis aux employés de la Vickers, de Bombardier et à ceux des industries pétrochimiques et ferroviaires de l'Est de Montréal « qu'un gouvernement libéral donnera suite au rapport du Comité de relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal (CREEM) déposé en septembre dernier ».

Toutefois, M. Turner risque fort d'être devancé par l'actuel gouvernement. Un porte-parole du ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec Daniel Johnson, M. Jocelyn Dumas, a confirmé au DEVOIR hier que « les gouvernements québécois et canadien annonceront conjointement d'ici une quinzaine de jours la création d'un fonds identique de $ 50 millions et la mise sur pied d'une série de mesures destinées à relancer l'Est de Montréal ».

Flanqué de ses députés Jean-Claude Malépart, Raymond Garneau, André Ouellet et Jean Lapierre, M. Turner a aussi promis aux citoyens de l'Est de Montréal qu'un éventuel gouvernement libéral débloquerait des crédits supplémentaires pour les programmes d'éducation, de formation et de recyclage pour les travailleurs de cette région.

Zone économiquement sinistrée, l'Est de Montréal compte quelque 22,000 chômeurs et 10,000 assistés sociaux.

Interrogé relativement à la récente démission du ministre des Approvisionnements Michel Côté, M. Turner a répondu qu'il en était attristé parce que des scandales du genre discréditaient la profession de politicien et pouvait éventuellement décourager certains bons citoyens d'y faire carrière.

M. Turner s'est aussi dit insatisfait des explications données tant par le ministre démissionnaire que par le premier ministre Brian Mulroney. « Ça sent les moules », a lancé M. Turner.

Mais pour le député de Sainte-Marie Jean-Claude Malépart, toutes ces histoires empêchent surtout les députés québécois du Parti conservateur de s'occuper de leurs commettants.

« Comment voulez-vous que Marcel Masse s'occupe de Soligaz ? Il est trop affairé à régler ses problèmes personnels. Avec tous les scandales qui secouent le gouvernement conservateur, les dossiers de l'agence spatiale, du centre bancaire international, du Port de Montréal et du réaménagemtnt du Vieux-Port ne progressent plus et l'Est de Montréal est paralysé », a expliqué M. Jean-Claude Malépart.

Le lieutenant québécois de John Turner, M. Raymond Garneau, a enchaîné en précisant qu'un gouvernement libéral se doterait de règles d'éthique sévères.

M. Garneau a aussi nié la nouvelle voulant qu'il songe à quitter la politique au profit d'une institution bancaire.

Sous l'oeil satisfait de son chef, M. Garneau a eu recours à une métaphore inspirée du baseball pour exprimer ses intentions, « J'ai frappé un coup sûr en me présentant en 1984. Je me suis rendu au premier but, au deuxième, puis au troisième. Il n'est pas question de retourner dans l'abri des joueurs avant d'avoir franchi le marbre », a-t-il dit.

Photo PC

Le chef libéral John Turner a rencontré des travailleurs de l'Est, hier, et a promis de tout faire pour leur venir en aide.

Outrage au tribunal en Alberta

Amende de $250,000 pour le syndicat des infirmières

EDMONTON (PC) — La Cour du banc de la reine a déclaré le syndicat représentant les infirmières de l'Alberta coupable d'outrage au tribunal et l'a condamné hier à une amende de $ 250,000.

Une telle amende démontre qu'on ne peut pas tolérer la désobéissance à un ordre du tribunal et devrait servir d'exemple, a indiqué le juge William Sinclair qui a donné cinq jours au syndicat pour payer l'amende.

La grève illégale des 11,400 infirmières en était à sa 11ème journée.

L'avocat du syndicat, Me John Faulkner, avait répliqué qu'une amende élevée ne ramènerait pas la confiance dans les tribunaux, parce qu'une telle peine laisserait croire que le tribunal vise à détruire le syndicat.

Le tribunal tiendra une audience mardi prochain pour vérifier si le syndicat a payé l'amende. Si ce n'est pas le cas, les mesures seront prises en vue de saisir ses biens.

Le juge Sinclair a précisé que l'amende imposée devait être suffisante pour inciter les infirmières à retourner au travail et pour démontrer à la population la gravité de l'outrage au tribunal.

La délégation sur les droits humains est de retour

La deuxième révolution russe a aussi de grandes zones d'ombre

CLÉMENT TRUDEL

Une sorte de « deuxième révolution » se produit en URSS, pense le professeur Irwin Cotler. Ce juriste de McGill avait été expulsé d'URSS en 1979 (il s'occupait alors du dossier Sharansky, qui fut par la suite autorisé à émigrer en Israël). Le vent a selon lui changé; il faudrait voir là autre chose que la poursuite d'une offensive de charme.

Me Cotler faisait partie du groupe de la Fédération internationale des droits humains invité officiellement, du 25 au 29 janvier, à Moscou. Un fait sans précédent qui fut signalé comme tel par la presse américaine et par celle de l'URSS. Les rencontres portaient sur dix points, dont le droit à l'émigration, la liberté de culte et d'expression, les abus de traitements psychiatriques, etc. Me Cotler a l'impression que les Soviétiques avec lesquels il s'est entretenu — le ministre de la Justice Boris Kravstsov, le vice-ministre des Affaires étrangères, Adamishin, etc. — sont déterminés à faire progresser le droit en URSS. Ses interlocuteurs demandent de leur faire confiance et de leur laisser le temps d'accomplir l'ouverture et la restructuration (*glasnost et perestroïka*).

Sur le dossier précis de Raoul Wallenberg — diplomate suédois arrêté en 1945 à Budapest par les Soviétiques — il se produit un changement d'attitude. Persuadés que Wallenberg est décédé dans la prison de Lubianka en 1947, les Soviétiques regrettent ce qui est arrivé à ce héros anti-nazi; ils étudieront les 20 témoignages apportés par Cotler sur le fait que Wallenberg serait toujours vivant en URSS.

Les Soviétiques rencontrés par Me Cotler ont volontiers admis des lacunes dans leur système judiciaire, comme l'absence de conseiller au stade de l'interrogatoire d'un prévenu et le peu de considération donnée à la présomption d'innocence, dans l'ensemble.

Au nombre des résultats positifs de cette mission de la FIDH dirigée par Karl Johannes von Schwarzenberg, on note que: le physicien Andrei Sakharov accepte de devenir coprésident honoraire d'InterAmicus, fondation établie par McGill l'an dernier pour alimenter le souci du respect des droits humains. InterAmicus aura un bureau à Moscou. La FIDH est invitée à un dialogue constant avec la Fédération soviétique des droits humains. Un lot de 300 cas de « refuseniks » (gens à qui on a refusé le visa les autorisant à émigrer) sera confié à une équipe canado-soviétique d'aide juridique et les conclusions seront envoyées directement à des dirigeants, tels Kravtsov.

En principe, Sakharov accepte de venir à McGill pour l'une des conférences Sharansky-Sakharov sur les droits humains. Cotler s'est d'ailleurs entretenu trois heures avec celui-ci et avec sa femme, Elena Bonner; le prix Nobel espère être autorisé à voyager n'importe quand.

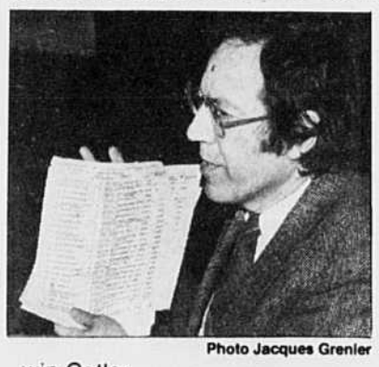

Photo Jacques Grenier

win Cotler

Deux autres développements sont à signaler: Moscou et Ottawa seront saisis d'un projet de table ronde, au niveau gouvernemental, sur les droits humains. La liste de 430 prisonniers politiques remise par la FIDH fait l'objet d'une étude cas par cas, en URSS.

Mais l'envers de la médaille existe aussi. Une nouvelle loi (janvier 87) ne fait que rendre plus difficile l'émigration. Des demandeurs, selon la nouvelle loi, ont été traités de « calomniateurs » du régime. Par ailleurs, les rencontres de janvier avec des « refuseniks » ont donné lieu à des cris du coeur dont s'est fait l'écho le professeur Cotler; certains attendent depuis 5, 10 ou 20 ans la permission de sortir d'URSS; une dame, dont le dernier emploi remonte à 1947, se bute toujours aux fonctionnaires qui invoquent la sécurité de l'État (elle aurait eu accès à des secrets, à l'époque). Des tribunaux déclinent juridiction pour les « refuseniks », qui ne trouvent pas d'avocats.

De plus, l'URSS persiste à nier que la psychiatrie serve à des fins de répression politique, mais on a formé une commission d'enquête sur les abus en psychiatrie et 2,800 fidèles de l'Église Pentecostale se disent persécutés et demandent d'émigrer au Canada. Le rythme de libération des prisonniers politiques (280 libérations en 1987) a aussi fortement diminué.

L'avenir, Me Cotler le voit avec un optimisme modéré. Il croit que si le premier ministre Brian Mulroney effectue bientôt un voyage en URSS, il reprendra avec Gorbatchev les dossiers idoines tandis que les entretiens récents auront été le début d'un vaste chantier dont les Soviétiques disent souhaiter qu'il assurera la paix dans le respect des droits.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

Faut
LE DEVOIR
pour
le croire!

EN BREF...

■ Racisme: début des audiences

(LE DEVOIR) — Le comité spécial d'enquête sur les relations entre la police et les communautés culturelles débutera ses audiences publiques le 14 mars. Les groupes désireux d'être entendus ont jusqu'au 4 mars pour soumettre des mémoires avant le début des audiences qui se tiendront au 360 rue Saint-Jacques, à Montréal. Les enquêteurs ont déjà rencontré les directeurs des dix corps de police de la région de Montréal pour rappeler les objectifs de l'enquête. Les audiences du 14 au 25 mars seront réservées aux groupes ethniques. Celles du 4 au 15 avril aux corps policiers. Une dernière semaine d'audiences aura lieu du 18 au 22 avril.

■ STCUM: première nord-américaine

(LE DEVOIR) — La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) vient de se doter d'un comité d'examen des plaintes des usagers, une première en Amérique du Nord. Le comité aura pour mandat de veiller aux intérêts de la clientèle et de s'assurer que chaque plainte fasse l'objet d'un examen sérieux. Le comité comptera sept membres, trois de la STCUM et quatre représentants des divers groupes d'usagers. Toute personne ayant une plainte à formuler à l'encontre des services de la STCUM peut le faire par écrit au 159 ouest, rue Saint-Antoine, 7e étage, Montréal H2Z 1H3.

■ Plus de détenus dans les prisons

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a fait savoir, hier, que la population quotidienne moyenne des établissements carcéraux au pays s'est établie, en 1986-87, à 26,673 individus. Il en a coûté aux contribuables pour garder les détenus, cette année-là, une moyenne quotidienne de $ 102.95, soit une augmentation de $ 6.85 par rapport à l'année précédente, en tenant compte de l'inflation. En 1986-87, le coût total a été de $ 1.3 milliard, soit $ 673 millions pour le secteur fédéral et $ 660 millions pour les provinces. En 1986-87, la population des prisons provinciales était de 4 % plus élevée que l'année précédente et de 9 % plus élevée qu'il y a cinq ans. Au niveau fédéral, la hausse était de 6 % par rapport à il y a cinq ans, mais il y avait une baisse de 1 % en 1986-87. Trente détenus sont morts dans les prisons provinciales, dont 14 suicides et deux meurtres. Trente-sept sont morts dans les pénitenciers fédéraux, dont 15 suicides et 10 meurtres.

■ Hot-dog meurtrier

OTTAWA (PC) — Meredith Chenery n'avait que 17 ans quand elle est morte, le 23 janvier, quelques instants après avoir avalé un hot dog à un comptoir de restauration rapide. Aujourd'hui ses parents, Len et Gay Chenery, veulent que le gouvernement rende obligatoire l'affichage des ingrédients qui entrent dans la préparation des aliments vendus en restaurant et dans les établissements de type *fast-food*. Une autopsie a confirmé que le décès de leur fille a été causé par une allergie alimentaire, a indiqué Mme Chenery. Mais elle a été incapable de dire quel ingrédient particulier a causé sa mort. Le décès a été extrêmement rapide. L'adolescente, qui est asthmatique et allergique aux noix et aux graines de sésames, s'est effondrée et est morte moins de 30 minutes après avoir mangé le hot dog, ont précisé les Chenery. Selon eux, elle n'avait aucun moyen de savoir ce que contenait la saucisse de Francfort, ni quel type d'huile avait été utilisée pour la cuisson. Meredith avait déjà mangé des hot dogs, mais uniquement ceux qui avaient été achetés à l'épicerie, ont ajouté les parents. Un fonctionnaire de Santé et Bien-être Canada a précisé que seule la nourriture pré-emballée doit être étiquetée.

■ L'épuisement, une maladie ?

Pour obtenir l'appui actif de ses 3,000 membres, la Fédération des professionnels, salariés et cadres de la CSN sait qu'elle doit s'intéresser davantage à certains aspects quotidiens du travail de ses membres. Ses dirigeants se sont engagés hier à relancer la question de l'épuisement professionnel, pour en faire un item important de la prochaine négociation avec le gouvernement. Le but ? Que l'épuisement soit considéré comme une maladie professionnelle et non pas comme une dépression personnelle.

■ Sur le sentier de guerre

PINE RIDGE, Dakota du Sud (Reuter) — Pour la première fois depuis plus d'un siècle, les Sioux ont choisi hier un chef de guerre, le chargeant de mener la lutte pour récupérer les Collines noires, dans le Dakota du Sud, appartenant au gouvernement américain. Phillip Stevens, riche homme d'affaires et arrière-petit-fils du chef Taureau Assis (Sitting Bull), a déclaré être honoré de « reprendre la lance du combat pour la justice ». Il cherchera a obtenir « une juste compensation pour la confiscation illégale des Collines noires par le gouvernement américain il y a quelque 110 ans », a déclaré le chef des sioux Oglala, Oliver Red Cloud. « Jamais depuis la bataille de Little Big Horn les Sioux ne s'étaient rassemblés pour choisir un chef de guerre et lui confier la direction de toutes les tribus« , a-t-il dit. Deux ans avant cette bataille, où le général George Custer et 200 soldats avaient été tués en 1876, une expédition conduite par le même Custer avait découvert des gisements d'or dans les Collines noires, provoquant une ruée vers l'or et le départ forcé des Indiens.

■ Caution en attendant la lapidation

KARACHI (Reuter) — Chahida Parveen, 27 ans, et Mohammad Sarouar, 35 ans, condamnés à être enterrés vivants et lapidés pour adultère, ont été libérés sous caution hier, ont annoncé leurs avocats. La Cour fédérale de la Charia (loi islamique) a ordonné que l'affaire soit portée une nouvelle fois en justice. La condamnation à mort avait déclenché une tempête de protestations dans les milieux libéraux et chez les féministes. Chahida affirme qu'elle est l'épouse légale de Mohammad Sarouar parce quelle est divorcée de son premier mari, Mohammad Khouchi, qui s'est remarié depuis. Mais Khouchi n'a pas fait enregistrer son divorce et a porté plainte pour adultère en mars 1987. Il n'y a pas eu d'exécution capitale pour adultère depuis l'introduction de la loi islamique, très controversée, par le président Mohammad Zia, en 1979.

$6,500,000
(Approximatif)
TIRAGE LOTTO 6/49 SAMEDI
loto-québec
Ça change pas le monde. Sauf que...

Boulot Vers réussit l'impossible

Ameuter Ottawa, Québec et les gens d'affaires au profit des décrocheurs

CAROLE BEAULIEU

Une petite entreprise de Montréal peut désormais se vanter d'avoir réussi l'impossible: convaincre Québec, Ottawa et le monde des affaires d'investir dans l'avenir des décrocheurs.

Alors que des dizaines de groupes communautaires intervenant auprès des jeunes peinent durement pour obtenir des budgets stables des différents paliers de gouvernement, le Boulot Vers a obtenu l'assurance, hier, que Québec et Ottawa lui verseront chacun $ 150,000 par année « tant que le service gardera la même qualité ».

« Québec refusait toujours parce que nous n'entrions pas dans leurs normes », expliquait hier le directeur de Boulot Vers, une petite entreprise de menuiserie du sud-est de Montréal offrant chaque année à une cinquantaine de décrocheurs un stage en emploi doublé d'une formation à leurs responsabilités de citoyens.

Boulot Vers refuse que ses stagiaires demeurent bénéficiaires d'aide sociale. Il doivent être salariés de l'entreprise. Les programmes de réinsertion au travail du ministère québécois de la Main-d'oeuvre fonctionnent presque tous sur la base d'une allocation s'ajoutant aux prestations d'aide sociale.

Québec n'a accepté que récemment de financer Boulot Vers «hors des programmes habituels », confirmait hier le député de Sainte-Marie, M. Jean-Françoi Laporte. On ignore encore de quel programme ces sommes allaient provenir. Mais on trouvera d'ici le début de l'année financière 1988-89. Pour une fois, dit-il, la structure gouvernementale va s'ajuster aux besoins d'un groupe et non l'inverse.

« Touché » par le travail du groupe, le ministre fédéral d'Emploi et Immigration, M. Lucien Bouchard, était venu en personne hier annoncer l'engagement fédéral.

L'annonce a eu lieu au 34e étage du tout nouvel et rutilant édifice des Coopérants, à peine encore inauguré, en présence de plusieurs représentants du monde des affaires.

Le secret du Boulot Vers a visiblement été de gagner le respect et la confiance du monde des affaires. Une dizaine de « gouverneurs », tels le président de la Banque Royale ou d'Investissements Novacap, versent chacun $ 3,000 par année pour venir en aide à l'entreprise et la conseiller dans son travail.

Le président du conseil d'administration de la mutuelle d'Assurance-Vie, Les Coopérants, Me Paul Dolan, est aussi celui de Boulot Vers.

Plusieurs des gouverneurs connaissent bien la route entre Québec et Ottawa, s'est amusé hier le ministre Bouchard. Et ils se sont faits les ambassadeurs de Boulot vers.

Selon une jeune Acadienne, stagiaire de Boulot Vers, la présence de ces gens d'affaires importants fait beaucoup pour redonner confiance aux jeunes décrocheurs. « Au début tu penses que t'es rien qu'un ti-clin à côté d'eux autres, raconte-t-elle dans un vidéo présentant l'organisme. Ensuite tu réalises que c'est du monde comme toi et moi ».

Boulot Vers fabrique des meubles adaptés aux besoins d'organismes à caractère social, tels les garderies ou les centres d'accueil. Les profits de ses ventes constituent 30 % du budget de l'entreprise. Près de 40 % vient des gouvernements et 10 % de l'entreprise privée.

Alzheimer: des pistes

(PC) — L'équipe de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Santé) qui a entrepris une étude de grande envergure il y a trois ans sur la maladie d'Alzheimer dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, se penche actuellement sur les cas de quelque 500 personnes qui en sont atteintes.

Les travaux de recherche sont encore à un stade préliminaire, dans le cadre de cette première phase du projet *Image*, qui devrait se terminer en 1991.

L'hérédité ou les fortes concentrations d'aluminium découvertes dans les cerveaux de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ne sont encore que des hypothèses de travail sur lesquelles se penchent les chercheurs, souligne le responsable du projet,M. Denis Gauvreau.

« On ne peut pas être sûr que l'hérédité joue un rôle si important que cela. Par contre, il semble y avoir quelque chose en commun entre l'environnement et l'hérédité », poursuit-il.

Cette recherche est, selon M. Gauvreau, la plus importante étude du genre dans le monde. Plus de 400 personnes participent au projet *Image*, ainsi que 25 collaborateurs de l'INRS-Santé et quatre universités.

On a choisi la région du Saguenay-Lac-St-Jean comme lieu d'expérimentation pour diverses raisons: il y a des données informatisées sur les dossiers paroissiaux à partir de 1842, le nombre de cas de personnes de 65 ans et plus souffrant de la maladie semble refléter celui de la population en général. De plus, il se trouve une importante usine d'aluminium dans la région.

Au Canada, on estime qu'environ 10,000 personnes meurent chaque année de cette maladie et qu'entre 100,000 et 300,000 peuvent en être atteintes à des degrés divers.

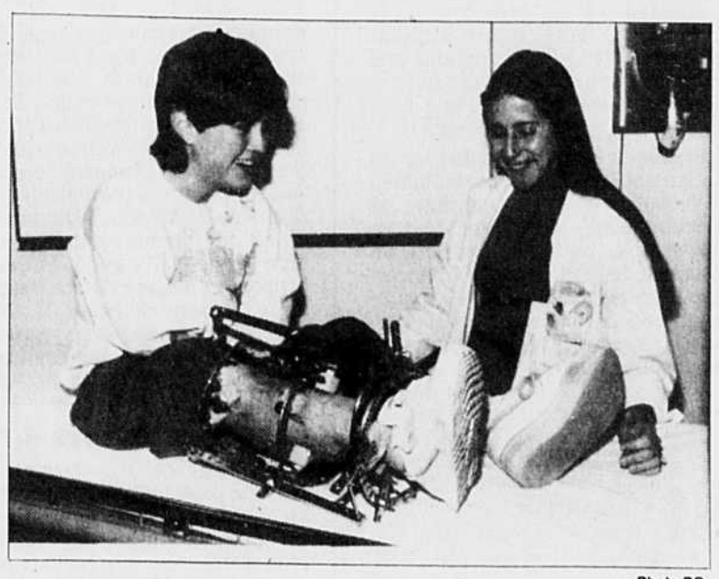

Photo PC

Grandir sur commande

Jane Boyce était une minuscule adolescente de 4 pieds 4 pouces, jusqu'à ce qu'une technique pour allonger les os de ses jambes lui permette aujourd'hui de regarder dans le blanc des yeux son médecin de cinq pieds. Lorsque le traitement, qui se déroule à l'Hôpital pour enfants de Toronto, sera terminé, les jambes de l'adolescente de 14 ans qui vit à Hamilton mesureront 7.1 pouces de plus. La chirurgienne en orthopédie Deborah Bell applique la technique Ilizarov à la jeune Jane depuis juin dernier. Cette approche a été mise au point par le Dr Gabriel Ilizarov en Sibérie il y a 30 ans. En 1986, le Dr Dror Paley s'est rendu en URSS pour l'étudier sur place, puis il a commencé à utiliser la technique à Toronto. Le traitement consiste à faire de petites coupures à la surface de l'os sans interrompre la circulation sanguine « C'est comme couper l'écorce d'un arbre », explique la Dr Bell. Des fils métalliques rattachés à un dispositif semblable à une cage, posé sur la jambe, sont alors insérés dans l'os. Le dispositif allonge lentement l'os grâce à une vis qui est tournée d'un millimètre quatre fois par jour.

La CEQ recommande de modifier la Loi 101

(PC) — À la suite du jugement récent concernant l'accès des enfants à l'école anglaise au Québec, la CEQ recommande au gouvernement de modifier la Loi 101, pour mieux définir la notion d'enseignement primaire en anglais.

L'article 73 de la Loi 101 stipule qu'un enfant peut recevoir son enseignement en anglais au Québec, si l'un de ses parents a reçu la majorité de son enseignement en anglais au primaire au Québec.

La CEQ suggère de préciser qu'un parent immigrant doit avoir reçu son enseignement au primaire en anglais lorsqu'il était domicilié au Québec et en conformité avec la Loi 101.

En précisant cela, on évite que les « illégaux » qui ont contourné la Loi 101 puissent ensuite se prévaloir de la clause.

L'article 73 précise également qu'un enfant jouira du même droit d'accès à l'école anglaise si, au moment où la Loi 101 est entrée en vigueur, en 1977, l'un des parents était domicilié au Québec et avait déjà suivi son enseignement primaire en anglais hors du Québec.

La CEQ propose de préciser que l'anglais, dans ce cas, doit être une langue officielle ou une langue qui est enseignée dans une école primaire publique du pays où demeurait ce parent.

Ceci éviterait les cas où un immigrant a effectivement reçu son enseignement en anglais au primaire, alors que cette langue était dans ce pays une langue seconde.

La nomination de Raynald Fréchette

Versions contradictoires par Laberge et Dufour

SERGE TRUFFAUT

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, a soutenu hier que lui-même et M. Ghyslain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec (CPQ) avaient appuyé la nomination de M. Raynald Fréchette au poste de président de la future Commission des relations de travail.

Mais rejoint au téléphone, le président du CPQ a catégoriquement nié cette allégation en spécifiant « qu'on a pas été sollicité dans le but de proposer des candidatures à la tête de cette Commission »

Invité à dévoiler son appréciation sur l'éventuelle nomination de M. Fréchette au poste de président, M. Dufour a confié qu'il s'agissait-là d'une candidature parmi d'autres. « Nous sommes ni pour, ni contre », a-t-il mentionné.

De toute manière, le débat entourant la personnalité du futur président de la Commission des relations de travail prend une dimension politique « dans laquelle nous ne désirons pas entrer », a dit M. Dufour.

En ce qui concerne les tractations sur les divers amendements à apporter au mandat futur de la Commission des relations de travail, les chevaliers du patronat et du syndicat, sans tomber mutuellement dans les bras, n'en sont pas moins d'accord. Selon les informations fournies tant par M. Laberge que par M. Dufour, des tractations il y en a eu un grand nombre à la mi-décembre, lorsque M. Paradis, pour reprendre l'expression même de M. Dufour, a senti que son projet prenait l'eau.

Quant aux émois politiques de M. Paradis au sein du cabinet ministériel, qui ont été officiellement niés jusqu'ici, M. Laberge, a remarqué : « C'est un secret de polichinelle que M. Paradis veut changer de ministère depuis le mois de juin dernier ».

Verdict des fidèles

Le successeur de Mgr Proulx devra surtout lui ressembler

MARIE LAURIER

Le prochain évêque du diocèse de Gatineau-Hull devrait être du même calibre que le regretté Mgr Adolphe Proulx pour qui les fidèles conservent un souvenir impérisssable.

C'est ce qui ressort d'une consultation tenue l'automne dernier auprès de 1,536 personnes et de plusieurs organismes et rendue publique hier à Gatineau par des chrétiens engagés et préoccupés de l'avenir de l'Église dans le milieu. Ce document de 64 pages a été envoyé au pro-nonce apostolique, Mgr Angelo Palmas, qui a refusé d'en divulguer la teneur, en dépit de nombreuses requêtes faites par des citoyens et des personnalités laïques et religieuses. Des copies sont également entre les mains du pape Jean-Paul II, de Mgr James Hayes, président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC), de Mgr Jean-Marie Fortier, président de l'Assemblée des évêques du Québec (AEQ) et de Mgr Joseph-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa.

Les membres du Comité de consultation, présidé par M. Reynald Labelle, se défendant bien de défier l'autorité ou de générer une situation conflictuelle, croient plutôt de leur devoir de dévoiler les grandes lignes de la consultation, « en tout respect de leur engagement de baptisés responsables dans la vie de l'Église ». « Nous avons pris cette initiative dans la seule intention de collaborer à l'évolution pastorale de notre Église et en vue d'affirmer notre volonté d'accueil de l'ensemble des diocésains pour notre nouvel évêque », de préciser au DEVOIR M. Labelle. Le diocèse de Gatineau-Hull est sans titulaire depuis bientôt sept mois à la suite du décès de Mgr Adolphe Proulx, en juillet dernier.

Le rapport brosse un bilan des attentes et des aspirations des diocésains, le profil aussi du futur évêque que l'on souhaite voir continuer l'oeuvre du regretté Mgr Proulx, jugé un rassembleur, un homme près du peuple et doué d'un charisme exceptionnel. « L'Église de Gatineau-Hull désire continuer son cheminement dans la même direction et elle souhaite un pasteur qui saura la diriger dans ce sens, en fidélité à l'évangile et à l'Église de Jésus-Christ. Nous espérons que ce pasteur nous sera donné le plus rapidement possible », lit-on dans le document.

Parmi les priorités pastorales que l'on suggère au futur évêque, on mentionne la formation de communautés chrétiennes vivantes, la formation des laïcs et des prêtres pour une Église au service du monde et adaptée au milieu. On souhaite également une plus grande solidarité de l'Église avec les démunis, un partage plus équitable des tâches entre prêtres et laïcs, ainsi que l'instauration d'une pastorale familiale plus articulée.

Le comté de Bissonnette a-t-il besoin d'un aéroport plus grand?

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

SAINT-JEAN — Transport Canada a « pris pour acquis » que l'aéroport de Saint-Jean avait besoin d'être agrandi et les scénarios portant sur les besoins réels de l'aviation civile dans cette région n'ont pas fait l'objet de vérification poussée.

C'est ce qu'a révélé hier soir M. Jean Wagner, le directeur général des aéroports au Québec, lors de l'ouverture des audiences fédérales-provinciales sur le projet d'allonger de 4,000 à 6,000 pieds la piste principale de l'aéroport de Saint-Jean. Ce projet d'une valeur globale de $ 9 millions est parrainé depuis des années par l'ex-ministre fédéral d'État aux Transports, M. André Bissonnette, qui est aussi le député de l'endroit.

M: Wagner a par ailleurs précisé que l'aéroport fédéral de Saint-Hubert, situé à quelques milles de Saint-Jean, enregistrait de son côté un déficit annuel de $ 1 million. Le directeur de l'aviation civile n'a pu confirmer si ce déficit ést attribuable à la trop faible utilisation de Saint-Hubert, qui possède une piste de 8,000 pieds capable d'accueillir les plus rapides et les plus gros avions qui soient. La consultation publique, qui démarrait hier soir à Saint-Jean, a pour but de déterminer les questions que Transport Canada devra étudier à fond avant de soumettre son projet à l'audience publique proprement dite.

Les citoyens de Saint-Jean ont été informés seulement 24 heures avant le début des audiences que Transport Canada avait changé les raisons qui justifient son projet. Transport Canada ne justifie plus, en effet, ce projet par les besoins de l'aviation civile au Québec ou dans la région. Il veut tout simplement assurer le développement économique futur de la région de Saint-Jean en y construisant un aéroport plus gros, qui devrait éventuellement y attirer de nouvelles entreprises. Le ministère fédéral n'englobe d'ailleurs pas Saint-Hubert dans sa définition de la « région » à développer.

Les citoyens, pour leur part, sont plus réticents devant de tels projets. Plusieurs ont demandé à la commission d'étudier à fond les répercussions d'un accroissement éventuel du trafic aérien sur leur quiétude, leur sécurité et la valeur de leur maison.

Plusieurs ont dénoncé le développement anarchique de leur ville, qui vient de « dézoner » un site industriel situé au bout de la piste pour y autoriser la construction d'un projet... résidentiel.

Le propriétaire de la carrière installée depuis quatre générations au bout du projet de piste a demandé à la commission d'évaluer à fond les « désavantages » économiques du projet. L'allongement de la piste étouffera le développement de sa carrière et y fera disparaître 200 emplois d'ici 10 ans au nom de bénéfices économiques « potentiels ».

Le département de santé communautaire a pour sa part demandé à la commission d'étudier les risques d'accident qui résulteront, à son avis, de la création de quatre virages à angle droit autour de la piste, là où se trouve actuellement un chemin en ligne droite. Les autorités médicales sont étonnées que cette question n'ait jamais été étudiée par Transport Canada qui a pourtant des mandats du gouvernement en matière d'amélioration de la sécurité routière.

Les riverains opposés au projet ont demandé à la commission d'identifier tous les dangers de contamination de l'eau de Saint-Jean que susciterait, à leur avis, un aéroport plus achalandé.

Quant au Mouvement pour l'écologie du Haut-Richelieu, il demande à la commission d'obliger les promoteurs à étudier notamment les conséquences d'un accroissement du trafic aérien sur la deuxième plus importante route migratoire au Québec, dans le territoire voisin de la rivière du Sud.

Résultats loto-québec

Tirage du 88-02-03

Lotto 6/49 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	4 565 454,60 $
5/6 +	6	148 128,50 $
5/6	211	3 221,10 $
4/6	12 910	101,20 $
3/6	258 509	10,00 $

VENTES TOTALES: 17 362 566,00$

5 29 30 33 41 49

No complémentaire: 1

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 6 500 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 88-02-06

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Congrès national sur les «enfants du divorce»
Organisé par le
Conseil canadien pour les droits de la famille
en collaboration avec le
Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant

Ce congrès se tiendra les 26, 27, 28 février au Holiday Inn, 350 Dalhousie, Ottawa

il portera principalement sur:
1- les bienfaits de la médiation lors d'un divorce;
2- sur la nécessité d'un plus grand accès des enfants auprès de leurs deux parents;
3- sur les mécanismes ou moyens de faire respecter les dispositions de la loi sur le divorce et les ordonnances des juges quant à l'accès des enfants auprès du parent qui n'a pas la garde.

Pour tous renseignements, communiquez avec
Le groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant
tél.: (514) 325-1512

TOUR DE FRANCE GASTRONOMIQUE
CHEZ ANJOU QUÉBEC
FÉVRIER 1988
Ce mois-ci, notre chef cuisinera de bons plats de
l'Île de France
Vendredi 5 février: Entrée: Soupe au Pouilly
Plat du jour: Choucroûte Vapeur aux Crustacés «Création du chef»
Samedi 6 février: Entrée: Salade de Cailles à l'effiloché de légumes
Plat du jour: Canard à la Montmorency
Nous vous invitons à participer à la 12e étape
Anjou QUÉBEC
1953 1988
La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

DÉJEUNERS les petits DU DEVOIR

L'accord du libre-échange

Vous pourrez vous procurer le dossier complet, informatique et écrit, du petit déjeûner du DEVOIR du 3 février sur l'accord du libre-échange pour 75 $ en appelant Mme Monique Deviard (Bazin, Dumas, Dupré, Sormany) au 393-1180.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Après le rejet de l'aide aux rebelles antisandinistes

Reagan avertit le Nicaragua

■ Ortega se félicite du vote de la Chambre des représentants

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Le président Ronald Reagan a reproché hier à la Chambre des représentants d'avoir rejeté la veille sa demande d'aide aux rebelles nicaraguayens et lancé un avertissement au gouvernement de Managua pour qu'il ne renonce pas pour autant à la voie de la démocratisation.

Reagan a estimé que la décision des représentants, qui ont repoussé mercredi soir par 219 voix contre 211 sa demande d'aide de $36 millions à la *Contra*, « mine les efforts de ces braves hommes et femmes à un moment critique du processus de paix en Amérique centrale », selon le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater.

« Le régime communiste de Managua de devrait pas interpréter le vote de la Chambre comme le signe qu'il peut revenir sur l'application des engagements contractés aux termes de l'accord de paix de Guatemala », signé en août dernier par cinq chefs d'États de la région, a-t-il dit.

Fitzwater a indiqué que les *Contras* continuaient d'avoir le soutien personnel de Reagan, « profondément déçu » par le vote.

Le sénat était appelé hier à se prononcer sur le projet, mais son vote restera symbolique puisque pour être adoptée, l'aide doit être approuvée par les deux chambres du Congrès.

Au Honduras, proche allié des États-Unis, le porte-parole du gouvernement, Lizandro Quezada, a déclaré que Tegucigalpa craignait qu'en l'absence d'une pression militaire suffisante, le gouvernement marxiste de Managua renonce aux réformes démocratiques promises. Le Honduras ne désire pas non plus, selon lui, voir les *Contras* affluer dans l'est du Honduras, où ils ont déjà de nombreuses bases.

Le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, s'est félicité hier à Managua de la décision du Congrès américain.

Recevant la presse au siège du gouvernement, le président Ortega a toutefois ajouté que cette décision ne signifiait pas que « la guerre était terminée ». Le chef de l'État a rappelé son hostilité à tout projet « d'aide humanitaire » aux rebelles, estimant que l'élaboration d'un projet de ce type présuppose l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu entre les rebelles et l'armée sandiniste.

Enfin, le président Ortega a appelé la population à « se maintenir massivement et en permanence mobilisée pour la défense militaire et économique de la révolution ».

« C'est le triomphe du droit et de la raison », a déclaré l'ambassadeur nicaraguayen à Washington, Carlos Tunnermann, mercredi soir à une radio de Managua.

La population a cependant accueilli froidement l'annonce de l'échec de Reagan, plus préoccupée par les conditions de vie de plus en plus difficiles à cause des pénuries et du rationnement.

Malgré la déception causée par le vote négatif au Congrès sur l'aide aux *Contras* nicaraguayens, les partisans de l'opposition armée au régime de Managua ont commencé hier, dès le lendemain de ce vote, à s'organiser pour continuer à soutenir les rebelles.

L'un des membres du directoire des rebelles, M. Adolfo Calero, a rappelé que son mouvement « avait déja reçu des coups de ce genre mais qu'il avait survécu, et qu'il survivrait encore ». « Nous nous battrons jusqu'à notre dernier souffle », a-t-il ajouté.

M. David Lane, responsable d'une société-conseil chargée de la collecte de fonds, a estimé que certains pays latino-américains pourraient maintenant « prendre la relève » de l'aide à la résistance anti-sandiniste.

M. Alvaro Rizo, président de la Fondation américano-nicaraguayenne (NANF), a annoncé une réunion de son conseil d'administration et la mise sur pied d'une stratégie dans les prochains jours.

Plusieurs hommes d'affaires ont également fait part de leur intention de redoubler d'efforts pour aider les guérilleros anti-sandinistes. M. Carlos Perez, un millionnaire de Miami dirigeant de l'organisation « Concerned Citizens for Democracy », a ainsi promis de « faire tout ce qu'il pourrait dans le cadre légal » pour aider les rebelles.

Genscher appelle à des négociations rapides

Divergences entre l'Est et l'Ouest sur le désarmement conventionnel

VIENNE (AFP) — Un « vif échange de propos » a opposé mercredi à Vienne les pays de l'OTAN à ceux du pacte de Varsovie sur la question de la prise en compte des « vecteurs à double capacité » (conventionnelle et nucléaire) lors des futures négociations sur le désarmement conventionnel en Europe.

Reprenant les propositions faites par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, le 18 janvier à Bonn, les pays de l'Est ont demandé à ce que la future négociation porte sur la réduction des « forces armées, des armements conventionnels et des équipements militaires incluant les vecteurs à double capacité avec la stipulation que ces vecteurs soient pris en compte sans leur composante nucléaire », indique-t-on de même source.

M. Chevardnadze avait suggéré que cette « composante nucléaire » (les charges, bombes et projectiles nucléaires qui peuvent être portés et lancés par des vecteurs à double usage, tels des missiles, avions ou canons) pourraient faire l'objet de « négociations ultérieures spéciales ».

Les négociateurs occidentaux ont répliqué en faisant valoir que la « double capacité » n'est pas un « critère valable » du champ de la future négociation et qu'il ne peut donc faire l'objet des discussions préliminaires.

En relançant la question de la « double capacité », les pays du Pacte veulent également signifier leur préoccupation sur les appels à la modernisation des armements lancés à l'Ouest à la suite de la signature du traité sur les forces nucléaires intermédiaires (INF).

Par ailleurs à Genève, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, a, pour sa part, appelé hier les pays de l'Est à accepter de négocier rapidement la réduction asymétrique des forces conventionnelles en Europe.

Intervenant devant la conférence de l'ONU sur le désarmement, M. Genscher a estimé que pour « annihiler la capacité d'attaques-surprise et d'actions offensives de grande envergure », l'effort de réduction devait d'abord porter sur l'armement de terre, tanks et artillerie.

« Eu égard à la supériorité de l'Est, a-t-il dit, l'établissement d'une parité passe par des réductions considérablement plus importantes de la part des pays du Pacte de varsovie que de l'Occident. »

Le ministre ouest-allemand a cependant fait remarquer que l'équilibre seul n'était pas suffisant pour empêcher le déclenchement d'hostilités et que l'objectif des négociations était aussi d'atteindre un stade où « les forces armées seraient exclusivement orientées vers la défense et ne disposeraient plus d'une capacité d'invasion. »

Sur les missiles nucléaires de courte portée (moins de 500 km), le ministre ouest-allemand a estimé qu'une réduction unilatérale de l'arsenal détenu par l'Est, qui a en ce domaine « une large prépondérance », « améliorerait les perspectives des futures négociations » (dont l'objet serait d'aboutir à la parité réduite).

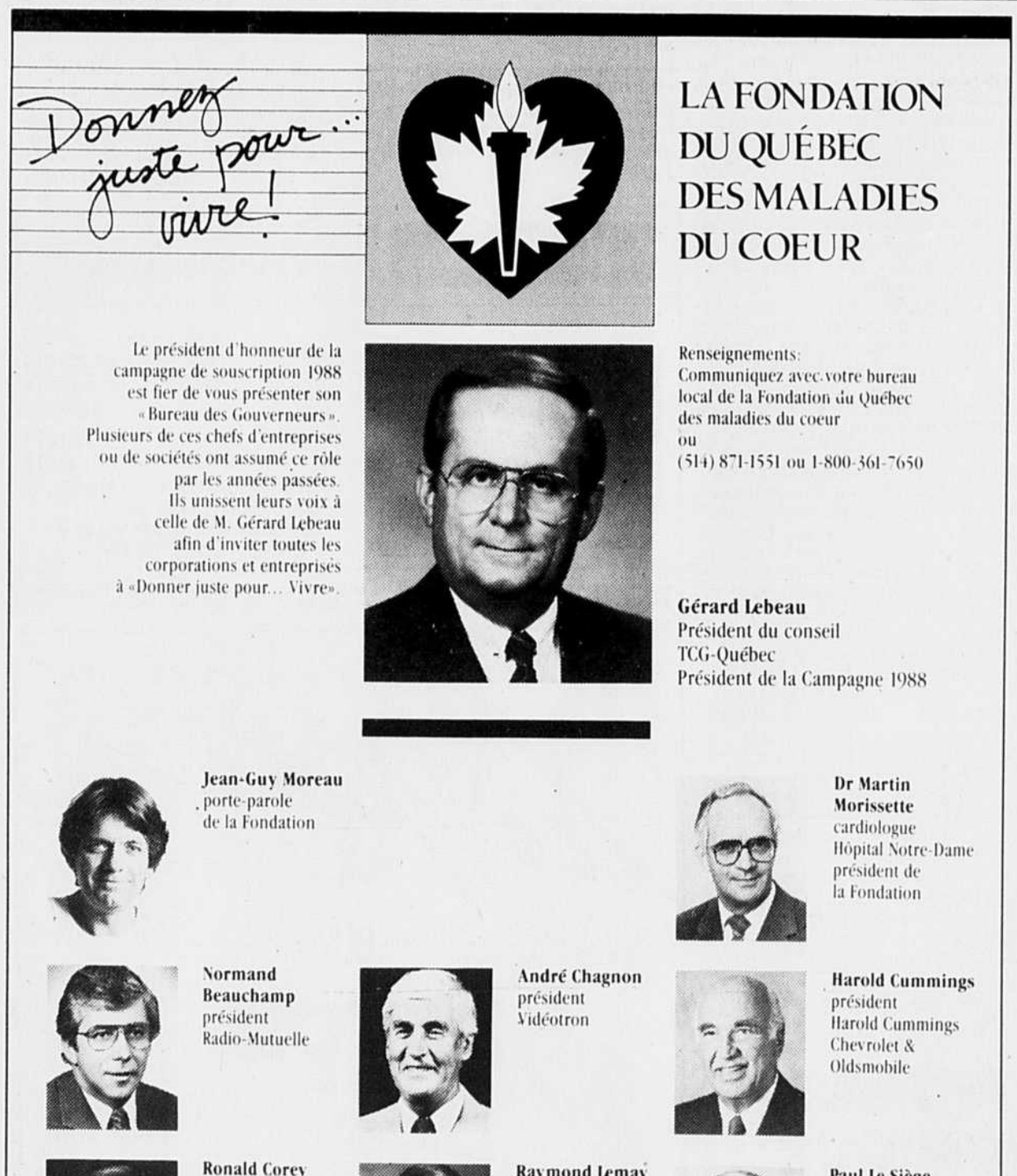

Iran-Irak

Londres veut un embargo

NEW YORK (AFP) — La Grande-Bretagne a présenté un projet d'embargo sur les livraisons d'armements à l'Iran dans les discussions menées en coulisses à l'ONU entre les cinq grandes puissances, mais pour l'instant ni l'URSS ni la Chine n'ont encore réagi à cette proposition, a-t-on appris dans les milieux diplomatiques de l'ONU.

Certains diplomates suivant de près le conflit Iran-Irak restent sceptiques sur les chances de voir le Conseil de sécurité être officiellement saisi rapidement d'une résolution de sanctions contre l'Iran. Dans les discrètes conversations engagées par les cinq Grands (États-Unis, URSS, Chine, France, Grande-Bretagne) depuis le début de l'année, diplomates soviétiques et chinois sont restés jusqu'ici extrêmement prudents quant la position de leurs pays l'égard de sanctions.

LE MONDE EN BREF

■ *Laino est détenu au Paraguay*

ASUNCION (AFP) — M. Domingo Laino, responsable du Parti libéral radical authentique (PLRA — interdit) et principal dirigeant de l'opposition au Paraguay, a été mis au secret, ainsi que deux membres de cette formation, dans les locaux du ministère de l'Intérieur à Asuncion, a-t-on appris auprès du PLRA. M. Laino avait été arrêté mercredi au cours d'une réunion organisée dans une chapelle à une quarantaine de km à l'est de la capitale. La police avait fait, selon les participants à la réunion, une descente musclée dans la chapelle et interpellé plusieurs personnalités politiques de l'opposition, dont M. Laino. La réunion avait pour but de réaffirmer la position de boycott de l'élection présidentielle prévue pour le 14 février et qui devrait confirmer le général Alfredo Stroessner, 75 ans, à la tête de l'État.

■ *Perle veut amender le traité INF*

WASHINGTON (AFP) — Un ancien responsable du désarmement au Pentagone a estimé hier que le Sénat américain devrait apporter des modifications au traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire (INF). Mais M. Richard Perle, ancien secrétaire adjoint à la Défense et principal spécialiste du désarmement au Pentagone, a souligné devant la commission des forces armées du Sénat que la chambre haute ne devrait pas imposer des amendements inacceptables pour Moscou. Il s'est prononcé pour la ratification du traité, estimant qu'une non ratification « porterait un coup aux intérêts politiques et de sécurité » des États-Unis. Pour autant, M. Perle a affirmé que l'accord contenait « des erreurs » dans sa rédaction et des « trous », qui devraient être corrigés. Il a évoqué un certain nombre de détails techniques à propos des mesures de vérification. Dans un rapport rédigé avec trois de ses anciens collègues, M. Perle estime notamment que ces problèmes dans les mesures de vérification pourraient permettre à l'URSS de conserver un contingent clandestin de missiles SS-20 interdits par l'accord, après l'entrée en vigueur de celui-ci.

■ *Arrestations aux Philippines*

MANILLE (AFP) — Deux membres du comité central du Parti communiste philippin (CPP, clandestin) et 18 autres rebelles ont été arrêtés au cours d'une vaste opération militaire lancée à Manille et dans ses faubourgs, a-t-on appris de source gouvernementale hier à Manille. Le chef d'état-major de l'armée philippine, le général Renato de Villa, a annoncé au cours d'une conférence des presse que ces deux responsables communistes, Tomas Dominado et Nicolas Ruiz, ont été arrêtés au cours des dernières 36 heures et que 18 autres autres dirigeants ou membres du CPP, de la Nouvelle armée du peuple (NPA-branche armée du CPP) et de la coalition rebelle du Front national démocratique (NDF), ont également été faits prisonniers. Deux d'entre eux, Nicolas Ruiz et Rustico Tan, sont d'anciens prêtres catholiques romains, a-t-il précisé. « Nous pensons avoir brisé le noyau central du CPP-NPA dans la région de la capitale », a ajouté le général Villa, précisant qu'au cours de cette opération militaire, du matériel de communication a été saisi ainsi qu'une « liste codée » de partisans des rebelles, étrangers et locaux. Il n'a pas donné d'autres indications à ce sujet, ajoutant toutefois que les opérations militaires se poursuivaient.

■ *L'opposition haïtienne appelle à la grève générale demain*

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le Comite d'entente démocratique (CED) appelle à observer une journée de grève générale demain, a indiqué hier un communiqué de la principale force de l'opposition haïtienne. Le CED appelle également à une journee de « deuil et de réprobation nationale » dimanche afin de s'opposer à la « parodie », selon elle de prestation de serment et de passation de pouvoir prévue le même jour entre le général Henri Namphy, président du Conseil national de gouvernement civilo-militaire provisoire et le nouveau président élu haïtien, M. Leslie Manigat.

■ *Le parti de Gandhi gagne*

NEW DELHI (AFP) — Le parti du Congrès (I) du premier ministre indien Rajiv Gandhi, allié à une petite organisation locale, est sorti vainqueur des élections législatives de mardi au Tripura, évinçant le Parti communiste d'Inde (marxiste) de la direction de cet État du Nord-Est de l'Inde, a annoncé hier l'agence PTI. Le parti de M. Gandhi a remporté 23 sièges sur les soixante à pourvoir, ce qui, avec l'aide des sept sièges acquis par le Tripura Upajati Juba Samiti (TUJS), lui assure une majorité pour former le nouveau gouvernement. Le Parti communiste d'Inde (marxiste, CPI-M), qui dirigeait le Tripura depuis dix ans, a remporté 26 sièges tandis que le parti avec lequel il avait fait alliance, le Parti socialiste révolutionnaire RSP, s'en est adjugé deux.

■ *Inculpation du général Noriega*

MIAMI (AFP) — L'homme fort du Panama, le général Manuel Antonio Noriega, accusé d'avoir aidé des trafiquants de drogue internationaux a été inculpé hier à Miami (Floride), a-t-on appris de sources bien informées. L'acte d'inculpation, qui a été remis par une chambre d'accusation de Miami à un juge fédéral de cette ville, fait notamment mention d'escroquerie et d'autres accusations liées au trafic de drogue, a-t-on précisé de mêmes sources. Le procureur en charge de l'affaire, M. Leon Kellner, doit tenir une conférence de presse aujourd'hui pour annoncer officiellement cette inculpation.

■ *Kadhafi en Tunisie*

TUNIS (Reuter). — Le numéro un libyen Mouammar Kadhafi a commencé hier sa visite en Tunisie en soulignant la nécessité de renforcer l'unité arabe. Accueilli par le président Zine Ben Ali, il a déclaré à l'Agence TAP « Je suis venu lui apporter mon appui et celui de ses frères libyens. Nous aurons des entretiens et aurons à décider de ce qu'il convient de faire pour unifier la nation arabe, cette nation dispersée, divisée, humiliée, déchirée et agressée ». Cette visite officielle de 48 heures intervient un mois et demi après le rétablissement des relations diplomatiques entre Tunis et Tripoli, brouillés pendant plus de deux ans, et moins d'un mois après celle du président algérien Chadli Bendjedid, principal artisan du rapprochement entre Tunis et Tripoli. Chadli est de nouveau attendu en Tunisie dans quatre jours.

Le financement des partis politiques

Les socialistes français hésitent

PARIS (Reuter) — Les députés socialistes ne voteront pas avec la majorité, en première lecture, en faveur du projet de loi gouvernemental sur le financement des campagnes électorales, hier à l'Assemblée nationale, a indiqué leur chef de file Pierre Joxe.

Le président du groupe socialiste n'a toutefois pas exclu que les députés PS adoptent finalement ce texte en seconde lecture, s'ils obtiennent de nouvelles limitations au financement privé des campagnes.

Le PS a déjà obtenu certaines concessions du gouvernement et de la majorité RPR-UDF sur ce point qui lui tient à coeur.

Il ne désespère pas d'en obtenir de nouvelles lors des débats au sénat, a indiqué Joxe, misant sur la volonté affichée du premier ministre Jacques Chirac de parvenir à un consensus le plus large possible sur sa tentative de moraliser la vie politique.

En conséquence, Joxe a laissé la porte ouverte à un vote favorable du PS en deuxième lecture. À condition qu'un amendement « inacceptable », aux yeux des socialistes, soit retiré.

L'amendement 110, déposé par le gouvernement, est déjà une version très attenuee d'un précédent amendement déposé par l'UDF seule, et rejeté, qui visait à accorder une exonération fiscale à tous les donateurs privés, sur le modèle du mécénat culturel ou des dons aux associations caritatives.

Après concertation au sein de la majorité, et devant l'hostilité du PS, cette disposition a été limitée aux seules campagnes électorales, le financement permanent des partis en étant exclu.

Les socialistes ont ensuite obtenu du gouvernement qu'en soient exclus les casinos, les cercles de jeux et les établissements publics à caractère industriel (sociétés propriété à 100 % de l'État).

Mais le consensus s'est arrêté là. Lorsque le PS a tenté de faire adopter une nouvelle disposition visant à exclure l'ensemble des entreprises contrôlées par l'État (où l'État détient au moins 33 % du capital), des sociétés candidates à des contrats publics et de celles liées à l'industrie de l'armement, il s'est opposé au refus du gouvernement et de la majorité.

Le gouvernement présentait un second texte, qui concerne le financement public des partis, hors période électorale, que les socialistes pourraient voter dès la première lecture.

Joxe a néanmoins posé comme condition que ce financement soit réparti entre les partis au prorata du nombre de suffrages recueillis, et non, comme le prévoit le texte du gouvernement, proportionnellement au nombre d'élus. Dans le cas contraire, son groupe s'abstiendra, a-t-il dit.

Le président du groupe socialiste a affirmé dans les couloirs de l'assemblée que ce mécanisme de répartition reviendrait, en l'état actuel de la composition du parlement, à allouer « 70 % de l'argent public aux partis de droite, et 30 % aux partis de gauche ».

Le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua a dénoncé la stratégie des socialistes. Il a rappelé que si le gouvernement avait voulu laisser « une très grande liberté d'appréciation au parlement », dans le but de rechercher un large consensus, il considérait comme prioritaire un accord au sein de la majorité.

Répondant au patient travail de grignotage des socialistes, il a opposé la menace d'un vote bloqué. « Si vous voulez (que nous utilisions) l'article 49-3. Dites-le. Nous sommes tout prêts à l'utiliser », a-t-il lancé.

Les deux textes du gouvernement devraient être mis au vote, et, selon toute vraisemblance, adoptés dans la nuit.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 5 février 1988

EN UN COUP D'OEIL

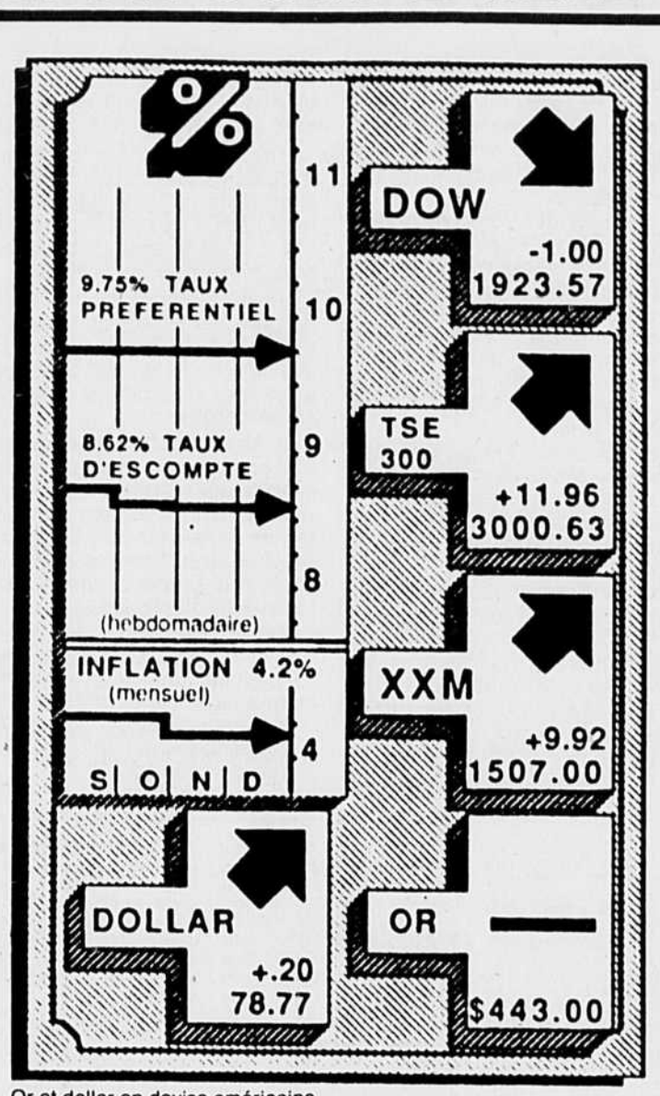

Or et dollar en devise américaine

VIE DES ENTREPRISES

■ *Léger recul de Normick Perron*

Pour l'exercice clos le 31 décembre dernier, les ventes de Normick Perron sont passées de $ 160.5 millions qu'elles étaient en 1986 à $ 170.7 millions, mais son bénéfice net avant postes extraordinaires s'est établi à $ 9.2 millions comparativement à $ 9.8 millions l'année précédente. En outre, les postes extraordinaires sont venus en 1987 réduire de $ 657,000 ces profits. Le bénéfice net par action s'est chiffré à $ 0.40 en 1987 par rapport à $ 0.59 en 1986. La direction a expliqué cette chute par l'imposition de la nouvelle taxe de 15 % sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre aux États-Unis.

■ *De l'argent par les fenêtres*

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre dernier, la vitrerie Lessard, Beaucage, Lemieux a vu ses revenus passer de $ 10 millions à $ 13.6 millions, soit une augmentation de 36 % par rapport à la même période l'an dernier. LBL a également haussé son bénéfice net de 38 % qui a atteint $ 1.25 million, soit près de $ 0.19 par action. Le troisième trimestre compte à lui seul pour près de la moitié des revenus de la période avec un apport de plus de $ 6.5 millions et le bénéfice net du trimestre s'est élevé à $ 717,000. Le fonds de roulement de l'entreprise de fenestration s'établit à plus de $ 7 millions et son carnet de commandes se chiffre à $ 13 millions, dont près de la moitié devrait être réalisée au cours du présent trimestre.

■ *Ogivar dans les bras d'une japonaise*

Le fabricant d'ordinateurs Ogivar Technologies a signé une entente de collaboration avec la firme AI Electronics, de Tokyo. La société nippone fournissait déjà au fabricant québécois les écrans plasma utilisés dans ses ordinateurs portatifs. En vertu de l'entente, Ogivar abandonne le marché de l'Asie à son partenaire et conserve tous les autres marchés pour son ordinateur de type *laptop* qui fait concurrence à un appareil semblable fabriqué par Toshiba.

— Robert Dutrisac

MONDE DE LA FINANCE

■ *Perte pour Disnat*

Les Investissements Disnat ont encaissé une perte de $ 111,000 à l'occasion du premier trimestre de son présent exercice financier contre un bénéfice net de $ 225,000 lors de la période correspondante l'an dernier. Selon un communiqué, cette contre-performance est largement attribuable aux problèmes boursiers du 19 octobre dernier. Pourtant, cette société a vu ses revenus augmenter de 60 % pour passer ainsi à $ 1.9 million. Selon M. René Perreault, président de les Investissements Disnat, certaines mesures ont déjà été prises pour corriger la situation. Une augmentation des revenus devrait résulter de l'ouverture de deux nouvelles succursales, l'une à St-Hyacinthe déjà en opération, l'autre à Trois-Rivières qui le sera au début février. Les dépenses seront par ailleurs comprimées suite à la réduction de 20 % des effectifs le 29 janvier dernier et à un contrôle plus serré des dépenses administratives. Les frais d'opération ont été de $ 2.1 million, soit une progression de 162 % sur 1986.

■ *Bourse : pas de réglementation*

Les responsables des principaux marchés à terme et bourses américains ont demandé hier au Congrès de laisser les marchés financiers se réformer eux-mêmes avant d'imposer toute nouvelle réglementation. Les dirigeants de l'American Stock Exchange et de la National Association of Securities Dealers, ainsi que des deux marchés à terme de Chicago, le Chicago Mercantile Exchange et le Chicago Board of Trade, ont reconnu, devant la Commission bancaire du Sénat, que les responsables des marchés et des organismes fédéraux de contrôle doivent mieux coordonner leur action.

— Serge Truffaut

REPÈRES ÉCONOMIQUES

■ *Baisse de la productivité américaine*

Les entreprises américaines industrielles et de service ont vu leur productivité baisser de 0.2 % au dernier trimestre 1987. C'est là la première contraction depuis depuis l'été 1986. La productivité a cependant augmenté de 0.8 % pour l'année au complet. Cette baisse du niveau de productivité vient mettre de l'eau au moulin de ceux (et ils sont de plus en plus nombreux) qui craignent et anticipent une récession à la suite de la mauvaise tenue de certains des principaux indicateurs économiques.

■ *Déficit au Japon ?*

Eh oui... La balance commerciale du Japon a été déficitaire de $ 500 millions pour les 20 premiers jours de l'année. Un an auparavant, Tokyo avait enregistré, pour la même période, un excédent de près de $ 1 milliard.

■ *L'Argentine a besoin de sous*

Rien ne change sur le front de la dette. L'Argentine devra encore avoir recours à des emprunts pour rencontrer ses engagements internationaux et tenter d'assurer un minimum de croissance intérieure. Buenos Aires négocie donc avec le FMI les sommes qu'elle estime nécessaire pour traverser l'année. Les discussions portent sur environ $ 3 milliards de dollars. Les pourparlers, espère-t-on à Buenos Aires, assureront la remise d'un crédit stand-by de **$ 225 millions non encore disponible et** enclencheront l'octroi de nouveaux crédits totalisant $ 490 millions de la part des banques privées. La Banque mondiale suit de près les tractations, étant elle-même en réflexion sur un prêt de $ 400 millions.

— Jean-Pierre Legault

L'accord de libre-échange

Les Québécois ne s'attendent pas à une amélioration de leur situation financière

CLAUDE TURCOTTE

D'une manière très générale, les Québécois perçoivent très peu d'effets négatifs dans l'accord canado-américain de libre-échange. Sauf dans le domaine agricole, ils lui reconnaissent des bénéfices macro-économiques, mais ils parviennent difficilement à sentir que cela va améliorer leur situation personnelle, sans pour autant craindre la disparition des programmes sociaux. Ceux qui croient que le Québec va y laisser une partie de son identité de société distincte sont plus nombreux (34 %) que les autres (25 %), mais 69 % ne voient pas le Québec devenir un État américain et 50 % pensent que le libre-échange n'aura aucun impact sur l'idée de l'indépendance. Pour ce qui est de la souveraineté du Canada, 54 % pensent que le libre-échange n'y portera pas atteinte, alors que 40 % soutiennent le contraire.

Voilà en résumé ce que l'on trouve dans la dernière tranche du sondage effectué par la maison CREATEC pour LE DEVOIR entre le 13 et le 16 janvier, sondage qui a établi une volatilité de l'opinion publique québécoise. Les sondeurs expliquent l'attitude timide des Québécois à l'Accord de libre-échange par divers facteurs, notamment le manque de connaissance du commerce international canadien et en particulier du commerce avec les Américains. Toutefois dans ce dernier chapitre, les réponses montrent un différence de perception très nette entre les avantages globaux ou collectifs et les retombées au plan de l'individu.

Seulement 28 % des répondants pensent que le libre-échange va améliorer leur situation financière, alors que 56 % n'en attendent pas d'effet bénéfique; 21 % croient que l'Accord va améliorer leur sécurité d'emploi, mais 58 % ne prévoient à cet égard aucun effet, favorable ou pas. En revanche, les résultats du sondage établissent que le libre-échange sera à 58 % « pour le mieux » de l'économie canadienne, contre 18 % défavorables; 54 % pensent qu'il y aura baisse du prix des aliments contre 16 % qui n'y croient pas; 62 % ont la même opinion à propos des produits américains contre 13 % de sceptiques ou d'incrédules; 60 % soutiennent que l'Accord va favoriser les investissements étrangers et 59 % sont d'avis que cela va aider à accroître la productivité des entreprises canadiennes, même si 53 % pensent qu'elles sont moins productives que les entreprises américaines.

Les réponses indiquent la même tendance aux effets favorables en ce qui concerne le prix de l'essence (49 %), de l'électricité (32 % oui, 42 % pas d'effet), la valeur du dollar canadien (52 % oui, 23 % pas d'effet). En bref, 42 % répondent que ce sera mieux pour le niveau de vie des Canadiens, 34 % n'entrevoient aucun effet et seulement 18 % disent que ce sera « pour le pire ».

Même ce qui est apparu comme les points les plus faibles (programmes sociaux et développement régional) jusqu'ici dans le débat sur le libre-échange passe le test du sondage, à l'exception du secteur agricole pour lequel les répondants restent cohérents avec eux-mêmes, puisqu'ils accordent une très forte crédibilité à l'Union des producteurs agricoles (édition du 1er février); 43 % voient dans le libre-échange des effets négatifs pour l'agriculture contre 27 % qui y perçoivent des conséquences négatives.

Plusieurs ont soutenu depuis deux ans que le libre-échange canado-américain allait entraîner la disparition des programmes sociaux au Canada. Selon le sondage, les Québécois ne partagent pas en majorité cette opinion. Sur le plan des services et programmes sociaux, 21 % répondent que le libre-échange sera pour le mieux, 23 % disent que ce sera pour le pire, mais surtout 46 % prétendent que cela n'aura aucun effet et 10 % ne répondent pas. Sur la question des différences économiques régionales, qui a suscité aussi des inquiétudes, 34 % pensent que les effets du libre-échange seront pour le mieux et 25 % pour le pire; 27 % avancent qu'il n'y aura aucun effet et 14 % s'abstiennent de donner leur avis.

Les répondants semblent bien faire la distinction entre le traité de libre-échange et un marché commun, puisque 63 % d'entre eux ne pensent pas qu'on puisse aller travailler aux États-Unis sans un permis. Néanmoins, les sondeurs estiment que deux préjugés subsistent. « Seulement 47 % pensent que l'accord permet de protéger les revenus agricoles, ce qui expliquerait la crainte répandue d'effets négatifs sur l'agriculture ». Le second préjugé évoqué est celui de 45 % des répondants ayant la conviction qu'on ne peut pas mettre fin à l'Accord, même avec préavis.

Le sondage contient par ailleurs diverses questions concernant le Québec, comme entité et dans ses rapports avec ses voisins canadiens et américains. Quel effet le libre-échange aura-t-il sur le Québec, société distincte? Ce sera pour le mieux, disent 25 % (28 % franco-19 % anglo); ce sera pour le pire soutiennent 34 % (35 % franco-24 % anglo); 31 % ne prévoient aucun effet (26 % franco-47 % anglo).

L'Accord va favoriser, défavoriser ou n'aura aucun effet sur l'idée de l'indépendance du Québec ? Dans le même ordre, les réponses sont 18 %, 24 % et 50 %. Dans ce dernier groupe, 45 % sont francophones et 66 % sont anglophones. Quoi qu'il en soit de l'avenir du Québec, les répondants entrevoient avec certitude ou probabilité que le Québec devienne un État américain, mais la vaste majorité, ne croit pas à une telle éventualité, que 33 % jugent non probable et qui incite un autre bloc de 36 % à dire « certainement pas ».

Par ailleurs, le libre-échange aura, selon les résultats du sondage, de bons effets sur les rapports du Québec avec le reste du Canada; 34 % le

Voir page 6 : Libre-échange

Sondage

LE QUÉBEC ET LE ■ LIBRE-ÉCHANGE

Louis Laberge veut tout savoir

SERGE TRUFFAUT

Les gouvernements fédéral et provincial doivent rendre publics tous les documents ou études sur le libre-échange qu'ils ont en leur possession. C'est ce qu'a exigé hier, M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Tant à Ottawa qu'à Québec, « les personnalités qui se sont prononcées publiquement sur l'accord entre le Canada et les États-Unis affirment, sur la foi de leurs analyses, que ce sera bénéfique ». Au sein de la FTQ, « nous avons des économistes — comme quoi ils ne travaillent pas tous pour les gouvernements — qui après avoir étudié toutes les facettes de l'accord nous disent que dans bien des secteurs on va perdre des centaines d'emplois ».

De façon générale les tenants du libre-échange affirment « qu'il va y avoir une pluie d'investissements, moi j'ai plutôt l'impression que les pluies acides continueront à passer plus facilement », a souligné avec sa verve coutumière Louis Laberge à un auditoire composé des gens d'affaires de Ville Saint-Laurent.

Sans revêtir la cape de l'opposant farouche au libre-échange, M. Laberge a fait preuve d'un scepticisme certain. D'une part, parce que bien des études sur cet événement capital n'ont pas encore été diffusées, notamment celle du ministère québécois du Commerce extérieur, et, d'autre part, parce qu'aucune proposition gouvernementale prévoyant le recyclage des travailleurs (es) n'a été déposée.

À cet égard, le tribun du syndicalisme est formel. Il tient mordicus à « obtenir l'assurance que les milliers de travailleurs touchés par le libre-échange soient recyclés » avant de modifier sa position sur l'accord signé entre le Canada et les États-Unis.

Donnant l'exemple de Cascades, M. Laberge a livré un souvenir percutant d'une discussion qu'il a eue avec M. Bernard Lemaire, président du célèbre groupe industriel. « Lemaire m'a dit que dans son cas, de deux à trois usines souffriraient du libre-échange ».

Après avoir rappelé à ce groupe de gens d'affaires les énormes différences qui persistaient entre les deux sociétés, le président de la FTQ a souligné « entre le Canada et les États-unis, on choisit le Canada; entre le Canada et le Québec, c'est une autre paire de manches ».

Sur l'idée même de libre-échange entre le États-Unis et le Canada, M. Laberge a estimé que le Québec et le Canada n'ont peut-être pas le choix. « On sait, a-t-il poursuivi, que si cela ne se faisait pas il y a un fort risque de devoir affronter des mesures protectionnistes américaines ».

Abordant un autre sujet, soit le Fonds de solidarité, une création qui lui tient énormément à coeur, le président de la FTQ a prédit que d'ici peu son actif passerait de $ 140 à $ 200 millions, et que le nombre d'actionnaires évoluerait de 50,000 à 170,000.

Le cours de l'or poursuit sa chute et affecte les minières canadiennes

(PC-AFP) — Les cours de l'or, qui avaient déjà enregistré un plongeon mercredi, étaient à nouveau en chute hier sur les marchés asiatiques et européens.

L'once d'or, qui a perdu plus de $ 15 US à New York mercredi, terminant à $ 438.70 US, a poursuivi sa baisse hier à Hong Kong où elle a cloturé à $ 438.50 US (contre $ 453.80 US la veille). À Londres, l'or plongeait à $ 438.50 US (contre $ 443.50 US mercredi), imité en cela par Zurich où le cours s'établissait à $ 438 US et par Paris où il finissait à $ 442.62 US.

Plusieurs facteurs contribuent à cette baisse, selon les courtiers en métal précieux londoniens. La découverte et la mise en exploitation de nombreuses mines dans divers pays (Australie, Brésil et Papouasie-Nouvelle Guinée notamment), compensant la baisse de la production sud-africaine, entretient la menace d'une surproduction mondiale structurelle. Les courtiers Shearson Lehman évaluent ainsi à 400 tonnes l'excédent de la production sur la demande en 1988.

Mercredi matin, des rumeurs nées en Europe voulaient que les Saoudiens vendaient d'importantes quantités d'or et qu'un autre accident nucléaire était survenu en Union soviétique. Les deux rumeurs étaient fausses.

En fait, le prix de l'or diminue chaque fois que l'URSS, le plus important producteur d'or au monde, se verra, de l'avis des investisseurs, obligée de vendre une portion de ses réserves d'or pour trouver des fonds.

Les rumeurs démenties d'une nouvelle catastrophe nucléaire en URSS ont influencé mercredi le marché, en laissant planer la menace d'un accroissement des ventes d'or soviétiques pour financer de nouvelles importations agricoles.

Un responsable soviétique a affirmé dans la journée à Zurich que son pays ne participait pas à une spéculation sur l'or. M. Viktor Geraschenko, vice-président de la banque pour les Affaires économiques extérieures de l'URSS, a déclaré lors d'une conférence de presse « qu'en 1987 l'URSS n'avait pas été présente » plus que les années précédentes sur le marché de l'or. « Nous n'avons pas participé à une spéculation qui fasse baisser le prix de l'or », a-t-il ajouté.

Au pays, l'inquiétude a aussitôt gagné les investisseurs qui se sont débarrassés rapidement de leurs titres aurifères à la Bourse de Toronto où l'indice du groupe de 32 compagnies exploitant des mines d'or et d'argent a baissé de 7.38 % dans la seule journée de mercredi.

À moins d'un revirement rapide, ce sont des millions de dollars que cette chute soustrait des bénéfices possibles des plus importantes entreprises aurifères canadiennes.

Qui établit le prix international de l'or ? Deux fois par jour, à Londres, cinq banquiers se rencontrent dans une salle de conférence pour décréter un prix qui, tout en reflétant l'allure du marché libre, contribuera à donner le ton aux prochaines transactions.

Mercredi après-midi, ils ont établi que l'once d'or valait $ 443 US, soit $ 13.50 de moins que leur cotation de l'après-midi précédent. Plus tard, à la Bourse des denrées de Chicago, le prix du métal jaune est descendu à $ 439 US.

L'or, qui valait moins de $ 400 l'once au début de 1987, avait atteint le niveau de $ 440 en juin dernier. Au début de décembre, il a durant une courte période valu $ 500 l'once alors que les investisseurs, après les bouleversements des marchés financiers suite à la dégringolade d'octobre, cherchaient à contrer la volatilité des places boursières.

A la Bourse de Toronto, le groupe des aurifères a perdu 25 % de sa valeur depuis le 31 décembre et près de 50 % depuis son niveau élevé du mois d'août.

Mardi, une baisse du taux d'escompte des États-Unis a fait savoir au reste du globe que l'économie américaine pouvait bien être en train de glisser vers une nouvelle récession, a dit M. Bill Herman, changeur de métaux à la Banque Royale. On considère habituellement le métal précieux comme une protection contre l'inflation.

Pour les spécialistes, les craintes d'une récession disparaîtront au cours des mois à venir et l'or, comme les autres titres en Bourse, auront repris leur mouvement à la hausse.

La poursuite du redressement du dollar a également accentué la tendance, décourageant les spéculateurs qui avaient misé sur l'or comme valeur-refuge.

La baisse des cours de l'or a également entrainé une brusque chute des actions des mines d'or australiennes. L'indice des valeurs aurifères à Sydney a perdu 6.8 % à 1,480.8 points, soit son plus bas niveau depuis 16 mois.

Si certains experts comme M. David Williamson de Shearson Lehman ne savent « vraiment pas où le prix du métal va aboutir », d'autres, comme M. Ian Wright, de la maison de courtage londonienne Laing and Cruickshank, attendent un redressement sensible des cours à l'automne.

À New York, l'or s'est d'ailleurs redressé très légèrement hier à l'ouverture du marché de New York, regagnant près de $ 2 à $ 440.50 US dollars.

Le dollar était, quant à lui, en progression sur tous les marchés financiers après avoir clôturé en hausse la veille à New York à 1.6940 DM et à 128.40 yen.

À l'issue d'une rencontre avec le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, le ministre ouest-allemand des Finances, M. Gerhard Stoltenberg s'est déclaré mercredi « relativement confiant dans le fait qu'il y a de bonnes chances de voir une période de plus grande stabilité des taux de change », malgré l'absence de résultat concret de son entrevue.

Ce graphique illustre la relation entre le taux de rendement sur les bons du Trésor américain et le cours de l'or. Depuis 1985, l'écart relatif entre les deux variables n'a cessé de croître. Généralement, un taux d'inflation modeste, associé à un faible taux des bons du Trésor, pousse à la baisse le prix du métal précieux.

Source : Lévesque Beaubien.

LA VIE ÉCONOMIQUE

◆ Libre-change

pensent et 38 % n'attendent aucun effet particulier. Encore beaucoup plus net, 55 % des répondants disent que le Québec améliorera ses rapports avec les États américains et 29 % ne voient aucun impact; seulement 6 % croient à de moins bonnes relations avec ces États.

Une seule question du sondage a porté sur la souveraineté du Canada. Le libre-échange la réduira-t-elle ? 11 % en sont convaincus, 29 % estiment ce scénario probable, 37 % le pensent improbable et 17 % n'y croient aucunement et seulement 7 % s'abstiennent de répondre.

Enfin, une question nettement à caractère politique: Dans quelle mesure l'Accord canado-américain a eu un effet sur l'opinion que vous avez de Brian Mulroney ? Les réponses: 34 % de « très et plutôt positif »; 37 % de « très et plutôt négatif »; 24 % conservent la même opinion et 3 % ne se prononcent pas.

Le taux d'escompte demeure inchangé

Les politiques de John Crow sont contestées

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a maintenu son taux d'escompte inchangé à 8.62 %, hier.

Selon les cambistes, l'absence de variation du taux directeur reflète la préoccupation constante de la banque centrale à l'égard de l'inflation et donne à penser que le loyer de l'argent à court terme ne bougera pas.

Pour sa part, le dollar canadien continue de s'apprécier par rapport à la devise américaine. Jeudi, il a fermé à 78.77 cents US au lieu de 78.57 cents US en clôture le jour précédent.

Au début de la semaine les grandes banques américaines ont réduit leur taux de base à 8.5 %, ce qui marque une détente générale des taux d'intérêt dans ce pays. Mais ce n'est pas demain, estiment les économistes, que le Canada suivra ce mouvement.

John Crow, gouverneur de la Banque du Canada, note que l'économie du pays est solide et qu'il n'est pas nécessaire de réduire les taux d'intérêt pour activer la croissance.

Mais ses politiques ne font pas l'unanimité : Le gouvernement devrait persuader la Banque du Canada de réduire les taux d'intérêt et, si le gouverneur de la banque, M. John Crow, ne veut pas accepter, on devrait lui suggérer de quitter son poste, a déclaré un économiste devant le comité des finances des Communes.

« Les taux d'intérêt peuvent et doivent être réduits d'au moins un ou deux points de pourcentage au Canada », a maintenu hier M. Mike McCracken, économiste et président de la société privée de prévisions économiques Informetrica Ltd.

Et quand le critique financier du NPD, M. Michael Cassidy, a demandé ce que devait faire le ministre des Finances si M. Crow n'était pas d'accord, M. McCracken a répondu: « Trouver un autre gouverneur ».

Le NPD presse le ministre des Finances, M. Michael Wilson, de commander à la banque de diminuer les taux d'intérêt comme moyen de stimuler l'activité économique et par suite de cet élan réduire les niveaux élevés de chômage dans certaines régions, soit de 18 % à Terre-Neuve et de plus de 20 % dans certaines régions éloignées plus petites.

M. Crow a pour sa part expliqué qu'on ne pouvait pas se servir d'une diminution des taux d'intérêt pour susciter la croissance des économies régionales parce que l'économie du Canada central est près de la surchauffe et des taux diminués alimenteront l'inflation.

Le mois dernier il a dit devant le comité: « Je remettrai ma démission » si l'on m'ordonne d'adopter des mesures que je n'approuve pas.

Au moins un député conservateur a été d'accord avec M. McCracken sur une diminution des taux d'intérêt. Mais M. Paul McCrossan est en faveur d'une hausse initiale de seulement un point.

« Le ministre des Finances devrait insister auprès du gouverneur afin qu'il adopte une attitude plus accommodante », a indiqué M. McCrossan au cours d'une interview, après la séance du comité.

Des taux d'intérêt plus élevés font monter la valeur du dollar et rendent les produits canadiens d'exportation moins compétitifs avec les produits américains et annulent les gains réussis avec l'accord de libre-échange, a dit M.McCrossan.

La politique de la Banque du Canada va à l'encontre du gouvernement qui avait promis de baisser les taux d'intérêt mais on dirait que la banque a enlevé toute décision relevant du gouvernement, a-t-il dit.

Un professeur de sciences politiques de l'Université d'Ottawa, M. Duncan Cameron, a qualifié la politique de M. Crow d'erronée et reproché à celui-là de prendre Toronto pour l'ensemble du Canada.

Un autre professeur, M. Paul Phillips, de l'Université du Manitoba, a ajouté que les autres politiques du gouvernement avaient placé les régions dans une situation économique « désespérée ».

M. McCracken a profité de l'occasion pour prédire que la croissance économique ralentira cette année et sera d'environ trois pour cent. Au début de la semaine, le Conference Board a prédit une croissance de 2.9 % et le Conseil économique du Canada l'a située à 2.5 %.

De plus, selon lui, le chômage passera de 8.1 % de la main-d'oeuvre actuellement à une moyenne de 8.4 % cette année.

Quant à l'inflation, elle se maintiendra à environ quatre pour cent, a prédit M. McCracken.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 19

PRENEZ AVIS que la compagnie PLACEMENTS GEM INC./GEM INVESTMENTS INC. demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 janvier 1988
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-033437-877

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
BLEURY GARAGE INC.,
Partie demanderesse
c.
JOSE CARLOS GASCO,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à M. JOSE CARLOS GASCO de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine E., Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de M. JOSE CARLOS GASCO.
Lieu: MONTRÉAL
date: 22 janvier 1988
MICHEL MARTIN, P.A.

Prenez avis que le cxontrat en date du 14 décembre 1987 par lequel SOCIÉTÉ NOUVELLE D'EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT (SONEXEAU) INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7 janvier 1988 sous le numéro 3972952.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 21 janvier 1988.

Province de Québec, District de Terrebonne, No. cause: 700-02-002608-876. 115678 CANADA LTÉE., demandeur, — VS — NETTOYEUR TERREBONNE (1985) LTÉE., défendeur. Le 15 février 1988 à 10:00 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse au No 102, rue Lepage, en la ville de TERREBONNE, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une distributrice à liqueur Vendo rouge Coca-Cola, deux tapis à motifs beige, deux chaise métal beige, une machine à coudre Singer 96-90 numéro de série AD898411 et table, une machine à vapeur Cissell brun 60101, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LAROCQUE, huissier.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-040579-877

COUR PROVINCIALE

COMM. DES NORMES DU TRAVAIL
PARTIE DEMANDERESSE
-VS-
2424-0905 QUEBEC INC.
PARTIE DÉFENDERESSE

La défenderesse, 2424-0905 Quebec Inc., d'adresse inconnue, est par la présente, requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des greffes au Palais de Justice de Monréal, à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaitre dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 2 février 1988
M. Martin, Protonotaire Adjoint
Me Michel Poirier
Mes Parent & ass.
2 Complexe Desjardins, 24eme étage
Montréal

AVIS EST donné à tous les fournisseurs des compagnies incorporées suivantes: SOS1 pour «Service Optimum Solution I» et «Psyden» que, je, moi, Claude Guéret est en aucune façon responsable des dettes encourues par ces Compagnies susdites et pour en aucune façon en être devenu le propriétaire ou en avoir été le propriétaire avant et après le 31 décembre 1987 et pour n'avoir jamais signé de documents légaux à cet effet.

AVIS est par les présentes donné qu'un permis a été émis à Tifco (Canada) Inc. par l'Inspecteur général des institutions financières le 4 décembre 1987, l'autorisant à faire des affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements.
Daté à Montréal, Québec, le 8ième jour de janvier 1988.

Thomas R.M. Davis
Agent principal

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2168-5227 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de L'Assomption, Qué. le 15è jour de décembre 1987, sous le numéro 355018.

Le 21ème jour de janvier, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
7750 rue Bombardier & Colbert,
Anjou, Qué. H1J 2G3.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à E.C.O. DISTRIBUTION (INT.) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18è jour de décembre 1987, sous le numéro 3967613.

Le 21ème jour de janvier, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
7750 rue Bombardier & Colbert,
Anjou, Qué. H1J 2G3.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATÉRIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 25ième jour de janvier 1988, sous le numéro 3978359.

Ce 29ième jour de janvier, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 décembre, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CRISBEE WALLPAPER INC./TAPISSERIE CRIS-BEE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 21 janvier 1988, sous le numéro 3977409.

Ce 28ième jour de janvier, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie JEAN-LOUIS LANIEL INC. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions financières la permission de se dissoudre.

À Montréal, ce 29ième jour de janvier 1988.
Paul Martel
Procureur de la compagnie

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No: 3554-87. DANS LA COUR MUNICIPALE. VILLE DE BELOEIL, demanderesse -vs - 2440-5847 QUÉBEC INC. (BAR LA LANTERNE ROUGE ENR.), défendeur. AVIS PUBLIC est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause seront vendus à 248, boul. Laurier, Beloeil, le dix neuvième jour de février 1988, à 15 heures, savoir: -1 caisse enregistreuse ABS 300, -1 filière, 4 tiroirs, -1 bureau de travail, -1 lot de tables et chaises divers, et autres biens. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant ou chèque visé. DONNÉ à St-Hyacinthe, ce 3e jour de février 1988. Pierre-Paul Hainault, huissier. HAINAULT, DROLET, ROIREAU, LYNCH, Huissiers. 995, Du Palais, Suite 3, St-Hyacinthe, (Québec) J2S 5C6. 773-7338.

Province de Québec, District de Terrebonne, No. cause: 1257-87-27582. VILLE DE TERREBONNE, demandeur, — VS — JOEL GUILLEMETTE, défendeur. Le 15 février 1988 à 11:00 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 648 rue Léon Martel, en la ville de TERREBONNE, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Dodge 1980 modèle Omni rouge, numéro de série: ZL24AAD236850, immatriculé JBD 024 le tout avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LAROCQUE, huissier. JACQUES LANCTOT HUISSIER, 500, Boul. des Seigneurs S020, Terrebonne, Québec. J6W 1T3, tél.: 471-8078.

PRENEZ AVIS que M. YVON BOUDREAULT, 1143 rue Notre-Dame, Donnaconna, Cté Portneuf, G0A 1T0, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-500932-02 qu'il détient pour la région 03 en faveur de LES EXCAVATIONS JULES MORISSETTE INC., 213, Marguerite Bourgeois, Neuville, Cté Portneuf, G0A 2R0. Les requérants demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
1ère parution: 4 février 1988
2ème parution: 5 février 1988

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-035244-875

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
THE BANK OF NOVA SCOTIA
Partie demanderesse
c.
ROBERT HUX,
adresse actuellement inconnue,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à ROBERT HUX de comparaître au greffe de cette cour au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de l'avis de déchéance du bénéfice du terme et du bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de ROBERT HUX.
Lieu: MONTRÉAL
Date: le 29 janvier 1988.
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-168124-885

COUR SUPÉRIEURE

DIVISION DES DIVORCES
DAME LOUKIA (LUCY) BOTSIS,
Demanderesse
-vs-
CONSTANTINOS TAMBOURATZIS,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, CONSTANTINOS TAMBOURATZIS, est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la date de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la partie requérante procédera afin d'obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie requérante sollicite contre vous.
MONTRÉAL, 28 janvier 1988
MICHEL MARTIN, P.A.
BDORENSTEIN DUQUETTE
BROTT & TSIMBERIS
5311 Avenue Du Parc.
Montréal, Qc.
H2V 4G9.

PRENEZ AVIS que le requérant, GÉRARD GIGUÈRE, (faisant affaires sous la raison de Gérard Giguère Enr.) s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le transfert du permis 9-M-511366-001A détenu par Les Entreprises Commerciales Cooper Inc., a/s Richard Messier, es-qualité liquidateur.
La requérante demande l'application de l'article 85 des Règles de pratique et de Régie interne de la CTQ.
Toute personne désirant s'opposer ou intervenir à la présente demande doit s'adresser à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, dans les cinq jours suivant la deuxième parution de cet avis.
1ière parution: 4 février 1988
2ième parution: 5 février 1988
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
1180 rue Drummond, #730
Montréal, Qc.
H3G 2S1.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-002979-883

COUR PROVINCIALE

GARAGE BRIEN
PARTIE DEMANDERESSE
-VS-
KENNY VITAL
PARTIE DÉFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Kenny Vital, d'adresse inconnue, est par la présente, requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal, à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 2 février 1988
M. Martin, Protonotaire Adjoint
Me Régie Nivoix
Mes De Michele & Ass.
6020, Jean-Talon #860
St-Léonard, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-040576-873

COUR PROVINCIALE

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
VS
COMMERCIALISATION ÉLECTRONIQUE KEELSON INC.,
Partie défenderesse

La défenderesse, Commercialisation Électronique Keelson Inc., d'adresse inconnue, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 2 février 1988
M. MARTIN, Protonotaire-Adjoint
Me Michel Poirier
Mes Parent & Ass.,
2 Complexe Desjardins, 24e étage
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
NO: 705-04-000562-872

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la Famille)
GISÈLE LEBEAU, résidante et domiciliée au 43 rue Laurier, app. 7 dans la ville de Repentigny, district de Joliette.
Requérante
C.
YVES ABBOTT, résidence et domicile inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, YVES ABBOTT, est, par les présentes, requis de comparaître, le 15 mars 1988, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de la requête en garde d'enfants et en pension alimentaire a été laissée au greffe de la Cour Supérieure du district de Joliette, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'a défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la requérante procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
JOLIETTE, le 28 janvier 1988
SYLVIE PAUZÉ,
Protonotaire de la Cour Supérieure
THOUIN DUVAL BROCHU TREMBLAY
AVOCATS
577 rue Notre-Dame
suite 250
Repentigny, Qc.
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-017828-877., HABITABEC INC., demanderesse, — VS — COTRENT CONSTRUCTION LTÉE, CYRIL CHIOSA et RENE TRENTIN, défendeurs. Le 18 février 1988 à 11:00 heures de l'avant-midi, au domicile des défendeurs, au No 10 rue Sénécal, en la cité de Ste-Rose, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Mazda B2000, couleur gris avec boite blanche, immatriculé F548544, Québec 1988. Conditions: ARGENT COMPTANT. St-Eustache, 29 janvier 1988. Alain Pirro, huissier.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-037628-877

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
Commerçant
c.
MADAME MARTHE TOUPIN,
d'adresse actuellement inconnue,
Consommateur

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à MADAME MARTHE TOUPIN de comparaître au greffe de cette cour au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de l'avis de déchéance du bénéfice du terme a été remise au greffe à l'intention de MADAME MARTHE TOUPIN.
Lieu: MONTRÉAL
Date: le 29 janvier 1988.
MICHEL MARTIN, P.a.

Normand Cardinal, 1106, Rang St-Antoine, Laval ouest demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Transport Rodin Inc., 1773, Le Royer, Vimont, le permis M-507972-2 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10. Ils demandent l'application de l'art. 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 4 février 1988
2ème parution: 5 février 1988

DEMANDE DE PERMIS SUPPLÉTIF

PRENEZ AVIS que DELOISE HAWKINGS, détentrice du permis M-403,762 et TRANSPORT E.J. BOURQUE (1985) LTÉE, détentrice du permis Q-303,335, s'adresseront à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis supplétif l'autorisant à effectuer des services de transport pour l'une et l'autre des compagnies, conformément à l'article 25 2)b) de l'ordonnance générale sur le camionnage.
Les requérantes demandent que la décision à être rendue devienne exécutoire immédiatement conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission.
Tout intéressé qui désire s'opposer et/ou intervenir à la présente demande peut s'adresser à la Commission des transports du Québec, 585 est, boul. Charest, Québec, Qc, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Me Yvon Chouinard
CHOUINARD & EMOND
480, Chemin St-Louis
Québec, Qc, G1S 1B6
C 5030-222
1ière publication: 5 février 1988
2ième publication: 6 février 1988

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que M. Saeed Akhtar s'adresse au Ministère de la Justice, afin de changer son nom à Saeed Choudary et que ledit changement de nom bénificiera à son épouse Bushra Akhtar ainsi que ses trois enfants mineurs Habib-Ur-Rehman, Atique-Ur-Rehman Akhtar et Anbreen Akhtar.

Montréal, le 25 janvier 1988
Beaulieu, Semeniuk & Gagnon
Procureurs du requérant

Avis de présentation
d'un Projet de loi d'intérêt privé
THE YOUNG MEN'S AND YOUNG WOMEN'S HEBREW ASSOCIATION OF MONTREAL

Avis est, par les présentes, donné que The Young Men's and Young Women's Hebrew Association of Montreal, s'adressera au Parlement du Québec, à sa prochaine session, aux fins de demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de faire déclarer exempt de toute taxe foncière, municipale ou scolaire, conformément aux dispositions du paragraphe 10(a) de l'article 204 de la **Loi sur la fiscalité municipale**, à effet rétroactif du 1er janvier 1983, les immeubles situés aux numéros civiques 5480 et 5500, avenue Westburry, dans la Ville de Montréal; l'immeuble situé au numéro civique 5700, avenue Kellert, dans la ville de Côte St.Luc; et, à effet rétroactif du 1er janvier 1985, l'immeuble situé au numéro civique 755, rue du Sablon, dans la ville de Laval.
Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.
Montréal, le 2 février 1988
Les procureurs,
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Publicité..... (514) 842-9645
Numéro sans frais 1-800-363-0305
Annonces classées..... (514) 286-1200
Abonnements
Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

8 janvier PARU	janvier	Industrie des pâtes et papiers
14 janvi PARU	janvier	Éducation
22 janvier	5 février	Camps d'été
11 mars	26 mars	Tourisme Europe
18 mars	31 mars	Religion
1er avril	16 avril	Salon du livre de Québec
8 avril	22 avril	Région de Québec
22 avril	7 mai	ACFAS
29 avril	13 mai	Environnement
tombées publicitaires	parutions	thèmes

1988

Pour informations ou réservations publicitaires
(514) 842-9645

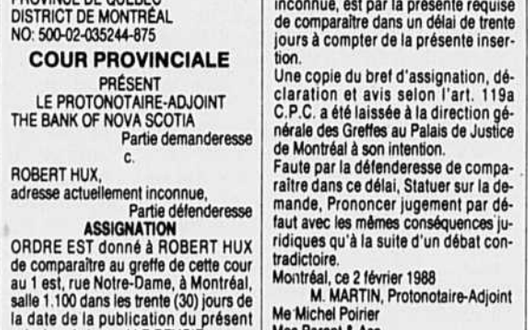

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées, à l'Administrateur régional, politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, Région de la Capitale nationale, Place du Portage, Phase IV, 140 promenade du Portage, Hull, Québec, (adresse postale) OTTAWA (Ontario) K1A 0M3 seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, (téléphone 997-5667) sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

No. 702283 — POUR AGRICULTURE CANADA — Améliorations des systèmes électriques, édifice No. 72 et 74, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: jeudi, le 25 février 1988
Dépôt: $50.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Transports Québec — Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est, boul. St-Cyrille (20e)
Québec, Qué.
G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

ou

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est, Crémazie (1er)
Montréal, Qué.
H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet: 329-0115-7** — Terrassement et structure de la chaussée sur le rang Petit Capsa; dans la municipalité de Ste-Jeanne de Pont-Rouge s.d., M.R.C. Portneuf, circonscription électorale de Portneuf. Longueur de 3,11 kilomètres.

Un versement de 10,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 43 000,00 $ ou chèque visé: 21 500,00 $.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 1er mars 1988.**

■ **Projet: 329-0916-7** — Terrassement, structure de chaussée et construction de deux ponts et leurs approches sur le chemin du Rang St-Jacques et la route des Cascades dans la municipalité de Ste-Christine par., M.R.C. Portneuf, circonscription électorale de Portneuf. Longueur de 1,580 kilomètre.

Un versement de 40,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 105 000,00 $ ou chèque visé: 52 500,00 $.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 8 mars 1988.**

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'industrie du matelas : un marché de plus en plus ferme

COMMERCE

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

Sujet délicat, rarement abordé dans la presse: le matelas. C'est tellement vrai qu'un des meilleurs spécialistes en la matière, chez Eaton, 15 ans de métier, préfère que je ne le cite pas. C'est tout dire.

Le matelas, ça divise les familles. Le matelas, ça craint que c'en est gênant. Pourtant, même nos élites s'allongent, nouveaux performants ou pas, tout le monde s'en doute. Quand j'interview un manager et que je le vois manquer de ressort et reposer sa tête sur les têtières, je lui demande comment il dort. Bon, je ne vous fais pas languir plus longtemps: à la dur. Le mou, c'est fini. J'ai tâté bien des matelas, des fauteuils de bureau aussi, c'est dans les bureaux que c'est le plus doux. Là est le secret de la forme et de la réussite.

D'ailleurs, c'est bien connu, on ne fait plus la grasse matinée, le mot gras est devenu répugnant. On ne fait plus beaucoup d'enfants non plus. Un jour, les sociologues se pencheront sur les effets pervers du raffermissement des matelas. En attendant, un peu d'histoire.

Jadis, c'était le matelas qui se faisait au corps. C'était le bon temps de la plume serrée dans une poche de toile. Douillette enfance heureuse. Puis est venu le temps du coton, moins chaud en été, avec lequel on prenait encore ses aises. En france, c'était l'époque de la laine qu'on faisait carder tous les dix ans, les matelas étant alors couchés sur les testaments. Coton et laine, baby boom !

À ce stade, ce devait être vers la fin des années 50, le ressort a fait son apparition, ainsi que la mousse et les querelles de ménage, le sujet devenant de plus en plus technique. Chacun a voulu dormir à sa façon. Années déchirantes du ferme et du mou, le ferme de l'un étant trop mou pour l'autre. Les lits sont devenus jumeaux, un rapprochement étant observé à la fin des années 60, alors que seuls les sommiers restaient séparés, le matelas redevenant unique. A noter que le sommier ne fait l'objet d'aucun discours. On l'acquière avec le matelas sans s'en préoccuper. Un tort.

Arrivent les années 70 et un certain vent de liberté, pour ne pas dire de folie. Comme beaucoup, je me jette sur le water-bed. D'autres sur le lit rond. Insidieusement, les tenants du ferme en profitent et quand arrive la crise économique, le ressort, désormais ensaché, fait un sacré bond. C'est que les Japonais dorment sur une natte à même le sol ! Les nombreux reportages sur cet art de vivre et de réussir ont hanté mes nuits, je m'en souviens très bien.

« Aujourd'hui, les clients, qu'ils soient jeunes où comme vous, me dit le spécialiste en jaugeant mes ans, veulent coucher sur du ferme ». J'en ai eu partout confirmation. Ce qui explique, depuis 3 ou 4 ans, le triomphe du futon. C'est dur, jeune et pas cher. C'est aussi plus facile à déménager. Qui n'a jamais été aux prises avec un matelas dans un escalier devrait me croire.

Selon Christiane Tremblay, directrice de chez Confa, rue Duluth, et spécialiste es-futon, « ce sont les étudiants qui achètent le plus et les étrangers. Les jeunes entraînent leurs parents, lesquels se laissent souvent convaincre ». Une publicité pour futons nous parle de « dormeurs compétents ». Les lecteurs le savent, je donne rarement mon avis, cette fois je sens que ma scoliose m'y autorise. Les jeunes ont raison. Mais attention ! La vie d'un futon est limitée, au bout de cinq ans, c'est la galette bretonne. « C'est vrai, reconnaît Mme Tremblay, au bout de trois ans ils peuvent être tout tapé, mais enfin ça dépend de l'usage ».

Parlons prix, car tout est là. Il y a une guerre du futon comme en toutes choses, mais les prix se tiennent environ comme suit: pour une personne de $ 97 à $ 138 selon l'épaisseur (4, 6 ou 8 pouces). Deux personnes, de $ 121 à $ 181, Queen de $ 136 à $ 211. Prix de la base: de $ 85 à $ 109, selon le format, et noter que cette base est transformable en fauteuil ou canapé. $ 30 à $ 40 en supplément pour une base vernie ou laquée. De plus, il y a toujours à droite, à gauche, des spéciaux.

Chez Eaton, un très gros choix et l'endroit préféré de nos élites, du moins pour les matelas, ce qui se fait de mieux aujourd'hui c'est le latex. A recommander. Actuellement, en spécial, avec le sommier, de $ 460 à $ 690, le très grand à $ 1,050. Prix courant: de $ 800 à $ 1,580. Le matelas à ressort, grande marque comme Simmons (toutes les grandes marques se valent, mais attention, chacune à 3 qualités différentes !) la série Elite se détaille en spécial à $ 659 le une place et à $ 409 pour la variété dite Ambassador. En fait, un bon lit pour deux personnes de taille queen, c'est $ 1,000. Et 25 ans d'usage environ. Et pas d'alternative entre le futon et le gros prix, quoi que puissent en dire les vendeurs généralement payés à la commission.

Le marché ? Pas de statistique mais, tous les ans, la Ville de Montréal fait ramasser par ses services de la voirie environ 25,000 matelas, lesquels ne sont pas brûlés mais enfouis.

Photo Jacques Grenier

Selon Christiane Tremblay, directrice de chez Confa, étudiants et étrangers forment le gros de la clientèle et les jeunes entraînent leurs parents.

Commercants, sachez vous servir des statistiques

Si le monde des affaires vous appelle, diverses publications de Statistique Canada, pas toujours très connues, peuvent consdérablement vous aider à établir votre plan d'affaires. Signalons le « recueil statistique des études de marché » lequel renferme une vaste gamme de données ayant trait à des sujets tels que la croissance démographique, la répartition du revenu et l'évolution des dépenses des consommateurs.

Statistique Canada a également créé un nouvel outil de commercialisation basé sur les codes postaux et sur de l'information fournie par d'autres ministères. Ce sont les « Tableaux sommaires pour RTA urbaines et codes postaux ruraux » qui permettent de cerner la population correspondant aux critères d'âge, de sexe et de revenu que vous aurez établis. « Profil des petites entreprises » fait état, par branche d'activité et par province, des caractéristiques telles que les ratios d'exploitation, les dépenses que consacrent les exploitants d'un genre particulier d'entreprise à la publcité ainsi que les sources de financerment et les dépenses des entreprises.

Enfin, « Ventes des détaillants selon la superficie de vente, 1986 » renseigne sur l'utilisation qui est faite de la superficie de vente, ce qui permet d'évaluer les besoins en personnel et de planifier les appovisionnements.

DMR anticipe des ventes de $ 100 millions mais le taux de rentabilité sera à la baisse

MICHEL VAN DE WALLE
Presse canadienne

Le Groupe DMR Inc, la plus importante firme québécoise de services-conseils en informatique, compte franchir cette année le cap des $ 100 millions de chiffre d'affaires. Cependant, le bénéfice net ne suivra pas la voie ascendante puisqu'une baisse des profits est prévue sur l'an dernier.

Lors d'une présentation hier à Montréal devant le Cercle finance et placement, le président, Pierre Y. Ducros, a indiqué que les revenus de DMR devraient atteindre les $ 105 millions au terme de l'actuelle année financière, en hausse sur les $ 79.3 millions de l'année 1987.

Les profits seront toutefois à la baisse puisque DMR prévoit encaisser un bénéfice net de $ 3.5 millions (ou 28 cents par action) contre $ 4 millions (ou 38 cents par action) l'an dernier.

Il s'agit d'un taux de rentabilité de 3.5 % après impôt, ce que M. Ducros n'hésite pas à reconnaître comme faible. Il l'explique par divers facteurs: l'intégration des sociétés acquises au cours de la dernière année a été plus longue que prévu; le Groupe DMR s'est réorganisé en trois grandes divisions, ce qui n'a pas été sans occasionner des coûts; enfin, la firme a investi $ 750,000 pour se préparer à réaliser de grands contrats tandis qu'une somme supplémentaire de $ 500,000 a été injectée dans un programme de recherche et développement. « Tous ces facteurs mis ensemble affectent le bénéfice cette année », a dit M. Ducros.

Cependant, l'entreprise compte accentuer ses efforts pour rehausser sa profitabilité. Un objectif de taux de rentabilité de 6 % après impôt, soit 10.5 % avant impôt, a été fixé pour 1990.

Le carnet de commandes de DMR est en progression constante. Au 30 novembre 1987, il atteignait $ 41 millions. Mais depuis ce temps, a indiqué M. Ducros, il a augmenté de 50 % pour dépasser les $ 60 millions tandis qu'un autre bond de 50 % est prévu au cours des six prochains mois.

DMR vient d'ailleurs tout juste d'obtenir un important contrat de la compagnie Woodward Stores, la plus grande chaîne de magasins à rayon de l'Ouest canadien. Ses revenus l'an dernier atteignaient $1.1 milliard. Le contrat, d'une durée de cinq ans, confie à DMR la responsabilité du parc informatique de l'entreprise de Colombie-Britannique. Ce contrat fournira du travail à environ 40 personnes. M. Ducros a refusé d'en révéler la valeur, à la demande du client.

Pour les mois à venir, DMR fonde beaucoup d'espoir sur d'importants contrats du gouvernement fédéral. L'un d'eux, dont la valeur est très substantielle, a trait à l'informatisation des ambassades du Canada à travers le monde. Il s'agit d'un projet dont le contenu est classé "top secret" par les autorités fédérales et sur lequel M. Ducros n'a pas voulu élaborer. Il s'est contenté d'indiquer que DMR fait partie des trois entreprises soumisionnaires qui sont encore en lice. Une décision quant à son attribution doit être prise le 1er mai prochain.

A l'échelle internationale, M. Ducros a indiqué que DMR a présenté des soumissions sur des projets dont la valeur totalise entre $ 250 et $ 300 millions. Il est clair que la compagnie ne les obtiendra pas tous mais, dit M. Ducros, « si nous en décrochons la moitié ou même seulement le quart, ce serait déjà très intéressant. »

Enfin, M. Ducros a indiqué que le krach boursier a obligé son entreprise à revoir sa stratégie de développement. Le rythme des acquisitions s'en ressentira et la compagnie songe davantage à la formation de co-entreprises, surtout à l'étranger. À court terme, il en est d'ailleurs question en Australie, où DMR a déjà une filiale et pense à s'associer avec des partenaires pour pénétrer le marché asiatique.

TEXACO CANADA INC.
PAIEMENT DE DIVIDENDE

Dividende nº 197
sur les actions ordinaires

Le Conseil d'administration de Texaco Canada Inc. a déclaré un dividende trimestriel de 30¢ par action sur les actions ordinaires en circulation, à payer le 1 mars, 1988 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 16 février, 1988.

Par ordre du Conseil d'administration,
secrétaire général,
John Zych

North York (Ontario)
Le 21 janvier, 1988

SEARS CANADA INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 6 cents par action a été déclaré pour toutes les actions de la Compagnie, payables le 15 mars 1988 à tous les porteurs d'actions, les détenant le 15 février 1988 à la fermeture.

Par ordre du Conseil
J.J.M. Eagan
Secrétaire

Toronto, Ontario, le 1er février 1988

AETERNA-VIE
COMPAGNIE D'ASSURANCE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des actionnaires d'AEterna-Vie, Compagnie d'Assurance, aura lieu au numéro 850, Place d'Youville, 4e étage, à Québec, le lundi 22 février 1988, à quinze heures trente, aux fins:

a) de recevoir et d'étudier, quant à l'exercice terminé le 31 décembre 1987, le rapport des administrateurs sur les revenus et dépenses, le bilan, et le rapport des vérificateurs des comptes;
b) de procéder à l'élection des administrateurs;
c) de nommer les vérificateurs et de fixer leur rémunération;
d) de ratifier les règlements #30, 31 et 32, se rapportant au minimum d'actions à être détenues par un actionnaire pour être éligible comme administrateur, le nombre d'administrateurs et la rémunération globale pouvant être versée aux administrateurs;
e) de discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée.

Montréal, le 3 février 1988.

Le secrétaire adjoint
GEORGES ROUSSIN

LAURENTIENNE AGRICOLE

Avis d'assemblée générale annuelle des actionnaires

Laurentienne Agricole, Compagnie d'Assurance Inc.

AVIS est donné aux actionnaires que l'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social, 1100 boul. Dorchester ouest, 25e étage, à Montréal, le lundi, 22 février 1988 à 15 h pour:

a) recevoir le rapport des administrateurs et les états financiers de la compagnie, incluant le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987;
b) ratifier les actes, règlements et décisions des administrateurs et dirigeants depuis la dernière assemblée générale annuelle;
c) élire les administrateurs;
d) nommer les vérificateurs et fixer leur rémunération;
e) étudier toute autre question dont l'assemblée pourrait être régulièrement saisie.

Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente, affaires juridiques et secrétaire,
Françoise Guénette

Montréal, le 1er février 1988

LAURENTIENNE GÉNÉRALE

Avis d'assemblée générale annuelle des actionnaires

Laurentienne Générale, Compagnie d'Assurance Inc.

AVIS est donné aux actionnaires que l'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social, 1100 boul. Dorchester ouest, 25e étage, à Montréal, le lundi, 22 février 1988 à 15 h pour:

a) recevoir le rapport des administrateurs et les états financiers de la compagnie, incluant le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987;
b) ratifier les actes, règlements et décisions des administrateurs et dirigeants depuis la dernière assemblée générale annuelle;
c) élire les administrateurs;
d) nommer les vérificateurs et fixer leur rémunération;
e) étudier toute autre question dont l'assemblée pourrait être régulièrement saisie.

Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente, affaires juridiques et secrétaire,
Françoise Guénette

Montréal, le 1er février 1988

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est donné par les présentes que les dividendes sur les actions en circulation ci-dessous de cette Banque ont été déclarés payables pour le trimestre en cours à la Banque et à ses succursales à compter du 24 février 1988 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 22 janvier 1988, comme suit:

1. Dividende nº 28 de $0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série A, de $1.88;
2. Dividende nº 19 de $0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série B, de $1.45;
3. Dividende nº 15 de $1.6675 par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série C;
4. Dividende nº 15 de $1.6675 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série D;
5. Dividende nº 25 de $0.6875 par action sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de $2.75;
6. Dividende nº 402 de $0.52 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des catégories susmentionnées, sauf celles indiquées à l'alinéa 4 ci-dessus, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires de la Banque plutôt qu'en espèces, conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

AVIS est également donné par les présentes que les dividendes nos 22, 23 et 24 sur les actions privilégiées de premier rang, série E, au taux flottant ajusté au cours, en circulation de cette Banque, ont été déclarés pour les mois de février, mars et avril 1988 et qu'ils seront payables les 11 mars, 12 avril et 12 mai 1988 respectivement aux actionnaires inscrits à la clôture des registres les 29 février, 31 mars et 29 avril 1988 respectivement, en conformité des dispositions sur les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant à ces actions.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire,
R.J. Moores

Montréal, le 13 janvier 1988

Payez moins d'impôt!

En adhérant au REER créateur d'emplois du Fonds de Solidarité, vous réalisez une économie d'impôt qui peut atteindre et même dépasser 80% du montant investi.

Par exemple, si vous avez un revenu imposable de 20 000 $, vous pouvez récupérer, grâce au Fonds, environ 840 $ sur un placement de 1 000 $, contre seulement 440 $ pour un placement identique dans un autre REER.

De plus, le Fonds vise à vous offrir un rendement comparable aux dépôts à terme.

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'informations du Fonds.

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS -80 % REER +40% — CRÉEZ DES EMPLOIS — BON RENDEMENT

Appelez-nous dès aujourd'hui!

Montréal: (514) 285-6400
Extérieur: 1-800-361-7111
(sans frais)

Québec: (418) 622-3258
Trois-Rivières: (819) 373-3447
Sherbrooke: (819) 821-2070
Jonquière: (418) 547-6800
Sept-Îles: (418) 968-6254
Hull: (819) 778-1656
Baie Comeau: (418) 589-9175

(Du lundi au vendredi: de 8 h à 20 h; le samedi: de 9 h à 16 h)

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateur D'EMPLOIS

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 — *Directeur:* Benoit Lauzière — *Rédacteur en chef:* Paul-André Comeau — *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne — *Directeur de l'information:* Jacques Chabot — *Directeurs adjoints:* Guy Deshaies, Pierre Godin — *Directeur des services administratifs:* Gabriel Hudon

POUR EXTRAIRE LE VENIN

LA LETTRE empoisonnée n'a pas rendu tout son venin. Après deux séances plutôt tumultueuses du Comité des procédures et élections, on n'est pas tellement plus avancé qu'au moment où LE DEVOIR publiait cette incroyable lettre du Commissaire aux élections à M. Marcel Masse, député de Frontenac et ministre de l'Énergie.

Les premières conclusions visent d'abord la personne et la fonction de l'ex-commissaire aux élections. Inutile de revenir ici sur l'incroyable confusion entre les critères de droit et les jugements d'opportunité politique. Les députés des deux partis de l'Opposition s'en sont chargés lorsque M. Joseph Gorman a avoué avoir tenu compte — dans sa décision de ne pas intenter de poursuites, malgré la recommandation de la GRC — de la majorité, importante, qui a assuré la victoire à M. Masse. Cette confusion entre le droit et la mathématique électorale témoigne d'une sérieuse incompréhension de l'objectif et de la portée de la loi sur le contrôle des dépenses électorales. En reconnaissant au Commissaire un pouvoir d'appréciation, une marge où exercer son discernement, le Parlement n'a sûrement pas voulu lui donner carte blanche.

Dans les circonstances, une modification importante à la loi s'impose : la fonction de Commissaire aux élections ne peut être confiée qu'à un magistrat, de préférence un juge versé en procédure criminelle. Toute autre solution serait boiteuse et minerait la portée de l'une des lois qui doit assurer la transparence du processus électoral. Avoir exercé avec talent et courage les fonctions de gendarme ne confère malheureusement aucune compétence juridique. Aussi doit-on encore une fois déplorer la nomination d'un autre gendarme à la retraite pour prendre la relève de M. Gorman. La fonction exige une connaissance profonde et sûre de notre système judiciaire que seul procure l'exercice de la magistrature.

Il vaut mieux passer sous silence la leçon de morale ou le pieux avertissement que M. Gorman voulait transmettre à M. Masse. C'est comme si l'ancien gendarme voulait jouer les pères confesseurs. C'en est presque puéril.

De façon plus sérieuse, le Comité des procédures et élections doit exiger de M. Gorman la divulgation de l'identité des deux autres députés qui ont reçu des lettres analogues de réprimande ou de mise en garde. M. Gorman doit faire la lumière sur cette question qui frise l'invraisemblance ou relève d'une totale incompréhension de l'esprit et de la lettre de la loi. Peu importe les canaux empruntés en vue de la publication de la lettre adressée à M. Marcel Masse, l'élémentaire justice oblige maintenant à ce que soit connu les noms des deux autres élus en question. C'est justice envers M. Masse et les autres députés, c'est respect des électeurs canadiens.

En ce qui concerne M. Masse, les deux séances du comité de la Chambre n'ont pas permis de lever les points d'interrogation au sujet de son rôle dans toute cette affaire. Il appartient maintenant au principal intéressé de faire toute la lumière sur son comportement dans toute cette histoire.

M. Marcel Masse n'a plus le choix : il doit venir témoigner devant le comité de ses pairs. Si ce dernier ne peut l'entendre, rien n'empêche le ministre de s'expliquer publiquement ailleurs. Il ne lui est plus loisible de laisser planer le doute au sujet de la déclaration assermentée d'un enquêteur de la Gendarmerie royale à laquelle se référait *The Globe and Mail*, en début de semaine. M. Masse a-t-il sollicité l'intervention de la société Lavalin pour régler, hors comptabilisation règlementaire, des dépenses encourues durant la campagne électorale ? Le témoignage du policier serait incriminant, s'il faut en croire le quotidien torontois.

Ici aussi, il est nécessaire de se dégager des arguments spécieux utilisés par M. Gorman dans son témoignage devant le Comité de la Chambre. Le délit présumé porterait-il sur 50 cents ou 50,000 dollars ? Où se situe la frontière entre ce qui paraît grave et ce qui ne serait que peccadille ? Ces questions n'ont pas tellement de sens en regard de la loi. Il s'agit de savoir s'il y a eu ou non infraction. C'est le tribunal qui statuera éventuellement sur la gravité de l'acte.

M. Masse risque sa carrière politique dans cette affaire, navrante à plus d'un titre. Il ne peut invoquer à sa décharge l'inexpérience politique derrière laquelle voudraient se camouffler certains de ses collègues au sein du Parti conservateur. Avant de s'engager sur la scène fédérale, il a milité avec talent et succès au sein d'un parti qui ne « faisait pas ses élections avec des prières ». Il lui est impossible de jouer les silencieux plus longtemps. Il y va de son honneur.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

La valse hésitation des États-Unis

CE QUE beaucoup redoutaient est finalement arrivé. Après une valse hésitation qui a duré plusieurs semaines sur l'opportunité d'une relance du processus de paix au Proche-Orient, les États-Unis ont fait clairement savoir qu'ils n'entendaient pas oeuvrer au règlement du conflit israélo-arabe dans le cadre des Nations unies.

En mettant leur veto lundi 1er février à une résolution modérée — approuvée par les 14 autres membres du Conseil de sécurité et condamnant la répression israélienne dans les territoires occupés — ils ont manifesté leur hostilité à toute tentative de relance des efforts de paix au Proche-Orient sous les auspices de l'organisation internationale.

Le roi Hussein de Jordanie avait déjà perdu tout espoir d'un changement de la politique américaine et laissé percer son mécontentement en affirmant vendredi que les États-Unis avaient perdu leur crédibilité au Proche-Orient.

L'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), pour sa part, avait ridiculisé les efforts rituels de l'émissaire de M. Reagan, M. Philip Habib, en soutenant que son objectif était tout simplement de contenir la « nouvelle situation créée par le soulèvement populaire palestinien dans les territoires occupés » et qu'aucun règlement de la crise n'était envisageable tant que Washington continuerait d'« ignorer les droits inaliénables du peuple palestinien et l'OLP, unique représentant légitime de ce peuple ».

Résumant un sentiment partagé par tous les milieux arabes, M. Clovis Maksoud, le représentant de la Ligue arabe, a accusé le Congrès et le gouvernement américains de « donner carte blanche à Israël pour la poursuite de sa politique de répression ». « Le veto américain, a-t-il souligné amèrement, constitue une grande déception. »

Il serait cependant prématuré de prendre au pied de la lettre les déclarations de M. Clovis Maksoud. Au cours de leur longue histoire, les Arabes ont déjà avalé de bien plus grosses couleuvres. Ce qui est cependant certain, c'est que les États-Unis ont, par leur veto de lundi, fait clairement savoir qu'ils n'envisageaient pas d'utiliser leurs liens privilégiés avec Israël et l'aide qu'ils lui apportent pour exercer une influence sur la politique de Jérusalem.

Les États-Unis, qui demeurent intransigeants sur le chapitre des droits de l'homme, continueront certes à « manifester leur préoccupation », à « déplorer » et à « regretter profondément » chaque violation majeure de ces droits dans les territoires occupés, mais cette préoccupation a toutes les chances de rester platonique.

À dix mois d'une élection présidentielle, qui paralyse d'ores et déjà la politique proche-orientale de l'administration américaine, on voit mal quel élément nouveau pourrait faire « bouger » Washington sur ce dossier pourtant urgent. Le malheur des Palestiniens est que leur « soulèvement populaire » intervient à un moment où la conjoncture internationale est particulièrement défavorable à un changement du « statu quo » armé qui prévaut dans les territoires occupés depuis près de 20 ans.

— LE MONDE

La sécurité, comme ciment

BLOC-NOTES

JEAN FRANCOEUR

QUI soutient que le fédéralisme canadien constitue une entrave au développement social du Québec doit accepter le fardeau de la preuve — tout en sachant que le public n'est plus d'humeur à réentendre les naïves ritournelles sur le mode de la rêverie inachevée.

À cet égard, M. Jacques Parizeau, seul candidat déclaré à la présidence du Parti québécois, ne paraît pas pressé d'« ouvrir la machine ».

Les propos qu'il a tenus dimanche dernier devant 200 partisans du comté de Saint-Henri n'étaient guère plus qu'un rappel de ce que le gouvernement péquiste a tenté de faire à la fin de son deuxième mandat touchant l'intégration au travail des prestataires de l'aide sociale et la mise sur pied d'un mécanisme interministériel de concertation après l'essoufflement des sommets socio-économiques. Mais cela n'a qu'un rapport très lointain avec la question constitutionnelle, une thématique avec laquelle M. Parizeau est plus à l'aise.

L'ancien député de L'Assomption et ex-ministre des Finances ne s'avance que très prudemment sur le terrain des politiques sociales. Le sol est miné, et il le sait.

M. Parizeau part avec un handicap. Étroitement associé à la plupart des réalisations de la Révolution tranquille, à titre de conseiller auprès des gouvernements depuis le début des années 60, il est la démonstration vivante, l'incarnation même des possibilités immenses qui s'offraient au Québec à l'intérieur du cadre fédératif. Il ne peut ignorer non plus que cette « révolution » n'était qu'une phase de rattrapage, prodigieux peut-être, mais rattrapage tout de même. Le Québec rejoignait le reste du peloton.

Si le Canada du 19e siècle était une création des chemins de fer, celui du 20e siècle aura été une création des programmes sociaux. Au cours des trois décennies décisives de l'après-guerre immédiat, le Canada a consacré le plus clair de ses énergies politiques à la mise en place d'un dispositif de protection sociale, aussi généreux qu'hétéroclite, mais qui fonctionne et qui constitue, par le biais de la péréquation, un ciment des plus solides entre toutes les régions du pays.

Il est une donnée avec laquelle M. Parizeau doit compter : c'est que les Canadiens, et les Québécois, manifestent un très fort attachement à l'égard de ces programmes. Malgré tout ce qu'on a pu dire sur la marée néo-conservatrice qui, supposément, aurait déferlé sur le pays, ou les propos alarmistes qu'on a pu tenir sur une éventuelle crise de l'État-providence, les programmes canadiens (pour le meilleur ou pour le pire) sont demeurés intacts. Les Canadiens ont préféré hypothéquer lourdement l'avenir plutôt que d'y renoncer pour eux-mêmes.

Même si la protection sociale est un champ de compétence provinciale, le système canadien s'est développé sous l'égide d'un gouvernement central fort et richement doté qui, assez souvent, a repris à son compte des initiatives de l'une ou de l'autre province, pour les étendre à tout le pays par le biais d'accords bilatéraux parfois obtenus à l'arraché grâce à son « pouvoir de dépenser ».

Le Québec a tenté de secouer ce joug. C'était au début des années 70. MM. Bourassa et Castonguay voulaient obtenir la haute main en matière sociale. Mais, déjà, la réforme marquait le pas. Il manquait encore une pièce : le revenu minimum garanti, qui se fait toujours attendre à l'aube du troisième millénaire et qui ne naîtra sans doute jamais sous les formes imaginées jusqu'ici.

Quant au Parti québécois, en prenant le pouvoir en 1976 sous une étiquette progressiste, il s'est retrouvé à la tête d'un « pays » déjà passablement « social-démocratisé ». Très tôt gêné par la récession économique et les difficultés de trésorerie qui s'en sont suivies, le gouvernement péquiste a dû se contenter de « tenir le fort », une expression que M. Parizeau affectionne particulièrement ces jours-ci. Il ne pouvait plus être question de hausser les dépenses sociales, tout au plus pouvait-on les « contenir », fort soulagé de ne pas devoir les diminuer.

Vint l'Accord du lac Meech.

Une fois cette entente ratifiée, les données changeront du tout au tout. Les provinces, fortes de leur droit de retrait avec pleine compensation, à peine gênées par les objectifs nationaux à respecter, pourront mener la barque à leur guise en matière de protection sociale — cela s'entend bien sûr des programmes à venir et non des régimes actuels bien coulés dans le béton. Par exemple, si le gouvernement fédéral trouvait dans quelque tiroir, ô miracle, l'argent nécessaire au financement de garderies, le Québec n'aura qu'à dire : à moi le pognon et bonjour à tous !

Les provinces seront le maître d'oeuvre des politiques sociales nouvelles des années 2 000.

Il nous tarde d'entendre l'auteur du *Livre blanc sur la fiscalité des particuliers* s'exprimer là-dessus. S'il juge que la question est toujours pertinente, bien entendu.

LETTRES AU DEVOIR

■ Savoir humain

JE ME suis toujours demandé pourquoi maintenant les écoles (sauf rares exceptions) axent leur cheminement sur les sciences beaucoup plus que sur les arts.

On nous dit que la science, c'est l'avenir, la prospérité, sans penser à nous consulter, à connaître nos centres d'intérêts. Moi, je suis dans le projet « D.É.F.I. » (pour les « doués ») qui aide les jeunes à développer leurs intérêts, bien entendu leurs intérêts scientifiques, et rien d'autre.

Pourtant, je suis certain que l'avenir n'est pas que dans la science, mais aussi dans les arts. Je suis sûr que les jeunes s'intéressent de plus en plus aux arts.

Quand je dis qu'il serait important d'avoir des cours d'arts, je ne dis pas nécessairement que ce devrait être des cours où nous apprenons à « faire » de l'art, mais plutôt des cours qui nous aident à mieux apprécier l'art.

Car, d'après moi, une vie n'est pas complète dans le seul univers des chiffres, il faut aussi des lettres et des notes. La littérature, la musique, la peinture sont une partie importante du savoir humain, pour ne pas dire humanisant.

On veut que les étudiants aient une éducation complète : alors, quand nous enseignera-t-on à savourer l'art plutôt que l'or ?

En espérant avoir votre appui.

— ALAIN LEBOEUF

Montréal, le 19 janvier.

■ Elle est déjà là !

UN RETOUR à l'oligarchie ? L'éditorial du 22 janvier pose la question pour les Philippines. Je réponds : elle est déjà de retour; elle est retournée dans le sillage du général MacArthur en 1945. Dans sa volumineuse biographie de ce proconsul américain de quatre étoiles, l'historien américain William Manchester, dont l'oeuvre a également été présentée en forme télévisée, explique pourquoi le puissant général n'a pas proclamé aux Philippines une réforme agraire, comme il en a imposé une au Japon, pour contenir, avec succès d'ailleurs, le communisme.

MacArthur était lié, depuis avant-guerre à une clique d'avocats véreux, eux-mêmes liés aux intérêts immobiliers et agro-alimentaires américano-philippins qui gouvernent l'archipel depuis le début du siècle. Les gouvernements Marcos, Corazon Aquino et autres ne sont que leurs ci-devants. C'est triste mais malheureusement vrai.

Une réforme agraire n'est pas le partage de l'immense hacienda de la Présidente mais quelque chose de systématique comme on l'a appliqué avec beaucoup de succès à Taïwan. Même le professeur R. Dumont, qui enseigne actuellement au Québec, en convient dans son dernier livre.

Malheureusement aussi, la Présidente Aquino ne pourra se sortir du marasme socio-économique sans s'attaquer aux structures mediévales des Philippines, héritées en partie de la colonisation espagnole et préservée par l'oligarchie qui est retournée au pouvoir.

Son immobilisme ne fait que renforcer le Parti communiste et la Nouvelle armée populaire. Il mène au désespoir. Ce n'est pas un chemin vers une vraie démocratie parlementaire, ni la justice sociale. Il suffit de voir les conditions qui prévalent dans les campagnes et les périphéries urbaines pour comprendre . . .

— BOREK ZOFKA
ancien conseiller en éducation de l'ONU pour l'Asie et l'Extrême-Orient

Ottawa, le 25 janvier.

■ Le défi de la médecine

LE Dr Augustin Roy, le suzerain de la médecine québécoise, croit que le Gouvernement ne doit pas avoir peur d'utiliser les moyens coercitifs pour forcer les jeunes médecins à aller pratiquer en région « éloignées ».

Celui qui devrait défendre les intérêts de la population réalise-t-il qu'il est plutôt en train de présider à la disparition de la médecine d'excellence au Québec au profit d'une médecine bureaucratique ?

Déjà le Gouvernement a établi par la loi 75 le contingentement que le Dr Roy souhaite. Comment ne voit-il pas qu'un jeune médecin, après quatre ou cinq ans d'études pour l'obtention de son doctorat, quatre, cinq ou six années supplémentaires pour compléter des études en spécialité, peut difficilement trouver la motivation suffisante pour aller chercher l'expertise supplémentaire (« fellowship ») qui permet à une nation de s'offrir des soins de qualité ?

En effet, à son retour d'étude, il doit aller pratiquer là où le gouvernement le juge nécessaire, peu importe son niveau de formation, sans possibilité de s'installer ailleurs ultérieurement. Ceux qui persisteront dans ces études prolongées auront toutes les raisons de rester dans les milieux de formation ultra-spécialisée étrangers; ceux qui reviendront parviendront difficilement à faire preuve d'altruisme.

Comment être humain quand vous êtes vous-même considéré comme un numéro que l'on expédie à des endroits prédéterminés afin que l'on puisse comparer les statistiques de région en région : quoi de plus noble que l'équité mathématique ?

Pourquoi fait-on incomber aux jeunes médecins les déficits de la répartition de nos aînés ? Nous vivons des études exigentes, empreintes de compétition parce que les postes de résidence sont de plus en plus rares; les gardes sont de plus en plus fréquentes, les années de spécialité s'allongent et l'obtention d'un permis de pratique est de plus en plus problématique.

Toute cette situation finit par empoisonner l'ambiance de vie et de travail des résidents. Nous tentons d'être compatissants envers les gens qui nous confient leur santé et leurs maladies. Vraiment, Monsieur Roy, si vous vous souciiez vraiment de l'excellence de la médecine au Québec, de la protection de la population, vous vous attelleriez à la tâche . . . car le défi est immense.

— MARTIN CHAMPAGNE
et 56 autres médecins du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Sherbrooke, le 15 janvier.

■ Réviser l'aide

Lettre à M. Brian Mulroney

NOTRE voix s'élève avec la communauté haïtienne et tous ceux qui dénoncent les prétendues élections du 17 janvier. Nous sommes satisfaits de la déclaration du gouvernement canadien qui se dissocie du processus électoral.

Mais il est regrettable d'avoir attendu ce deuxième scrutin pour dénoncer les autorités haïtiennes.

Au Mouvement des travailleurs chrétiens, nous nous demandons si le gouvernement canadien poursuivra son aide monétaire en millions de dollars aux organismes gouvernementaux d'Haïti.

Nous admirons le courage que les Haïtiens ont manifesté en ne participant pas massivement à ces élections, ils restent debout malgré des silences complices à leur oppression.

Nous demandons à notre gouvernement de poursuivre ses efforts pour défendre les droits humains des peuples voulant se libérer des injustices. Un premier pas est franchi avec la non-reconnaissance des élections du 17 janvier. Maintenant des gestes concrets doivent être posés.

La suspension de l'aide monétaire en millions de dollars aux organismes gouvernementaux d'Haïti et une évaluation claire de leur utilisation sont une façon d'empêcher que ces fonds soient détournés.

L'aide humanitaire doit être octroyée à des organismes non gouvernementaux pour des programmes de construction, de santé, d'alphabétisation . . . afin que cette aide serve réellement les intérêts du peuple haïtien.

— YVES DUFRESNE
président
Comité national du MTC

Montréal, le 20 janvier.

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année, 81$ 6 mois, 42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année au Canada, 85$ 6 mois, 45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La réforme de l'aide sociale

Le terrain miné de la solidarité familiale

LIBRE OPINION

LAURENT DESBOIS

L'auteur est étudiant au doctorat à l'École des hautes études commerciales

LE PROJET de réforme de l'aide sociale — « Pour une politique de sécurité du revenu » — présenté récemment soulève plusieurs questions intéressantes sur le plan de la place et du rôle de la famille dans notre société. Dans la perspective où une politique familiale est présentement en voie d'élaboration, ces questions sont à l'ordre du jour public.

La principale nouveauté de la réforme, vue sous l'angle familial, est l'introduction du concept de dépendance des bénéficiaires vis-à-vis de leurs parents. Son corollaire est la « contribution alimentaire parentale » qui vient réduire, en fonction du revenu des parents, le niveau de l'aide accordée au bénéficiaire lorsque celui-ci est considéré dépendant.

Une solidarité factice . . .

Le concept de dépendance se fonde sur les orientations de la réforme, soit que l'aide sociale est un programme de dernier recours et doit tenir compte des liens de solidarité et de responsabilité qui unissent les membres d'une famille. Elle ne doit pas se substituer aux responsabilités parentales et aux obligations filiales. Dans ce sens, le projet de réforme veut restituer la famille au rang qu'elle occupait avant que nos gouvernements tissent le filet de sécurité sociale que nous connaissons aujourd'hui : celui de premier agent de secours des personnes en difficulté. Ce choix est cohérent avec le discours qui, à partir du constat de certains effets pervers de l'extension de la couverture des risques sociaux, promeut la revalorisation des solidarités familiales et communautaires.

Si cette orientation constitue théoriquement un pas dans la bonne direction, elle crée cependant une série de problèmes de nature pratique et éthique.

Premièrement, au plan pratique, la solidarité familiale ne se décrète pas. Elle fait ou non partie des moeurs d'une société, et à différents degrés. Au Québec, c'est presque devenu un lieu commun que de constater la désagrégation de la famille traditionnelle.

Si le gouvernement veut promouvoir la solidarité familiale, très bien. Mais encore lui faut-il reconnaître qu'il rame contre un

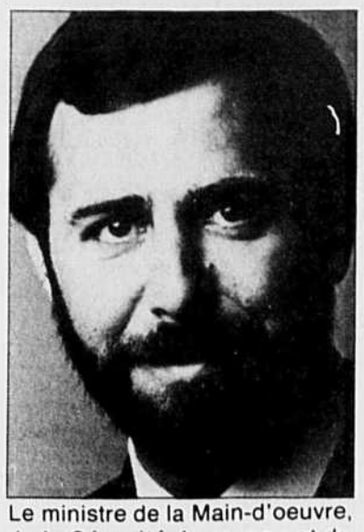

Le ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et du Travail, M. Pierre Paradis

puissant courant social. Par conséquent, il ne suffit pas d'introduire le concept de dépendance dans le régime d'aide sociale et de couper les prestations des bénéficiaires pour que la solidarité familiale se manifeste subitement. Aussi faut-il mettre en place des mesures aptes à susciter ce changement de mentalité : un mécanisme administratif accessible qui favorisera le versement effectif de la contribution alimentaire parentale.

Faisons le parallèle avec le régime des Prêts et bourses pour étudiants, duquel s'inspire la mécanique de la « contribution alimentaire parentale », pour mesurer à quel point il y a loin de la coupe aux lèvres au plan de la solidarité familiale. Le régime présume que les parents soutiennent financièrement leurs enfants considérés dépendants et soustrait cette contribution de l'aide accordée à l'étudiant. Or, une enquête récente a démontré que moins de la moitié des étudiants dépendants ont reçu une aide financière de leurs parents. Parmi ceux qui en versent, il existe un écart important entre la contribution parentale présumée par l'État et le montant réellement versé par les parents.

. . . et à sens unique

Si le même phénomène se produisait dans le régime d'aide sociale, de nombreux jeunes bénéficiaires se retrouveraient dans une situation dramatique. Le gouvernement aurait alors étendu à un groupe social plus démuni un problème déjà constaté au niveau du régime d'aide financière aux étudiants. C'est tout le contraire d'une politique de *sécurité* du revenu . . .

La promesse selon laquelle toute personne se trouvant dans une situation de dénuement total ne sera pas laissée pour compte n'est pas une réponse satisfaisante. Une politique ne doit pas se fonder sur des clauses d'exception. Si de nombreux bénéficiaires y ont recours, comme ce sera vraisemblablement le cas, ils auront à subir les décisions arbitraires des fonctionnaires. Le ministère sera aux prises avec un énorme problème administratif. Finalement, le gouvernement n'aura pas atteint son objectif de promouvoir la solidarité familiale. Retour à la case départ.

Le second problème posé par l'introduction du concept de dépendance est d'ordre éthique : les critères définis pour établir le statut de dépendance ou d'indépendance des bénéficiaires font en sorte que, dans les faits, à peu près seuls les jeunes de moins de 25 ans seront considérés dépendants. Or, si l'on trouve inacceptable qu'un jeune retire de l'aide sociale alors que ses parents sont fortunés et peuvent l'aider, pourquoi accepterait-on qu'un adulte de 30 ou 35 ans ne soutienne pas son propre parent de 55 ou 60 ans dans la mesure où il a les moyens de lui venir en aide ? Le Code civil du Québec (art. 633), qui codifie nos rapports sociaux, confirme cette réaction : il stipule que « les époux de même que les parents en ligne directe se doivent des aliments ».

L'application à sens unique de la notion de solidarité familiale ramène le problème de la discrimination fondée sur l'âge. Puisque seuls les bénéficiaires de moins de 25 ans verront leurs prestations réduites ou encore totalement éliminées, cette discrimination, loin d'être abolie, est simplement déplacée du seuil explicite de 30 ans vers le seuil implicite de 25 ans. Ceci est majeur et pour le moins curieux puisque toute la réforme est issue d'une promesse électorale qui se retrouve d'ailleurs à la toute première ligne du document de présentation : donner la parité aux jeunes bénéficiaires de l'aide sociale.

Poursuivre la réflexion

L'introduction du concept de dépendance entraîne donc le projet de réforme de l'aide sociale sur un terrain miné. D'une part, parce qu'il présume de l'existence d'une solidarité familiale qui risque fort de ne pas se matérialiser. D'autre part, parce qu'il présume de l'existence d'une solidarité parce qu'il applique ce concept uniquement à l'endroit des jeunes, ce qui réintroduit la discrimination fondée sur l'âge. Ces problèmes méritent une sérieuse réflexion au gouvernement sur l'état réel et souhaitable de la solidarité familiale dans toute notre société.

Haïti : le Canada doit appuyer la voie de la démocratie

Le gouvernement s'obstine à suivre une approche misérabiliste et méprisante de la réalité haïtienne

LIBRE OPINION

PAUL DEJEAN

Lettre ouverte au premier ministre du Canada, adressée le 27 janvier de Port-au-Prince, Haïti. Ancien membre du Conseil canadien du multiculturalisme, du Conseil consultatif de l'Immigration du Québec, ex-président de la Fédération des associations pour la défense des droits des immigrants, et lauréat du Prix 1985 des Communautés culturelles, l'auteur a dirigé pendant 14 ans le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. Il est actuellement responsable du Sant Kal Levèk (Centre Karl Lévêque) en Haïti

C'EST la troisième fois, en moins de deux mois, que je m'adresse « au chef du gouvernement du Canada et, à travers lui, à la conscience politique de tous les Canadiens ». Mais c'est la première fois que je le fais sous la forme d'une lettre ouverte.

J'estime qu'il est indispensable que les très nombreux amis d'Haïti et du peuple haïtien que compte le Canada soient complètement édifiés sur les conséquences désastreuses de la politique incohérente de votre gouvernement vis-à-vis de la situation prévalant actuellement ici.

Une politique aberrante

L'aveuglement incompréhensible de vos représentants et de vos porte-parole, leur entêtement inexplicable à refuser d'entendre les innombrables voix qui, de partout, s'élèvent pour clamer leur indignation devant la parodie de démocratie que l'administration américaine a décidé d'imposer au peuple haïtien, par

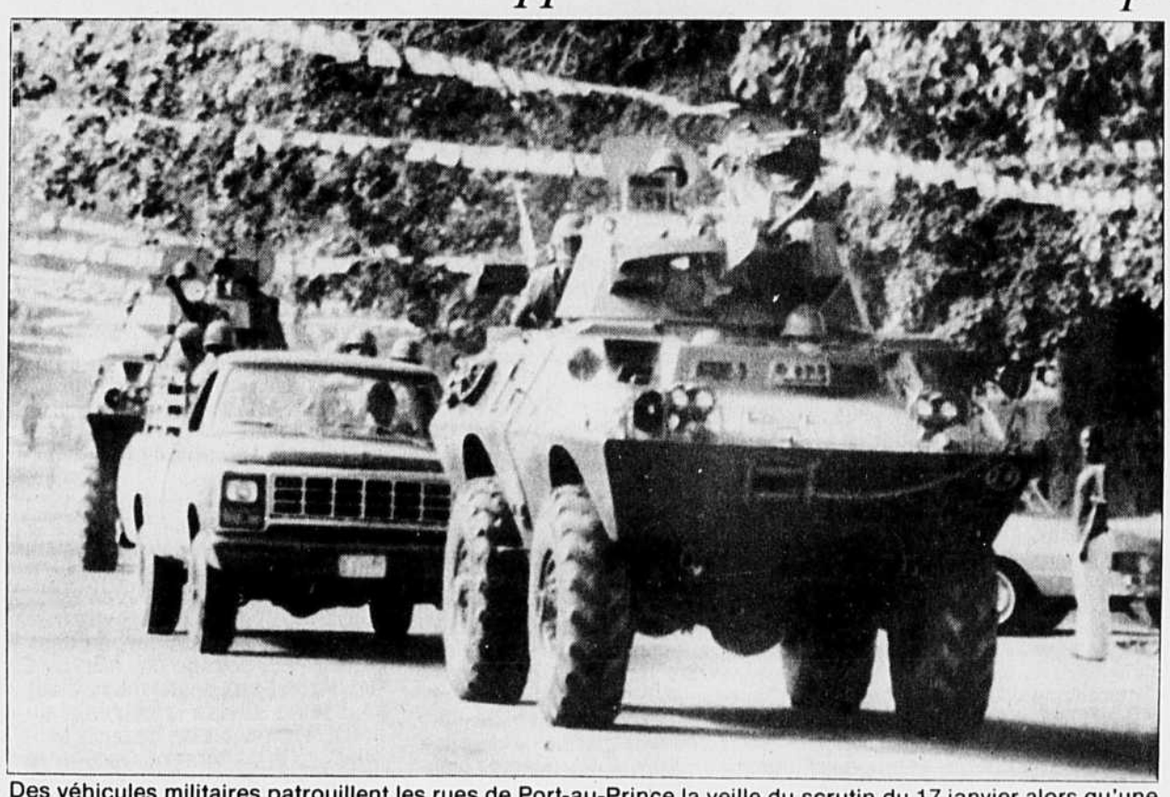

Des véhicules militaires patrouillent les rues de Port-au-Prince la veille du scrutin du 17 janvier alors qu'une grève générale a été décrétée.

CNG interposé, finiront par accréditer la thèse peu flatteuse que l'étrange politique du gouvernement canadien vis-à-vis d'Haïti lui est dictée de l'extérieur.

Cette politique aberrante de deux deux-pas-en-avant-et-trois-pas-en-arrière s'obstine à s'appuyer sur une approche misérabiliste, méprisante et, à la limite, raciste de la réalité haïtienne. Elle se complaît à souligner la « volonté du Canda de venir en aide au peuple le plus pauvre de l'hémisphère », pour faire mousser, avec une insupportable suffisance, la magnanime générosité dont ce peuple serait l'objet de la part de bienfaiteurs si désintéressés.

Ainsi que je l'ai fait remarquer dans ma lettre du 8 janvier courant, on dirait que votre gouvernement est plus soucieux du bien-être du peuple haïtien que ce peuple lui-même, que tous les groupes et toutes les institutions qui, en Haïti même, ont clairement pris position sur cette question et qu'il est le seul à savoir véritablement ce qui convient au peuple haïtien.

Pareille attitude rappelle curieusement celle qui a prévalu au sein de l'administration canadienne au sujet du fameux et coûteux projet de développement rural intégré (DRIPP), que le gouvernement canadien s'était, naguère, trop longtemps acharné à justifier et à maintenir en dépit des dénonciations répétées et des représentations solidement étayées de la communauté haïtienne de Montréal.

Une plus grande ouverture d'esprit

Dans mes lettres précédentes, j'ai attiré votre attention sur le fait « que le gouvernement du Canada est en position privilégiée pour prendre, avec exactitude, le pouls des espérances profondes de l'immense majorité d'un peuple dont les liens d'amitié avec le peuple du Québec et du Canada se sont confortés de façon extraordinaire, durant ces 20 dernières années ».

Moins d'une semaine avant le 17 janvier, des religieuses et des religieux originaires du Canada, en poste en Haïti, ont, par télégramme et par lettre, protesté avec force auprès de M. J. Clark, contre ses prises de positions inacceptables. Le 11 janvier, M. Claude Laverdure, ambassadeur du Canada à Port-au-Prince, m'a promis qu'il vous transmettrait sans délai l'essentiel de l'entretien très circonstancié, de plus de deux heures, que j'ai eu avec lui, dans son bureau.

Est-ce en vain que les membres de la communauté haïtienne du Canada, les observateurs canadiens témoins de la tragédie du 29 novembre, les nombreux journalistes et correspondants des médias canadiens, s'évertuent à faire entendre à votre gouvernement la clameur d'un peuple entier, victime, sous les yeux indifférents ou complices des organismes internationaux et des puissances dites démocratiques, d'un véritable génocide ?

Je souhaite vivement que la délégation parlementaire canadienne, dont on a annoncé la prochaine venue en Haïti, fasse preuve d'une beaucoup plus grande ouverture d'esprit ! Au moment même où le Parlement canadien accorde une aussi large place à la scrupuleuse application de la loi électorale du Canada, il serait invraisemblable que votre gouvernement donne la main à l'administration Reagan et à ses vassaux pour obliger les Haïtiens à se résigner à un coup de force, perpétré en violation flagrante de la loi fondamentale d'Haïti, de la volonté manifeste de tout un peuple et des droits les plus élémentaires de la personne humaine.

Le rejet absolu des résultats fabriqués par le Conseil national de gouvernement une semaine après la mascarade électorale du 17 janvier 1988 a été vigoureusement exprimé dans des déclarations convergentes, non seulement d'innombrables électeurs frustrés dans l'exercice de leurs droits de citoyens, mais d'institutions religieuses comme la Conférence épiscopale d'Haïti, la Fédération des églises protestantes, la Conférence haïtienne des religieux, des regroupements de prêtres de tous les diocèses, des associations de laïcs engagés, des associations socio-professionnelles de toutes sortes, des groupements paysans, des syndicats, des partis politiques regroupant la grande majorité de l'électorat et même des partis politiques et des candidats ayant pris part à la parodie de scrutin du 17.

Dignité et indépendance

Tous disent leur refus d'un président nommé, pour donner le change, parce qu'universitaire réputé brillant, leur refus de sénateurs, de députés, de maires et de conseillers municipaux, nommés parce qu'en grande majorité, duvaliéristes éprouvés ou tonton makout zélés, leur refus de ces nominations effectuées sans vergogne par l'Armée, à partir des bulletins outrageusement truqués de moins de 5 % de l'électorat.

Je réaffirme que « la seule manière, pour les peuples amis du peuple haïtien, de lui démontrer leur solidarité, consiste à l'accompagner dans la voie qu'il s'est choisie sans contrainte, voie de la dignité, voie de l'indépendance, voie de la liberté, voie de la démocratie ».

Ni le peuple canadien qui vous a élu, au nom de ces valeurs de dignité, d'indépendance, de liberté et de démocratie, ni le peuple haïtien toujours debout, malgré les massacres du 29 novembre, dirigés contre ces mêmes valeurs, ne vous pardonneraient, monsieur le premier ministre, de trahir leurs plus nobles et leurs plus légitimes attentes.

Le choix d'un évêque pour Gatineau-Hull

Les enjeux ouverts et cachés d'une nomination

LIBRE OPINION

GUY MARCHESSAULT

L'auteur est journaliste à la pige et suit l'information religieuse depuis de nombreuses années

LE SILENCE imposé par le prononce au Canada, Mgr Angelo Palmas, sur la consultation publique entreprise dans le diocèse de Gatineau-Hull pouvait avoir deux sources : ou une mésentente très nette sur une conception de ce que devrait être l'Église, ou une manoeuvre « politique » de Rome — via le délégué apostolique — pour garder la nomination des évêques sous son contrôle exclusif, avec ce que cela implique de choix de candidats dans une orientation donnée.

Une première source de conflit pourrait donc provenir de la conception même de l'Église. Certains intervenants de Gatineau-Hull ont d'ailleurs reproché à la consultation son existence même : l'Église n'étant pas une « démocratie », pourquoi ouvrir les portes à un type de consultation publique qui ne peut, ni en droit ni en fait, aboutir à l'élection d'un candidat ? . . . Il revient au pape de nommer, aux fidèles d'obéir.

Le code de Droit canonique semble à première vue leur donner raison. C'est le pape qui nomme, dit le canon 377 ; son représentant dans un pays *peut* s'il le veut bien, consulter *secrètement* d'autres autorités ecclésiastiques du pays, même des laïques reconnus pour leur sagesse. La porte est ainsi entrouverte à la consultation . . . mais si peu. Et les règles du jeu demeurent entièrement aux mains des hautes autorités.

Or, à Gatineau-Hull, ça ne s'est pas passé ainsi (pour la deuxième fois d'ailleurs). S'est mise en place une consultation *publique*, non pour suggérer des noms ou faire voter sur des candidatures, mais pour brosser l'état actuel du diocèse et ses lignes d'avenir et pour cerner un « portrait-robot » du type d'évêque désiré. Cela peut être interprété comme un défi à l'autorité de l'Église ; au contraire, on pourrait y discerner un signe de maturité et de vitalité : la participation active et intéressée à l'avenir de son groupe religieux.

En réalité, trois conceptions d'Église sont ici enchevêtrées : « monarchique », « démocratique » et « communautaire ». Les tenants de l'approche « monarchique », bien sûr, décrient une démarche de type « démocratique ». Ils s'appuient sur le Droit canon. Et le pro-nonce aussi.

Le synode romain de novembre dernier sur les laïques, quant à lui, base ses travaux et recommandations sur le troisième prototype : l'Église comme communion. Cette conception « communautaire » de l'Église plonge ses racines autrement plus loin dans la tradition chrétienne que les concepts de « démocratie » ou de « monarchie » (si éclairés soient-ils).

Quatre mots-clés du synode reviennent constamment dans une Église-communion, on doit favoriser chez les laïques une véritable participation, consultation et prise en charge de responsabilités ecclésiales.

Il faut bien comprendre qu'une approche de participation ne remet nullement en question la nécessité qu'il y ait des lieux d'autorité dans l'Église : tout organisme a besoin de structure hiérarchique qui prenne les décisions, au bon moment, pour le bien de l'ensemble. Mais elle remet en question le mode de fonctionnement de cette autorité selon le modèle « monarchique », qui apparaît aux contemporains comme paternaliste et apte à décourager toute participation véritable aux enjeux et aux décisions (et ici la question des femmes dans l'Église prend toute sa dimension).

Ce n'est pas seulement l'ensemble de la population qui vit cette aspiration à plus de participation responsable : les évêques canadiens aussi sont dans le coup, malgré leur timidité apparente. Dans une structure hiérarchique de type « monarchique », ils doivent souvent taire ce qu'ils pensent tout bas . . .

Donc, au moment précis où, à Rome, étaient proposés ces concepts communautaires de l'Église, à Ottawa se prenait la décision — par un représentant-type de l'Église « monarchique » — de bloquer la sortie du rapport d'une consultation publique. Était-ce à dire que le pro-nonce n'est plus au fait du « sens de la foi vécu par les fidèles » ? Ou qu'il se cantonne dans un style d'autorité hiérarchique à contre-courant des attentes de la population et même des évêques ? . . . « Mêlez-vous de ce qu vous regarde », a-t-il répondu sèchement. Mais, qui est-ce que ça doit regarder, la nomination d'un pasteur d'un diocèse, sinon ses diocésains et les Églises-soeurs ?

Ou bien — et c'est notre deuxième hypothèse de départ —, il s'agit là d'une manoeuvre « politique » ; ou, si l'on veut, d'une « gaffe calculée », pour garder l'emprise absolue sur la nomination des évêques, en évitant les consultations publiques. On comprendrait alors pourquoi le Vatican, en 1973-74, s'est désisté d'entériner le protocole proposé par les évêques canadiens sur la nomination des nouveaux évêques.

La manoeuvre serait d'autant mieux calculée que des nominations majeures s'en viennent dans l'Église d'ici, notamment à Québec et à Montréal. Résultat : bien peu de monde auront droit de parole dans ces successions (surtout que les prélats actuels demeurent en place jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés — comment faire une consultation dans ce cas sans manquer de « délicatesse » !).

Cela s'inscrirait-il dans un resserrement, par le Vatican, des candidatures « acceptables » dans une ligne de pensée donnée ? Cette tendance se manifeste déjà très clairement en Hollande, aux États-Unis, au Brésil et dernièrement en Autriche . . .

Ce ne serait pas là de quoi remonter le moral des catholiques plus éveillés — et si peu nombreux — qui se font presser la main gauche pour prendre toutes leurs responsabilités dans l'Église . . . tandis qu'on leur retire de la droite toute véritable voix au chapitre !

Les Belles Rencontres de la librairie HERMÈS

Aujourd'hui 5 février de 17h à 19h

CONTES ET RÉCITS D'AUJOURD'HUI

Éditions XYZ

1120, av. Laurier ouest outremont, montréal tél.: 274-3669

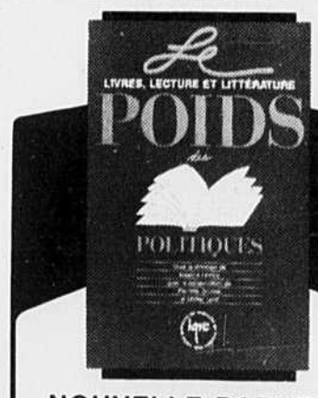

NOUVELLE PARUTION

LE POIDS DES POLITIQUES
Livres, lecture et littérature

sous la direction de
Maurice Lemire

L'État intervient de multiples façons dans le domaine du livre : bourses à la création, aide à l'édition, loi de l'agrément des éditeurs et des libraires, enseignement de la littérature québécoise, subventions aux revues, aux bibliothèques...

Quels sont les effets de toutes ces mesures? Ont-elles l'impact souhaité? Ne font-elles pas illusion sur l'état de santé réel de la culture littéraire au Québec? Pour répondre à ces questions, les auteurs de cet ouvrage ont entrepris de mesurer le poids des politiques sur le livre, la lecture et la littérature.

191 pages 18,00 $

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand, Québec (Québec) G1R 4N4

Côté a beaucoup d'amis qui ont fait des transactions fructueuses

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — L'ex-ministre des Approvisionnements et Services, M. Michel Côté, est locataire d'un condominium dans un immeuble du Vieux-Port de Québec dont l'un des promoteurs est René Laberge, l'homme qui lui a consenti un prêt de $ 250,000.

C'est ce qui ressort des informations qui ont pu être recueillies hier alors que l'ancien ministre gardait pour sa part le silence le plus complet sur toute cette affaire, laissant ses amis prétendre qu'il n'y avait pas eu commerce d'influence autour de ce prêt.

Les Terrasses du Vieux-Port, cet immeuble de luxe où loge actuellement l'ancien ministre, a été construit en 1986-1987 par un groupe de promoteurs qui avait acquis un terrain dans le Vieux-Port mis en vente par le gouvernement fédéral. Parmi ce groupe, on retrouve:

■ Marc Lefrançois, le président du Groupe Macyro Ltée lequel détient 60 % des actions de ce projet immobilier. Macyro est propriétaire notament de la compagnie Rocois Construction Inc. M. Lefrançois est responsable de l'organisation conservatrice pour l'Est du Québec en prévision des prochaines élections;

■ René Laberge, un homme d'affaire et organisateur conservateur, qui détient pour sa part 20 % des actions de ce projet. Il est vice-président de la compagnie Armand Laberge Ltée qui a eu un contrat pour la réalisation du projet des Terrasses du Vieux-Port;

■ Michel Rivard, un ami de MM. Lefrançois et Laberge, qui détenait 10 % des actions mais qui les a revendues l'an dernier à Macyro. M. Rivard est président de la Communauté urbaine de Québec. Propriétaire de l'un des 76 condominiums aux Terrasses du Vieux-Port, il a cédé l'appartement en location à M. Côté pour une période de trois ans;

■ les deux autres promoteurs sont deux organisateurs libéraux fédéraux de la région de Québec: John Mackay et Lise Saint-Martin-Tremblay, un ancienne vice-présidente du Parti libéral du Canada. Ils détiennent chacun 10 % des actions du projet.

Michel Rivard

M. Lefrançois a soutenu hier n'avoir appris que mardi soir que M. Laberge avait consenti un prêt à Michel Côté. Il rejette pour sa part tout lien de cause à effet entre ce prêt et l'achat par son groupe du terrain dans le Vieux-Port à un prix de $ 1,008,000 (plus la location au gouvernement fédéral pour $ 1 pendant 35 ans de trois étages de stationnement.) Cinq autres groupes étaient en lice et ce fut la meilleure soumission qui l'emporta, dit-il, appuyé en cela par un porte-parole de la Corporation du Vieux-Port.

La firme Adélard Laberge a obtenu un contrat des promoteurs des Terrasses du Vieux-Port parce que son prix était le meilleur, a dit M. Lefrançois. Adélard Laberge Ltée n'a pas eu de retombées indirectes du prêt consenti à M. Côté par la voie de sous-contrats, a-t-il soutenu à un journaliste de CBC. Macyro a obtenu un important contrat du gouvernement fédéral pour la construction du Centre de recherche de Sainte-Flavie, mais dans ce cas Adélard Laberge n'a pu présenter des prix concurrentiels.

M. René Laberge s'est pour sa part refusé à tout commentaire hier. M. Michel Rivard, de son côté, ne cessait de répondre aux multiples appels de journalistes pour dire qu'il était pour sa part « *clean, clean, clean* » dans toute cette affaire.

M. Rivard soutient s'être retiré du projet des Terrasses avant tout pour des raisons fiscales. Il a conservé cependant le condominium acheté personnellement au prix de $ 142,000 (prix réservé aux promoteurs) mais qui selon certains aurait une valeur marchande de $ 250,000.

Le prix de location, $ 1,200 par mois pour trois ans, ne constitue aucune espèce de faveur à M. Côté, assure M. Rivard qui soutient que cela correspond au prix du marché pour un appartement de 1,400 pieds carrés. Pour aider à la location, il offrait les trois premiers mois gratuits, comme cela se fait dans certains cas, dit-il. Ce lien contractuel avec un ministre n'a d'aucune façon interféré dans les fonctions officielles de M. Rivard, qui soutient avoir obtenu des subventions du gouvernement fédéral pour certains projets de la Communauté urbaine de Québec dans le plus strict respect des procédures normales.

Le président de la Communauté urbaine de Québec ne cache pas qu'il soit un ami personnel de longue date de MM. Lefrançois et Laberge qu'il connaît depuis 20 ans. Dans le cas de M. Côté, il parle de « connaissance », disant n'avoir jamais été assez intime pour prendre un repas en tête-à-tête avec lui en dehors des fonctions protocolaires.

Photo PC

Carnaval, mardi gras, carnaval

On ne saurait imaginer le Carnaval de Québec sans son palais de glace, que l'on est à compléter avant le début de la fête, aujourd'hui.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mulroney

dibilité donc, celle du gouvernement ». Tout en protestant de son innocence, le député de Joliette demandait qu'on le relève de ses fonctions de ministre le 16 février 1987.

Aucune enquête n'a par contre été déclenchée sur le ministre Michel Côté, même si des incidents dans un pays de villégiature du Sud avaient nécessité l'intervention de l'appareil bureaucratique et de la diplomatie canadienne au plus haut niveau. Ce n'est qu'en septembre 1987 que l'ancien secrétaire du Conseil du Trésor, Jack Manion, a vérifié, comme pour tous les membres du cabinet fédéral, l'état des finances personnelles de M. Côté. Et malgré les avertissements de M. Masse, personne ne s'est étonné que l'ancien ministre des Approvisionnements et Services ne fasse pas état de ses dettes personnelles.

Enfin, le « ménage » dans les cadres du parti et dans les bureaux de ministres à Ottawa n'a été que partiel. Qui plus est, des membres du parti ont alerté LE DEVOIR, en décembre dernier, que des nominations « risquées » allaient être faites, en janvier 1988, sur ordre du secrétaire du premier ministre. Cela aussi s'est vérifié et la panique a commencé à s'emparer des responsables de l'organisation politique au Québec et au Fonds PC Canada, l'agence officielle du Parti conservateur.

On sait en effet que les nombreuses enquêtes déclenchées par la GRC sont sur le point d'aboutir ou ont même déjà fait l'objet de recommandations à la Couronne. La crainte des dirigeants du parti est d'assister à une cascade de révélations, toutes plus embarrassantes les unes que les autres et, comme on est à un an ou dix-huit mois au plus des élections, il ne reste plus de temps pour les faire oublier, comme cela aurait été possible si on avait suivi les recommandations de M. Masse en novembre 1986.

Des cadres et des députés proches de l'organisation du parti au Québec, avec qui LE DEVOIR a partagé ces informations, se perdent en conjecture sur les raisons qui ont poussé le bureau du premier ministre à ignorer les nombreux avertissements qui lui étaient donnés. Par exemple, dans le cas du ministre Michel Côté, il ne s'agit pas d' « un » prêt personnel de $ 246,000 comme tel, mais plutôt de l'accumulation d'une série d'appels au secours d'un homme dans le besoin. Il est curieux qu'au fur et à mesure que la facture montait, personne n'ait songé à alerter le premier ministre, ou son secrétaire principal, alors que les personnes en cause étaient des amis personnels et que, conservateurs de vieille date, ils avaient à coeur les intérêts du parti et de M. Mulroney lui-même.

Selon les interprétations les plus courantes, mais qu'il a été impossible de faire confirmer par M. Roy lui-même, le secrétaire principal du premier ministre aurait refusé d'en informer M. Mulroney « pour le protéger ».

Le secrétaire principal, lui-même avocat d'expérience, aurait aussi refusé d'agir sans preuves estimant, comme le droit commun le veut, que tout homme jouit d'une présomption d'innocence à moins qu'il ne soit trouvé coupable.

La non-intervention du bureau du premier ministre, se prolongeant depuis plus de quinze mois maintenant, et les faits impliquant des personnes exerçant des fonctions importantes au sein de l'appareil de l'État, parfois dans des secteurs aussi névralgiques que la Défense nationale, soulèvent essentiellement trois questions:

■ comment se fait-il que la police de l'État fédéral, la GRC, n'ait pas alerté elle aussi, comme le fit le ministre chargé des affaires du parti au Québec en novembre 1986, soit le solliciteur général, soit le chef du gouvernement ? Les événements ne prenaient-ils pas une proportion telle qu'ils menaçaient l'intégrité de l'appareil de l'État, la crédibilité des institutions fédérales (y compris celle du Parti conservateur), et qu'ils justifiaient donc une intervention rapide et vigoureuse ?;

■ pourquoi des membres influents du parti, dont le ministre Marcel Masse lui-même, très au courant de la détérioration de la situation, n'ont-ils pas pris sur eux de contourner le secrétaire principal et décidé d'alerter directement le premier ministre ? Se peut-il que M. Mulroney soit tellement isolé qu'on ait réussi à lui cacher, pendant quinze mois au moins, des drames personnels aussi sérieux que ceux vécus par l'un de ses ministres les plus importants, membre de son comité des priorités ?;

■ enfin, quelle est la valeur des *security checks*, sorte d'enquêtes personnelles régulièrement effectuées sur le personnel politique fédéral, incluant les ministres et leurs principaux adjoints ?

◆ Miracle

tion d'y passer outre « pour le bien de l'Église, pour la perpétuité de la tradition », a précisé le prélat âgé de 82 ans.

Cette confrontation de l'Église et de Mgr Lefebvre, chef de file et fondateur en 1969 de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X, mouvement traditionnaliste ayant son siège social à Écone, en Suisse, a donné lieu à la nomination par le pape Jean-Paul II d'un vicaire apostolique en la personne du cardinal Gagnon. L'annonce de cette nouvelle tentative de rapprochement a été faite à Rome par le cardinal Joseph Ratzinger pendant le synode sur le laïcat, au mois d'octobre dernier.

Le cardinal Édouard Gagnon, aussi président de la Commission pontificale sur la famille à Rome, avait pour mission de « rassembler des informations afin de définir les termes d'une mise en règle canonique de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X » et il a remis récemment son rapport au Vatican.

Cependant que défiant le pacte du silence sur toute cette affaire, Mgr Lefebvre a accordé en exclusivité une entrevue au *Figaro*. Il déclare avoir demandé trois choses au cardinal Gagnon:

■ la création, à Rome, d'une commission ou d'un secrétariat, formé de traditionalistes, qui s'occuperait juridiquement de la tradition. Il souhaiterait que Mgr Gagnon en devienne le cardinal protecteur;

■ qu'il y ait au moins trois évêques, issus exclusivement de son mouvement traditionaliste, pour lui succéder;

■ que les prêtres de la Fraternité soient indépendants par rapport aux évêques diocésains.

« J'ai bon espoir, puisque Rome a donné son accord de principe sur ces trois points et que ma suspension est sans doute levée et que le cardinal Gagnon a assisté à ma messe », ajoute Mgr Lefebvre.

L'interview de Mgr Lefebvre au journal parisien a suivi de près des indiscrétions sur le rapport du cardinal canadien Édouard Gagnon.

Selon ces indiscrétions — qui n'ont reçu de confirmation ni à Rome ni à Écone —, le Vatican poserait une seule condition absolue: Mgr Lefebvre devrait reconnaître l'autorité du pape et lui témoigner son « obéissance filiale ».

La menace de Mgr Lefebvre d'ordonner trois évêques le 30 juin prochain, avec ou sans autorisation du pape, peut relever d'un chantage naïf, mais n'en comporte pas moins le danger d'un schisme, a indiqué à l'AFP un prélat suivant de près le dialogue difficile entre le Vatican et les traditionalistes.

Mgr Lefebvre, pense-t-il, pourrait facilement revenir en arrière, dans une autre interview, sans démentir formellement ses déclarations au *Figaro*. Quant au Saint-Siège, il s'en tiendra aux termes de l'accord passé avec l'évêque suspendu *a divinis* et enfreint par ce dernier: un silence complet sur toute l'affaire, exception faite des communiqués suivant les rencontres entre les deux parties, comme ceux qui ont suivi les entretiens de Mgr Lefebvre avec le cardinal Joseph Ratzinger le 14 juillet et le 18 octobre derniers.

« C'est le 30 juin que je suis décidé à sacrer au moins trois évêques en espérant avoir l'approbation de Jean-Paul II mais, s'il ne devait pas me la donner, je passerai outre pour le bien de l'Église, pour la perpétuité de la tradition », a soutenu Mgr Marcel Lefebvre.

« J'ai déjà reporté quatre fois la date du sacre et ne pourrai pas le faire une fois de plus », ajoute l'évêque octogénaire.

◆ Langues

unilingues anglophones, surtout ceux de l'Ouest, ne sont pas intéressés par un pays bilingue. Au contraire, ils estiment que cela ne fait qu'enfreindre les droits des anglophones. Pour eux, le Canada reste un pays « à prédominance anglophone et unilingue ».

Pour les auteurs de l'article intitulé *English isn't good enough*, le projet C-72 est un « redoutable monstre », un projet « tyrannique » conçu pour accroître l'influence des francophones à un niveau disproportionné. À leur avis, il a pour but de satisfaire un groupe de « francophones fanatiques ». Et ainsi de suite, tout le long du texte.

Hier en conférence de presse, le président de la FFHQ, M. Yvon Fontaine, tirait la sonnette d'alarme. À son avis, c'est le manque de diligence du gouvernement qui favorise la montée de cette opposition. Il rappelle que lors du dépôt en juin 87 du projet C-72 concernant la remise à jour de la loi sur les langues officielles, l'accueil avait été positif.

Il attribue cette opposition à une petite minorité, mais qui est très active au sein du caucus conservateur, dans certains coins de l'Ontario et dans l'Ouest du pays. Il juge d'ailleurs que les députés francophones et francophiles de tous les partis fédéraux font très peu pour contrecarrer cette action et il s'avoue déçu.

Le commissaire aux langues officielles, M. d'Iberville Fortier, croit aussi que l'opposition à la nouvelle loi sur les langues officielles est représentative seulement d'une minorité et elle ne le surprend pas. À son avis, ceux qui s'opposaient par principe à l'ancienne loi ne peuvent que s'opposer à la nouvelle. Quant à l'article du *Western Report*, il attribue sa virulence au manque d'information des auteurs.

M. Fortier craint cependant que plus on approche des élections, moins on favorise la sérénité du débat et plus on retarde l'adoption des règlements et réformes qui doivent découler du projet. Comme pour lui répondre, le leader du gouvernement en Chambre, M. Doug Lewis, a annoncé hier aux Communes que la deuxième lecture aurait lieu lundi.

M. Fontaine, lui, a un autre sujet d'inquiétude. « Si ce sont uniquement les éléments réfractaires, soit le BBC, qui ont empêché de procéder, il y a lieu de se demander qui dirige ce gouvernement, s'interroge le président de la FFHQ. Le gouvernement fédéral met en péril vingt ans de bilinguisme au Canada en retardant indûment les 2e et 3e lectures du projet de loi sur les langues officielles ».

M. Fontaine ne cache pas sa frustration. L'automne dernier, il s'est fait promettre à plusieurs reprises que le Parlement entreprendrait la seconde lecture du bill C-72 avant les vancances des Fêtes, mais rien n'a été fait.

Dès les premiers jours de janvier, il reprenait contact avec le bureau du premier ministre et un très proche collaborateur de M. Mulroney lui garantissait que le débat débuterait avant... mercredi dernier.

Le président de la FFHQ s'interroge sur le sérieux des engagements du gouvernement à l'endroit des minorités de langue officielle.

Il se demande même si le dépôt du projet, trois semaines après la conclusion de l'accord du lac Meech, n'est pas une tentative de diversion utilisée par le gouvernement pour faire taire les critiques de la Fédération à l'égard de l'accord.

La FFHQ s'oppose à l'entente du lac Meech car celui-ci réconcilie les majorités du pays mais en n'offrant que des miettes aux communautés francophones à l'extérieur du Québec.

Selon le projet de loi, le gouvernement fédéral s'engagerait à faire la promotion des deux langues officielles partout au Canada, l'existence de communautés francophones serait reconnue et l'offre de services bilingues serait étendue et déterminée en fonction de critères davantage qualitatifs que quantitatifs.

De plus, le commissaire aux langues officielles aurait la possibilité d'exercer des recours devant les tribunaux, comme certains autres commissaires fédéraux. Quant aux citoyens, ils auraient droit à un procès dans leur langue dans davantage de tribunaux et devant des juges qui seront obligés de les comprendre sans l'aide d'un interprète.

◆ GRC

« C'est un problème très technique. Nous entrons dans la subtilité de la loi », a reconnu le directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel, qui comparaissait également devant le comité.

« Une dépense de campagne est tout ce qui n'est pas une dépense d'élection », a seulement pu dire l'un des conseillers juridiques d'Élections Canada, M. Yvon Tarte, qui a reconnu qu'il existait dans la loi électorale une zone grise à ce chapitre dont la majorité des députés ignorent même l'existence.

Estomaqué, le néo-démocrate Rod Murphy a affirmé avoir toujours pensé que les repas et le logement payés à un travailleur d'élection, qu'il soit bénévole ou non, constituaient des dépenses d'élection que le candidat était tenu de déclarer.

Elles ne le sont pas, a déclaré M. Gorman, qui a dû s'expliquer pendant plus de deux heures à ce sujet. M. Gorman sera de retour devant le comité mardi prochain, en compagnie du commissaire de la GRC et des enquêteurs qui ont mené l'enquête en 1985 sur les dépenses électorales du ministre Masse.

L'attaché de presse de M. Masse, M. Bob Evans, et le directeur des communications au bureau du premier ministre, M. Bruce Phillips, assistaient aussi aux travaux.

Le bureau du commissaire aux élections fédérales a d'autre part versé aux dossiers du comité les trois lettres que M. Gorman avait indiqué mercredi avoir écrites à des députés de la Chambre des communes pour leur signaler qu'ils avaient commis des infractions à la loi électorale.

Ces lettres confidentielles, dont les noms des destinataires ont été rayés, sont similaires à celle que M. Gorman avait adressée le 28 novembre 1985 à M. Masse et qui est à l'origine de la polémique qui a éclaté à Ottawa il y a trois semaines. Dans cette lettre, M. Gorman annonçait à M. Masse qu'il n'intentera pas de poursuites contre lui, même s'il disposait de la preuve qu'il avait participé à une infraction de la loi électorale. Cette infraction concerne des dépenses effectuées dans le cadre de la campagne de M. Masse sans que l'agent officiel du comté de Frontenac, M. Jean Morissette, n'en ait été avisé, ce qui est contraire à la loi.

Il n'est pas exclu que les noms des destinataires des trois lettres — deux d'entre elles couvrent la campagne de 1984, la troisième touche une élection partielle tenue en 1979 — soient éventuellement rendus publics. M. Tarte s'y refuse toutefois pour l'instant, affirmant que ces personnes bénéficient des avantages de la loi sur la protection de la vie privée.

Mercredi, M. Gorman déclarait ne pas avoir porté d'accusations contre M. Masse parce que les montants impliqués étaient petits et que le candidat avait remporté ses élections de façon éclatante. Ses propos ont semé la consternation parmi les membres du comité. Incrédule, l'ex-président de la Chambre John Bosley refusait d'admettre l'idée que la loi puisse autoriser le commissaire à prendre en considération de tels facteurs.

Dans une déclaration écrite, M. Gorman a réitéré hier qu'il n'avait pas intenté de poursuites contre M. Masse, parce qu'il aurait dû le faire en invoquant le Code criminel. « C'est la principale raison de ma décision », a-t-il dit.

« J'estimais alors et j'estime toujours qu'il aurait été inacceptable d'avoir recours au Code criminel pour appliquer une disposition de la loi électorale, rendant ainsi criminelles des infractions relevant essentiellement du domaine de la réglementation », a-t-il affirmé.

M. Gorman a admis avoir été avisé à l'époque par ses conseillers juridiques que M. Masse s'était exposé à une mise en accusation, en vertu de l'article 21 du Code criminel, en faisant en sorte que la firme d'ingénierie Lavalin paie des dépenses de campagne, au montant de $ 2,235,94, à une travailleuse d'élections, Mme Marthe Lefebvre. M. Masse, a-t-on appris mercredi, n'a toutefois pas commis d'infraction au sens strict de la loi électorale.

Lavalin et trois travailleurs d'élections, dont Mme Lefebvre, ont été traînés devant les tribunaux à l'issue de l'enquête menée par la GRC en 1985 dans le comté de Frontenac. À l'exception de Mme Lefebvre dont la cause est toujours devant les tribunaux, ils ont tous été trouvés coupables.

◆ Bissonnette

parti, ni le procès d'un politicien, et ne le sera pas ». Le ton du magistrat à cet égard n'admettait pas la réplique.

Première requête rejetée hier, celle de Me Bruno Pateras et de son confrère Jean-Claude Hébert, qui assurent respectivement la défense du député fédéral de Saint-Jean et ex-ministre d'État à la Petite entreprise dans le cabinet Mulroney, et de son organisateur politique, M. Normand Ouellette. Tous deux réclamaient pour leurs clients le privilège de prendre place à côté de leurs avocats dans le prétoire pour faciliter la consultation durant les assises. En vain, Me Hébert a invoqué la Charte canadienne des droits et libertés. « Point n'est besoin d'invoquer la Charte. Les accusés resteront dans le box des accusés », a aussitôt tranché le juge.

Occupent conjointement pour le ministère, Me Michel Auger et Hélène Paré, qui feront entendre leurs premiers témoins dès l'ouverture de la cour ce matin à 9 h 30.

Le procès de MM. Bissonnette et Ouellette débute alors que le premier ministre Mulroney se voyait, mardi soir, dans l'obligation de chasser le ministre Michel Coté du cabinet, soupçonné d'avoir dérogé aux règles de conflit d'intérêt établies par le gouvernement fédéral dans une affaire d'emprunt personnel à un ami conservateur.

Pourtant, il n'y avait pas foule au palais de justice de Saint-Jean hier, et le nombre des candidats-jurés, qui affirment n'avoir manifesté qu'un intérêt superficiel pour ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « l'affaire Oerlikon », laisse croire qu'on ne se bousculera pas aux portes de l'enceinte.

Alors qu'à l'enquête préliminaire devant la Cour provinciale le juge Bernard Tellier avait, en novembre dernier, accueilli favorablement une requête de non-publication des éléments de preuve constituant le dossier, la presse, cette fois, aura toute latitude pour rendre compte des délibérations puisque les jurés ont été séquestrés dès hier après-midi, privés de téléphone et de télévision (au moins pour les émissions de nouvelles), et que les journaux qu'ils pourront lire seront expurgés de toute mention du procès. Ils pourront néanmoins communiquer avec leurs familles par shérif interposé.

L'« affaire Oerlikon » est de commune renommée, elle met en cause un homme politique très connu dans un « comté-baromètre », et aussi le juge Boilard s'est-il attardé à des explications minutieuses pour rappeler aux jurés, qui font dès lors office de magistrats aux yeux de la loi, de s'en tenir, pour rendre leur verdict, aux seuls éléments mis en preuve devant la cour.

Le choix des jurés n'a donné lieu à aucune surprise, sinon qu'un candidat qui aurait dû rejoindre les autres se promenait librement dans le couloir sans trop savoir où aller (il fut exempté par le juge), tandis qu'un autre se dit incapable de se décharger de ses responsabilités en exprimant sans ambages une opinion qui fit sourire: « Moi, je ne crois pas que vendre un terrain, ce soit un crime ». Récusé, lui aussi !

◆ Soldats

troubles se poursuivaient hier en Cisjordanie et à Gaza, deux nouveaux manifestants palestiniens sont décédés.

Mercredi dans la nuit, Ibrahim Mansour, 21 ans, a été tué par balles à Tulkarm, dans le nord de la Cisjordanie, a-t-on indiqué de source palestinienne confirmée par l'armée israélienne. Hier, un habitant du camp de Jabalia, dans la bande de Gaza, Mohames Badran, âgé de 34 ans, est décédé des suites de blessures reçues à la tête lors d'affrontements le 9 décembre, a annoncé l'agence palestinienne de presse (PPS).

Le nouveau bilan s'élève à 44 manifestants morts par balles, selon des sources palestiniennes, et reste à 38, selon l'armée israélienne qui n'a pas confirmé ce dernier décès.

Commentant le raid à la frontière libanaise, le chef d'état-major israélien, le général Dan Shomron, a déclaré : « C'est une nouvelle tentative de l'organisation de Yasser Arafat de prouver sa capacité d'agir sur le terrain dans le contexte des troubles en Judée-Samarie (Cisjordanie) et à Gaza ».

La tentative d'infiltration du commando qui comprenait trois membres a eu lieu hier matin, selon l'armée israélienne. Deux minutes après avoir commencé à franchir les barbelés de la frontière, le commando s'est heurté à une unité de parachutistes. À la suite des premiers échanges de tirs, les Palestiniens ont tiré des missiles de type *Lawet* lancé des grenades. Un soldat israélien a été tué et deux autres ont été blessés, dont un a par la suite succombé à ses blessures.

L'un des membres du commando a été tué, un deuxième blessé et fait prisonnier tandis que le troisième a réussi à s'enfuir en direction du Liban-Sud, a indiqué la radio de l'armée israélienne. L'état d'alerte maximum a été aussitôt décrété dans toute la Galilée et les habitants n'ont pu quitter leur domicile pour se rendre sur leur lieu de travail, a-t-on précisé de sources militaires israéliennes.

Selon les militaires israéliens, le commando projetait d'effectuer une prise d'otages dans l'une des localités israéliennes de la région. C'est la première fois depuis très longtemps, affirme la radio israélienne, qu'un commando du Fatah (principale composante de l'OLP), engage une telle opération.

En Cisjordanie, trois manifestants ont été blessés par balles hier, a indiqué PPS. De nouveaux couvre-feux ont été décrétés et cette mesure touche maintenant quelque 160,000 personnes.

Dans la bande de Gaza, des manifestations ont eu lieu dans les camps de Shatti et Khan Younis, après une relative accalmie, selon des sources palestiniennes. M. Yitzhak Shamir, premier ministre, a effectué hier une tournée dans ce territoire, pour la première fois depuis le début des émeutes, le 8 décembre.

À Jérusalem-Est, où la grève générale des commerçants se poursuit, des incidents ont éclaté à la sortie d'une école et, selon des sources palestiniennes, des fillettes ont été matraquées par les forces de l'ordre.

Rectificatif

Ce n'est pas l'ancien lutteur Paul Vachon, mais bien plutôt Paul Leduc qui, agissant en 1977 comme agent de sécurité de la Robin Hood, eut à l'époque des démêlés avec les grévistes de cette entreprise.

En niant l'information parue dans LE DEVOIR, M. Vachon a insisté sur le fait que la direction du NPD souscrit pleinement à son intention d'être candidat dans le comté de Brôme-Missisquoi, en vue des prochaines élections fédérales.

M. Vachon a eu un entretien avec le chef du NPD, Ed Broadbent, en novembre dernier, et il n'en est ressorti aucune divergence de vue idéologique. L'ancien lutteur a choisi les néo-démocrates plutôt que les libéraux ou les conservateurs, parce qu'il attribue au NPD la paternité des politiques sociales que les gouvernements ont mises de l'avant depuis un quart de siècle.

The Phantom of the Opera hante Broadway

Harold Prince ferait saliver Ziegfeld lui-même !

MAURICE TOURIGNY
collaboration spéciale

NEW YORK — Je l'avoue, ma passion pour l'opéra a balayé mon goût et ma patience pour la musique *pop*, ce qui ne m'empêche pas d'apprécier le jazz et même, à l'occasion, le *revival* bien monté d'un classique de la comédie musicale. *Oklahoma* et *A Chorus Line* sont des oeuvres solides qui parlent sur un ton léger, avec des mélodies charmantes et parfois émouvantes. Non, je ne suis pas insensible à cette forme de théâtre, bien que la fréquentation assidue de Mozart, de Verdi et de Wagner ait modifié mon écoute des Sondheim, Kander et autres compositeurs de Broadway.

Donc, rempli de bonne volonté, et heureux de revenir au *Majestic* où j'avais vu en 1978 Liza Minelli dans *The Act*, je me suis assis au premier rang de la mezzanine pour *The Phantom of the Opera*, dernier né d'Andrew Lloyd Webber, père de *Cats*, *Evita*, etc.

Après une année de triomphe à Londres, *The Phantom of the Opera*, inspiré du roman de Gaston Leroux, s'installe à New York. Publicité experte, couvertures des journaux et magazines, placards aux quatre coins de la ville, vitrines, lancement du disque : bref, rien n'est ménagé. Avant même la première du spectacle, le guichet enregistre des ventes de $ 17 millions : un précédent. On rénove à grands frais le théâtre, on investit $ 8 millions dans la production. Le succès est assuré, peu importe la réaction de la si puissante critique new-yorkaise.

Résultat ? Un éblouissant déferlement de lumières, de couleurs et d'effets quasi magiques. L'oeil ne peut en demander davantage. Malheureusement, l'oreille, le coeur et l'esprit n'y trouvent pas leur part.

Maria Björnson a créé des décors essoufflants : du toit du palais Garnier avec vue sur Paris la nuit, aux canaux souterrains sur lesquels le fantôme se déplace en gondole, en passant par la retraite du monstre éclairée par des centaines de bougies sur d'imposants candélabres. Elle a copié le célèbre escalier de l'Opéra et son proscenium orné. Les autres lieux sont suggérés par d'immenses tentures de brocart qui apparaissent soudainement et dont les jeux imprévisibles deviennent une espèce de chorégraphie.

Harold Prince orchestre les éléments visuels avec une minutie d'horloger; grand maître de la comédie musicale depuis 30 ans, il sait par coeur les rouages du genre, mais sa brillante utilisation de la technique scénique n'a rien de la routine; en fait, c'est Harold Prince qui donne son souffle au spectacle. On ne peut qu'admirer ce travail parfait.

Si sa mise en scène n'arrive pas à masquer les invraisemblances et les clichés du livret, elle parvient souvent à nous en distraire durant de longues minutes et elle nous mène de surprise en émerveillement. Harold Prince met en place, au second acte, un bal masqué qui éclipse tout souvenir des grands déploiements de Broadway et qui ferait saliver le grand Ziegfeld (des *Follies*) lui-même.

Au fait, vous vous souvenez de l'histoire du fantôme de l'opéra ? La tragédie de ce compositeur frustré qui cache son visage défiguré dans les cryptes du palais Garnier, qui terrorise le public et les artistes de l'Opéra de Paris, à la fin du XIXe siècle, et qui tombe follement amoureux d'un jeune soprano effrayé par la laideur et la méchanceté du pauvre fantôme solitaire et incompris.

Il y a là matière à *musical*, aucun doute. D'ailleurs le cinéma s'est approprié cette « fable policière » à plus d'une reprise; les images des convulsions de Lon Chaney à l'orgue dans la version muette de 1925 restent à jamais associées au rôle titre.

Pourtant, la musique de Lloyd Webber n'engendre ni horreur ni aucune autre émotion forte. À vrai dire, les deux ou trois idées musicales que contient la partition sont étirées au point de devenir informes et interchangeables. Les mélodies sont répétées *ad nauseam* par les trois protagonistes indifféremment.

J'ai attendu impatiemment le « *Memories* » ou le « *Don't Cry for Me, Argentina* » du *Phantom of the Opera*, ou une quelconque signature du compositeur dont je sais le talent de mélodiste; en vain ! Aucune chanson n'émerge de ce pot-au-feu qui mijote pendant plus de deux heures 30 et qui ne réduit pas ses ariettes emphatiques.

Quant aux textes des chansonnettes, ils ne sont que ramassis de lieux communs qui se donnent des airs de vérités profondes. Lorsque le fantôme déclare son amour à la cantatrice et la supplie d'essayer de l'aimer en retour, un flot de phrases

Voir page 12 : *Phantom*

Photo Clive Barda/Bob Marshak

The Phantom of the Opera, d'Andrew Lloyd Webber.

On remplace la « claque » par le « gazou »

Des musiciens lancent une ligue d'improvisation

JEAN-FRANÇOIS DORÉ

Je viens de découvrir qu'un des instruments musicaux les plus vendus dans le monde n'existe pas. En tout cas, il n'est dans aucun dictionnaire français (Robert et Larousse), ni même anglais (Harrap's et Webster).

Pourtant, tout le monde a joué au moins une fois dans sa vie de cette merveille sonore qu'est le « gazou ». Élevé à un rang quasi symphonique par Paolo Conte, le « gazou » avait d'abord été immortalisé par cette inoubliable chanson de Michel Pagliaro : « Bébé tu m'fais flipper quand tu joues mon gazou », dans laquelle les connaisseurs avaient tout de suite reconnu la version française de *Sea Cruise*, des Coasters.

Malgré ces racines populaires et ces titres de noblesse, le « gazou », seul instrument au monde à pouvoir être joué à la perfection par n'importe qui — et même par moi, ce qui n'est pas peu dire — ne se retrouve dans aucun dictionnaire, sous aucune épellation, même avec un « k » à la place du « g ». C'est tout de même un monde.

Mais voilà un événement exceptionnel, qui fera réfléchir les bonzes et les pontes ampoulés qui s'occupent de ces choses linguistiques, faire justice au « gazou » et donner à ce noble flutiau la place qu'il mérite dans notre langue, place qui doit correspondre à celle qu'il occupe déjà dans la société. J'ai nommé : le JIM.

Pour les non-initiés, le JIM (Jeu d'Improvisation Musicale) est un jeu mettant aux prises deux équipes et qui obéit sensiblement aux mêmes règles que celles qui régissent la Ligue nationale d'improvisation, que tout le monde connaît. Aux dires des connaisseurs et de collègues en qui j'ai parfaite confiance, c'est du gâteau, du bonbon, et je reprendrais bien une troisième fois de dessert.

Mais que vient faire le « gazou » là-dedans ? C'est simple, c'est l'équivalent de la « claque » à la LNI. Mais, contrairement à la « claque », on ne lance pas le « gazou » sur la patinoire. On en joue. Vous n'aimez pas cette impro ? On entonne tous en choeur *I'm bad* de Michael Jackson ou *La Marseillaise* de Rouget de l'Isle.

Si un musicien répond, pour rigoler, par la musique de « Donnes-moi ma chance », l'arbitre lui assène une punition pour cabotinage. Et vlan ! Il n'est pas rigolo, l'arbitre. Il a une excellente oreille mais il n'entend pas à rire. Par contre, tout le monde s'amuse, selon ceux qui étaient à la première expérience, l'an dernier.

Même que cela a mérité à ses conceptrices (Sylvia L'Ecuyer, Marie-Claude Sénécal et Hélène Prévost) le prix du Conseil canadien de la musique pour l'émission musicale la plus originale de l'année. Si vous en avez conclu que c'était radiodiffusé, vous gagnez deux laissez-passer pour le premier match de cette première saison qui commence dimanche à 19 h 30 au Spectrum.

Présentez-vous au guichet et dites au responsable que vous aviez deviné et elle vous remettra les laissez-passer. Si vous n'avez pas deviné, présentez-vous au Spectrum quand même et ne dites rien, les laissez-passer sont gratuits, justement parce que c'est retransmis en direct à la radio MF de Radio-Canada (100,5 à Montréal).

Le match de dimanche, le premier de sept, opposera les Rouges, de la capitaine Lorraine Desmarais, aux claviers, à l'équipe des Blancs, du capitaine Vincent Dionne, aux percussions. Les Noirs, du capitaine Jean Derome (saxophones et flûtes), rencontreront les Blancs le dimanche 14 et ainsi de suite en alternance jusqu'à la grande finale du 20 mars où les deux meilleures équipes de cette courte saison s'affronteront.

Tous les musiciens ont leurs propres instruments sur cette vaste patinoire installée au milieu de la salle

Voir page 12 : Impro

Poursuivant l'intégrale pour orgue

Bernard Lagacé fait des prodiges chez Bach

CAROL BERGERON

★ **Bernard Lagacé**, quatrième récital de l'intégrale de l'oeuvre pour orgue de Jean-Sébastien Bach : *Prélude et fugue en fa mineur*, BWV.534; *Pastorale en fa majeur*, BWV.590; *Partite diverse sopra « Sei gegrüsset, Jesu Gütig » en sol mineur*,BWV.768; deux *Chorals de Leipzig, Fantasia super « Komm, Heiliger geist, Herre Gott » en fa majeur*, BWV.651, *« Komm, Heiliger geist, Herre Gott » en sol majeur*, BWV.652; *Sonate en trio, en mi bémol majeur*, BWV.525; deux *Chorals de Leipzig, « Schmücke dich, o liebe Seele » en mi bémol majeur*, BWV.654, *« O Lamm Gottes, unschuldig » en la majeur*, BWV.656. Le mercredi 3 février, à l'orgue Rudolf von Beckerath de l'église de l'Immaculée-Conception.

Beaucoup de mélomanes l'ont heureusement pressenti : il fallait entendre cet extraordinaire récital Bach de l'organiste Bernard Lagacé. Extraordinaire, le mot n'est pas trop fort car l'événement tenait du prodige.

Faut-il le rappeler, le grand organiste québécois a entrepris une intégrale Bach échelonnée sur deux ans. À raison d'une tranche par mois, nous en étions à la quatrième.

C'est dire que le catalogue de Bach est énorme et que, pour avoir l'embarras du choix, il reste encore à l'interprète la tâche redoutable de construire des programmes qui s'équilibrent harmonieusement.

Voilà peut-être où se situe le premier point fort du dernier récital. Si l'on fait attention au détail des pièces, on se rend compte que Lagacé les a agencées de manière à leur faire constituer un tout homogène, comme une grande suite en six parties. On pourrait dire aussi une grande symphonie, bien qu'ici le mot serait anachronique.

Regardons de près le jeu des tonalités. La première partie du programme en enchaîne trois (fa mineur, fa majeur et sol mineur) où le « mineur » prédomine. Les trois volets de la deuxième partie conjuguent les tons « majeurs » (fa majeur et sol majeur, mi bémol majeur, mi bémol majeur et la majeur).

Ceux qui connaissent la musique l'auront sans doute déjà remarqué, toutes ses tonalités ont entre elles un rapport organique évident. Pour les non-initiés, cette logique d'enchaînement se fait quand même sentir, à un niveau certes moins conscient, par une sorte de relation harmonieuse de toutes les composantes du grand tout (les six volets du récital).

Maintenant, les oeuvres elles-mêmes ont, de toute évidence, été retenues en fonction de leur contenu. De chaque côté de la « pause », les deux triptyques ont en leur centre des oeuvres apaisantes : la *Pastorale* au rythme berceur, sorte d'idylle de bergers pour le temps de Noël (à noter que la succession des mouvements se rapproche de la structure de la sonate); la *Sonate en trio* avec son écriture à trois voix qui lui donne un caractère intimiste de musique de chambre.

La soirée commençait par le *Prélude et fugue en fa mineur*. Pour des raisons évidentes, ce premier volet du premier triptyque devait se dérouler d'une manière affirmative. Lagacé a donc fait usage d'une registration simple et puissante. Ce n'est certes pas la seule façon de traiter ce texte qui pourrait supporter une registration plus variée (je pense ici à l'interprétation d'un Michel Chapuis); on comprend, cependant, l'idée de l'organiste qui avait conçu son programme comme une grande architecture.

Mais le travail de Lagacé va plus loin encore. Avec un talent exceptionnel, une sorte de génie, pourrait-on dire, il est maintenant parvenu à

Voir page 12 : Lagacé

Bernard Lagacé.

Photo Radio-Canada

À NE PAS MANQUER

MUSIQUE

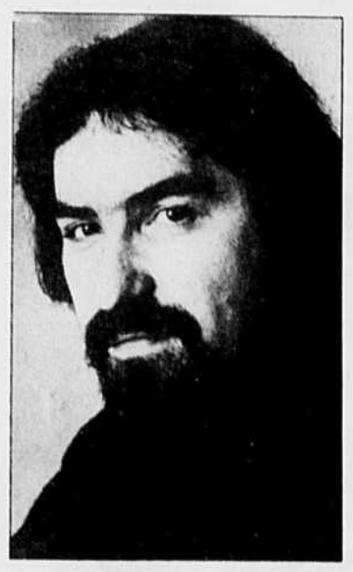

Un exceptionnel duo. Rarement voit-on, ensemble pour un récital, deux pianistes aussi remarquables que l'Américain d'origine portoricaine Murray Perahia (photo de gauche) et le Roumain (vivant en exil) Radu Lupu. Ces deux artistes joueront Mozart (la *Sonate* K. 448) et Schubert (la *Fantasia* op. 103) à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts, ce dimanche 7 février. Un grand rendez-vous pour les mélomanes.

CINÉMA

Le Moyen Âge vu par Tavernier. Historien, le cinéaste français Bertrand Tavernier aime promener sa caméra à travers les siècles. Après le 18e, avec *Que la fête commence*, puis le 19e, avec *Le Juge et l'assassin*, voici que Tavernier remonte au Moyen Âge, pour *La Passion Béatrice*, qui sort aujourd'hui à Montréal. Un *must* pour les cinéphiles. (Notre photo : Julie Delpy et Bernard-Pierre Donnadieu.)

TÉLÉVISION

Tout ce que vous avez toujours voulu voir de Woody Allen. Week-end pour les *fans* du plus comique des juifs new-yorkais. Le petit écran de Radio-Canada offre jusqu'à dimanche les meilleurs films de Woody Allen : *La Rose pourpre du Caire*, ce soir à 20 h; *Annie Hall*, tout juste après, à 23 h 25; *Intérieurs*, demain à 23 h 15, et puis *Broadway Danny Rose* (notre photo) et *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander*, en ligne le dimanche 7 février dès 13 h. Attention aux indigestions !

LE GUIDE DU WEEK-END

◆ *Phantom*

creuses déborde de la rampe. « *You will learn to love the man behind the monster.* » Aucune trace d'humour dans ces grandes marées de platitudes.

Ici et là, trop rarement, *The Phantom of the Opera* cesse de se prendre au sérieux le temps d'un bon mot, d'une parodie. Richard Stilgoe et Charles Hart, les librettistes, s'amusent à évoquer le monde de l'opéra de la fin du siècle dernier : les crises narcissiques d'une diva, les caprices de Piangi (sic), gros ténor italien pas très futé, la reconstitution d'une scène de *Hannibal*, oeuvre imaginaire à la Meyerbeer avec esclaves, éléphants et ballet, l'embarras et les maladresses des directeurs du théâtre, etc. Ces épisodes comiques offrent un répit bienvenu et tonifient l'attention du spectateur éprouvée par les longueurs du *show*.

Les interprètes ? Oh, ils font ce qu'ils peuvent mais... Michael Crawford, le fantôme, n'est pas bien menaçant avec son ténor nasillard et ses basses à peine audibles malgré les haut-parleurs qui projettent sa voix amplifiée. Sarah Brightman (madame Lloyd Webber dans la vraie vie) use joliment de son soprano fragile mais clair; seulement, l'art dramatique n'est pas son fort et les trois grimaces de son répertoire, censées exprimer la peur, la joie et la tristesse, tiennent davantage de la poupée mécanique que de la comédienne.

Steve Barton hérite d'un rôle ingrat : celui de l'élégant vicomte qui sauve l'héroïne de l'emprise du fantôme; Barton a beau bien chanter et bien danser, son personnage sans épaisseur et inintéressant ne sert qu'à faire valoir les autres.

À la fin de la soirée, ovation à tout casser. Pendant un instant, je me suis cru malade, mais mes voisines de droite m'ont rassuré : elles aussi ont trouvé tout ça vide. À ma gauche, un collègue de Toronto dressait la liste des défauts du spectacle. Ouf ! je ne suis pas le seul. J'ai quitté le *Majestic* en me disant que les ovations étaient peut-être proportionnelles au prix des billets !

— Maurice Tourigny

◆ Impro

et les utilisent, ou non, comme bon leur semble, selon que l'improvisation est mixte, comparée, « à la manière de », avec nombre de joueurs illimité ou non, bref selon la formule célèbre de la LNI. Tout cet aréopage d'instruments vaut le coup d'oeil à lui seul. « Ça fait ben d'la vaisselle », dit Hélène Prévost.

Pour le coup d'oreille, vous y retrouverez certains des meilleurs instrumentistes, virtuoses et créateurs du bottin de la Guilde des musiciens. Paul Picard aux percussions pour les Rouges, Michel Donato à la contrebasse pour la même équipe qui est complétée par Martin Daviault aux saxophones et aux synthés, sans oublier Lorraine Desmarais et l'entraîneur Mario Parent.

Les Blancs de Vincent Dionne ne laissent pas leur place non plus avec Martin Perron aux claviers, Claude Simard à la contrebasse et Jean-Pierre Zanella aux saxos et flûtes avec comme entraîneur Bernard Buisson.

Pour ce qui est du « gazou », usez-en avec discrétion. Si vous ne savez pas comment ça fonctionne, je vous suggère de vous inscrire au cours « Gazou 101 », à Vincent-d'Indy, donné sporadiquement, et qui vous permettra de vous familiariser avec cet instrument incomparable. Bon match.

— Jean-François Doré

◆ Lagacé

cette maîtrise de l'interprétation qui lui permet, avec un art consommé, de soigner l'ensemble sans négliger les détails.

Ses conceptions sont grandes et généreuses. En cela, il rend hommage au compositeur qui a imaginé la matière première. L'articulation (la prosodie) de son langage reste toujours souple et parfaitement intelligible. En cela, il fait revivre une musique essentielle pour la donner fraternellement en partage. Je suis sorti grandi de ce récital, plus riche et plus musicien aussi.

— Carol Bergeron

Au MBA dès le 23 juin

Chagall sera là plus tôt

MONTREAL (PC-LE DEVOIR) — L'exposition Chagall, que le musée des Beaux-Arts de Montréal (MBA) prévoyait présenter en septembre 1988, aura plutôt lieu cet été, du 23 juin au 23 octobre, maintenant que l'État français a accepté cette semaine l'offre des héritiers de lui céder 464 oeuvres du peintre pour régler ses droits de succession.

L'exposition de prestige consacrée à l'art russe des années 1850 à 1930 (époque constructiviste), que devait présenter cet été le musée, est reportée en 1990, apprenait-on également du MBA, à la suite de complications survenues avec l'Union soviétique. Certains tableaux, en effet, n'étaient plus disponibles aux dates réservées par le musée.

Le directeur du musée des Beaux-Arts, Pierre Théberge, partait hier pour Saint-Paul-de-Vence afin de faire le choix définitif des oeuvres de Chagall qui seront exposées à Montréal.

Le musée présentera 80 tableaux de Chagall, une vingtaine de dessins ainsi que des aquarelles et des gravures. Certaines pièces appartiennent à la famille, d'autres à l'État ou encore à des collectionneurs privés.

Marc Chagall, d'origine russe et naturalisé français en 1937, est mort en 1985 à l'âge de 97 ans. Il semble que sa cote ait connu une hausse considérable depuis sa mort. À la fin de 1985, *La Chambre jaune* trouvait acquéreur pour $2 millions US aux enchères à Londres.

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT

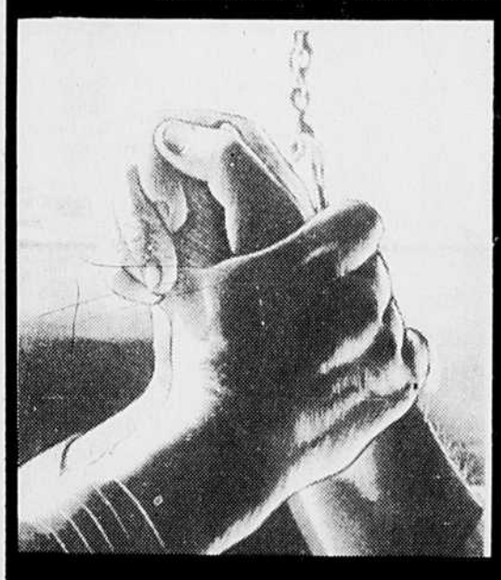

PRIX LOÛIS DELLUC 1987

JACQUES VILLERET

LES RITA MITSOUKO

DOMINIQUE LAVANANT

SOIGNE TA DROITE

DE JEAN-LUC GODARD

FRANCOIS PERIER / MICHEL GALABRU / RUFUS / JANE BIRKIN / EVA DARLAN / PAULINE LAFONT / ISABELLE SADOYAN / Image : CAROLINE CHAMPETIER / Son : FRANÇOIS MUSY / BERNARD LEROUX

UNE COPRODUCTION : JLG FILMS / GAUMONT / GAUMONT PRODUCTION / FRENCH PRODUCTION / XANADU FILMS RTSR

1:15 - 3:10 - 5:00 - 7:00 - 9:00

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

2e SEM.

"On nage en pleine féerie... l'imagination ne connaît pas de bornes..." – Luc Perrault LA PRESSE

"Jean-Guy Noël nous livre un film rempli de tendresse." – Minou Petrowski LES BELLES HEURES

"Tinamer est sans contredit un film ambitieux." – Marcel Jean • LE DEVOIR

TINAMER

Inspiré du roman l'Amélanchier de JACQUES FERRON

GILLES VIGNEAULT • LOUISE PORTAL

SARAH-JEANNE SALVY

UN FILM DE JEAN-GUY NOËL • IMAGES FRANÇOIS BEAUCHEMIN • PRODUIT PAR RENÉ GUEISSAZ

PRODUCTEURS EXÉCUTIFS MARC DAIGLE ET RENÉ MALO • UNE PRODUCTION DE L'ACPAV • LE GROUPE MALOFILM

EN ASSOCIATION AVEC L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA • AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE TÉLÉFILM CANADA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU CINÉMA DU QUÉBEC • SOCIÉTÉS EN COMMANDITE ADRÉNALINE RUSH ET PREMIÈRE

DISTRIBUÉ PAR MALOFILM DISTRIBUTION

COMPLEXE DESJARDINS

BASILAIRE 1 288-3141

1:30 - 3:15 - 5:00 - 7:00 - 9:00

Couche tard: Sam.: 11:00

2e SEM.

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT

Un film de BERTRAND TAVERNIER

LA PASSION BEATRICE

BERNARD-PIERRE DONNADIEU - JULIE DELPY

12:00 - 2:30 - 5.00 - 7:30 - 10:00

Couche tard: Sam.: 12:20

CKAC 73 Television Quatre Saisons

BERRI

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT

14 ANS

Maladie d'Amour

NASTASSJA KINSKI

JACQUES DERAY

JEAN-HUGUES ANGLADE

MICHEL PICCOLI

DÈS VENDREDI LE 12 FÉVRIER!

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

PRIX DE LA CRITIQUE FRANÇAISE: Meilleur film étranger

Prix de la mise en scène Cannes 1987

LES AILES DU DESIR

4e MOIS

un film de WIM WENDERS avec PETER FALK

BRUNO GANZ • SOLVEIG DOMMARTIN • OTTO SANDER • CURT BOIS

12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:55

Couche tard: Sam.: 12:25

ALLIANCE VIVAFILM

BERRI

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

PRIX DE LA CRITIQUE FRANÇAISE: Meilleur film de l'année

EN NOMINATION POUR 9 CÉSARS!

LION D'OR VENISE '87

Au revoir les enfants

UN FILM DE LOUIS MALLE

3e MOIS

COMPLEXE DESJARDINS

BASILAIRE 1 288-3141

PHILIPPE NOIRET

«NOIRET POUR LE PLAISIR» — LE FIGARO

PHILIPPE NOIRET RUPERT EVERETT

LES LUNETTES D'OR

d'après l'oeuvre de Giorgio Bassani («Le Jardin des Finzi-Contini»)

DISTRIBUTION ALLIANCE VIVAFILM

UN FILM DE GIULIANO MONTALDO

STEFANIA SANDRELLI VALERIA GOLINO NICOLAS FARRON ARMANDO NANNUZZI ENNIO MORRICONE NANA CECCHI LUCIANO RICCERI ALFREDO MUSCHIETTI LEONARDO PESCAROLO - L.P. FILMS ROME

FESTIVAL DE VENISE SÉLECTION OFFICIELLE

12:45 - 3:00 - 5.10 - 7:20 - 9:30

Couche tard: Sam.: 11:50

2e SEM.

Sem.: 7:30 - 9:50

Sam. et Dim.: 12:30 - 2:45 - 5:15 - 7:30 - 9:50

COMPLEXE DESJARDINS

BASILAIRE 1 288-3141

POINTE-CLAIRE

6341 TRANSCANADIENNE 630-7286

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE. — SERGE DUSSAULT, LA PRESSE

8e SEM.

Marcello Mastroianni

l'Apiculteur

1:10 - 3:45 - 7:20 - 9:40

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

PALME D'OR CANNES 1987

7e SEM.

GÉRARD DEPARDIEU

SANDRINE BONNAIRE

SOUS LE SOLEIL DE SATAN

un film de MAURICE PIALAT

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT

Qui pourrait empêcher un acteur de tomber amoureux de sa partenaire ?

Ça durera une heure, une nuit, un mois, aucune importance...

C'EST L'INSTANT DE GRÂCE !...

14 ANS

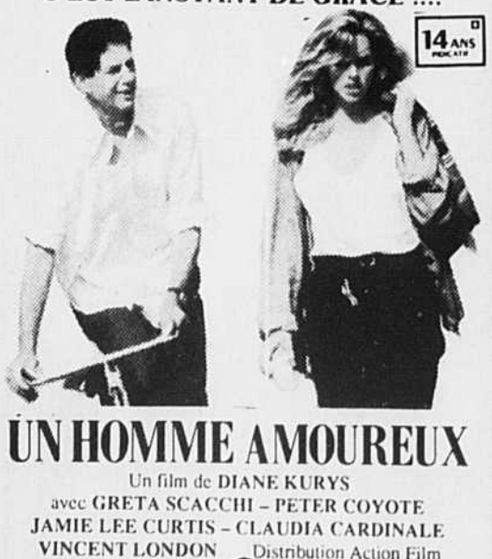

UN HOMME AMOUREUX

Un film de DIANE KURYS

avec GRETA SCACCHI – PETER COYOTE

JAMIE LEE CURTIS – CLAUDIA CARDINALE

VINCENT LONDON Distribution Action Film

CKAC 73 Television Quatre Saisons

EN VERSION FRANÇAISE

BERRI CARREFOUR LAVAL

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684

VERSION ANGLAISE

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

2e SEM.

Quand un bandit en cavale et un aveugle obsédé s'associent... tout est permis!

THIERRY LHERMITTE

JEAN YANNE

14 ANS

FUCKING Fernand

Un film de GÉRARD MORDILLAT

MARIE LAFORÊT • MARTIN LAMOTTE • CHARLOTTE VALANDREY

Inspiré librement du livre de WALTER LEWINO • Musique composée et dirigée par JEAN-CLAUDE PETIT

DOLBY STEREO

Distribution FRANCE FILM

1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

Couche tard: Sam.: 11:30

BERRI

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

LE GUIDE DU WEEK-END

Trois lauréates au 4e concours de nouvelles de Radio-Canada

Odette Boivin.

JEAN ROYER

Trois femmes ont été proclamées, hier, lauréates du quatrième concours de nouvelles de Radio-Canada : ce sont Odette Boivin (1er prix), Diane-Monique Daviau (2e prix) et Francine Prévost (3e prix).

Le vice-président de la radio française, Jean Blais, qui présidait la remise des prix, a révélé que les participants, dont l'âge se situait entre 17 et 80 ans, avaient soumis 245 textes au concours. 239 de ces auteurs résident au Québec, dont 146 dans l'agglomération de Montréal. Sept autres textes provenaient de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

La lauréate du premier prix, Odette Boivin, âgée de 18 ans, reçoit une bourse de $ 2,000 pour sa nouvelle « Procès-verbal ». Elle complète présentement ses études au collège de Lévis et détient un diplôme en piano classique de l'Université Laval.

Diane-Monique Daviau (née en 1951), qui mérite le deuxième prix et une bourse de $ 1,500 pour son texte intitulé « Au logis du cheval d'or », n'en est pas à ses premières armes littéraires. Professeur de langue et de littérature allemandes à l'Université de Montréal, elle est aussi collaboratrice au cahier « Le plaisir des livres » du DEVOIR. Elle a publié deux recueils : *Dessins à la plume* (1979) et *Histoires entre quatre murs* (1981), en plus d'avoir participé à divers collectifs et collaboré aux revues *XYZ*, *La Vie en rose* et *Liberté*.

Francine Prévost (née en 1944), qui mérite le troisième prix et une bourse de $ 1,000 pour « La Mort de la mère », fait surtout carrière au cinéma. Elle a réalisé récemment deux documentaires pour l'Office national du film : *J'ai toujours rêvé d'aimer ma mère* (1984) et *L'Amour en famille* (1986). Diplômée en philosophie de l'Université de Montréal et en cinéma de l'université Concordia, elle a notamment publié des textes littéraires dans *La Nouvelle Barre du jour*.

Photos Radio-Canada

Diane-Monique Daviau.

Francine Prévost.

Un cachet de diffusion sur les ondes du réseau FM de Radio-Canada s'ajoute aux bourses des lauréates. Notons que le jury a retenu sept autres nouvelles soumises au concours, pour diffusion au cours de l'été 1988. Les textes choisis sont « Nathalie Racine, tragédie », de Martin Faucher, « Flamants roses et chèvres folles », d'Ernest Grant, « L'Autoroute », d'André Berthiaume, « La Femme des autres », de Martine Ouellet, « Échange Est-Ouest », de Maurice Van Themche, « Le Rêve de monsieur Dumanteau », d'Alain Pratte, et « On n'arrête pas le progrès », de Gilles Côté.

Le jury de ce populaire concours de Radio-Canada était constitué des écrivains Denise Desautels et Jean-Yves Collette, membres de la rédaction de la *La Nouvelle Barre du jour*, de Réjane Bougé, animatrice, et de Raymond Fafard, réalisateur au réseau FM de Radio-Canada. Les formulaires d'inscription pour le cinquième concours de nouvelles de Radio-Canada seront disponibles à la fin mai 1988.

Sur les affiches

À tous les vendredis, Alain Pontaut dressera pour les lecteurs du DEVOIR une liste des spectacles de théâtre à l'affiche.

THÉÂTRE

Au théâtre du Rideau-Vert. *La Cerisaie*, d'Anton Tchekhov, c'est le tableau champêtre et implacable d'une aristocratie russe évanescente et qu'emporte déjà (1904) la vague montante d'une révolution toute proche. Une oeuvre magistrale, ici un peu à l'étroit, mais servie, pour l'essentiel, par une distribution exceptionnelle.

★

Au Café de la Place. La grande rencontre d'un texte bouleversant et de deux comédiens remarquables, Patricia Nolin et Paul Savoie, dans *La Musica deuxième*, de Marguerite Duras. À voir absolument.

★

Au théâtre Denise-Pelletier. Chef-d'oeuvre du théâtre américain, *La Ménagerie de verre*, de Tennessee Williams, vaut par son atmosphère, envoûtante. Poussée par sa mère Amanda (Denise Filiatrault), la fragile Laura (Linda Roy), qui ne croit guère à la vie, se laisse, cependant, courtiser par Jim, qui va en épouser une autre.

★

Au théâtre du Nouveau-Monde. Sommet de la tragédie classique, la *Phèdre* de Jean Racine est une messe de la fatalité, un haut rituel incantatoire, un absolu... qui souffre mal la moindre imperfection.

★

À la Licorne. *Noir de monde*, de et avec Julie Vincent. Un spectacle solo inspiré par Tchernobyl, avertissement tragique, invitation aussi à retrouver l'amour de la vie.

★

À la salle Fred-Barry. Textes, lettres et poèmes de Claude Gauvreau. Un choix parfois plus gris qu'explosif, mais bien orchestré. Lyrisme et sonorités syncopés. Comme dit le récitant, « l'improviste jubilait ».

★

À l'espace GO. *La Déposition*, d'Hélène Pedneault, c'est le meurtre supposé d'une femme par sa fille, l'interrogatoire, l'affrontement, la mise à nu. Une première pièce, un coup d'essai prometteur.

★

À l'Espace libre. *La Femme d'intérieur*, de Robert Claing, ou l'aliénation prise pour la vraie vie. Avec Marie Laberge.

★

Au théâtre Port-Royal. *Vice et versa*, de Ray Cooney. Caleçonnades et calembredaines à Ottawa. Juste pour rire.

★

À l'Implanthéâtre, à Québec. *Doc*, de Sharon Pollock. Traduite par Francine Pominville, une des oeuvres majeures de la dramaturge canadienne-anglaise qui vient d'obtenir le prix littéraire Canada-Australie.

— Alain Pontaut

FAMOUS PLAYERS

4e PARTIE
LE VOYAGE
THE JOURNEY
BOGART
3575 Ave du PARC 844-9470
SAMEDI DIMANCHE 15h30

FLAGRANT DÉSIR
SAM WATERSTON
Le PARISIEN
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:45-2:55-5:05-7:15-9:25
COUCHE TARD sam 11:35

LE NOUVEAU PROGRAMME
LA PUBLICITÉ 87, ÇA CHANGE LE MONDE ...OU PRESQUE
DE FILMS PUBLICITAIRES
Le PARISIEN
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
Tous les jours 1:10-9:30
COUCHE TARD sam 11:30

Le BOUC

présenté par
TÊTE ROUGE PRODUCTIONS

mise en scène
HERVEY GUAY

du 29 janvier
au 21 février 1988

Salle Calixa-Lavallée
3819, Calixa-Lavallée
Parc Lafontaine

20h30

du jeudi
au dimanche

réservations
(514) 527-4198

À SURVEILLER

Ciné-jeune de Longueuil présente le film *E.T.* aujourd'hui à 14 h à l'École Bourgeoys-Champagnat (2180 Brébeuf) et à l'École Marie-Victorin (2190 Limoges). 646-8655.

■

Conférence de Mme Irène François intitulée : « Rudolf Steiner et la fondation d'un mouvement pour l'avenir » ce soir à 20 h à l'École Rudolf Steiner; demain, visite lilibre de 10 h à 16 h (12050 Bois-de-Boulogne). 334-1391.

■

Conférence et atelier par Tom Kelly, organisé par le Cercle Jung de Montréal; conférence ce soir à 20 h et atelier samedi de 10 h à 16 h à l'UQAM, pav. Hubert-Aquin, salle A-M050 (1250 St-Denis - Métro Berri). 844-4153.

■

Soirée bénéfice pour Amnistie Internationale, présentation de *L'Aveu* de Costa-Gavras ce soir à 21 h au Conservatoire d'art cinématographique de Montréal, université Concordia (1455 de Maisonneuve O. - Métro Guy-Concordia). 848-3878.

■

Conférence de Placide Gaboury, écrivain, intitulée : « Le voyage intérieur » ce soir à 19 h 30, salle Lalemant du Collège Jean-de-Brébeuf (5625 Decelles). 274-6749.

■

Jass Inc., organise du badminton tous les vendredis de 18 h 30 à 22 h 30 au Cégep Rosemont (6400 - 16e ave). 388-8727.

■

Jeunesse Lambda invite les gais, lesbiennes ou bisexuel(le)s de 25 ans et moins à sa discussion hebdomadaire, ce soir à 19 h 30 ayant pour thème : « Les droits des minorités sexuelles » au CLSC Centre-Ville (salla La Mi-Temps - 1199 Bleury - Métro Place-des-Arts). 933-2395.

■

Souper-causerie ayant pour thème l'Amérique centrale, organisé par la Ligue des Femmes du Québec ce soir à 18 h (17 Bernard O. - coin St-Laurent). 527-1176.

■

Soirée dansante avec orchestre au profit de l'Association de la Paralysie Cérébrale samedi le 6 février à 20 h au sous-sol de l'Église St-Jean-Berchmans (5940 Chabot). 729-6167.

■

La Librairie Hermès vous invite à venir rencontrer les auteurs et auteures de *Contes et récits d'aujourd'hui* aujourd'hui de 17 h à 19 h (1120 Laurier O. - Outremont). 274-3669.

■

L'Ass. des Hypoglycémiques du Québec organise sa première « Retrouvaille » de l'année ce soir à 19 h 30, Francine Gareau, réflexologue, sera la conférencière invitée. 593-8355 ou 56.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre Permanent (3131 Sherbrooke E.) de 10 h à 18 h; au Carrefour Rabais Langelier (7373 Boul. Langelier - St-Léonard) de 14 h 30 à 20 h 30; à Brossard, Montmorency Ford (7225 boul. Taschereau) de 14 h 30 à 20 h 30 et à St-Jérôme au Carrefour du nord (sortie 45) de 10 h 30 à 20 h 30.

■

Conférence-midi en sciences comptables avec Guylaine Saucier aujourd'hui de 13 h 30 à 14 h 30 à l'UQAM, salle P-10640, pav. Place-Dupuis (800 de Maisonneuve E.). 282-3484.

■

La Société pour la prévention de la cruauté enver les animaux (SPCA) organise un bal à l'Hotel Delta, jeudi le 11 février à 19 h 30; cravate noire ou accoutrement animal (475 ave Président Kennedy). 735-2711.

■

Concertation-Femmes offre un cours d'initiation au marché boursier le mercredi à compter du 2 mars, ainsi qu'un cours sur la ménopause le mardi soir débutant le 12 avril; les inscriptions se terminent aujourd'hui, 336-3733.

■

Le Centre de santé des Femmes offre une série de 3 rencontres sur « La sexualité, satisfaction et contraception douce » les 16, 23 fév. et 1er mars; inscription immédiate (16 boul. St-Joseph E.). 842-8903.

■

Journée de prière ayant pour thème : « Prière de Jésus et Hésychasme I » animée par Lucien Coutu, samedi le 6 février de 9 h à 16 h 30 (apporter un dîner froid et végétarien) à la Maison de Prière Emmaüs (2600 ave Desjardins - Métro Pie IX). 255-4773.

■

Le Centre d'Accueil Émilie Gamelin et la Résidence Armand Lavergne sont présentement à la recherche de bénévoles pouvant donner de leur temps(1440 Dufresne). 527-8921, poste 298.

■

Musique cubaine avec le chansonnier Donato Poveda ce soir à 21 h au Caf'Tiers (4837 ave du Parc - Métro Place-des-Arts). 270-5336.

Droit d'auteur : $ 813,000 de plus

(LE DEVOIR) — Le ministre des Communications du Canada, Flora MacDonald, a annoncé hier qu'elle ajoutait une somme de $ 813,000 au Programme de perception de droit d'auteur pour le prêt en bibliothèque, pour l'année 1987-1988 et pour les deux prochaines années financières. Ces fonds additionnels permettront de faire des paiements à des auteurs qui n'étaient pas jusqu'ici inscrits auprès de la Commission du droit du prêt public.

Ce programme rémunère les auteurs, traducteurs, rédacteurs et illustrateurs canadiens pour les livres qu'ils ont produits et qui sont achetés par les bibliothèques publiques. Le premier versement de ce nouveau programme géré par le Conseil des arts du Canada a été effectué en mars 1987 à 4,377 auteurs pour une moyenne de $ 620 chacun. Le maximum ne peut excéder $ 4,000. En 1988-89, le programme aura un budget total de $ 3.8 millions.

NOS CHOIX

ARTS VISUELS

Photo Don Carman/galerie Chantal Boulanger

Françoise Boulet, *Cup of Tea*, 1987.

Les métamorphoses de Françoise Boulet. Une exposition remarquable qu'il faut voir absolument : les grands dessins de Françoise Boulet, palpitants d'une vie heureuse, vous emportent très loin dans la lumière. À la galerie Chantal Boulanger (372, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 502), jusqu'au 6 février.

— Claire Gravel

THÉÂTRE

La musique de Duras. C'est le grand rendez-vous théâtral, au **Café de la Place**, pour cette *Musica deuxième* de Marguerite Duras, jouée par Patricia Nolin (sublime) et Paul Savoie (remarquable). À tous points de vue, l'heure théâtrale la plus réussie du moment. À voir absolument.

Le génie de Tchekhov. Il passe parfois, le génie de Tchekhov, dans cette mise en scène de *La Cerisaie* (ce chef-d'oeuvre) que signe Guillermo de Andréa au **Rideau-Vert**. Des interprètes de premier plan, Jean Gascon, Andrée Lachapelle, Jacques Godin, Jean-Louis Roux, jouent cette cassure fine et profonde que vit l'aristocratie russe en 1904. François Barbeau les habille avec grand art.

— Robert Lévesque

PERFORMANCE

Skura au MAC. La danseuse-chorégraphe new-yorkaise Stephanie Skura débarque au musée d'Art contemporain, aujourd'hui, demain et dimanche. Au programme : deux pièces situées à mi-chemin entre la danse et la performance : *Boy Meets Girl*, réalisé en 1981, et *Solo Work*, dernier-né inscrit au carrousel de son répertoire. À travers ses oeuvres, Skura explore l'univers des relations amoureuses pour en faire jaillir la part inextricable de tensions et d'ambiguïté. Elle s'intéresse au vocabulaire de la danse, une matière dont elle prend plaisir à court-circuiter la pureté des modèles en pratiquant la fusion de toutes les techniques en vogue. Dans le cadre de la série « Mue-Danse », un événement organisé par le MAC et Tangente. Les représentations sont à 14 h.

— Mathieu Albert

TÉLÉVISION

Photo Louise Lemieux

Voulez-vous gagner des prix ? Dominique Michel et Denise Filiatrault (notre photo) animent la *Soirée des prix Gémeaux*, qui célèbre les meilleurs productions télévisées — 21 lauréats choisis parmi 88 finalistes. Les nominations sont proposées par l'industrie, alors que, dans le cas du gala « MétroStar », les nominations proviennent d'un vote populaire dans certains journaux. On se chicane encore pour savoir qui est le plus représentatif, alors qu'on pourrait se demander si de tels galas sont utiles. Dimanche, Radio-Canada, 20 h.

Surprise sur prise. Dans cette émission mensuelle, où l'on joue des tours assez sophistiqués à des vedettes, se sont fait prendre Michel Forget, Marie-Denise Pelletier, Patrick Norman, Marie-Soleil Tougas et ma distinguée consoeur de *La Presse*, Louise Cousineau ! Dimanche, Quatre Saisons, 20 h.

— Paul Cauchon

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***The Serpent and the Rainbow*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h.— sem. 7 h 15, 9 h 15

ASTRE II: — ***Le jeu du défi*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.— sem. 7 h, 9 h

ASTRE III: — ***Danse lascive*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h.— sem. 7 h 15, 9 h 15

ASTRE IV: — ***Return of the Living Dead 2*** sam. dim. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45 sem. 7 h, 8 h 50

BERRI I: (288-2115) — ***Passion Béatrice*** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h. sam. dern. spect. 24 h 20

BERRI II: — ***Fucking Fernand*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

BERRI III: ***Cri de la liberté*** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.

BERRI IV: — ***Les ailes du désir*** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55 sam. dern. spect. 24 h 25

BERRI V: — ***Un homme amoureux*** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35 sam. dern. spect. 24 h.

BOGART 1: (844-9470)— ***Good Morning Vietnam*** sem. 7 h 15, 9 h 35, sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35

BOGART 2: ***Moonstruck*** tous les jours 7 h 15, 9 h 25 sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25

BOGART 3: ***The Journey 4*** sam. dim. 12 h.— ***Le voyage 4*** sam. dim. 3 h 30— ***La guerre oubliée*** tous les jours 7 h 10, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) —***Deathwish 4*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE II: — ***Batteries not included*** sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sem. 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — ***Toquée*** sam. dim. 1 h 45, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 35 sem. 7 h 10, 9 h 30

BROSSARD II: (465-5906) — ***La grande aventure de Pee Wee*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sem. 7 h, 9 h.

BROSSARD III: ***Beauté fatale*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sem. 7 h, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Un homme amoureux*** sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 35 sam. dern. spect. 24 h 05— sem. 7 h 05, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 2: ***Wall Street*** sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45 sam. dern. spect. 24 h 15— sem. 7 h 15, 9 h 45

CARREFOUR LAVAL 3: ***Toquée*** sam. dim. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30 sam. dern. spect. 24 h.— sem. 7 h 05, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 4: ***La grande aventure de Pee Wee*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 25 sem. 7 h, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 5: ***Broadcast News*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 45 sam. dern. spect. 24 h 20 sem. 7 h, 9 h 45

CARREFOUR LAVAL 6: ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 1 h.— ***Balade sur un divan*** sam. dim. 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30— sem. 7 h 15, 9 h 25

CHÂTEAUGUAY 1: (698-0141)—***Le jeu du défi*** sem. 7 h, 9 h sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CHÂTEAUGUAY 2: ***Kenny*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — ***Full Metal Jacket*** sam. dim. 4 h 55, 7 h, 9 h 10 sem. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 10— ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 12 h, 1 h 40, 3 h 20

CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — ***Danse lascive*** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Broadcast News*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40 (mer 10 fév. 1 h, 9 h 40)

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Julia and Julia*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Serpent and the Rainbow*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA OMEGA 1: — ***Classes vacances*** sam. dim. 2 h 50, 6 h 20, 9 h 50 sem. 9 h 20— ***Le flic de Beverly Hills 2*** sam. dim. 1 h, 4 h 30, 8 h. sem. 7 h 30

CINÉMA OMEGA 2: — ***Full Metal Jacket*** sam. dim. 1 h, 5 h 10, 9 h 10— sem. 9 h 10 — ***Génération perdue*** sam. dim. 3 h 20, 7 h 20 sem. 7 h 20

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Lunette d'or*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 50 sem. 7 h 30, 9 h 50

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Julia and Julia*** sam. dim. 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 40 sem. 7 h 45, 9 h 40

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Wall Street*** sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 45 sem. 7 h 10, 9 h 45

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Serpent and the Rainbow*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 20 sem. 7 h 15, 9 h 20

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Broadcast News*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40 sem. 7 h, 9 h 40

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Sister, Sister*** sam. dim. 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h. sem. 8 h, 10 h.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Les sixièmes rendez-vous du cinéma québécois*** rétrospective annuelle de notre cinéma, du 5 au 13 fév.

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Toquée*** 1 h 15, 4 h 10, 7 h 15, 9 h 40

CINÉPLEX II: — ***Dirty Dancing*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45

CINÉPLEX III: — ***My Life as a Dog*** 1 h 20, 4 h 05, 7 h, 9 h 20

CINÉPLEX IV: — ***A Man in Love*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45

CINÉPLEX V: — ***Apiculteur*** 1 h 10, 3 h 45, 7 h 20, 9 h 40

CINÉPLEX VI: — ***Sous le soleil de Satan*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

CINÉPLEX VII: — ***Cough Trip*** 1 h 50, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15

CINÉPLEX VIII: — ***Soigne ta droite*** 1 h 15, 3 h 10, 5 h, 7 h, 9 h.

CINÉPLEX IX: — ***Throw Momma from the Train*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Au revoir les enfants*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45

COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Lunette d'or*** 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50

COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Tinamer*** 1 h 30, 3 h 15, 5 h, 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 11 h

COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 30, 5 h 30 sem. 1 h 15— ***Beauté fatale*** sam. dim. 7 h 40, 9 h 50 sem. 3 h 20, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ven. ***Un zoo la nuit*** 20 h.— sam. ***The kid Brother*** 20 h.— dim. ***Le Frère André*** 20 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ven ***L'invitation*** 19 h.— ***L'aveu*** 21 h — sam. ***Blood of the condor*** 19 h.— ***Nice Time La dentellière*** 20 h.30— dim. ***La provinciale*** 19 h.— ***La mort de Mario Ricci*** 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Toquée*** sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25 sem. 7 h 10, 9 h 25

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Le dernier empereur*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. sem. 2 h 30, 5 h 30, 8 h 30

DAUPHIN II: ***Un zoo la nuit*** 1 h 30, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Broadcast News*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 sem. 7 h, 9 h 45

CINÉMA DÉCARIE 2: ***Serpent and the Rainbow*** sam. dim. 12 h 50, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 sem. 7 h 30, 9 h 45

DORVAL I: (631-8587) — ***Good Morning Vietnam*** sem. 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

DORVAL II: ***She's Having a Baby*** tous les jours 7 h, 9 h 25, sam. dim. 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30

DORVAL III: ***Rent-A-Cop*** tous les jours 7 h, 9 h 15. sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 30

DORVAL IV: ***Cinderella*** sam. dim. 1 h, 3 h.—***For Keeps*** tous les jours 7 h, 9 h 20 sam. dim. 4 h 40, 7 h, 9 h 20

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Moonstruck*** tous les jours 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

FAIRVIEW II: — ***Three Men and a Baby*** 7 h 05, 9 h 10 sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Wall Street*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Sister, Sister*** 2 h 10, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h. sam. dern. spect. 11 h 45

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Wannsee Conference*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Withnail and I*** tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Le jeu du défi*** tous les jours 7 h, 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

GREENFIELD 2: — ***For Keeps*** tous les jours 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

GREENFIELD 3: — ***Kenny*** tous les jours 7 h 20, 9 h 25 sam. dim. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Empire of the Sun*** 1 h, 5 h, 8 h.

JEAN-TALON:(725-7000) — ***La grande aventure de Pee Wee*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 15 sem. 7 h 30, 9 h 15

KENT I:(489-9707) — ***Hope and Glory*** tous les jours 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

KENT II: ***Moonstruck*** tous les jours 7 h 15, 9 h 25 sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25

LAVAL I:(688-7776) — ***Le jeu du défi*** sem. 7 h, 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40

LAVAL II:— ***Assistance à femmes*** tous les jours 7 h 25, 9 h 35 sam. dim. 12 h 55, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 45

LAVAL III: — ***3 hommes et un bébé*** tous les jours 7 h 05, 9 h 25 sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30

LAVAL IV:— ***Cendrillon*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 30— ***Liaison fatale*** sem. 7 h 10, 9 h 40 sam. dim. 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 24 h.

LAVAL V:— ***Kenny*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Piles non comprises*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05 sem. 7 h, 9 h 05

LAVAL 2000 2: ***Beauté fatale*** sam. dim. 1 h 20, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h 30, 9 h 30

LOEW'S I:(861-7437) — ***Good Morning Vietnam*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 24 h 15

LOEW'S II:— ***Moonstruck*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 30

LOEW'S III:— ***Nuts*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S IV:— ***Planes, Trains and Automobiles*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 35

LOEW'S V:— ***Hope and Glory*** 12 h 15, 2 h 30, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45

LE MILIEU: Montréal (277-5711)— ***Sadhana*** ven. sam. 19 h, 21 h. dim. 17 h, 19 h, 21h.

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — ven salle 1 ***Mona Lisa*** 19 h 30— ***La mort en direct*** 21 h 30— salle 2 ***Plenty*** 19 h 15— ***Le jupon rouge*** 21 h 30— salle 3 ***L'usure du temps*** 19 h.— ***L'éducation de Rita*** 21 h 15— sam. salle 1 ***Dirty dancing*** 19 h 30— ***Sid and Nancy*** 21 h 30— salle 2 ***Jeux d'artifices*** 19 h 15— ***Papa est en voyage d'affaires*** 21 h 30— salle 3 ***L'usure du temps*** 19 h.— ***L'éducation de Rita*** 21 h 15— dim. salle 1 ***Le frère André*** 13 h.— ***2e festival d'animation pour les enfants*** 14 h 45— ***1er festival d'animation pour adultes*** 16 h 45— ***Dirty dancing*** 18 h 45— ***Sid and Nancy*** 20 h 45— salle 2 ***Identification d'une femme*** 13 h 30, 18 h 30— ***La mort en direct*** 16 h, 21 h.— salle 3 ***L'éducation de Rita*** 15 h 15, 19 h 30— ***L'usure du temps*** 13 h, 17 h 15, 21 h 30

PALACE I:(866-6991) — ***She's Having a Baby*** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25 sam. dim. dern. spect. 11 h 40

PALACE II:— ***Rent-A-Cop*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

PALACE III:— ***Cinderella*** sam. dim. 12 h, 1 h 45, 3 h 30— ***Eddy Murphy Raw*** tous les jours 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

PALACE IV:— ***Running Man*** ven. 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45 sam. 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 45— tous les jours 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45

PALACE V:— ***Fatal attraction*** tous les jours 1 h 15, 3 h 50, 6 h 25, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE VI:— ***For Keeps*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 30

PARADIS I: (354-3110)— ***Piles non comprises*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h 10, 9 h 10

PARADIS II:— ***Balade sur un divan*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 8 h 50 sem. 7 h, 8 h 50

PARADIS III:— ***Toquée*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sem. 7 h 10, 9 h 20

PARISIEN I: — ***Le jeu du défi*** tous les jours 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45 sam. dern. spect. 11 h 50

PARISIEN II:— ***La publicité 87, ça change le monde ou presque*** tous les jours 1 h 10, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30— ***Kenny*** tous les jours 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20

PARISIEN III:— ***Cendrillon*** sam. dim. 1 h, 3 h.— ***Liaison fatale*** 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 55

PARISIEN IV:— ***Assistance à femmes*** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10

PARISIEN V:— ***Flagrant désir*** tous les jours 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 35

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Cough Trip*** tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15

PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Return of the Living Dead 2*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 15

PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Cry Freedom*** 2 h, 5 h, 8 h.

PLACE DU CANADA:(861-4549) — ***Last Emperor*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. sem. 8 h. (le 9 fév. 6 h, 9 h.)

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Piles non comprises*** sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sem. 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 2: — ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 1 h 30— ***Balade sur un divan*** sam. dim. 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h 30, 9 h 30

SAINT-DENIS II:(849-4211) — ***Piles non comprises*** 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 15 (jeudi 11 fév. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h.)

SAINT-DENIS III:— ***Balade sur un divan*** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 20 (jeu. 11 fév. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 9 h 20)

UNIVERSITÉ: Mtl— ***3 hommes et un bébé*** sem. 7 h 10, 9 h 30— sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Le jeu du défi*** tous les jours 7 h 05, 9 h 20 sam. dim. 12 h 40, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES II:— ***She's Having a Baby*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 25, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45

VERSAILLES III:— ***3 hommes et un bébé*** sem. 7 h 10, 9 h 25 sam. dim. 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES IV:— ***Cendrillon*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 30—***Liaison fatale*** tous les jours 7 h 10, 9 h 40 sam. dim. 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 24 h.

VERSAILLES V:— ***Kenny*** sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

VERSAILLES VI:— ***Voyage tous risques*** tous les jours 7 h 15, 9 h 20 sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 25

WESTMOUNT:(931-2477) — ***Good Morning Vietnam*** 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30

YORK:(937-8978)— ***Three Men and a Baby*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

VARIÉTÉS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ST-LÉONARD: 8420 boul. Lacordaire, St-Léonard — La France, ses vins, sa gastronomie, sa littérature, ses chansons, durant tout février— Conférences, les 7 et 16 fév.— Le 7 fév. causerie sur les vins français, en compagnie de Monsieur Jean Austin, à 14h.— cinéma, les 13 et 24 fév.— spectacle le 14 fév.— activités jeunesse, les 20 et 26 fév.— Expositions fin fév.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Du jeu. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin, et Sala, guitariste autour des tables, à compter de 18h.— En spectacle, Lily Maxime, les-5-6 fév. à 22h.— Brunch du dimanche, rencontre amicale à compter de 13h. avec jeux de société, suivi de danse

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Brunch à 12h. tous les dimanches, avec musique d'atmosphère à compter de 12h.

LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Montréal (843-8620)— Spectacle pour enfants: Arabeske, clown de cirque au théâtre, le 7 fév. à 13h.30, et 15h.30

GALERIE POWERHOUSE: 4060 St-Laurent ste 205, Montréal (844-3489)— « Sans titre » performance de Angelika Festa, les 6 et 7 fév. de midi à midi

HÔTEL LE CHÂTEAU CHAMPLAIN: 1 Place du Canada, Montréal (878-9000)— Le Caf'Conc: La Fête des Fêtes, spectacle avec Tracey Brian, chanteuse, et Michael Roloff, jusqu'au 26 mars

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. de 17h. à 01h.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30— La Foire du Village, par le Club Rotary, le 7 fév.

MAISON DE LA CULTURE CLAUDE DE-BUSSY: 3540 Rocheleau, St-Hubert (678-8416)— Chansons entre deux guerres, avec Chantal Lavigne, le 5 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 rue Botrel, Montréal (872-2157)— « Charlotte's web » théâtre pour enfants par Geordie Productions Inc., le 6 fév. à 14h.

MARCHÉ MAISONNEUVE: 4375 est rue Ontario, Montréal— Spectacle de Paul Trépanier, le 5 fév. à 10h.30— Le clown Omer Veilleux en spectacle, le 5 fév. à 21h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Cité du Havre, Montréal (873-2878)— Mue-Danse, série internationale de danse, les 5-6-7 fév. participation des Etats-Unis— « Boy Meets Girl, New Solo Work » avec Stephanie Skura and Company, à 14h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: Auditorium, 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Films et conférences sur la restauration et conservation: le dim. 7 fév. présentation du film « The art conservator » et « Restauration des peintures sur bois » à 14h.

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613)— Tous les dimanches tournoi de backgammon, à 15h.

LE PUZZLES-SCENE: 3625 ave du Parc, Montréal— « A...my name is Alice » m. en s. Joan Austen, à compter du 22 oct. du mar. au dim. 20h., les ven. 2e spectacle à 22h.45

SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610)— Les Grands Explorateurs présentent Des Caraïbes à l'Océan Indien, avec Yves Lundy, du 7 au 13 fév. lun. au mer. 20h., jeu. au sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30 et 16h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Spectacle de Patrick Norman, les 5-6 fév. 19h. et 22h.30— Jeu d'improvisation musicale, le 7 fév. à 19h.

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261)— Les Grands Explorateurs présentent Des Caraïbes à l'Océan Indien, avec Yves Lundy, les 5-6 fév. 19h. et 21h.30

THÉÂTRE ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (843-6376)— The kiss of the spiderwoman, spectacle, texte de Manuel Puig, m. en s. Alexandre Hauswater, à compter du 28 janv. du mar. au dim. à 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: Girls in the gang, de Raymond Storey et John Roby, du 4 au 20 fév. à 20h.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première Édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Cinéma « Qui est Harry Kellerman » amér. 71 avec Dustin Hoffman, Jack Warden, Barbara Harris et Regina Baff
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Les schtroumpfs
17.00 D'une série à l'autre « Châteauvallon »
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All my children
14.00 Canadian reflections
14.30 King of Kensington
15.00 Guiding light
16.00 Facts of life
16.30 Video hits
17.30 Three's company

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Aimer
12.45 À coeur ouvert
13.15 Cinéma d'après-midi « Danger, planète inconnue » brit. 69 avec Roy Thinnes et Patrick Wymark
15.15 Babillard
15.30 La bande a nimée
16.00 La croisière s'amuse
17.00 De bonne humeur

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General hospital
16.00 Cope's corner
16.05 The price is right
17.00 Family ties
17.30 Cheers
18.00 Pulse

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Lecture du nouveau testament
13.00 Quebec school telecast
13.30 Les prophètes d'Israël
14.30 Mythologie gréco-romaine
15.30 La gestion au féminin en France
16.00 La Storia
17.00 Biondi et cie
17.30 Wickie
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le Grand Journal
13.00 Marguerite et compagnie
14.00 Les P'tites vues « Lave-auto » amér. 76 avec Franklin Ajaye, Sully Boyar et Ivan Dixon
16.00 La fourchette d'or
16.30 Téléfun
17.30 Le grand journal

99 TVFQ
11.50 Domicile A2
14.00 Portrait: Jean Bernard
15.00 Radio-France Internationale
16.30 L'académie des neuf
17.20 Le Journal
17.50 Un D.B. de plus

THÉÂTRE

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal (523-1267)— « George Dandin » de Molière, m. en s. Jacques Brouillet, les 7-14-21-28 fév. à 14h., du 25 au 28 fév. à 21h.

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario, Montréal (872-1644)— « La berlue » de Bricaire et Lassaygues, les 6-7 février

CAFÉ DE LA PLACE: PDA Montréal (842-2112)— « La Musica Deuxième » de Marguerite Duras, m. en s. Daniel Roussel, du 13 janv. au 12 mars

THE DOME THEATRE: 3990 ouest Notre-Dame, Montréal (931-5000)— Le département de théâtre de Dawson College, présente « As you like it » de William Shakespeare, m. en s. Howard Ryshpan, du 3 au 7 fév. à 20h.30, le 5 fév. matinées à 12h.30

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— « La déposition » de Hélène Pedneault, m. en s. Claude Poissant, du 20 janv. au 14 fév. du mar. au dim. à 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « La femme d'intérieur » texte de Robert Claing, m. en s. Martine Beaulne, Robert Claing et Marie Laberge, du 19 janv. au 13 fév. du mar. au ven. 20h.30, le sam. 17h. et 20h.30— « Le trésor des pyramides » texte de Robert Claing, Robert Gravel, Anne-Marie Provencher et Jean-Pierre Ronfard, du 23 fév. au 19 mars, mar. au sam. 20h.30

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— « L'inquisiteur inquandescent » texte Yves-Etienne Banville, m. en s. Bernard Lavoie, du 5 au 28 fév. du mer. au sam. à 20h.30

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— Le Klaxon et La Manufacture présentent « Noire de monde » de et avec Julie Vincent, m. en s. Guy Beausoleil, musique François Myrand, du 4 au 27 fév. à 20h.30

MAISON-THÉÂTRE: Cégep du Vieux-Montréal, rue Ontario angle Sanguinet, Montréal (288-7211)— La Compagnie Omnibus présente « L'eau » et « Zizi et la lettre » les 5-6 fév. à 20h., le 7 fév. à 15h.— Les Productions Ma Chère Pauline présentent « Tiens tes rêves » du 9 au 14 fév., lr 9 fév. 14h., 10 fév. 10h., 12 fév. 14h. et 20h., 13 fév. 20h., 14 fév. 15h.— L'Arrière-Scène présente « Train de nuit ou le premier amour de Roy Rogers » de Serge Marois, du 16 au 27 fév., le 16 fév. à 14h., les 17-18 fév. 10h. et 20h., les 19-20-21 à 20h., du 24 au 27 fév. à 20h.

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— La Rallonge présente « Gauvreau » textes Claude Gauvreau, musique Pierre Moreau, m. en s. François Barbeau, du 21 janv. au 13 fév. du mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 21h.

SALLE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (527-4198)— Tête Rouge Productions présente « Le bouc » de Rainer Werner Fassbinder, m. en s. Hervey Guay et Suzanne Léveillé, du 28 janv. au 21 fév. du jeu. au dim. 20h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— Le Pool dans « La bouche du ciel » conception de Suzanne Lantagne, m. en s. Roger Blay, du 13 janv. au 6 fév. du mar. au sam. 20h.30, le dim. 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « The road to Mecca » de Athol Fugard, du 4 fév. au 20 mars

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « La ménagerie de verre » de Tennessee Williams, m. en s. Michèle Magny, du 21 janv. au 27 fév. les ven. et sam. 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Vice et versa » de Ray Cooney, du 5 janv. au 6 fév. sem. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Névrose à la carte » de l'auteur américain Christopher Durang, adaptation Jean-Pierre Bergeron, m. en s. Sébastien Dhavernas, du 12 janv. au 6 fév.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « La cerisaie » d'Anton Tchekhov, adapatation Roland Lepage, m. en s. Guillermo de Andrea, du 20 janv. au 20 fév. mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-7288)— « Balzac Opus 2 » d'après La Peau de Chagrin, conception, montage des textes et m. en s. Téo Spychalski, du 10 au 27 fév. du mar. au dim. 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: 269 est St-Cyrille, Québec— Le Théâtre du Trident présente « Les fridolinades » de Gratien Gélinas, jusqu'au 12 fév.

L'IMPLANTHÉÂTRE: 939 ave de Salaberry, Québec— Le Théâtre de la Commune présente « Doc » de Sharon Pollock, traduction de Francine Pominville, m. en s. Denise Gagnon, du 3 au 27 fév. du mar. au sam. 20h.30, les dim. 7 et 21 fév. à 15h. pas de représentation le 13 fév.

PALAIS MONTCALM: Québec— « Les fridolinades » de Gratien Gélinas, m. en s. Denise Filiatrault, du 12 janv. au 6 fév. mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-771-6669)— « Du poil aux pattes comme les cwacs » de Maryse Pelletier, du 12 janv. au 20 fév. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

MUSIQUE

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — Paulo Ramos et Michel Cusson, du 3 au 7 fév. et du 10 au 14 fév.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Michel Donato, bassiste, les 5-6 fév. à 22h.— Le groupe Red Meat, le 7 fév. à 21h.30— Bill Coon, le 9 fév. à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Tous les mardis jazz à 22h.— Le 9 fév. Christopher Hunter

BAR TERRASSE: 1201 Dorchester ouest, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet, accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Les lundis, à 19h., sessions d'improvisation — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le Trio de Bernard Primeau dim. de 19h. à 24h.— Invité le 7 fév. Charles Papasoff, sax baryton

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le sam. de 20h. à 03h.— Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, du mer. au sam. à compter de 22h.

BISTRO-BAR BLUES CLAIR: 901 est boul. Maisonneuve, Montréal— 5 à 8 les mar. et ven. avec Robert Gélinas, pianiste, et ses invités

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Trio Anonyme, jazz, les 5-6 fév. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Barbara Reney, jazz latin, le 5 fév. à 22h.— Denis Poliquin, trio à cordes, jazz, le 6 fév. à 22h.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— Tous les lundis Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

ÉGLISE NOTRE-DAME DE LA SALETTE: 3535 ave du Parc, Montréal— Donato Poveda, musique de Cuba, le 6 fév. à 20h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal— Top Dance avec DJ Pierre Dupuis, le 5 fév.— 39 Steps, le 6 fév.— Peinture en direct, le 7 fév.

HÔTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Le Portage: Freddie James et son groupe Fusion 3, spectacles du mar. au sam. à compter de 21h.30

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar Le Foyer: Deux pianistes en alternance, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 lun. au ven.— Le Trio Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370)— Bar Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze, lun. au ven. de 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar Tour de Ville: Le Trio Starlite, mer. au dim. de 21h. à 02h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellet, au piano, du dim. au ven. de 18h. à 22h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., musique du Trio Denis Boivin

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Le groupe Mexican Connection, du mer. au sam. de 21h. à 3h.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester ouest (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, tous les jours de 19h. à 23h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, de 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— 2 musiciens ambulants en soirée, violoniste et accordéoniste, du mer. au sam.

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant dancing-romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, mer. au sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Rising Sun Sound benefit bash, les 5-6-7 fév.— Blue Monday Jam Session, avec Jewlie Goldberg and the Solid Gold Blues Band, le 8 fév.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

SALON DES CENT: Zanzibar, 1647 St-Denis, Mtl (288-2800)— Jazz tous les dim. et lundis soirs à 21h.30

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison

CHAPELLE HISTORIQUE BON-PASTEUR: 1080 de la Chevrotière, Québec— FideArt présente la Messe des Artistes: avec Patrice Vallée, prêtre auteur-compositeur, Richard Dion, ténor, Danny Belisle, organiste, Denis Fortin, lecteur, le 7 fév. à 12h.— Les Violons du Roy, concert classique, solistes invités: Philippe Magnan, hautbois, Guy Carmichaël, cor, le 6 fév. à 20h.

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke, Montréal (842-3431)— Tous les dimanches à 11h., chorale de l'église

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 9h., grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien)

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: angle Rachel et Henri-Julien, Montréal— L'organiste Jacques Boucher jouera des oeuvres de Clerambault, Couperin et Druckmuller, à la messe de 17h. le sam. 6 fév. et aux messes 10h. et 11h. le dim. 7 fév.— À la messe de 10h. le 7 fév. participation de la Chorale Allegro, sous la dir. de Roger Lemieux— Le dim. 7 fév. Jacques Boucher, organiste, Raymond Daveluy, animateur, à 15h.30

ÉGLISE ST-PIERRE-APÔTRE: Angle Dorchester et de la Visitation, Montréal— Jean Ladouceur, organiste, présente des oeuvres de Bellini, Casini et Gherardeschi, aux messes de 9h.30 et 11h. le dim. 7 fév.

ERSKINE AND AMERICAN CHURCH: rue Sherbrooke ouest angle du Musée, Montréal— Les Idées Heureuses présentent un concert de musique baroque et contemporaine, oeuvres de Merulo, Frescobaldi, Bach-Vivaldi, Telemann, Stockhausen et Linde, avec Natalie Michaud, flûte à bec, Margaret Little, viole de gambe, et Geneviève Soly, orgue de chambre et clavecin, le 5 fév. à 22h.30, le 6 fév. à 20h.

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est Sherbrooke, Montréal— Concert Intime Cammac, oeuvres de Williams, Quilter, Mozart, Donizetti, Brahms et Haydn, le 6 fév. à 15h.— Les élèves de la classe de chant de Monsieur André Turp, en concert, le 7 fév. à 15h.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix, St-Laurent— Concert de Lucie Laneville, flûte à bec, Isabelle Marchand, viole de gambe, et Chantale Roussel, clavecin, le 7 fév. à 14h.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary, Montréal (733-8211)— Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude, à la messe de 11h. le dim.

PATRO LE PRÉVOST: 7355 ave Christophe Colomb, Montréal— L'Atelier lyrique de l'Opéra, extraits de La Bohème de Puccini, m. en s. Bernard Uzan, le 7 fév. à 14h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112)— PSM Concert Esso: Pierre Hétu, chef d'orchestre, lauréats du concours OSM, voix et piano, oeuvres de Kodaly, Beethoven, le 7 fév. à 14h.30— OSM récital American Express, Radu Lupu, piano, Murray Perahia, piano, oeuvres de Mozart, Brahms et Schubert, le 7 fév. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Jazz improvisation combos, le 5 fév. à 20h.

SALLE REDPATH: Campus université McGill, Montréal— L'Orchestre de chambre McGill sous la dir. d'Alexandre Brott, soliste invité: Robert Albrecht, violoncelliste, musique Bach et Fils, le 6 fév. à 20h.30

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Faculté de musique, 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B 484: Classe de flûte de Francine Voyer, le 7 fév. à 20h.

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		Le temps d'une paix	Calgary prêts ? Partez !	Cinéma : *La rose pourpre du Caire* —É.-U. 1985 Avec Mia Farrow, Jeff Daniels et Danny Aiello				Le Téléjournal Le Point/Météo/Sports		23h 20 : Nos Espoirs 88	Cinéma : *Annie Hall* —É.-U. 77 Avec Woody Allen et D. Keaton	
3 WCAX (CBS) Burlington	News		CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast		Dallas		Falcon Crest		News	WKRP In Cincinnati	Top of the Pops
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Family Ties	Hockey, Ligue Collégiale : *PSUC vs Oswego*						Cheers	News	The Tonight Show Anim.: Johnny Carson	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		The Best Years	Wayne & Shuster	Red Serge	Front Page Challenge	Dallas		The National 22h 20 : The Journal		Newswatch & Sports	Good Rockin Tonite	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Cinéma : *Les Morfalous* —Fr. 1983 Avec Jean-Paul Belmondo, Marie Laforêt et Mathias Habich						Ad Lib		Les nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports		Cinéma : *L'homme de Kiev*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Check it Out !	Simon & Simon		Miami Vice		Night Heat		CTV News 23h 20 : Pulse		It's Garry Shandling Show
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Téléservice	19h 15 : L'indice	Cinq pour un	Droit de parole		Milena Nova Tremblay (5e)		Parler pour parler		L'indice	23h 15 : Téléservice	
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Full House	Mr Belvedere	The Thorns	Sledge Hammer !	20 / 20		News	Nightline	Friday the 13th
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	The Elephant Show	South Seas Voyage		Money$worth	Indelibile Evidence	The Duchess of Duke Street		22h 10 : The Mistress	22h 45 : Victoria Wood *As seen on TV*		Money$worth	Question Period Federal
33 VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	Vermont this Week	Washington Week in review	Wall Street Week	Great Performances : *Balanchine and Cunningham*		On Stage at Wolf Trap		Movie : *Sixteen Candles* —É.-U. 1984 Avec Molly Ringwald et Anthony Michael		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	La Maison Deschênes	Double jeu	Elle écrit au meurtre		Falcon Crest		Jasmin Centre-Ville Animateur : Michel Jasmin		Le Grand Journal Sport Plus/Flash RBO		23h 40/Cinéma : *Mannequins à tuer* —É.-U. 1979	
99 TVFQ (télévision française)	Grande alchimie de la terre	Les macrophages	18h 50 : Nasdine Hodja au pays du business (2e)		Nouveaux mondes	20h 45/Artère du Maine	Portrait		Le journal	Radio-France-Internationale			

LE GUIDE DU WEEK-END

À la frontière austro-hongroise, un café viennois

LA BONNE TABLE

JOSÉE BLANCHETTE

Lové en contrebas de la rue de la Montagne, le Café Mozart s'est installé chez nous avec l'hiver. Autrichien et hongrois par alliance ce petit restaurant accueille déjà une vaste clientèle slave à en juger par l'accent guttural de nos voisins. De tables en tables, la rousse patronne circule dans son petit chez-soi amoureusement décoré. Ava Pecari a repris les motifs floraux de sa Hongrie natale sur les nappes et les murs de son nouveau restaurant. Des tons frais, abricot et vert tendre, se donnent la réplique sans tomber dans le piège du folklore peinturluré, tricoté 100 % laine.

Le menu du café Mozart se partage entre les grands classiques russes, les spécialités hongroises et autrichiennes aux refrains parents. Une vodka polonaise, glacée comme les steppes, accompagne parfaitement ce type de plats costauds et bien sentis. Quoique le vin rouge hongrois (Sang de Taureau à 18.50 $) soit assez typé pour soutenir la forte personnalité de cette cuisine d'odeurs. À peine engouffrés dans l'entrée du Café Mozart, que l'arôme des petits plats mitonnés nous assaille à pleine narines comme rarement désormais dans les restaurants-minute.

Les *blinis* (petites crêpes au sarrasin) sont offerts avec du saumon fumé, des oeufs de saumon ou du caviar russe, beluga ou sevruga. Ma compagne en moyens en profita pour s'offrir le *beluga*, moins dispendieux que le *sevruga*, (28.50 $/l'once). Les petites crêpes, chaudes et aériennes, garnies de caviar, de crème sure et d'oignon cru sont parmi les plaisirs les plus purs que je connaisse, couplées à la vodka polonaise bien frappée. « La Pologne qui souffre », blague le serveur en versant la liqueur des tsars. En Pologne on prétend justement que rien n'accompagne mieux la vodka qu'une autre vodka.

La *salade d'épinards au saumon fumé* réunissait la texture croquante des épinards frais et le moelleux du saumon fumé, rose et tranché épais, humide sur son lit de verdure. Cette salade d'épinards délicatement vinaigrée amorçait bien le repas.

Photo Jacques Grenier

La rousse patronne du Café Mozart, Ava Pecari circule de tables en tables dans un décor aux motifs floraux de sa Hongrie natale.

Au chapitre des spécialités, la *goulash*, servie avec des gnocchis (pâtes locales en forme d'oreilles) n'était heureusement pas trop copieuse. D'ailleurs au Café Mozart, tous les plats principaux sont servis en petites portions et à petits prix, entre 8 $ et 10 $. La *goulash* au paprika était parfaitement équilibrée, bien tomatée et la viande de bonne qualité. Le *wiener schnitzel*, l'escalope de veau panée accompagnée de citron et de pommes de terres rôties (réchauffées) était un peu sèche quant à elle, captive d'une chapelure lourde.

Les desserts du Café Mozart sont soignés et représentatifs d'un certain goût pour la vraie pâtisserie qu'entretiennent les Autrichiens et leurs voisins immédiats. On retrouve souvent dans ces pays des desserts à base de marrons comme cette toute simple *crème de marrons* avec crème Chantilly. Ce dessert qui pourrait en laisser froid plus d'un (et d'une) est pourtant un luxe en Yougoslavie et une tradition en Hongrie. Cette purée maison ne se compare aucunement aux préparations en boîtes habituelles et celle du Café Mozart avait toute les qualités du fait maison. Servie en spaghettis, la purée n'était pas trop sucrée non plus que la crème Chantilly qui s'y ajoutait.

Le gâteau au chocolat, appelé *Lud lab*, est un bel exemple de la pâtisserie viennoise traditionnelle. La croûte au chocolat, garnie d'une mousse et d'une ganache au chocolat parfumée à l'alcool de cerises, n'avait rien en commun avec les gâteaux prétendus légers qui sont devenus la norme en pâtisserie moderne.

La musique du Café Mozart, bien choisie, valse entre Vivaldi et Mozart et s'accorde avec l'ambiance de ce petit resto élégant, à la fois sympathique et sans prétentions exagérées.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ 45 $ avant la vodka (et le caviar), la taxe et le service.

POUR : Une cuisine adaptée à la froidure de l'hiver. Un décor chaleureux et un service aimable. On offrira la vodka à l'herbe de bison sous peu.

CONTRE : Le caviar est plus cher qu'ailleurs et l'oscetra (le meilleur), n'y est pas.

CAFÉ MOZART 2090 de la Montagne, téléphone : 849-1482.

EN BREF...

■ PASTA, AMORE, PASTA

Durant tout le mois de février, les pâtes sont en vedette au restaurant le Boulevard du Centre Sheraton. Midi et soir, (sauf le samedi soir et le dimanche midi), le chef apprêtera les pâtes à toutes les sauces devant vous. Les amateurs pourront choisir entre plusieurs sauces et différentes garnitures, bolognaise avec pancetta, nantua avec saumon fumé, mornay aux champignons . . . ou tous les ingrédients misto ! L'assiette de pâtes se détaille $ 7.50.

■ JULIETTE ET SES ROMÉO

À compter du 12 février prochain et tous les vendredis soir à 19 h, le restaurant *Les Filles du Roy* reprend ses dîners opérettes. « Juliette et ses Roméo » (les places sont comptées au balcon) sera à l'affiche ainsi qu'un menu de six services, bavarois de poissons boucanés, consommé de canard aux racines, fleur de courgettes et de pétoncles, médaillon de boeuf sauce aux pleurotes de Carignan et graines de moutarde, salade panachée à l'huile de noix et délices du pâtissier. Le tout, incluant une soprano, un baryton et un ténor, coûte $ 75 avec l'apéro, la taxe et le service; 415 Bonsecours, tél. 849-3535.

■ JOSÉPHINE ET BONAPARTE

Claude Postel, le chef du Bonaparte, nous aguichait depuis des mois avec la vitrine de sa pâtisserie-charcuterie parisienne. Ce « Fauchon » du Vieux-Montréal, (rien de trop beau pour la classe ouvrière), s'appelle l'Impératrice, vient tout juste d'ouvrir ses portes et offre des produits maison à des prix royaux. Rillettes d'oies, boudin blanc, saumon fumé maison de même que du filet de boeuf fumé et des aiguillettes d'oie fumée, terrine de canard, galantine de lapin et autant de desserts tous plus « meurtriers » les uns que les autres, (je pense à la marjolaine, au flambeau, au marasquin et à la tarte au citron vert) s'achètent au comptoir du matin au soir jusqu'à 20 h; 439 rue St-François Xavier, tél. 287-9628.

■ LE BOUVILLON CHANGÉ EN CROCODILE

Bernard Ragueneau a les dents longues. Non content d'avoir le Thursday's, le Friday's et l'hôtel de La Montagne (dont le superbe restaurant Lutetia) sur la conscience, il vient de réaménager l'ancien Bouvillon dans Côte des Neiges. Ouvert depuis une semaine, le Crocodile offre une cuisine californienne, simple et légère, nous dit-on. La croco-ale, la bière maison, est fabriquée sur place. Cuisines ouvertes de 11h30 a.m. à 11 h30 p.m.; 5414 rue Gatineau, tél. 733-2125.

■ L'ART ET LE VIN

Lundi le 8 février prochain aura lieu, à l'hôtel Quatre Saisons, une dégustation de neuf premiers crus, parrainée par l'Académie du vin de Montréal. À cette dégustation, que présidera Steven Spurrier (le fondateur de l'Académie), s'ajoutera une exposition de 25 gravures des châteaux du Bordelais réalisées par Peter Willis. Pour y assister, s'adresser au 861-6534.

■ FÉVRIER MOIS DU COEUR ET DE LA MER

Le Conseil consultatif canadien des produits de la mer met à la disposition des consommateurs une ligne directe qui leur permettra de s'informer quant à la cuisson, l'entreposage, la manutention des différents produits de la mer. On donne même des recettes et les valeurs nutritives aux usagers afin d'encourager la consommation des poissons et fruits de mer qui, selon l'Association américaine du coeur de Washington, sont les aliments du coeur. les produits de la mer contiennent moins d'acides gras Oméga 3. Vous voilà rassurés. Les produits de la mer n'ont d'ailleurs jamais été aussi surveillés. Appelez au 1-800-263-7405.

JOSÉE BLANCHETTE

Faut LE DEVOIR pour le croire!

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
155747 CANADA INC. 155747 Canada Inc. 4919 boul. des Sources Pierrefonds	1 restaurant pour vendre	4919 boul. Des sources Pierrefonds
153535 CANADA INC. Les Fruits Marco Polo Enrg 383-385 rue de L'Église Verdun	1 épicerie	383-385 rue de l'Église Verdun
ROUTIER, Thérèse Variétés des Hirondelles 2502 Fleury est Montréal	1 épicerie	2502 Fleury est Montréal
ALAMEDDINE, Mustapha Provisions Ridgewood Enr. 3620 Ridgewood Montréal	1 épicerie	3620 Ridgewood Montréal
2527 9795 QUÉBEC INC. Caffé Espresso Reason's Enr. 5880 & 5884 Jean Talon est St-Léonard	Changement de capacité de 1 bar	5880 & 5884 Jean Talon est St-Léonard
LA BRASSERIE AU COIN DES JEUX INC. Taverne Au Coin des Jeux 5605, avenue Pierre de Coubertin Montréal	1 taverne	5605, avenue Pierre de Coubertin Montréal
2533-5498 QUÉBEC INC. Restaurant Le Guéridon 154, boul. Laurier Beloeil	1 restaurant pour vendre	154, boul. Laurier Beloeil
154986 CANADA INC. Restaurant Carmel 5131, boul. Décarie Montréal	Permis additionnel 1 restaurant pour vendre avec danse et spectacles	5131, boul. Décarie Montréal
LE CASSE-CROÛTE LAFONTAINE ENR. 2528 9166 QUÉBEC INC. 15615 rue Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles	1 restaurant pour vendre	15615 rue Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles
GERVASI, Maria Faustini Café Gervasi 6029 boul. Robert St-Léonard	1 bar	6029 boul. Robert St-Léonard
GRAPPOLO D'ORO RESTAURANT INC. Grappolo D'Oro Restaurant Inc. 9050 boul. Maurice Duplessis Montréal	1 restaurant pour vendre avec spectacles 1 bar avec danse et spectacles	9050 boul. Maurice Duplessis Montréal
FURTADO, Altino Dépanneur Furtado 4833 St-Urbain Montréal	1 épicerie	121, St-Viateur est Montréal
130977 CANADA INC. Le Garage Enr'ge Bar Laitier — Casse-Croûte 28, rue Allenbrooke Dollard des Ormaux	1 restaurant pour vendre	2718 Notre-Dame Ouest Montréal
PIERRE FILIATREAULT, ANDRÉ DUBORD Place des Saules Enr. 3025 boul. Industriel Laval	4 brasseries	3025 boul. Industriel Laval
GESTION LISE KELLY INC. Le Conte Surprise 507 Petit Rang St-Antoine sur Richelieu	1 bar sur terrasse 1 restaurant pour vendre	Hangar-8, Jetté King Edward Vieux Port, Montréal
2530-6002 QUÉBEC INC. Place Desaulniers Enr. 1023 boul. Taschereau Longueuil	1 bar	1023 boul. Taschereau Longueuil
102971 CANADA INC. Restaurant Les Viandes Fumées Diane 1980 Enr. 10941 Notre-Dame Est Montréal-Est	Changement de capacité d'un restaurant pour vendre	10941 Notre-Dame Est Montréal-Est
RESTAURANT L'EXTRÊME ORIENT II INC. Restaurant Extrême Orient II 4088 rue St-Denis Montréal	1 restaurant pour vendre 1 bar sur terrasse	4088 rue St-Denis Montréal
SHED CAFÉ INC. Divines Calories 3515 boul. St-Laurent Montréal	1 bar	3515 boul. St-Laurent Montréal
VILLA DU SIROP INC. Villa du Sirop 1050 boul. Arthur-Sauvé St-Eustache	1 bar avec danse	1042 boul. Arthur-Sauvé St-Eustache
160161 CANADA INC. Cabaret Showgirls Enrg. 1196 Ste-Catherine Ouest Montréal	1 bar avec danse, spectacles et films	1196 Ste-Catherine ouest Montréal
2332-8008 QUÉBEC INC. Callipyge 1 140 Notre-Dame Repentigny	Autorisation de danse et spectacles dans bar	140 Notre-Dame Repentigny
124671 CANADA INC. La Fondue d'Anjou Enr. 7073 Beaubien Est Anjou	1 restaurant pour vendre	7073 Beaubien Est Anjou

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

GASTRONOMIE

GASTRONOMIE
CONTACTER
CHRISTIANE
LEGAULT
(514) 842-9645

Casa FERNANDEL
Cuisine italienne recherchée
50 est, rue JARRY
près du boul. Saint-Laurent
RÉSERVATIONS:
(514) 381-9650

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

MAINTENANT OUVERT 7 JOURS
TABLE D'HOTE GOURMET EN VEDETTE
$22.50 par personne
abacus
Cuisine chinoise par excellence
2144 Mackay 933-8444

CHEZ PAUZÉ
Délices de fruits de mer
Depuis 1862
1657, rue Ste-Catherine O.
STATIONNEMENT GRATUIT 2 HEURES — GARAGE MANSIONS
(Budget Rent A Car) 1460, rue Guy, coin Maisonneuve
932-6118
Métro Guy
Fermé le lundi

LE JOLI MOULIN
Châteaubriand en spécial
Pâté au canard ou Escargots à l'ail
Salade verte
Châteaubriand bouquetière
Profiteroles au chocolat chaud ou Gâteau maison au Grand Marnier
Thé ou café 39,95$ pour 2 personnes
FESTIVAL DE CREVETTES
Soupe du jour, salade verte
• Crevettes papillon grillées avec du beurre à l'ail
• Crevettes à la créole • Crevettes au whisky
• Crevettes au pernod
• Crevettes et pétoncles avec beurre à l'ail
Tous ces plats sont servis avec du riz.
Dessert: gâteau maison au Grand Marnier ou profiteroles au chocolat chaud. Thé ou café
14.95$
5780, rue SHERBROOKE EST
Réservations: 254-2125

PENSEZ ST-VALENTIN
LE CAVEAU
restaurant
2063, rue Victoria
844-1624

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, vendredi 5 février 1988

MONTRÉAL

Le marché prend du mieux

MONTREAL (PC) — Le marché a pris un peu de mieux jeudi à la Bourse de Montréal et l'indice général a clôturé en hausse de 9.92 à 1507.00.

En tout 5,518,713 actions ont changé de main au lieu de 5,895,729 mercredi.

Les minières ont monté de 22.07 à 1331.07, les industrielles de 8.80 à 1288.53 et les pétrolières de 7.74 à 1396.83. A l'inverse, les forestières ont cédé 15.97 à 2783.28 (leur plus bas niveau cette année).

Alcan, en hausse de $1¼ à $32⅛ s'est traité à 296,841 exemplaires. Placer Dome a monté de⅜ à $14⅜ et 101,515 actions ont circulé dans le marché.

Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Polysar a gagné $1 à $15¼, Inco¾ à $23¼, BCE⅜ à $37¾, Bombardier B⅛ à $8⅜ et Provigo⅛ à $9½.

MacLean Hunter X a perdu¼ à $21¾, Banque royale¼ à $26¾, Nova⅛ à $8⅞ et BNE⅛ à $10.

Sur 596 titres mis en jeu 165 étaient en hausse, 251 en baisse et 180 inchangés.

Indice	Hausse	Niveau	Baisse
XXM	9,92	1507,00	
Valeurs industrielles	8,80	1288,53	
Bancaire		1287,66	4,02
Produits forestiers		2783,28	15,97
Services publics	5,81	1409,58	
Mines et métaux	22,07	1331,07	
Indice Réa R.C.M.P.		1153,34	1,93
Variation des titres	165	180	251

TORONTO

Tendance à la hausse

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse jeudi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a clôturé la séance avec un gain de 11.96 points à 3000.63.

Quelque 28.04 millions d'actions ont été échangées.

Dans les industrielles, Polysar Energy a gagné⅞ à $15⅛; Varity Corp. cinq cents à $3.25; Dome Petroleum quatre cents à $1.11; Alcan 1 à $32 et Canadian Pacific Ltd⅛ à $20⅝. Nova Corp. a perdu⅛ à $8⅞; National Business Systems 8¾ à $3.50; Nova Corp.⅛ à $8⅞; MacMillan Bloedel⅛ à $19⅛ et International Business Machines 2½ à $137½.

Dans les mines, Placer Dome a gagné⅜ à $14⅜; Echo Bay½ à $22½ et LAC Minerals⅜ à $10¾. Royex Gold a cédé 10 cents à $4.15 et Pioneer Metals¼ à $8.

Dans les pétroles, Westfort Petroleum gagne quatre cents à 26 cents; Poco Petroleum¼ à $10 et Rio Alto Exploration trois cents à 1.33. Atlantis International abandonne un cent à $1 et Asamera Inc.⅛ à $8⅛.

Indice	Hausse	Niveau	Baisse
TSE 300	11,96	3000,63	
Valeurs industrielles			
Produits de consommation			
Communications			
Haute technologie			
Aurifères			
Petrole et gaz			
Variation des titres			

NEW YORK

Fluctuation dans les deux sens

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué étroitement dans les deux sens, hier, à Wall Street pour clôturer à 1,923.57 en baisse de 1.00 point, dans un marché actif.

Quelque 187 millions d'actions ont été échangées. Hausses et baisses se sont à peu près équilibrées: 750 contre 747; 460 titres ont été inchangés.

L'hésitation des investisseurs a été attribuée par les observateurs à l'attente des résultats des offres de 27 milliards de USD que le Trésor américain a lancées cette semaine sur le marché.

En raison de la récente baisse des taux d'intérêt, la plus grande incertitude règne sur l'accueil qui sera réservé à la dernière tranche de ces adjudications, portant sur des bons à long terme, généralement les plus recherchés par le public.

Par ailleurs, les milieux boursiers essayent d'évaluer quelle sera l'étendue du ralentissement de la croissance économique prédit par des analystes à la suite de récentes statistiques.

Federated Department Stores a bénéficié de la surenchère sur l'OPA récemment lancée par la firme canadienne Campeau Corp et a progressé de 4 à 56⅜; American Petrofina a gagné 3 à 64 et Alcoa est monté de 1⅝ à 41¼.

General Re est tombé de 4⅝ à 50⅞ malgré l'annonce de bénéfices en hausse au quatrième trimestre de 1987; CBS a perdu 2¼ à 154½; Monsanto a cédé 1⅝ à 83¾.

Du côté des canadiennes, Alcan a gagné¾ à $25⅛; BCE⅛ à $29½; Canadian Pacific⅛ à $16¼; Inco½ à $18¼ et Varity⅛ à $2⅝. McIntyre Mines a cédé 1 à $29.

Indice	Hausse	Niveau	Baisse
Dow Jones industriel		1923,57	1,00
Dow Jones 65 titres		720,34	00,14
Dow Jones transport	1,72	760,86	
Services publics		185,57	0,60
S et P 500		252,21	
S et P 400	0,17	288,23	
NYSE		141,89	0,08
Variation des titres	750	460	747

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6345	Hong Kong	Dollar	0.1633
Afrique franco	Franc CFA	0.004452	Inde	Roupie	0.0978
Allemagne-Ouest	Mark	0.7509	Israël	Sheqels	0.8096
Antilles Angl.	Dollar	0.4719	Italie	Lire	0.001022
Australie	Dollar	0.9015	Jamaïque	Dollar	0.2356
Autriche	Schilling	0.10686	Japon	Yen	0.009873
Bahamas	Dollar	1.2715	Liban	Livre	0.00329
Belgique	Franc	0.03593	Mexique	Peso	0.000574
Danemark	Couronne	0.1967	Norvège	Couronne	0.1988
Espagne	Peseta	0.011165	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8468
États-Unis	Dollar	1.2715	Portugal	Escudo	0.009215
Finlande	Mark	0.3099	Royaume-Uni	Sterling	2.2385
France	Franc	0.2226	Suède	Couronne	0.2099
Grèce	Drachme	0.009413	Suisse	Franc	0.9188
Hollande	Florin	0.6686	Venezuela	Bolivar	0.04254

	Hausse	Niveau	Baisse
Le dollar canadien	0,20	78,77	
L'or à Londres		443,00	
L'argent au Canada		8,064	0,050
L'or au Canada	4,00	563,00	

TORONTO

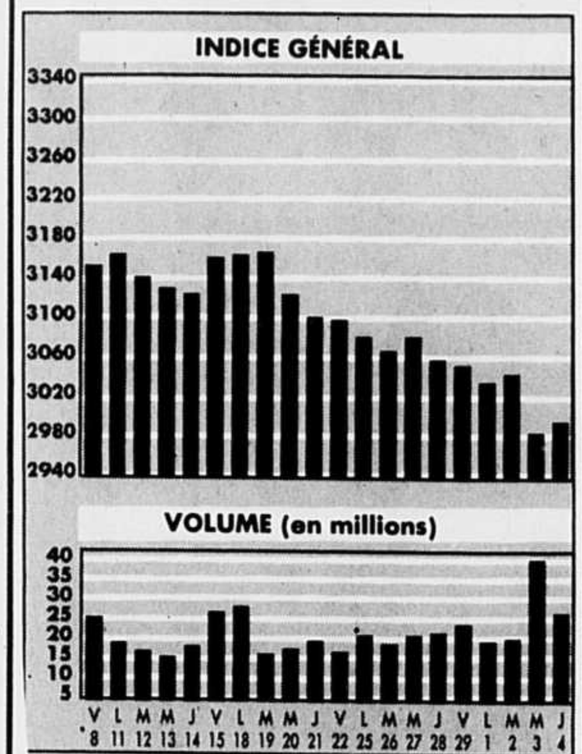

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	26300	$8⅜	8½	8½	
AHA Auto o	700	415	415	415	
AMCA Int	14058	$7⅝	7⅜	7½	— ⅛
AMCA 2 p	2200	$19¾	19⅝	19¾	+ ⅛
AMCA 3 p	3950	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
Abbey E o	2823	30	30	30	
Abermin o	2200	105	100	105	+ 6
Abti Prce	9336	$24⅞	24¾	24¾	— ⅛
Abitbi 7½p	100	$47¾	47¾	47¾	— ¼
Abitibi w	7800	390	380	385	— 5
Acadia M o	33400	310	290	300	
Adanac M o	1000	34	34	34	
Agassiz	4600	400	390	390	
Agnico E	19300	$15⅜	15	15⅜	+ ⅜
Agra Ind A	500	$12½	12½	12½	+ ½
All Energy	39434	$17½	17⅛	17⅛	— ⅜
Al Enr 775	3700	$27	26¾	26¾	— ¼
Alta Nat	5800	$14¾	14½	14½	— ⅛
Alcan	461607	$32⅛	31	32	+ 1
Alcan A	400	$26¼	26	26¼	+ ¼
Alcan C p	500	$21⅛	20¾	21⅛	+ ⅜
Alcan E p	1000	$22¾	22¾	22¾	
Algo Gr A f	200	$6⅞	6⅞	6⅞	— ¼
Algo Gr w	1000	24	24	24	— 6
Algo Cent	100	$19½	19½	19½	+ ½
Algoma St	29071	$14½	13⅞	14½	+ ¼
Algoma St p	3200	$21¼	21	21¼	+ ¼
Algma St B	2600	$18½	17½	18¼	+ ⅜
Alied Lyns	7700	$7½	7⅜	7½	
Altex	1300	130	120	130	+ 10
A Barick	93770	$22½	22⅛	22⅜	+ ¼
A Barik w	237100	$7	6¾	6⅞	+ ⅛
ABarik A	w32800	180	175	180	+ 5
Am Eagle o	1000	81	81	81	
Am Leduc	800	31	31	31	
Amir o	21000	130	120	125	+ 5
Andrs WA f	400	$12½	12½	12½	
Anthes	6700	52	50	50	— 2
Arbor A	100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Arbor B f	1000	$10⅜	10½	10⅜	+ 1⅛
Argyll A f	3200	38	38	38	
Asamera I	47750	$8¼	8	8⅛	— ⅛
Asmra I 8	1150	$23¼	23	23	
Asmra Iw	2000	50	50	50	—10
Asmra M w	500	55	55	55	
Asoc Porc o	300	175	165	165	—15
Atco I f	1100	$10⅛	10	10	
Aleba o	6400	65	60	65	+ 2
Aleba B r	8500	2	2	2	— 1
All Shop A f	1500	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Atlantis o	56200	105	100	100	— 1
Atlas Yk o	10000	14½	14	14	— ½
Audrey R o	1500	270	265	270	— 5
Augmitto o	6000	135	133	133	— 2
Aur Res o	29934	475	440	475	+ 25
Avinda o	1000	30	30	30	+ 2
BCE Inc	274163	$37¾	37⅜	37¾	+ ⅜
BCE I 205	100	$37½	37½	37½	— ¼
BCE I 270	20800	$37⅝	37⅜	37½	+ ¼
BCED	24214	290	286	286	— 2
BCED 1 p	400	$24	24	24	
BCED w	4400	72	71	72	
BCE Mobl	1000	$10⅞	10½	10⅞	+ ½
BCED C I	1200	$24	23⅞	24	+ ½
B C Bancor	15625	73	73	73	
BC Rail p	800	$26⅝	26½	26½	
BC Sugar A	1915	$28½	28½	28½	+ ⅜
BC Sugar w	4884	360	335	360	+ 25
B Corp p	2900	$29⅜	29¼	29⅜	
BGR A	6100	$10⅛	9⅞	10	+ ⅛
BGR 2 w	1800	200	190	200	+ 10
BII Ent	9400	395	390	390	—15
BMB Comp	z98	120	100	120	
BMO II p	300	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
BP Canada	14673	$18¼	18	18	
BYG o	3500	130	125	125	+ 5
Bachelor	2000	235	235	235	— 5
Bancshr p	1350	$18¾	18½	18¾	+ ¼
Bk Alberta	2000	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅜
Bank Mtl	77092	$26	25⅞	26	— ⅛
Bk Mtl 250	3350	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
Bk Mtl 3p	8150	$25⅛	24⅞	25⅛	+ ⅛
Bk Mtl w	127500	41	37	38	— 7
Bank N S	101631	$12⅜	12⅛	12⅛	— ⅛
Barons Oil	2200	275	271	271	— 4
Baringtn o	9000	100	100	100	
Baton	300	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Beau CA o	16500	53	50	50	— 6
Beacoup o	2000	145	145	145	+ 5
Beaufield o	14100	140	135	139	— 1
Beaver R o	23400	115	101	110	+ 3
Bell 9 p	1550	$24¼	24	24¼	+ ¼
Belmoral o	138475	235	219	225	
Blmorl G	w36250	256	250	256	+ 1
Belmorl w	2000	38	38	38	+ 2
Bentall 1 p	150	$25½	25½	25½	— ¼
Bet Public	400	$21	21	21	
Bethlem R	500	150	150	150	—10
Beverly o	5200	70	70	70	+ 10
Biltrite Ngt	1235	470	460	460	—20
Biltrite w	1000	9	9	9	+ 1
Biomira o	140	295	295	295	+ 10
Biotech	200	250	250	250	—10
Bl Hawk o	1700	75	72	75	
Blackdom o	1200	$8¼	7¾	7¾	— ¾
Bombdr A	470	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Bombdr B f	3300	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Bonanza O	z50	260	260	260	
Bonar	300	$16½	16½	16½	
Bow Valy	94960	$15⅛	14⅞	14⅞	
Bow Valy 4	14276	$15½	14⅞	15½	+ ½
B V 2025	10800	$29⅛	29⅛	29⅛	
B V 1875	100	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
Bow Vly 205	800	$20¼	20¼	20¼	
Bow Valy w	5602	6	6	6	— 2
Bow Vly R	23094	30	22	25	
Bow VR p	10100	330	200	330	+ 80
Bowtex o	200	410	410	410	—15
Bowtex w	19445	5	5	5	
Bralorne	200	130	130	130	— 5
Bralor 8.75	500	$6¼	6¼	6¼	
Bramalea	5400	$20	19⅞	20	+ ¼
Brmlea B p	1100	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Brmptn A f	50600	$6⅞	6¾	6⅞	
Brascad A	750	$39¾	39½	39¾	
Brascad B	z21	$38¾	38¾	38¾	
Brascan A	5250	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Brascan F p	1300	$24⅞	24⅞	24⅞	
Brkwater o	70702	485	455	475	+ 20
Brenda M	3300	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Brik Brw o	1000	150	150	150	
Bright A	320	$9¾	9¾	9¾	
BCFP	2372	$18¼	18¼	18¼	
BCFP p	170	$45¼	45¼	45¼	— ⅜
BC Res	21455	82	80	80	— 1
BC Res p	9800	$25¼	24⅞	24⅞	— ⅜
BC Phone	26212	$28¼	27⅞	28¼	+ ¼
BCPh 6.80	200	$20	20	20	+ ¼
BCP 7.04 p	500	$20½	20	20½	+ ⅞
BrAir ads	420	$37	36½	36¾	—1¼
BrTel ads	110	$53	53	53	
Brohm R o	5500	340	320	320	— 5
Broulan	3400	130	120	120	— 6
Bruncor	3748	$17	16¾	17	
Brunswk	950	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
Budd Can	800	$29	28½	28½	— ½

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	94922	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
CB Pak	850	$16⅞	16¾	16¾	— ¼
CCL A	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
CCL B f	44400	$7⅛	7	7	— ⅛
CDC Life	24300	$22⅞	22¾	22¾	— ¼
CFCF f	500	$16½	16½	16½	— ⅛
CGC Inc	17350	$10⅜	10¼	10⅜	
CHC Hlcpt	800	280	275	275	— 5
CIL	3050	$30	30	30	+ ⅜
CM NT Equ	100	$7½	7½	7½	
CM Pref p	400	$12½	12½	12½	— ⅜
CME A o	2200	71	71	71	
CML Ind o	6900	115	110	115	— 5
CSA A f	6300	470	450	460	+ 10
CT Financl	2462	$21½	21⅛	21½	+ ½
Cableshr A	1500	315	315	315	—10
Cabre	6100	390	375	375	—10
Cad Frv A	238	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Cad Frv 2	5376	$10⅛	10⅛	10⅛	
Cambior	43200	$13⅜	13	13⅛	— ⅜
Cambior w	44300	$5½	5⅛	5⅛	
Cambridg	4400	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Camb 1	1700	$27½	27⅜	27½	+ ⅛
Camco Inc	6000	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
Camndx o	2680	56	56	56	
Camp Res	9352	187	180	180	— 5
Camp R w	22500	11½	10	11½	—1½
Camp Soup	300	$18⅜	18⅜	18⅜	
Campeau f	34159	$18	17½	17⅝	— ⅛
Campeau B	300	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Camreco o	2080	34	34	34	
Canacord o	8000	70	66	66	— 4
Concrd w	10000	6	6	6	— 2
Can Malt	1000	$22¼	22¼	22¼	— ½
C Nor West	2058	$16	15⅝	15⅝	— ⅜
CNor Wst B	116	$25⅛	25⅛	25⅛	
CNor Wst C	3800	$25½	25	25	— 1
CNor Wst w	5019	135	135	135	
C Packrs	829	$13¾	13¾	13¾	
CS Pete f	400	250	250	250	
C Trsco C	2050	$19⅜	19	19	— ⅜
C Trsco G	1100	$22⅞	22⅞	22⅞	
C Tung	403	$5	5	5	— ¼
C Futr Ao	15000	64	63	63	— 2
CG Invest	400	$40	40	40	
C Home o	2175	$7¼	6¾	7¼	+ ¼
CI Bk Com	60128	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
CIBC 3 p	32500	$96¾	96¾	96¾	
Cibc w B	37250	60	45	50	—20
C Manoir	24000	280	265	280	+ 5
C Manoir f	10800	215	205	210	— 5
C Marconi	4600	$16½	16¼	16½	
Cdn Nat Res	5000	14½	14½	14½	
C Nth Star	300	385	385	385	
C Ocdental	102800	$16⅞	16¼	16¼	— ½
CP Ltd	391114	$20¾	20⅜	20⅝	+ ⅛
CPL Cdn p	z30	101	101	101	
Cancom o	21000	$11¾	11½	11¾	
C Spooner	z17	36	36	36	
Cdn Tire	7266	$30½	30½	30½	— ⅛
CTire A f	154498	$13¼	13⅛	13⅛	
CUtil A f	7512	$20	19¾	19⅞	
C Util B	514	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ¼
C Util 5 pr	100	$57	57	57	+ 2
CUtil 6 pr	100	$69	69	69	+ 2
CUtil 2nd I	400	$25½	25½	25½	— ⅛
CUtil 2nd K	600	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
CWN G 4 pr	400	$9¼	9¼	9¼	
Cnamax o	2970	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Canbra	2400	$6	6	6	
CanCaptl	1000	485	485	485	+ 5
Canfor	3850	$23¼	22⅞	23	— ¼
Canfor pr	1800	$23⅞	23½	23⅞	+ ⅛
Canhorn o	2500	175	170	175	+ 5
Canuc o	7000	26	26	26	+ 1
Cara .A f	11700	$11	10¾	10¾	— ¼
Carlyle o	5000	17	17	17	+ 3
Carolian o	2266	105	105	105	— 5
Carpita C	250	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Cascades	300	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Cassiar	819	184	184	184	— 1
Cathedrl o	200	265	265	265	
Celanese	z45	$17⅞	17⅞	17⅞	
Cntrl Cap	4800	$10¾	10¾	10¾	
Cnt Cap Af	3000	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
CFund A f	10500	$6½	6¼	6⅜	+ ⅛
Charan	3000	300	300	300	
Chateau A f	100	430	430	430	— 5
Chauvco A o	500	410	410	410	—10
Cheni Gld o	4000	355	340	350	
Cheni Gld w	2400	120	110	120	+ 5
Chesbar o	2500	105	100	105	+ 5
Chieftan	8886	$10¾	10½	10½	— ½
Chieftain C	200	$40	40	40	— ¼
Chrysler	550	$34	32¼	33	—1¼
CHUM	z4	$19⅞	19⅞	19⅞	
Cimaron o	2400	475	475	475	
Cineplex	26435	$14	13⅞	13⅞	+ ⅛
Circo Crft	1250	360	355	355	— 5
Citadel G o	4000	265	260	260	— 5
Claude R o	5700	390	385	385	+ 15
Cly Mil Af	20300	125	115	118	+ 1
Clay Mil w	2150	25	25	25	+ 5
Cliff o	5000	95	95	95	
Co Steel f	100	$13	13	13	
Cobi Food	3700	100	95	95	— 5
Cogeco f	1000	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Cognos	3300	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
Coho A	4391	150	150	150	
Coin Lake o	1900	190	180	190	+ 10
Colin Enr o	600	30	30	30	
Colonial o	6000	78	75	75	— 3
Colony P o	1500	85	80	85	+ 5
Colray R o	500	55	55	55	
Cominco L	109149	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Clt L D	1750	$25¾	25⅝	25⅝	— ⅛
Comnco H p	5800	$11⅛	11	11	
Comnco I w	500	$20	19¼	20	
Comnco R	64600	185	174	180	+ 5
Comnco R w	105500	42	38	40	
Compu H o	2800	65	65	65	+ 3
Computlog	5300	410	395	395	—20
Cmp Inov	9500	170	165	170	+ 10
Coniagas o	2500	225	215	225	
Conpak S o	z15000				
Con Bath A	28000	$16⅝	16¼	16⅝	
Con Bath B	z1	$16½	16½	16½	
Con Bath 6	150	$19	19	19	+ ¾
C Carma A	2925	177	176	176	— 4
C HCI Af	2201	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
C Mercntl o	700	108	108	108	
C Mercntl p	500	50	50	50	
Con Prof o	25600	111	110	111	
C TVX o	36090	$9½	9⅛	9⅛	+ ⅛
C Talcorp	2240	295	295	295	— 5
C Thomsn o	3000	69	69	69	— 6
Consoltex	5080	$17½	17½	17½	— ½
Cons Gas	7016	$22¾	22½	22½	— ¼
C Gas 9¼	300	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Con Pkg	5604	$23¼	23	23	— ⅛
CTL Bank	1100	320	315	315	—10
CTL Bk II	100	1255	1255	1255	
Contour B o	3425	135	130	130	—10
CPhrma A f	1650	255	230	230	—20
Contrns A f	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Conwst B f	5020	$10⅞	10¾	10¾	
Conwst 12	1600	$31⅛	31⅛	31⅛	+ ⅛
Co enerco A	4000	385	385	385	
Corby	z20	$17⅞	17⅞	17⅞	
Cor Mark f	6400	156	150	156	+ 1
Cor Mrk A	3200	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Core Mrk w	3000	3½	3½	3½	+ ½
Corncopa o	9070	400	365	395	+ 20
Coronet C	1400	290	280	280	
Corp Food	5600	$7⅜	7	7⅜	+ ⅛
Coscan D	500	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅜
Coscan w	3500	50	50	50	
Coseka R	4600	46	45	45	
Cott Bev	1000	485	485	485	—27
Counsel	500	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Couryan o	2500	35	35	35	— 1
Coxheth o	19200	110	105	110	+ 5
Crain RL f	200	$7	7	7	+ ⅛
Crestbrk	800	$17⅛	16	16¼	—1⅛
Crown For f	125	$84	84	84	+ 1
CLife I A	2500	$25¾	25⅝	25⅝	— ⅛
Crownx	1200	$10	10	10	— ⅛
Crownx A	f45465	485	475	480	—15
Crownx 1 p	1100	$20½	20¼	20¼	— ¼
Crownx 2 p	1200	$20	19⅝	19⅝	
Crownx B w	6100	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Cuvier o	7000	44	42	44	+ 2
Cuvier w	59000	2	2	2	
Cyberm B f	1000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Czar Res	14160	125	125	125	+ 1
DMR A f	200	320	320	320	—20
Dor Val o	26450	105	99	105	
Datatech o	5200	59	58	58	— 2
Davidson o	1300	125	125	125	
Davis w	27500	10	10	10	
Delour o	3200	25	25	25	
D Eldona o	3000	45	45	45	— 2
Denison A p	2900	$5	495	5	
Denison B	f26900	480	475	475	—10
Denison p	3350	$23¼	23⅛	23¼	+ ⅛
Denison B p	5150	$20½	20⅛	20⅛	— ⅜
Denison w	6600	17	16	16	— 4
Derlan	1050	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Devtek f	19400	$8⅞	8¾	8¾	
Dexleigh	5800	185	182	185	
Dabrasve o	5000	260	260	260	
Dicknsn A f	4200	$7⅝	7⅜	7½	+ ¼
Dicknsn B	3200	$9½	9	9½	— ½
Dicon Sys	2200	350	325	325	
Discov W	5700	115	110	115	
Discovy f	500	110	110	110	
Dofasco	33867	$25½	25⅛	25½	+ ⅜
Dofasco 260	5650	$33½	33¼	33¼	— ¼
Doman A	6364	$5½	5⅜	5½	
Doman B f	7167	$5⅝	5½	5½	— ¼
Doman 2 p	300	$21¼	21¼	21¼	— ⅜
Dome Pete	683319	111	106	111	+ 4
DPete A p	700	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
DPete B p	500	$5¼	5¼	5¼	— ¼
D Expl fo	7300	25	25	25	
Dom Sec	2000	$21⅞	21⅞	21⅞	
D Textle	968	$15½	15½	15½	
Domtar	29315	$12⅜	12⅛	12¼	— ⅛
Domtar 225	800	$26¼	26⅛	26¼	— ¼
Domtar B	200	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Donohue	22100	$27	27	27	— ¼
Dore Nbsk	4000	45	45	45	— 5
Dover Ind	2000	$13½	13½	13½	+ ½
Dumagmi o	400	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Dmi w	100	155	155	155	+ 5
Dunraine o	10500	50	50	50	— 2
Du Pont A	412	$28	28	28	+ ⅜
Duration o	21200	126	113	123	+ 13
Dylex A	7550	$7⅝	7½	7½	
Dynmr 105	4000	65	65	65	— 5
Dynamic C	z70	$5¾	5¾	5¾	
Dynmic A f	4180	485	485	485	— 5

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ERG Res o	1000	260	260	260	—10
Eagle P	500	390	390	390	
Eaglet o	5000	59	55	55	— 4
Estmain o	2000	50	50	50	— 7
Eastmaq o	11600	$5¾	475	5¾	+ 100
Echo Bay	350474	$22½	22	22½	+ ½
Echo 1989 w	6500	$6⅛	6⅛	6⅛	
Eco Corp	1000	$6¼	6	6¼	
Ego Res o	48700	106	102	102	— 3
Elder A o	500	23	23	23	— 1
Elders A	27400	$24	23⅞	24	+ ⅛
Elcthom X	1000	$7	7	7	
Elks	200	340	340	340	—10
Empire A f	2000	$11	10⅝	10⅝	— ⅜
Encor	3061	$9¼	9⅛	9¼	
Energx o	11400	75	75	75	
Enrpls C u	300	$11¼	11	11¼	+ ¼
Enrpls C B	6900	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Enfield	207400	$6⅜	6	6⅜	+ ⅛
Enfield 1 p	4550	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Env Saf o	500	410	410	410	
Eplett D p	400	$7	7	7	
Equinox o	1300	305	290	305	+ 15
Equty Pres	2700	260	250	260	+ 10
Equty Svr	A39425	475	450	475	+ 20
Equity Svr p	1700	$18	17¾	17¾	— ¾
Etac Sals	300	$12½	12½	12½	
Etac w	500	360	360	360	
Euro Nev o	19662	425	395	410	+ 15
Euro Nev w	1500	250	250	250	+ 20
Euro Pete	o15800	35	35	35	— 3
Evergren o	18168	8	8	8	— 1
Exador w	z680	4	4	4	
Excel o	500	110	110	110	
Excel w	z600	9	9	9	
Exco Tec	40900	145	140	140	
FCA Intl	6800	$11	11	11	
FPI Ltd	11100	$15⅜	15¼	15¼	
Flcnbrdge	223974	$18¾	18¼	18¾	+ ⅜
Flcnbrdg w	14350	140	130	140	+ 9
Far West	4500	255	250	250	
Farady R	z77	455	455	455	
Fed Ind A	4702	$13½	13⅜	13½	+ ¼
Fed Ind C	800	$25½	25¼	25⅜	— ⅛
Fed Pion	7000	$10¼	10⅛	10¼	
Fin Truco	10500	$7¾	7⅜	7¾	+ ¼
F Trsco 1p	3702	$9¼	9	9	— ¼
Finning L	1600	$19	18¾	19	+ ½
Firan	4000	175	170	175	+ 5
F Austria	49750	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
F Austri w	32800	37	36	36	
F City Fin	600	$17¼	17¼	17¼	
F Cty Trco	5600	$6¼	6⅛	6⅛	
FCty Trco w	500	55	55	55	+ 10
F Marth A	f30400	$7½	7½	7½	— ⅛
F Mar	1000	215	215	215	— 1
F Mrcn w	8000	26	26	26	— 4
FTor Cap o	600	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Flanagan o	21567	260	235	260	+ 20
Fleet Aero 1	2300	$5⅞	5⅜	5⅜	+ ⅛
Fleet Aro w	6000	200	180	180	+ 5
Flet C Can	8620	$21⅜	21⅛	21⅛	— ¼
Flet CFin 8	2100	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
Flet CFin B	4400	$24½	24¼	24⅜	— ⅛
Focus nmc	1300	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Ford Cnda	200	$145	145	145	— 1
Forsyth w	500	20	20	20	— 4
F Knox o	10812	25	23	23	— 2
Fortis Inc	2050	$19	18⅞	19	+ ¼
FSesn HI f	12000	$13½	13¼	13¼	— ⅛
Franco o	12100	$7⅜	7⅛	7¼	
Futurtek o	21500	20	19	19	— 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	2200	400	400	400	
GSW Cl A	400	$19¾	19¾	19¾	— ¼
GSW B f	z4	$19⅜	19⅜	19⅜	
GW Util	z85	$23	23	23	
Galctic o	18300	$8¼	8	8¼	+ ⅜
Galvestn A f	684	405	400	400	
Galvestn B	267	370	370	370	—30
Gandalf	4300	$7⅜	7⅜	7⅜	
Garbell p	200	$5½	5½	5½	
Geac Comp	1300	137	135	137	— 3
Geddes o	4300	340	335	335	—15
Gemini T o	7500	225	220	220	
Gendis A	2700	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Gen Trstco	1000	$7⅝	7⅜	7⅜	+ ⅛
Geodom o	47950	235	218	235	+ 15
Geofrin B f	2500	175	175	175	— 5
Geofrion w	3000	18	18	18	— 1
Geomq	z250	65	65	65	
Gesco Ind	3000	$9	9	9	
Getty R o	2400	$8½	8½	8½	— ¼
Getty w	3000	155	150	155	
Giant Bay o	8204	100	100	100	
Giant Yk	1100	$17¾	17¼	17¼	+ ¼
Gibraltar	5200	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Glamis	8900	460	450	450	—10
Glamis w	1500	440	425	440	
Glen Adn o	6100	80	80	80	— 2
Glenayre	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Goldcorp f	11200	$7½	7⅜	7⅜	
Gld Knight	o49100	$6½	5¾	6½	+ ½
G Knight w	51100	120	105	120	
Gldn Nth o	3700	475	460	475	+ 10
Gldn Rang o	3000	50	47	47	— 3
Gldn Rul o	22500	410	400	410	+ 10
G Shield o	9000	125	112	115	+ 5
G Star o	16200	250	215	250	+ 24
Gldn Ter o	24000	85	81	82	
Gldn Ter w	36500	56	49	52	+ 2
Goldnbel o	34625	240	235	240	
Goldex o	13500	280	275	280	
Goldpost o	1400	215	215	215	—15
Goldast o	500	70	70	70	
Goldsil o	32200	185	178	181	— 4
Gldteck o	45900	90	75	85	+ 13
Goldtk B w	19000	20	16	20	+ 5
Goodyear	z50	$43⅞	43⅞	43⅞	
Gordex M o	5300	115	110	110	—10
Grafton A f	33000	$8½	8¼	8¼	— ½
Granduc	5000	400	400	400	
Grndvew o	2200	$9	8¾	9	+ ½
Granges	37002	$5⅞	5⅜	5¾	
GL Forest	23463	$43	42	42¾	— ¼
GL Group	2900	$17	16¾	17	+ ¾
Gl Nickl o	1000	70	68	70	+ 2
Gt WLife 770	8900	$25⅛	24⅞	25⅛	+ ⅛
Gt W Lifeco	5150	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
GW Steel A	3000	280	275	280	+ 5
Grn Forst w	750	50	50	50	
Greyhnd	1200	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Greyvest F	15000	360	350	360	+ 20
Growth I	1400	$9⅜	9⅛	9⅛	— ½
Growth p	900	$25	25	25	— ⅛
Guar Tr 1	1000	$20½	20½	20½	
Gty Trsco	9030	$16⅛	16¼	16¼	— ⅜
Gulf Res	165493	$16⅛	15⅞	15⅞	— ½
Gulf R 1p	100544	430	430	430	
Gulfstrm o	40100	41	40	40	— 2
Gunnar G o	1500	85	85	85	+ 5
HSK Mnrl o	5500	75	72	72	— 4
Haley	4000	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Halton R	1400	150	150	150	
Harris A f	5000	$7½	7½	7½	
Harris B	1000	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
Hayes D	2500	$10	10	10	
Hayes r o	42000	200	190	190	— 5
Heenan S o	6600	79	75	79	+ 9
Hees Intl	14725	$18⅛	18¾	18¾	— ¼
Hees D p	800	$24⅞	24¾	24¾	
Hees Intl w	7800	$6	6	6	— ¼
Helix	1100	80	80	80	—10
Hemlo Gld	82689	$14¾	14⅛	14½	+ ½
Highwood o	4010	380	375	380	+ 5
Hilcrest o	z113	87	87	87	
Hilcrest r	9200	3	3	3	
Hollingr I	2200	$9⅞	9½	9⅞	+ ⅛
Home B of	7000	115	108	112	+ 5
Hope Brok	2200	$5¼	5	5¼	+ ¼
Hope B w	20900	200	200	200	+ 5
Horsham f	6750	$5	485	5	
HBay Mn s	2185	$7¾	7⅜	7⅜	
H Bay Co	6785	$19⅞	19⅜	19⅜	
HBC Hp	12700	$17⅞	17⅜	17⅞	+ ⅛
Hydro Ex	o12000	89	80	80	—10

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ICG Ont 260	z10	$32⅛	32⅛	32⅛	
ITL Ind	600	195	180	180	
ITL 775 p	3100	250	250	250	— 5
ITT Can 1p	300	$25¾	25¾	25¾	
IU Intl	1768	$25	25	25	— ¼
Ican o	32000	85	77	77	— 8
Icor o	17500	80	75	80	
Ideal Gr Af	200	$6¼	6¼	6¼	
Imasco L	80178	$24½	23¾	24	— ¼
Imsco L Cp	1000	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
I Life III	15700	$23¼	23⅜	23⅜	+ ⅜
Imp Metal	22600	96	96	96	
Imp Oil A	133240	$55⅞	54⅜	55⅞	+ 1⅜
Imp Oil B	215	$54¼	54¼	54¼	—1½
Inco o	9000	102	95	95	— 7
Inco	345823	$23½	22½	23¼	+ ¼
Inco 7.85	200	$21	21	21	— ¼
Inco 10	1700	$35	35	35	— 1
Indal	7800	$10	10	10	
Inland Gas	800	$11⅛	11½	11½	— ⅛
Innopac	10400	$7¾	7⅜	7⅜	+ ⅛
Integra Sy	1500	115	110	110	— 5
Intensity o	4000	85	85	85	— 5
Inter Cabl p	800	405	405	405	
Inter-City	1300	$16¼	16¼	16¼	
Inter C C p	1500	$28½	28¼	28½	— ¼
Intrmetco	200	$9½	9½	9½	
IBM	936	$138½	137½	137½	—2½
I Corona o	3592	$35¾	34¾	35¾	+ ¾
IForest A f	15098	$6	5⅞	6	
I Forest 1p	4200	$6¼	6	6⅛	— ⅜
Intl Lardr	2507	42	40	40	— 2
I Pagurian	202047	106	102	105	+ 2
I Pathfndr	1500	220	220	220	— 5
I Platinm o	31200	240	210	240	+ 25
Intl Pottr	300	105	105	105	— 5
I Pursuit o	16000	76	70	73	+ 3
I SemiTch o	1000	405	405	405	
Intl Thom	236200	$11⅞	11⅝	11¾	
Int Thom 1	2000	$24	24	24	—1¼
I Verifac o	7900	73	70	70	— 2
Intpr Pipe	2383	$42½	42¼	42¼	
Intraust o	4000	35	35	35	
Inverness	100	425	425	425	
Inverns 875	200	$12	11⅞	11⅞	+ ⅛
Inv Grp	11400	$13¼	12⅞	13¼	+ ¼
Iona o	6300	160	150	150	—10
Ipsco	412	$11¾	11½	11¾	+ ¾
Irwin Toy f	2050	390	390	390	+ 15
Ivaco A f	6175	$9¾	9½	9⅝	
Ivaco C p	300	$45¾	45¾	45¾	— ¼
Ivaco D p	400	$24½	24½	24½	+ ⅛
Ivaco E p	700	$22½	22½	22½	
Ivaco 2nd 1	4850	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Ivaco 2nd 2	4000	$17⅛	17	17⅛	
Ivaco 2nd 4	400	$30¼	30¼	30¼	
Ivaco w	2500	10	10	10	— 3
JDS B p	500	$19¾	19¾	19¾	+ ½
Jamie o	6500	28	25	25	
Jannock	5946	$17	16⅞	16⅞	
Jean Cout f	1450	$7⅞	7⅜	7⅜	
Jonpol	5000	190	185	190	
Jordan P A	3000	55	55	55	— 2
Joss Enr o	2900	475	470	475	+ 15
Joutel o f	21000	31	30	31	+ 1

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KRG Mnag	2700	335	330	335	+ 5
Kaufel GB f	200	$7	7	7	
Kelsey H	800	$13¾	13¾	13¾	
Kerr Add	416	$17⅞	17¾	17¾	— ¼
K Anacon o	4500	48	48	48	— 1
LSI Logic	1100	245	240	245	+ 5
La Fosse o	2200	210	195	195	— 5
Labatt	23464	$24⅜	23¾	24	— ½
Lac Mnrls	207077	$10¾	10⅜	10¾	+ ⅜
Lacana	26800	$9¼	8⅞	8⅞	— ⅜
Lafrg Can p	402	$16⅝	16½	16½	— ⅛
Lafrg Corp	118	$16½	16½	16½	— ⅜
Laidlaw A	11119	$18	17⅞	17¾	
Laidlw B f	216914	$16¾	16¼	16½	— ⅛
Laidlaw F	2990	$50⅞	49½	49¾	— 1
Laidlaw G	9400	$23¾	23	23¼	— ½
Laidlw B w	504390	124	105	111	— 7
L Ponask o	6000	60	60	60	
L Ponask w	5000	5	5	5	— 1
Landmrk f	3144	63	62	62	— 1
Lanpar	2000	155	155	155	— 5
Lasmo Can	800	370	370	370	— 5
Laurasia o	13012	24	23½	23½	+ 1
Laur Gr B	2300	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Laur Gr 1	300	$24	23¾	24	+ ¼
Laur Gr w	3700	16	16	16	— 2
Laur Mutl p	100	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Lava Cap o	3000	17	17	17	— 2
Lavalin	12500	410	400	410	—10
Lawsn M	A154500	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Leigh Inst	2500	400	400	400	— 5
Lencourt o	2300	60	60	60	— 5
Lenora o	23600	75	71	74	— 3
Leons Frn	800	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Levon o	9520	240	230	240	—10
Linamar	7900	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Lincoln C u	100	490	490	490	
Linear T	500	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅜
Loblaw Co	5200	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Lob Co pr	z20	$28	28	28	
Lwen Ondi	2950	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Lonvest	5770	$15¾	15½	15¾	
Lonvest A	500	$20½	20½	20½	
Lonvest w	54100	11	9	10	— 1
Lumonics	3000	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Lytton M o	500	22	22	22	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M-Corp	8000	$8⅜	8⅛	8⅜	— ⅛
MDC A of	18000	92	85	85	— 5
MDI Mobl	1300	$8⅜	8½	8½	— ¼
MDS H A	200	$24½	24½	24½	
MFC o	21080	245	245	245	
Vid-one	6900	150	150	150	
MVP Cap o	25152	125	120	125	+ 1
MVP C w	7200	45	45	45	
Mackenzie	120425	405	395	400	+ 5
Mclan H X	5772	$22	21¾	21¾	— ⅛
Mcln HY f	8200	$19⅜	19½	19½	— ¼
Macmillan	290774	$19½	19⅛	19⅛	— ⅛
Mcmiln 8 p	2050	$23⅜	23½	23⅜	
Mcmiln 10 p	2560	$24¼	24	24¼	+ ¼
Madelin o	17400	450	435	435	—10
Magna A f	27100	$10¼	10⅛	10⅛	
Maistc Con	3700	250	240	250	+ 10
Maistc El	800	165	165	165	
Manitoba p	1050	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Manridg o	4000	25	22	22	— 6
Mfg Life A	1650	$24½	24¼	24¼	— ¼
M Lf Gard	318	$33½	33¼	33½	
Maritime f	2482	$15¼	15⅛	15⅛	
Mar T 765	100	$9	9	9	+ ½
Mark Res	5601	$8	8	8	
Mark Rs w	4000	15	15	15	— 5
Mark Wrk f	5000	116	115	115	
Mascot G o	16705	$9	8⅞	9	+ ½
Mavtech	2000	305	305	305	
Maxon A of	800	215	215	215	
McAdam o	17750	120	115	115	—10
McChip	2000	130	125	130	
McFinley o	4000	340	330	340	+ 5
McGraw H	200	$25½	25½	25½	
Mematec o	3500	$13¼	13	13	— ¼
Mentor	1000	$9	9	9	— ¼
Meridian	2401	250	243	250	+ 7
Meta C o	2000	36	36	36	+ 1
MCIL p	1000	$24½	24½	24½	+ ⅜
Metal Mng	38000	$9¼	8⅞	9	— ⅛
Metalore	200	$20½	20½	20½	+ ½
Mdlnd Dly	122200	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Minrl Res	3625	279	275	275	—15
Minnova	26650	$18⅞	18¼	18¼	— ⅜
Mirtone	1200	72	66	66	— 8
Mirtone A f	1500	66	66	66	— 3
Mirtone B w	2000	7	7	7	— 3
Mr Jax	2000	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Mitel Corp	20410	335	330	335	+ 5
Mitel 200 p	1650	$18¼	18	18¼	
Moli o	2100	325	305	305	—20
Moli A w	7900	65	61	61	— 4
Molson A f	40474	$23¾	23⅜	23⅜	— ⅛
Monaco	1801	330	315	330	
Moneta o	12000	90	85	85	
M Trusco	4200	$12½	12½	12½	
M Trsco B	1200	$21	20⅞	21	
Moore	146209	$27¼	26½	27¼	+ 1
Morgan F	195	$8½	8½	8½	
Morgn F C	900	$14½	14½	14½	
Morgan	3100	360	350	360	— 5
Morisn	10500	$6	5¾	5¾	— ¼
Mitibn F p	1100	$16	15⅞	16	+ ⅜
Mitibn Nt	8300	$6⅜	6	6⅜	+ ⅛
Muncpl Fin	378	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Mun Fin Af	3600	$8⅝	8⅛	8⅛	— ¼
Muncpl SL p	300	$10	10	10	
Muscocho	7950	310	290	295	+ 5
Musto o	3000	40	40	40	+ 4
NLX o	667	65	65	65	+ 5
NSR Res o	10500	41	38	38	— 2
Nabisco L	540	$44¼	44¼	44¼	
Nat Bk Can	228155	$10¼	10	10	
Nat Bk 7	1000	$24	24	24	— ⅛
Nat Bk 8	600	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Nat Bsns	732950	$3½	350	3½	—8¾
Nat Sea	500	$16⅜	16⅛	16⅛	— ¾
NSea Equ f	1700	$15	15	15	— ¼
Nt Vg Trco	2055	$20	20	20	— ¼
Nelson H o	127700	44	40	44	— 1
Nelson V o	3500	40	40	40	+ 4
Nevada o	75750	355	345	345	— 5
NGld Scpt o	1812	30	28	30	+ 2
N Goliath o	1812	31	29	31	+ 2
N Hrding f	z2	$9⅛	9⅛	9⅛	
N Hrdng m	6494	$9¼	9¼	9¼	
N Kelor o	500	27	27	27	
N Provid o	2000	51	51	51	— 7
N QRagln o	1000	270	270	270	
Newfld M o	18877	350	330	340	
Nfl CapA f	6700	$7¼	7	7¼	+ ¼
Newhak o	9000	415	405	405	
Newscop	4000	70	67	67	— 3
Newtel Ent	2083	$16⅝	16½	16½	
Noma A f	5788	$11	10⅞	10⅞	
Noma B	100	$12⅞	12⅞	12⅞	
Nor Acme o	500	110	110	110	
Noramco o	87741	425	400	415	— 5
Noramco w	15300	100	100	100	+ 5
Noranda F	24780	$16	15⅞	16	
Noranda I	222417	$20⅞	20½	20⅝	+ ⅛
Nornda I B	1105	$27¼	27	27	
Nornda I C	36330	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
Norbeau o	3000	18	18	18	— 2
Norcen	3428	$17¾	17½	17¾	— ⅛
Norcn Ord f	2304	$15	14⅜	14¾	— ⅜
Norcn 8.12	4100	$24⅞	24⅜	24⅞	+ ⅛
Norpet R o	358	155	155	155	— 5
NC Oils	10557	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
NCO o	400	$38½	36½	36½	— 2
NCO 6 p	3100	$18¾	18⅜	18¾	+ ¼
NCO 7p	1000	$20⅜	20⅜	20⅜	
Northair o	3700	170	150	170	+ 10
NDynsty o	10600	65	60	65	
Nor Tel	138264	$22¾	22½	22½	+ ⅛
Northgat	32880	$7⅜	7¼	7½	+ ⅛
Nthgat w	7100	225	205	205	—15
Nthmber o	6000	65	60	60	— 5
Northway o	10100	45	40	45	
Nwst Dgtl o	900	125	115	125	+ 10
N Beauc o	39060	27	25	25	— 1
Nova Cor f	912487	$9¼	8⅞	8⅞	— ⅛
Nova E p	2000	$23⅛	23	23	
Nova H p	1000	$21½	21½	21½	
Nova J p	100	$24¼	24¼	24¼	
Nova O p	1860	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Novagld o	15700	470	445	450	—15
Novamin o	6100	150	140	150	+ 15
Noverco	2800	$11¼	11⅛	11¼	
Nowsco W	500	$13¼	13¼	13¼	
Nu-West	26417	30	28	30	
NuWst sp	A99418	32	30	30	
NuWst sp B	119150	30	30	30	
Nuinsco o	12000	245	225	230	—20
Numac	1700	$9½	9⅜	9⅜	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE Inc	1500	$11½	11½	11½	+ ¼
Oakwood	1500	460	460	460	+ 5
Oakwd A f	1121	325	325	325	
Ocelot A	200	$8½	8½	8½	— ½
Ocelot B f	24900	$8	7½	7⅞	+ ⅜
Onex C f	9300	$9¾	9¾	9¾	
ONP f	14306	$5¼	5⅛	5⅛	+ ⅛
Onitap o	4500	50	50	50	
Opawica o	4000	286	280	280	— 6
Orbit	19235	87	82	87	+ 6
Orbit 2 p	100	$7½	7½	7½	— ½
Orca o	z55	13½	13½	13½	
Orofino o	2000	61	61	61	
Oshawa A f	27750	$21⅝	21¼	21¼	
Oxf Prop	11500	143	141	143	— 2
PNR A o	z20	85	85	85	
PNR B f	1520	75	70	75	
PPC P G	42475	175	165	170	
PWA Corp	14103	$16¾	16½	16¾	+ ¼
PWA A p	1200	$26	26	26	
Pac Aqua o	1200	51	51	51	— 1
PCsar B f	5000	90	90	90	+ 10
Pac NthA f	900	$20¼	19⅝	19⅝	—1¼
Pac TrOc o	33025	370	360	360	
Page Pet	46746	8	7	7	+ 1
Pgurin A f	6200	$9	8⅞	9	+ ⅛
Paloma P	900	390	390	390	+ 5
Pamour	3000	$6½	6½	6½	
Pan Amr o	2400	150	145	145	— 5
PanCan P	6400	$28	26¾	28	+ 1
Pancontl	3440	375	375	375	
Panforma	2200	175	175	175	—20
Paperbd	44821	$11¾	11¾	11¾	
Parmt FA f	6000	175	151	175	+ 24
Parkland	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	
Parquet o	23000	15	14½	15	+ 1
Pe Ben O	500	100	100	100	
Pega Cap o	2000	22½	22½	22½	—1½
Pegasus	33550	$15⅜	14⅞	15⅜	+ ⅜
Pegasus w	62100	110	100	105	+ 8
Pmbrtn A f	1600	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Penn Wst o	15000	70	65	70	+ 10
P Jewl	z35	$19⅜	19⅜	19⅜	
PJewl A f	5515	$11¾	11½	11½	— ½
Peter Mir o	5000	50	50	50	
Petromet o	4000	165	165	165	— 5
Petro Sun o	3500	24	24	24	
Phonix Can	8500	$5¼	490	4	—60
Phnx Gld o	z8	55	55	55	
Photo Eng	200	$26½	26½	26½	— ½
Pine Point	3008	$14	14	14	+ ¼
Pioner M o	120253	$8⅛	7⅞	8	— ¼
Place Res A	5950	90	90	90	
Placer Dm	418970	$14½	14¼	14⅜	+ ⅜
Placer D w	258840	190	172	180	+ 20
Placer G w	25550	190	180	185	
Placer P w	184192	$5½	5	5¼	+ 30
Plsti Fab	1100	420	420	420	— 5
Platnova o	7034	90	82	82	— 8
Plexus o	4500	320	315	315	—15
Poco Pete	146979	$10	9½	10	+ ¼
Poco D p	650	$15⅛	15	15	— ¼
Poco Pet w	3500	300	285	300	
Polymer	1500	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Polymer w	1750	55	55	55	— 5
Polysar En	3764629	$16¼	15	15⅛	+ ⅞
Polysr 1980	423304	$21	19½	20⅛	+ ¾
Polysr 1983	4850	$25⅞	25¾	25⅞	
Polysteel o	33100	245	210	245	+ 10
Powr Cor f	87559	$12¾	12⅜	12½	+ ⅛
Powr C 1p	300	$43¾	43½	43¾	
Pwr Ex o	9549	55	50	50	— 5
Pwr Ex B w	2000	15	15	15	
Powr Fin	700	$12⅛	12½	12⅛	+ ¼
Praxis Tec	11400	50	40	44	— 7
Precamb	5111	270	270	270	+ 10
Prefac Ent	800	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Premdor f	2000	460	460	460	
Princpl A f	7300	54	53	54	— 1
Pronto E o	2500	80	80	80	
Provigo	7250	$9⅜	9¼	9⅜	— ⅛
Pure Gld o	17000	32	30	30	— 2

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg	o45200	265	235	260	+ 29
Quebecor A	1000	$15½	15⅜	15⅜	+ ⅛
Quebcor B f	200	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Queenstak	2080	100	95	95	—18
Quenstn G	13500	125	125	125	—10
RBK Nt	3100	460	450	450	— 5
RY Fin p	2600	$23½	23½	23½	
RY II p	2200	$22¼	22	22¼	
Rnchm A f	1600	$6½	6¼	6¼	
Ranger	176517	$6⅜	6¼	6¼	
Rayrock f	5300	$6⅞	6⅜	6¾	+ ¼
Rea Gld o	27455	280	270	272	— 3
Redaurm o	1500	35	35	35	
Redpath	500	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Redstone o	3500	23½	23½	23½	—1½
Regional o	400	165	160	165	
Reitman	300	$18	17½	17½	—1½
Reitman A f	200	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Renisanc	35086	$12⅞	12½	12⅞	+ ⅜
Repap f	2300	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
Res Captl	7200	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Revn Prp A	173	330	330	330	+ 15
Revnu B f	2153	265	265	265	+ 5
Rileys D	20000	45	45	45	+ 4
Rio Algom	2100	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
Rio Alto o	67500	133	116	133	+ 3
Rio Alto w	28500	39	37	37	— 4
Roddy f	3300	200	195	200	+ 5
Rogers A	4590	$32	30¼	32	— ⅜
Rogers B f	162010	$25¾	25	25	— ⅜
Rogers p	5000	$38⅜	38½	38½	— ½
Roman	z48	$9⅝	9⅝	9⅝	
Rothm A p	z25	$81¾	81¾	81¾	
Rouyn R o	4000	340	335	340	— 5
Roxmark o	30500	26	24	24	— 2
Royal Bnk	151506	$27	26⅝	26⅞	— ⅛
Ry Bk 2.75	12250	$28⅞	28⅜	28⅞	— ⅛
Ry Bk 1.45	11250	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ¼
Ry Bk E	7900	$82½	82½	82½	— ½
Ry Bk w	27100	10	10	10	
Ryl Gld o	23500	74	65	65	— 2
Ry Lepg L	1820	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Ry Oak o	12000	30	30	30	
RyTrco A	76618	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
RyTrco G p	900	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
RyTrco J p	300	$19½	19½	19½	+ ⅛
RyTrco M p	1000	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Ry Trco w	503	$10¼	10	10	— ¼
Royex	166775	420	410	415	—10
Royex A	7200	$7⅜	7½	7½	— ⅛
Royex B p	7000	$15½	15½	15½	— ½
Royex C p	500	$17½	17½	17½	
Royex w	16917	190	180	190	
Royex w A	24300	130	120	130	+ 5

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SM Photo o	4500	20	20	20	
SDC Syd o	z40	31	31	31	
SHL Systm	14740	$22½	22⅛	22⅛	— ⅜
SNC A f	1000	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
SR Telcom	100	380	380	380	—10
St Andrw o	1450	320	300	300	—25
St Clair Af	z66	400	400	400	
StL CemA f	1600	$10⅝	10½	10⅝	
Samul MT w	8400	185	164	180	+ 5
Santa M o	1000	23	23	23	
Saskoil	1950	$7	6⅞	7	+ ⅛
Saskoil A p	1200	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Sceptre R	6695	380	375	380	+ 5
Scptr R 7	1400	$15¾	15½	15¾	+ ½
Scptr Dep	4000	370	360	360	—25
Schneider	100	$29	29	29	— 2
Scintilor o	8500	325	315	320	
Scintrex	2200	$6⅜	6½	6½	— ⅜
Scot Paper	2550	$16½	16¼	16½	+ ¼
Scot York	38375	165	150	150	—10
Scotts f	18900	$12	11¾	11¾	— ¼
Sebrght E	o43700	415	400	400	—15
Seabrt E w	7100	135	130	130	— 5
Sebrt R Ao	5628	$8½	8⅜	8⅜	
Seagram	51085	$69⅜	68¼	68⅜	— ⅜
Sears Can	317952	$10	9⅝	9⅝	+ ⅛
Selkirk w	4850	180	125	125	—80
ShawC B f	3000	$8	8	8	
Shaw Ind	5800	$11	11	11	
Shell Can	3601	$37¼	36⅜	37¼	+ ⅜
Shltr OG o	10000	18	18	18	+ 3
Sherrgold	9008	155	135	135	—15
Sherrgold w	10100	245	245	245	—10
Sherritt	4000	$5¼	5¼	5¼	
Sico	2400	$10¼	9⅞	9⅞	— ⅜
Signtech	800	425	425	425	—15
Sikaman o	1000	370	370	370	— 5
Silversld o	14300	98	95	95	— 1
Slater A	200	$5	5	5	
Slater B f	3000	$5	5	5	
Slocan F	1600	$9½	9⅜	9⅜	
Socnav A f	1700	465	460	460	— 5
Socanav w	1100	101	100	100	— 4
S Louvem o	4200	136	135	135	
Sodisco Inc	400	$7	6¾	6¾	— ¼
Sonora o	9900	$6½	6¼	6½	+ ¼
Southam	27250	$16½	16⅜	16⅛	— ⅛
Spar Aero f	525	$16	16	16	— ⅛
Sparton o	4000	11	11	11	— 1
Std Etac	2600	470	470	470	
Std Trstco	200	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Starrex o	500	220	220	220	
States Ex o	2000	30	30	30	
Steep R	300	200	200	200	
Steinbg A f	33450	$41¼	40½	40½	— ¼
Stinbg 195	20000	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
Stnbg 29375	300	$26⅜	26⅜	26⅜	
Stelco A	85406	$20⅛	19¾	19⅞	— ⅛
Stelco C p	4700	$23	22¾	22⅞	+ ⅛
Stelco E p	500	$26¾	26½	26¾	
Sterivet	1000	120	120	120	
Stewart Ik	o17300	430	410	420	+ 10
Stroud o	3500	60	58	58	— 6
Sun Ice Ltd	2500	$5⅝	5⅛	5⅛	— ½
Sunburst o	3349	15	14	14	— 1
Suncor pr	100	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
Synex Intl o	1500	175	175	175	— 5
Syngold o	25600	150	120	150	+ 25
T. H Res	31530	170	160	165	+ 14
TBM NT	20100	435	410	410	—25
TBM NT p	3300	$25	25	25	
TCC Bev	34200	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
TIETel	4500	220	220	220	+ 5
Tarragon O	900	110	110	110	
Tarxien o	31000	52	50	50	— 3
Teck Cor A f	960	$14¼	14	14	+ ½
Teck B f	58920	$13½	13	13½	+ ½
Teck B w	1500	$5	490	490	+ 40
Tecsyn f	1500	400	390	395	
Tee Comm	o13000	208	200	200	—15
Teledyne	200	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Tmedia A f	1300	$6¼	6¼	6¼	
Tembec A	1220	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅜
Terra Mn o	12646	89	80	85	
Terramar o	9750	80	75	80	+ 12
Teratech o	1000	20	20	20	
Tex Can	3275	$31	30⅜	31	
Thom N A	15125	$27	26½	27	+ ⅜
Timinco	200	285	285	285	—15
Tintina o	1000	35	35	35	— 2
Tiverton o	7500	42	41	42	— 3
Tombill B f	700	175	175	175	— 5
Tor Cal o	7000	20	20	20	
Tor Dm Bk	79030	$26⅜	26¼	26½	— ⅛
Tor Sun	1227	$21¼	21	21⅛	— ⅜
Torstar B f	3550	$24¾	24½	24½	— ⅛
Toti Eriksn	3500	345	330	330	—10
Total Pet	1250	$17¾	17¾	17¾	
Total PA p	500	$33	33	33	— ¼
Trader R o	14000	35	35	35	— 8
Tr C Glass	3700	$8⅞	8¾	8¾	— ¼
Trans Dom	3000	65	65	65	
Trns Mt	200	$11	11	11	— ⅛
TrAlt R pC	500	$18¼	18¼	18¼	— ¾
TrnAlta U	149765	$14¼	14⅛	14¼	
TrAlta 5	z10	$67	67	67	
TrAlt 9	300	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
TrAlt 8.40	400	$26	26	26	+ ¼
TrAlta 7.20	2790	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅛
TrAlta 7.08	500	$24	24	24	+ ⅜
TrAlta 7.10	1200	$24	23¾	24	+ ⅜
TrCan PL	105094	$13¾	13½	13⅜	
TrP w	12900	78	65	69	— 8
Trpac Res	o44000	13	12½	12½	— ½
Treats o	6250	125	120	120	— 7
Tree Island	1700	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Tri Line	100	$5	5	5	
Tcidont f	600	$7½	7½	7½	— ½
Trilogy	3204	89	89	89	+ 4
Trilon A	4200	$14⅞	14¾	14⅞	— ⅛
Trilon Fin I	500	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
Trlon Fin II	4000	$20⅜	20¼	20⅜	
Trilon A w	10000	$6½	6¼	6¼	— ⅜
Trimac	2440	320	310	320	+ 15
Trimel C o	1000	185	185	185	
Trinity Res	5500	41	41	41	— 2
Triton Can	17000	265	260	260	— 5
Triton C A	250	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Triton C 1	600	$9¼	9¼	9¼	
Triton C B	900	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Triton I	1314	92	92	92	— 8
Trizec A f	10936	$24¾	24⅜	24⅜	— ⅛
Trizec B	6122	$26	26	26	— 1
Trizec 3 p	z35	$9⅜	9⅜	9⅜	
Trizec 4 p	2200	$22½	21¾	21¾	— ¼
Trizec 6 p	2600	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Tru-Wall	500	$15	15	15	— 1
Tuckho A w	1000	25	25	25	—15
Tudor o	14400	158	150	155	— 3
Turbo	56000	54	52	54	+ 2

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ULS Cap p	100	$25½	25½	25½	
Ulster P o	14777	194	190	190	— 5
Ultmr C 1p	400	$25½	25½	25½	+ ¼
Ultmar plc	3500	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Unican A	400	$8	8	8	
Unican B f	800	$7½	7½	7½	
Unicorp A f	153450	$5⅜	5¼	5⅜	
Unicorp 117	3200	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Unigsco B f	6050	315	310	315	— 5
Unigsco 2 p	200	$8½	8½	8½	
Un Carbid	3200	$14¾	14½	14¾	+ ¼
UCarb Eq usee below					
U Entprise	2646	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Un Corp	573	$37½	37½	37½	
U Keno	300	$7½	7½	7½	+ ¼
Un Reef o	65000	105	75	105	+ 25
US Steel 1p	1800	$25¼	25⅛	25⅛	
Un Tri Star	z53	110	110	110	
VS Serv	244	$14	14	14	— ¼
Value Inv	148	$8½	8½	8½	
Value p	700	$25	25	25	— ⅛
Varity C	1513589	340	320	325	+ 5
Varity w	102000	66	61	66	+ 4
Vedron o	24400	128	120	128	+ 8
Ventech o	7200	249	245	245	— 5
V Horn Af	3700	$5⅜	5⅛	5⅛	
Vicery R o	28700	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
Videotrn f	2100	$9½	9½	9½	— ⅛
Viner A f	14700	300	290	290	—10
Vista Mn o	2500	120	115	120	— 5
Vitran A	4700	475	475	475	
Vulcan Pac	1200	185	175	185	+ 9

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	400	$9¾	9¾	9¾	
Waddy o	500	78	78	78	
Walrbord f	6650	$12¼	12	12¼	+ ¼
Walax A	600	$10	10	10	
Walwyn	3019	420	420	420	
Wrdair A f	94300	$8½	8¼	8½	+ ¼
Wrdair B	600	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Warren o	29000	45	42	45	+ 4
Warington	83000	57	55	55	
Weldwod	100	$15½	15½	15½	— ¼
Wst Frasr	9180	$20½	20⅜	20½	
Westar A p	2450	$8¾	8¼	8⅜	— ¼
Wcoast T	12462	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Wcost 8¼ p	1300	$28½	28	28½	+ ½
Wstrn Corp	2900	340	340	340	
Wstrn Gld o	4300	$11	11	11	
Westfield	3100	245	236	236	—19
Westfort o	1309600	39	23	26	+ 4
Westley o	5000	60	58	59	+ 1
Westmin	4000	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Westmin p	1200	$19¾	19⅝	19¾	— ¼
Weston	3810	$30¾	30¼	30¾	— ¼
Wstn 6pr	z50	$76¾	76¾	76¾	
Wstn p	200	$24½	24⅜	24⅜	+ ¼
Wharf	90400	$5¼	5	5	— ⅛
Wharf p	1800	$22¾	22¼	22¾	— 1
Wharf w	8800	230	215	225	—10
Whim Crk o	3152	220	220	220	—20
White P A	100	$18½	18½	18½	+ 1
Wilanour o	1000	230	230	230	—10
Wilco o	74500	35	31	35	+ 3
Wilshir E o	7000	25	25	25	
Win-Eld o	5000	70	70	70	
Winpak	15550	$12	11¾	12	
Woodwd A	6430	470	450	450	—20
WEqite A f	2400	$8½	8⅜	8⅜	
WEqu II w	1000	65	65	65	
X Cal o	6300	54	54	54	+ 1
Xerox Can	2400	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Yorbeu A o	1000	65	60	60	— 3
Zytec Sys o	500	60	60	60	—15
Traded With Acc. Int.					
Oxf Prop d	940	$83	82¾	83	+ ¼
Scpt R 8deb	180	$85	84	84	
Scpt R 7deb	100	$100	100	100	+ 2
W Corp deb	50	$92	92	92	+ 2
Partially Paid Shares					
B Corp r	11625	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
Bancshr r	800	$5¾	5½	5½	— ½
British G r	850	$30¼	29¾	30¼	+ ¼
RY Fin r	2600	$5⅜	5⅜	5⅜	— ¼
Partnership Units					
P Storag 3	1500	$13¾	13¾	13¾	
Resale Restricted Trust Units					
C Income u	9302	$9	9	9	
Cincm 86 u	27305	$9⅞	9	9	— ⅛
Cincm 87 u	8213	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
C Trust un	2246	$8⅜	8	8	+ ¼
Enrpls Fd u	2470	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
FirstPr Tr u	9220	$20⅞	20¾	20¾	— ⅛
Gard Int u	13500	$8½	8¼	8½	
Rnb Gold	U12500	37	37	37	
RT Enrgy u	8000	$10¼	10	10	— ⅛
UCarb Eq u	9184	$26⅛	26	26	
Traded In US Funds					
Alcan B	200	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Alcan D p	300	$21	21	21	+ ¼
Dicknsn B	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ½
Echo Bay	2000	$17⅛	17⅛	17⅛	—4⅞
GMC	100	$65⅞	65⅞	65⅞	+ ½
IBM	400	$108½	108½	108½	—1⅛
Nat Bk 6	100	$28¾	28¾	28¾	— ¼
PBech B of	700	350	350	350	

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS
AGF GROUP
Amer Grth 7.28
Cdn Gs Enr 7.39
Cdn SecGth 8.13
xCdn Trustd 4.80
Corp Inv 11.11
Crp Inv Stk 6.32
gExcel Am E 4.37
gExcel Cd Bd 5.42
gExcel Cd Eq 4.29
gExcel M 6.96-5.00
xGlobal 10.21
GreenL Cdn 5.16
uGreenL US 4.90
Grth Eqty 8.58
HiTech 12.25
Japan 5.89
nMMF 8.05-10.00
Optn Eqty 3.73
xPfd Inc 9.65
Special 4.41
AIC ADVANTAG
ADVNTAGE 9.02
ALL-CANADIAN
Compound 14.47
Dividend 10.47
Natural Res 4.97
Revenue Gth 3.43
Univest 5.47
ALLIED CAPTL
nCanadian 4.22
xnDividend 4.50
nIncome 5.98
nInternt'l Cdn 4.47
nuInternt'l U. 3.52
nMMF 7.85-5.00
A.M.D.
Am Bl Chip 9.35
Cd Bl Chip 9.25
Dividend 9.14
Fix Inc 9.89
MMF 8.17-10.00
uMMF U 6.03-1.00
yResc Can 11.01
T-Bill 8.26-10.00
ASSOCIATE INV
nASSOC INV 6.30
BOLTON TREMB
Bond Mtg 5.07
Cda Cum 12.84
Cdn Bal 5.03
Discovery 4.76
Intern'tl 6.52
Mny Fd 8.36-1.00
Pfd Income 9.98
Pfd. Rsces 9.86
Taurus 4.53
BPI CAPITAL
yBPI EAFE 7.87
CALVIN BULLOC
American 6.75
CIF 6.40
Dividend 9.35
Growth 2.18
Income 7.77
CANADA TRUST
ynCTNAF 24.42
ynEquity 48.85
ynIncome 9.81
CENTRAL TRUS
ynCd Growth 9.73
ynGov Bond 10.53
ynIncome 10.07
ynSelect 10.17
CENTURY
DJ 8.76
uDJ-U.S. 6.90
CGF Group
yFund 4000 4.17
yInternatn'l 7.78
yVenture Fnd 3.21
Chou Assoc Mgt
yAssociates 20.57
yRRSP 10.32
Confed Group
yDolph Eqty 7.09
yDolph Mtge 5.06
CT Inv Counsel
nE-S Te 8.95-10.02
xyEv Bal 9.49
yEv Int'l 9.63
yEv Spec Eq 9.65
xEverest Bn 10.20
Cundill Group
ySecurity 13.38
yValue 13.07
Desjardins Group
ynActions 15.78
ynEquilibre 9.45
ynHypo 4.38
ynInternt'l 14.36
ynOblig 4.44
Dynamic Group
All Dyn IV 3.67
All Dyn V 3.50
D Income 5.48
xD.Div 4.98
yDy Global 4.88
uDyAm US 5.68
DynAmCn 7.22
DynCdn Fd 11.62
DynPrecMet 1.17
MMF 7.53-10.00
Mgd P'folio 5.54
yPrvtz 10.34
Eaton Group
V MMF 7.94-10.00
Viking Cdn 13.98
Viking Com 12.54
Viking Div 6.97
Viking Gth 15.21
Viking Inc 4.20
Viking Int 16.59
Elliott Page
nE-P Mo 8.54-1.00
FIDELITY INT
yFIDELITY I 9.61
FIDUCIAIRES
ynAction 9.07
ynOblig. 9.88
First CdnM
nFirst CdM 11.19
First City Funds
yGrowth 4.17
xIncome 4.91
yReal 5.94
Fonds MFQ
yActions 8.56
yEquilibre 9.85
yObligations 8.71
Fonds SNF
yEquilibree 9.01
yQuebecoise 7.40
Future Fund Shar
nFood Fund 6.08
nGolden Fund 7.67
nLife Fund 5.30
nSilver Fund 4.46
nTechno Fun 3.73
nValue Fund 5.11
GT MGMT
GT GLOBAL 5.03
Galcor Group
yMortgage 9.93
yRealty Gwt 12.14
Global Strategy
Amercas Fd 8.68
C$Mny 8.00-1.00
Europe Fd 8.07
yGlobal S Cp 16.31
Global S Fd 13.46
RRSP 9.05
uUS MF 6.39-1.00
Wld Mny 9.60
Guaranty Trust G
ynInv Equity 5.49
ynInv. Incom 4.73
xynMortgage 10.37
yProp Fund 92.49
Guardian Group
Canada 4.51
Enterprise .89
yFiscon Fd 9.76
Grth Fund 16.99
yNorth Amer 4.36
Pac. Rim. 17.08
yPfd.Div 8.21-8.99
nS Mny 7.98-10.08
yStrat Inc 10.14
World Eqty 3.66
Gdn AmerSec US
uFully Mgd 9.72
uUS MM 6.18-9.77
Gdn Mort Shul
G Mort Shul 9.27
Heartland Group
yBond 10.53
yEquity 8.09
yGrowth 7.54
HUME GR.
nHume Bond 10.09
nHume Equ 9.74
nHume Fund 9.88
nHume RRS 10.58
Investors Group
yBond 4.35
yCdn Equity 5.35
yDividend 8.59
yGlobal 5.01
yGrowth 7.06
yIntern'tl 9.61
yJapan 15.29
yNMMF 8.07-1.00
yMtge 4.95
yMutual 7.45
yProv Stk 8.89
yReal Prop 5.34
yRetiremnt 21.52
ySumma 4.37
J. Heward Group
yJH Amer Cd 6.50
yJH Amer U 5.10
yJH FdLtd 7.01
Lotus Fund
ynLotus Fun 10.60
MER Group
yEquity 11.84
yGrowth 7.66
ynMMF 3.10-10.00
Metropolitan Gr.
yBond 2.82
yCdn Mutl 5.23
yCollective 14.39
yGrowth 5.82
ySpeci. 6.34
yVenture 8.32
MOF Group
yDOF-1 1.93
yMult. Opp. F 2.52
Montreal Trust Gr
ynDividend 8.86
ynEquity 22.90
ynIncome 8.42
ynInternatl 21.58
ynMMF 8.30-10.00
ynMtge 9.96
MONY Funds
MONY Gold 9.91
Morgan Trust
yDividend 5.04
Growth 11.25
yIncome 11.64
Resource 7.02
Worldwide 13.32
Mutual Group
Amerifund 10.30
CIF 7.53
Diversifd 25 11.62
Diversifd 40 12.24
Diversifd 55 12.20
Dividend 9.78
Equifund 11.75
nMMF 7.55-1.00
MYW Inv Funds
nCdn Balanc 8.84
ynCdn Growt 8.12
Natrusco
nNatrusco 6.77
NORAM CONV
yNoram Con 12.04
NORTHERN GRO
Cdn Equ 4.83
yInt MM 5.07
US Equ 5.03
ONE DECISNFD
One DecisnF 9.85
Ont. Teachers Gr.
ynAggressiv 10.13
ynBalanced 10.51
ynDiversifd 9.47
ynFixVa 7.90-10.00
ynMtge 11.45
Optiml Cdn
yOptiml Cdn 5.90
Prudential Group
Dividend 4.93
Growth 6.41
Income 5.26
nMMF 8.59-10.00
Ptnm Hlth Sci
yPtnm Hlth 13.20
Robin Budden Gr.
xynCapital F 6.23
xynIncome F 5.45
Realgrowth Fds
yA.Trend (US 5.12
yActive Inc. 9.53
yCdn Equity 13.00
Ren Can B
yRen Can B 5.07
Royal Trust Gr.
ynAdv. Bal. 9.54
ynAdv. Gwth. 9.49
ynAdv. Inc. 9.40
ynAmerican 20.20
ynBond 9.22
ynCanadian 29.04
ynEnergy 6.86
ynGlobal Inv. 7.88
yGovt Bond I 9.13
ynJapanese 19.81
ynMMF 7.84-10.00
ynMortgage 10.41
ynPreferred 8.98
Roycom Group
Pagbrk Rl A 9.20
Pagbrk Rl B 9.50
Royfund Group
nBal 5.03
nBond Fnd 5.10
nEquity 18.34
xnMMF 7.56-10.00
Saxon Group
nBalanced 8.37
nSmall Cap 8.63
nStock 8.04
nWorld Gwth 9.83
Sceptre Funds
ynBalanced 11.10
ynBond 10.68
ynEquity 10.32
ynInt'l 9.47
nMMF 7.90-10.00
Scotia Funds
Income 9.88
Stock Bond 9.36
SENTINEL
Am Eq Cdn 7.79
uAm Eq US 6.13
Cda Bond 9.68
yCda Equity 8.77
Global 8.18
nMMF 8.10-10.00
SOFICORP
yCroissance 6.63
yDividendes 9.28
yEquilibre 8.62
yRevenu 10.21
SPECTRUM
gCash 7.60-1.00
ygCdn Equity 8.74
ygDiversified 9.46
xygDividend 9.34
xygInterest 9.94
gIntl Equity 7.98
nSaving 7.74-1.00
Sterling Mtge
ynSterling Mt 5.04
TD GrnL Mtge
ynTD GrnL 10.39
Templeton Grp
Temp Cdn 5.18
Temp Gr Cd 16.56
uTemp Gr U 13.05
Tradex
ynTradex 6.72
Trimark Group
Income Gth 4.88
Interest 8.27-10.00
Trimark 9.66
Trimark Cdn 9.35
Trust General
ynAction Am 12.55
ynAction Ca 22.21
ynEquilibre 9.33
ynHypo 10.64
ynMar Mon 10.31
ynOblig 9.42
20-20 Group Fin
yCdn ConvDe 8.50
yCdn ConvPf 8.42
SS World 9.48
Sunset 11.36
United Group
Accum 9.83
Accum R. 10.05
American 5.33
Mortgage 5.13
Security 4.40
Venture 7.30
Venture Ret 10.64
UnivAve Gth
yUnivAve Gt 10.77
Waltaine Funds
nBalanced 10.04
nConv. Pfd. 8.50
xnInstant $$ 10.00
nPfd. Inc. 8.88
Walwyn Group
ygBond 10.17
ygCd Equity 9.02
ygInternl C 10.00
ygulnterntl U 7.85
ygMMF 10.00
ygOption 7.93
ygPreferd 9.68
ygVenture 9.12
NON MEMBERS
Altamira
ynAltamira 6.40
C-Anges
ynC-Anges 9.11
Can Nat Res
yCan Nat Res 4.74
Conwst RSP
yConwest rs 78.14
Capital Gwth
yCapital Gwt 7.26
Capstone Group
nInternt'l C$ 4.61
nuInternt'l U 3.63
nInvestment 5.71
Co-op Trust Group
ynGrowth 12.01
ynIncome 9.37
CSA MGMT Gr.
Goldfund 5.57
Goldtrust 5.96
Dixon, Krog Gr.
nDK All Seas 3.05
nDK Amn 19.17
nDK Ent. 10.11
Domequity
yDomequity 7.96
Ethical Gwth
yEthical Gwt 5.30
Gyro Equity
yGyro Equit 10.88
Hall Bond
yHall Bond 10.68
Harvard
Harvard 6.57
Industrial Gr.
CS Mgt 7.71-10.00
Ind Future 5.00
Indust Am 6.82
Indust Div 9.62
Indust Eq 18.05
Indust Global 5.49
Indust Gwth 13.05
gIndust Hor 4.91
Indust Inc 10.04
Indust Pens 5.26
Mack Eq 2.14
Mack Mtge 1.14
Mar Equity
yMar Equity 4.84
Marlboro
yMarlboro 6.55
Md Mgmt Fd
ynCMAIF 26.17
ynMD Grth 15.34
ynPerp G. 1.52
ynPerp G. II 7.22
NW Group
yCanadian 6.98
yEquity 8.80
NW Trust Eq
yNW Trust 18.05
Pacific Group
Growth 5.45
Ret Bal. 4.15
US Growth 3.01
PHN Group
yBond 9.05
yCanadian 15.97
yDiv Inc 12.86
yFund 20.83
yMMF 7.90-10.00
yPooled 32.00
yRRSP 47.05
yVintage Fd 10.18
PMF Mgt. Ltd.
nPension 5.19
nXanadu Fd 4.23
Pret et Revenu G
yAmerican 23.72
yCanadian 8.50
yFonds H 5.17
yRetraite 19.65
Principal-US Gr.
yEquity 5.73
yWorld Inc 3.83
Sagit Group
yCam. Bal. 6.08
yCam. Gth 6.25
yCam. Res. 2.67
yTns. Can. E 6.76
yTrans B 71.11
yTrans C 11.85
Synchrovest
ySynchrovest 6.71
Talvest Funds
American 4.82
Bond 10.53
Diversfd 5.30
Growth 8.11
Income 10.41
MMF 7.24-10.00
Universal Group
American 8.69
Equity 9.68
Global 4.87
Income 5.42
Pacific 8.02
Resource 6.28
Sect Ame 5.08
Sect Cdn 4.90
Sect Cur 5.09
Sect Glo 4.91
Sect Pac 5.12
Sect Res 4.92
Westrn Grth
yWestrn Grth 4.23

DIVIDENDES

Montreal Trustco, 12 mois clos 31 déc.: 1987, $52,161,000 ou $1.36; 1986, $27,006,000 ou 94 cents.

Scott Paper, ex. clos 31 déc.: 1987, $14,514,000 ou 95 cents; 1986, $12,929,000 ou 85 cents.

Assurances Sun Life, ex. clos 31 déc.: 1987, $154 millions; 1986, $184 millions.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

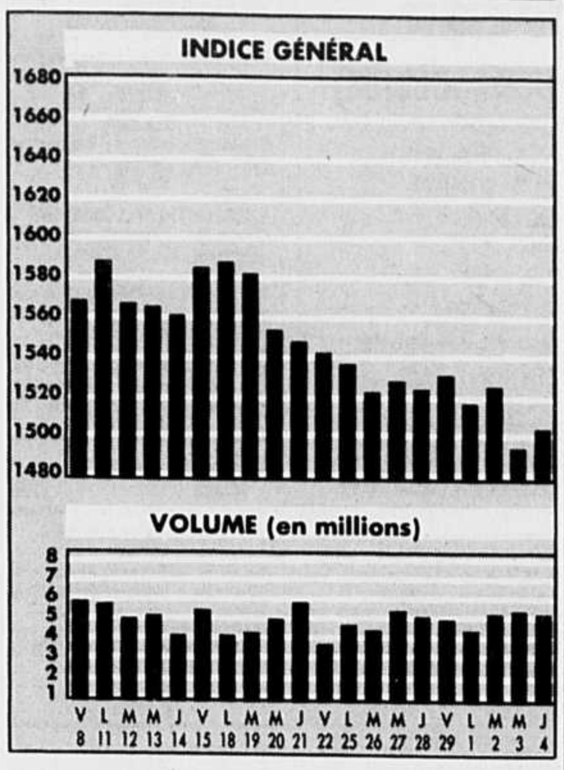

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACDS	3500	115	110	115	+ 5
ACSI	10295	100	95	95	− 6
ADS	501	141	140	140	
AMCA Int	1936	$7⅛	7¼	7⅛	− ⅛
Abti Prce	1647	$24⅞	24¾	24¾	− ¼
Abitibi.Wt	3000	380	380	380	− 10
Agnico E	9600	$15⅛	15⅛	15¼	+ ¼
fAgromex	2833	114	105	105	− 10
fAkers.md	6455	15	14	15	+ 1
Alta.energ	300	$17⅛	17⅛	17⅛	− ⅜
Alt.E.7.75	700	$26¾	26¾	26¾	− ¼
Alcan Alu	296841	$32⅛	31	32⅛	+ 1¼
Alcan.sr.E	100	$22⅝	22⅝	22⅝	− ¼
Algo.A	250	$6⅞	6⅞	6⅞	
Algo.W	3400	24	22	24	− 6
Algoma St	608	$14	14	14	− ¾
Algoma 8	950	$21¼	20⅞	21¼	+ ¾
Algma2.00	700	$18¼	17¾	18¼	+ ½
Alim.CT	1200	210	210	210	
Am.Barric	16740	$22½	22⅛	22½	+ ½
A.Barr.wt	1500	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
fAmr.rs.A	15300	100	95	100	+ 5
Amisk.A	1000	30	30	30	+ 5
Artopex	400	$5¼	5¼	5¼	− ⅜
Asamera	2100	$8¼	8	8	− ¼
fAstral A	z68	$5⅝	5⅝	5⅝	
fAtco I	10278	$10	9⅞	9⅞	− ⅛
fAtlant.A	600	250	250	250	
Auberges	3125	235	235	235	
AubergW	z200	3	3	3	− 6
Auto.Point	1800	100	100	100	
Avcorp	7000	375	370	375	− 5
BC Forest	800	$18⅜	18¼	18¼	
BC Phone	3000	$28⅛	27⅞	28⅛	
BCE Inc.	239589	$37¾	37⅜	37¾	+ ⅜
BCE 2.70p	10975	$37⅝	37¼	37½	
BCE Mbl	2280	$10⅞	10½	10¾	+ ⅜
BCE.Capl	675	$23⅞	23¾	23⅞	+ ¼
BCED	10686	288	286	286	− 4
BCED.Wt	21025	74	71	72	
BCED Srl	330	$24	24	24	+ ¼
BCED9.5	400	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Bgr.pm.A	900	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
BP Can	40750	$18¼	18	18	− ¼
Bcshare.p	550	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Bank NS	27630	$12⅛	12⅛	12⅛	− ⅛
Baue Cont	100	320	320	320	+ 5
Bq.Laur	7050	$11¾	11½	11⅝	+ ⅛
Baue Nat	131742	$10¼	10	10	− ⅛
Bq Royale	63399	$27	26⅞	26¾	− ¼
Bq Ry Wt	40300	10	10	10	
BqRy 1.45	3500	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅜
BqRy 1.88	700	$23¾	23¾	23¾	+ 1
BqRy 2.75	600	$29	29	29	+ ¼
Baue Mtl	30181	$26	25⅞	26	
BMO Wts	50900	40	37	38	− 5
BMO Sr3	2700	$25	25	25	−2¾
Bastien	2500	195	195	195	
Beaugarte	500	140	140	140	− 10
Belmoral	7600	230	220	220	− 10
Berkey	800	410	410	410	− 10
Bestar	200	220	220	220	− 12
Biltrite	2575	470	450	450	− 30
Biltrite.Wt	2725	6	6	6	− 2
Biochem	3000	$6⅞	6⅝	6⅝	− ¾
Biorex	2000	55	50	50	− 1
Biotech	2800	250	240	240	− 20
Bocenor	1800	125	111	111	− 14
BF Royal	500	135	135	135	+ 3
Bomb A	3803	$8⅜	8¼	8⅜	− ⅛
fBomb B	82950	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Bomb.Srl	2000	$22¼	22	22⅛	+ ⅛
Bomb.w.B	3400	$13½	13¼	13¼	− ¼
Bomem	1500	270	270	270	
Bow Val	202	$14⅞	14⅞	14⅞	
BowVl2.05	750	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Bow.p.2.12	1200	325	270	325	+ 65
Bow V Rs	1900	25	25	25	− 3
Bralorne	300	135	135	135	
fB.Brick.A	14000	$6⅞	6⅞	6⅞	
Brascan.A	9350	$23¾	23½	23¾	− ⅛
Brcan 1.87	500	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅜
Bruncor	2300	$17	16⅞	17	+ ⅛
C D					
CAE Ind	19900	$6⅛	5⅞	5⅞	− ⅛
CB Pak	2000	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
CDC Life	800	$22⅞	22⅞	22⅞	− ⅛
fCFCF.Inc	2350	$16½	16½	16½	− ⅛
CGC Inc.	400	$10⅜	10⅜	10⅜	
CT Fin.	450	$21⅛	21	21⅛	− ⅛
Cabano	8400	430	410	430	+ 15
Cambior	48970	$13⅜	13	13¼	− ⅜
Cambio.w	53200	$5½	5⅛	5¼	
Cambridg	2900	$23¾	23½	23½	− ½
Camb.PrA	200	$27⅜	27⅜	27⅜	− ⅛
Camp Res	z8	180	180	180	− 5
Cmpbel.Sp	2100	$18⅜	18⅜	18⅜	− ⅛
Camp.p.D	1700	$21⅜	21⅜	21⅜	
Can.In.Un	z60	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
C Imp Bk	12913	$18½	18¼	18½	+ ⅛
CIBC wB	32000	60	45	52	− 21
fC Tire A	8400	$13⅛	13⅛	13⅛	
fC Utilit.A	2400	$19⅞	19⅞	19⅞	− ⅛
CP Ltee	47794	$20¾	20½	20⅝	
fCmnac.A	7334	$7¾	7½	7¾	
fContrexA	1900	270	270	270	
ContrexW	3200	12	12	12	+ 2
Cara Oper	300	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Carena	300	$24½	24½	24½	+ ½
Carpita	1000	$5¼	5¼	5¼	−1¾
Cascades	5876	$6⅛	6⅛	6⅛	
C.Capital	1815	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
fC.Cap A	23200	$8⅞	8¾	8¾	− ⅛
Charan	12050	305	300	300	
fChateau	2000	430	430	430	
Cheni	4500	355	350	350	
Cheni.W	1000	115	115	115	
fCimStL.a	6000	$10½	10½	10¾	
Circo Crft	300	365	365	365	− 5
fCogeco	3100	$5¼	5¼	5¼	− ⅛
Cominco	12518	$13⅛	13⅛	13¼	
Comin3.25	200	$25¾	25¾	25¾	
Comi.Sr.H	450	$11⅛	11	11	
Concom	210	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Cmp Inv	5000	170	169	169	+ 7
Comptime	7000	40	40	40	
Comterm	9000	52	52	52	
CBath. A	10408	$16¼	16¼	16¼	− ½
Cons Gas	400	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
CnGas9.25	300	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
fCPCI.A	6000	255	230	255	+ 20
CPCI.B	1850	235	220	220	− 15
Cott	1000	460	460	460	− 25
Cover	8200	250	250	250	− 10
Cover.w	3750	25	25	25	− 5
fCIDesi.A	2300	450	445	450	− 10
fCrownx.A	12388	485	480	480	− 10
Crwn.wt.b	2900	$11⅜	11⅜	11⅜	
Crwn.Pr.1	100	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅞
Crwn.Pr.2	300	$20	20	20	− ¼
fDMR.grA	300	325	325	325	+ 5
Datagram	100	225	225	225	− 5
Datamark	z7	375	375	375	
Denison.A	500	$5	495	5	
fDenison.B	1800	485	475	475	− 15
Denison.w	10000	16½	16½	16½	−1½
Denis 9.50	1900	$20½	20⅛	20⅛	− ½
Denis 9.75	500	$23⅜	23⅜	23⅜	− ⅛
fDevtek	500	$8⅞	8⅞	8⅞	
Diabrasiv	3000	260	260	260	+ 5
Dionne	3000	240	240	240	− 35
Disnat	3600	160	145	160	+ 15
Dofasco	16716	$25½	25¼	25½	+ ¼
Dofasc2.60	200	$33⅜	33⅜	33⅜	− ⅛
Domco.lte	2475	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Dome Pet	11672	110	106	109	− 1
Dominion	200	$21¾	21¾	21¾	− ¼
Domtex	6484	$15⅜	15¼	15½	
Domtar	12010	$12⅜	12⅛	12⅛	− ⅜
Donohue	1190	$27¼	27	27¼	+ ¼
Dorel	1400	200	200	200	
E F					
East Bak	450	$10	10	10	
Echo Bay	30600	$22½	22	22½	+ ½
Elder7.75	3475	$24	23⅞	24	+ ⅛
Encor	900	$9¼	9¼	9¼	
EnerplusB	800	$10¼	10¼	10¼	
EqDenis.A	5600	180	171	175	− 5
fEqDen.B	800	141	141	141	− 9
Eq Pres	1034	255	255	255	+ 5
Espadon	5000	125	125	125	+ 5
Espalau	3200	375	360	375	
Expand.a	1000	120	115	120	+ 5
Expnd.Wa	1000	12	12	12	− 4
FCA Inter	1040	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
FPI Ltd	1800	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Falcon.W	250	130	130	130	+ 2
Falcnbrdg	27800	$18¾	18⅜	18¾	+ ¼
F.armt.6.5	500	45	45	45	− 5
fFid.QueA	1900	390	375	390	+ 15
Finan E.C	4021	165	165	165	
FCtyTco	300	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
FCtyTcoW	3150	54	54	54	+ 9
Flet.Can	3200	$21⅜	21½	21⅜	
Fletcher	700	415	415	415	− 5
F.Europ.w	600	25½	25½	25½	− 1
fFdCr.Que	2350	440	435	435	− 5
Foratek	1500	110	110	110	+ 10
ForesbecA	3500	139	137	138	+ 2
Forex	30650	195	155	185	+ 25
Fortis Inc	1342	$19	18¾	19	+ ¼
G H					
GTC.trans	4390	$6½	6½	6½	− ¼
Galactic	5200	$8⅛	8	8⅛	+ ¼
fGaz SrD	200	$21¼	21¼	21¼	− ¼
fGeotrioB	1400	175	170	170	− 10
GeotrionW	2200	18	18	18	− 1
fGldcrp.A	200	$7⅜	7⅜	7⅜	− ¼
Goodfellw	100	360	360	360	
Gr.Wst7.70	1800	$25	24⅞	24⅞	
G.W.lifeco	500	$10¾	10¾	10¾	
fGrForest	200	385	385	385	− 25
GrFores.w	500	50	50	50	− 5
Grilli	3875	$5⅜	5⅜	5⅜	
Gr.L.1.875	300	$23¾	23¾	23¾	
fGr.laur.b	9260	$9⅜	9¼	9⅜	− ⅛
Gr.Laur.w	22100	17	15	15	− 2
G.Plas.Md	2000	290	290	290	
Guardcor	900	$6½	6½	6½	
Guard.p.B	3850	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
GuilvA	800	420	420	420	− 35
Gulf Res	2106	$16¼	16¼	16¼	− ⅛
Gulf.R.p.a	351	430	430	430	
Hartco	100	325	325	325	
Hees.Int	2400	$18⅞	18¾	18¾	− ¼
Hees.wt	2500	$6¼	6	6	− ⅜
Hemlo	15538	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ¼
Heroux	1900	$8⅛	8	8	
Hollin Inc	2200	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
H.Brook	500	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Hubbard	5300	135	130	130	
Hypocrat	12750	64	61	61	
I J					
IPL INC	1000	375	375	375	
fGrIdeal.a	3950	$6⅛	6	6	− ⅛
Ideal Mtl	2980	225	220	225	+ 5
Imasco.ltd	13907	$24½	23⅞	23⅞	− ⅜
Imasco7.3	800	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅜
Imp Oil A	4100	$55⅛	54⅜	55⅛	+ ⅜
Impertx.w	z100	3	3	3	
Inco Ltd	266200	$23½	23	23¼	+ ¾
Indal	11000	$10¼	10	10¼	
IFX 2000	900	205	201	201	− 3
Inlnd NG	300	$11½	11½	11½	+ ⅛
Innopac	5000	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
Innotech	700	185	185	185	
Intercan	750	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
IBM	z139	$137½	136½	137½	− 2
Inter Pipe	7200	$42½	42¼	42¼	
Inv Grp	1800	$13¼	12¾	13¼	+ ¼
Island Tel	400	$14½	14½	14½	− ⅛
fIvaco A	100	$9½	9½	9½	
Ivaco Wts	19200	10	10	10	− 2
Ivaco.sr2	1600	$17⅜	17	17⅜	+ ⅛
Janock	3000	$17	16⅞	17	+ ⅛
fJean.Ct.A	3300	$7⅜	7⅜	7⅜	
Jordan.C	2500	2	2	2	− 2
fJrny End	200	$9⅜	9⅜	9⅜	− ⅛
K L					
Koufel.A	1500	$7¾	7¾	7¾	− ⅛
Kaufel.B	3100	$7⅛	7	7⅛	
fKaufl.wB	2500	48	48	48	
fLGS.A	2700	122	120	122	
LGS.Wa	z1000	6	6	6	− 2
Laur.Mutl	1200	$25¼	25¼	25¼	
Labatt	37674	$24¼	23¾	23¾	− ⅞
Lac Min	40000	$10¾	10⅜	10¾	+ ½
Lacana	3550	$9⅛	8⅞	8⅞	− ¼
Lacroix	290	120	120	120	
Ladubor.A	1400	90	90	90	− 15
LfrgCan.p	450	$16⅜	16½	16½	− ⅛
LafargeCo	148	$16½	16½	16½	− ⅜
Laidlaw A	850	$17⅞	17¾	17¾	− ¼
fLaidlw B	49250	$17⅜	16¼	16½	− ⅜
Lambert	1250	170	170	170	
LamSo.inc	500	136	136	136	
LapVer	300	215	215	215	
fLasond.a	550	350	350	350	
fLasnd.Wt	z300	37	37	37	
LavalnInd	4500	410	410	410	
Lvltec	2000	95	95	95	+ 5
Lvltec.Wt	2000	10	10	10	
fLMGL.A	1000	$12½	12½	12½	+ 1
Leader M.	1700	40	40	40	
Leroux	4600	220	205	205	− 15
LBL.inc	13150	100	90	90	
LBL.inc.w	z500	1	1	1	− 7
fLevesq.a	9200	380	375	375	− 5
Loblaw	11200	$10⅞	10¾	10¾	
Log.G.Int	1500	190	190	190	+ 5
Logis.Clb	4750	$7⅜	7¼	7¼	
Lonvest	1000	$15¾	15½	15½	− ⅛
Louvem	10900	135	130	131	− 4
LouvmWt3	z700	15	15	15	
Louvm.pr	2400	390	380	390	+ 10
M N					
M Corp	1400	$8¾	8⅜	8¾	+ ⅛
MICC Inv	650	$12¼	11¾	12¼	+ ¼
MaBaie	7600	325	310	310	+ 5
Maax	1700	115	110	110	− 15
McM Bldl	6080	$19⅜	19⅛	19⅛	− ⅜
McMil.p10	230	$24	24	24	− ⅛
Mclean X	80800	$21⅞	21¾	21¾	− ¼
Macvro	1600	315	300	300	
Madleine	200	440	440	440	
MntbaP.p	400	$26	26	26	− ⅛
Marconi C	200	$16½	16½	16½	
fMarit Tel	14076	$15¼	15⅛	15⅛	− ⅛
Mrt pr D	300	$9	9	9	
Matco	1000	163	163	163	
Mavtech	2600	300	300	300	
McNeil M	4878	210	205	205	− 5
Memotec	13000	$13⅛	13	13	− ⅛
Memot.Wt	300	$17½	17½	17½	− ¼
fMetroR.A	4350	$5⅜	5½	5½	− ⅛
M.Tempus	5000	100	100	100	+ 5
Mtemp.w	11050	3	3	3	+ 1
Mdlnd.Dty	1000	$10⅜	10¼	10⅜	+ ¼
fMiron.A	2500	$6¼	6	6¼	+ ¼
Miron.Wt	2600	33	32	33	− 3
Mitel.Corp	7050	335	330	330	− 5
fMolson A	8472	$23⅞	23¾	23¾	
Montco	400	460	460	460	
MTrustco	10575	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Moore	25750	$27¼	26⅜	27⅛	− ⅜
Morgan F	z58	$8½	8½	8½	
Morg.$1.75	200	$14⅜	14⅜	14⅜	− ⅛
Mbanc.p.a	200	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ¾
Muscocho	7900	300	290	295	+ 15
fMux.labA	3200	95	95	95	
Nabisco L	z25	$44¼	44¼	44¼	
Nautilus	1050	52	52	52	
Neti Tech	16200	40	38	40	− 5
NewTel	549	$16⅜	16½	16½	
Noramco	2500	415	410	410	− 5
Noramc.W	3500	100	100	100	+ 5
Nor.Forst	5050	$16	15⅞	16	
Noranda	23293	$20⅞	20½	20⅞	+ ⅛
Noran pb	100	$27	27	27	− ¼
Noran.7.75	1800	$27½	27⅜	27⅜	− ⅛
Norcen.En	1412	$17¾	17⅜	17⅜	− ¼
fNorcn.A	1281	$15	14¾	14¾	− ¼
fNormckA	1550	380	375	380	− 5
Nor.can.O	200	$17¼	17¼	17¼	
NC oil.sr6	100	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
NC oil.sr7	350	$20⅞	20⅞	20⅞	− ⅛
Nor Tel	22006	$22¾	22⅜	22⅜	+ ⅛
Northgate	2400	$7⅜	7⅜	7⅜	
Nortgte.wt	5300	220	205	205	− 20
Nova Albt	162207	$9¼	8⅞	8⅞	− ⅛
Novatron	700	280	260	260	− 20
Noverco	20144	$11⅜	11⅛	11¼	
O P					
OE INC	1715	$11½	11⅜	11⅜	
Oakwood	100	460	460	460	
fOakwdA	2000	325	325	325	
Ogivar	26500	150	130	140	+ 12
Olco.A	1650	230	230	230	
Olco.W	750	12	12	12	
fOnexCorp	400	$9¾	9¾	9¾	
fONP	700	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
fOsha A	11550	$21⅜	21¼	21¼	− ⅛
Pancdn.Pt	6700	$27	27	27	
Pantoram	1000	180	180	180	+ 5
Parmnt.A	500	160	160	160	
Pathonic.a	900	485	485	485	
P.Martin	1700	250	230	250	+ 25
Peerless	4075	$6¼	6¼	6¼	− ⅛
Perkins.P	1750	$6½	6⅜	6⅜	+ ⅛
Perry.W	3800	15	15	15	− 2
Pet Sun	9400	28	25	28	+ 3
Pt.Sun.srl	2000	40	40	40	
Pla.Dome	101515	$14½	14¼	14⅜	+ ⅜
Pla.D.wt.g	2500	190	185	190	− 5
Pla.D.wt.d	46780	190	175	180	+ 20
Pla.D.wt.p	26450	$5½	5¼	5⅜	+ ⅜
Plastibec	1700	155	150	150	− 15
Polys7.60	40920	$21	19½	20⅛	+ ⅞
Polysar	143000	$16	15⅛	15¼	+ 1
fPowr Cr	23136	$12⅜	12⅜	12½	
Pow Sr86	200	$43¾	43¾	43¾	+ ⅛
Power.Fin	1100	$12⅜	12½	12½	
Premier.a	11200	$6⅜	6½	6⅜	
Pr.Choix.a	800	425	425	425	
Prooptic	1000	101	101	101	
Promatek	3700	155	150	150	− 15
Provigo	63169	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Q R					
Q−Vest f	1400	305	305	305	
Que Tel	1480	$13⅜	13¼	13¼	
QuebecorA	7600	$15½	15¼	15⅜	
fQuebecoB	5350	$13½	13¼	13¼	− ⅛
RPM wt	1752	3	3	3	
fRadio.A	4700	450	435	440	
Redpath	1150	$9⅜	9¼	9⅜	
fReitmn A	1400	$17¼	17	17¼	+ ¾
fRepap	1100	$11½	11⅜	11⅜	− ⅛
Rio.Algom	8700	$18½	18⅜	18⅜	− ⅛
Ro−na.p.2	2700	$10	9¾	9¾	− ⅜
Robin Infr	1500	150	130	130	− 30
Roctest	400	100	100	100	− 5
Rogr.Pr.A	1250	$38⅜	38½	38¾	− ⅛
RogersC.A	z40	$31	31	31	− 1
fRogerC.B	540	$25	25	25	− ⅜
Royal.Lpg	800	$8¾	8⅜	8⅜	
fRyTrco.A	3233	$13⅞	13¾	13⅞	− ⅛
Rytrc.Wt	1000	$10	10	10	
RTrst G.fl	200	$21¾	21¾	21¾	− ⅛
RyTrc2.68	1700	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Royex.gld	5500	420	420	420	
Royx PrA	200	$7½	7½	7½	− ¼
Royex.WT	1000	185	185	185	− 15
S T					
fSNC	1420	$6¼	6	6⅛	− ⅛
SR.telcom	1000	380	380	380	− 10
fSt.Sauv.a	1400	205	190	205	+ 5
San Fran	1100	300	300	300	− 10
SaniGest	1050	175	175	175	− 5
Sanivan	1050	315	310	315	+ 5
SasOil.7.25	300	$8¾	8¾	8¾	− ⅛
Satrn.Dsa	6000	175	165	165	− 10
StrnDsa.W	3000	2	2	2	− 8
Sceptre	1000	380	380	380	+ 5
Scept 7p	1700	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Scot.paper	100	$16½	16½	16½	
fScott Hos	1000	$11¾	11¾	11¾	− ⅛
Seabrit.A	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	
Seagram	13589	$69⅜	68⅜	68¾	− ¼
Sears Can	27633	$10	9¾	10	+ ⅜
Sensormat	175	240	240	240	
Shell Can	6650	$37¼	36⅞	37¼	+ ¼
Shermag	2700	257	250	257	+ 2
Shirmax	500	120	120	120	
Sico	3785	$10⅜	9⅞	10	− ½
Silcorp.A	100	$19	19	19	+ ¼
S−Beaud.	1000	275	275	275	+ 5
fSocanavA	2300	460	455	455	− 10
SocanavW	2250	101	100	101	
SEEvld'or	z27	360	360	360	
Soticorp	4600	160	155	155	− 5
Southam	24520	$16½	16¼	16⅜	
fSpar Aer	20700	$16⅛	15⅞	15⅞	− ¼
fSteinb A	13535	$41¼	40¼	40½	− ¾
Stnbrg.Srl	200	360	360	360	+ 5
Stelco A	10600	$20⅛	19¾	19⅞	− ⅛
Stel 1.94	600	$22¾	22¾	22¾	− ⅛
Sumabus	800	$7⅜	7⅜	7⅜	
SumnerSp	900	240	240	240	− 15
Systerm	900	80	80	80	− 5
TCC Bev	1600	$6	6	6	
Taurus.A	1550	280	280	280	
Techmire	500	66	66	66	− 4
Teck A	200	$14	14	14	+ ¼
fTeck B	11620	$13½	13¼	13½	+ ½
Teck.Wb	500	490	490	490	+ 15
Tecrad	1300	220	211	220	
Tee.com	4000	200	195	200	− 10
fTmedia.A	1650	$6¼	6¼	6¼	
Tembec.A	7670	$7½	7⅛	7⅛	− ⅜
fTerNoir.a	2000	85	75	85	+ 5
Texaco	12700	$30⅞	30⅜	30⅜	− ⅜
Thomsn A	13000	$27	26⅜	27	+ ¼
Tolgeco	900	175	175	175	
Tor.dm.bk	21003	$26½	26¼	26⅜	− ⅜
TDm 1.83	100	$23½	23½	23½	− ¼
Torst 1.70	200	$49⅜	49⅜	49⅜	+ ⅜
Total Pete	550	$17¾	17¾	17¾	
Total	900	150	146	150	
Totec	7200	155	150	150	
Trs mount	3000	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
TrAlta12.5	200	$26⅜	26⅜	26⅜	
TrAlta7.08	400	$23¾	23¾	23¾	+ ⅜
TrnsAlta.9	400	$26	26	26	+ ¼
TrAlta	5813	$14¼	14⅛	14¼	
TrCan Pl	9450	$13¾	13½	13½	− ¼
TrCan.w	1500	70	67	67	− 11
TrCan Srl	275	$49½	49½	49½	+ ½
TrCan4.35	100	$51	51	51	+ 1⅛
GrTransat	2000	100	100	100	
Tran.finan	150	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
fTransit	1100	250	250	250	
Trilon Sr3	600	$20⅜	20⅜	20⅜	− ⅛
Trit.Cda.R	1000	265	265	265	− 2
fTrizec A	300	$24⅜	24¾	24¾	
Trizec.prC	800	$21⅞	21⅞	21⅞	
Trust Gen	1200	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Tkho Wt.a	500	25	25	25	− 35
fTurbo Rs	2000	53	53	53	− 2
U V					
Uni−Selct	600	405	405	405	
fUniges B	20733	320	310	310	− 5
Union.Ent	1200	$8¾	8⅜	8¾	
Val Royal	600	$6⅛	6	6	− ⅛
V.Hout.w	z100	25	25	25	− 5
Varity Co.	53500	335	325	325	+ 5
fVideotron	17435	$9¾	9¼	9½	
fVisiontr.a	6000	32	31	31	− 1
Visiontr.w	z750	4	4	4	− 1
Visway	600	$5⅜	5⅜	5⅜	
Vitiforge	3200	85	85	85	
Volcano	1200	180	175	175	− 5
W X					
fWaterbrd	500	$12¼	12¼	12¼	
Walwyn	626	420	420	420	
Wargton	4000	53	53	53	
Wcst.TrnB	300	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅛
Wcst Trn	19500	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Westm.srl	z40	$19⅜	19⅜	19⅜	− ⅛
Weston	200	$30¼	30¼	30¼	− ¾
fWise.A	100	151	151	151	− 9
Woodward	z33	460	460	460	− 10
Total Sales:				4,050,285	
Traded in US Funds					
IBM	4000	$109	107⅞	109	−5⅜
Total Sales:				4,000	
Partially Paid Shares					
B Corp r	8795	$8⅜	8⅜	8½	+ ⅛
Bcshare.r	200	$5¾	5¾	5¾	− ¼
Ry.Fin.Ir	500	$5½	5½	5½	− ⅛
Total Sales:				9,495	
Trust Units					
EnpFnd.u	800	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
F.Europ.u	1300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Ryt.EIF.u	400	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Total Sales:				2,500	
Junior					
Aur Res	2700	470	440	470	+ 20
Abcourt	4500	66	65	66	+ 5
Abcou.p.A	2450	460	455	455	
Ab.Met	9348	19	18	18	
AbitibiRes	15114	14	13½	13½	
Achates	13200	45	41	41	− 4
Anador	3000	42	42	42	− 2
Arbor	z200	60	60	60	− 10
Armistc	2000	102	100	102	+ 2
Audrey	13900	270	260	265	− 10
Aumine	8300	260	240	240	− 20
Aumisk.A	5000	38	38	38	− 2
Aunore	4700	110	105	105	− 20
Barexor	10000	35	35	35	+ 1
Bateman	16500	13	13	13	− 1
Beaucp.r	6000	145	141	145	
Beaufield	7000	140	135	140	
Bresea	2500	43	43	43	− 2
Bruneau	353992	20	20	20	
Cache.Or	12000	17	12	17	+ 5
Constat	1620	10	10	10	
Carl Gold	z125	15	15	15	− 10
Cartier.R	10000	6	6	6	
Chabela	7200	30	30	30	
Chesbar	1000	110	110	110	+ 10
Cntl.Exp	1500	30	30	30	
D'Or Val	3156	105	100	102	+ 2
Dufresnoy	11200	50	50	50	− 3
Dumont	50800	15	5	7	− 9
EasternM	500	15	15	15	− 5
Ecudor	5000	41½	41	41½	−
Eider.Cl.A	14899	23	22½	22½	− ½
Essor	6200	60	60	60	− 2
Fairlady	1000	25	25	25	
Forbex	3500	45	45	45	− 1
Gallant.Gl	20000	15	12	12	− 6
Globex	500	50	50	50	− 1
G.Briar	14000	21½	17	17	− 6
Gdn Day	4000	25	25	25	− 10
Gdn.D.wb	15000	3	3	3	
Gln.Group	10352	43	40	40	− 3
G Knight	1500	$6⅜	6	6¼	+ ¼
G.Knigt.W	6500	115	110	115	+ 5
Gldn pond	2000	60	60	60	− 5
GldnStr	2450	235	220	235	+ 10
Gold Tigr	13500	12	5	5	− 7
Gld.triang	32467	26½	25	26½	+ ½
Goldex ltd	400	285	285	285	− 5
Greenstn	500	355	355	355	− 5
JAG Mine	9000	28	27	28	+ 2
Kew Gold	3000	110	110	110	− 5
LaFoss	7500	200	190	200	
LyonLake	8300	130	130	130	− 5
MSV cl.A	25909	210	200	205	+ 5
MSV.WtB	18000	4½	4	4½	−1½
Maufort	9000	75	75	75	− 4
Mazarin	26800	25	23	25	
Messeg	11000	25	25	25	
Mid−Cdn	115000	12	7	11	− 1
Mill City	2000	180	170	170	− 25
Mimiska.a	3600	210	190	195	− 30
Minaki	3000	70	68	68	− 2
MonDor	26634	14	10	14	+ 4
Moni	z400	50	50	50	− 10
Mono.Gold	2500	65	60	65	− 5
NAR.met	2260	60	60	60	+ 2
Nva.Cgco	1654	165	165	165	+ 2
Novamin	3838	150	140	150	− 5
Oasis Res	5000	36	33	33	− 3
Ojibway	5000	23	23	23	+ 3
Omega	3000	12	12	12	
Oz	12500	16	15	15	
Parquet	31829	14½	13	14½	+ ½
PerronGld	3484	175	160	160	− 5
Pion Can	9000	39	36	39	− 1
Qeenston	2000	125	125	125	− 1
Radisson	32350	45	42	45	+ 5
Rambo	10500	40	40	40	− 3
Rogi	500	50	50	50	− 5
Rogi.wt	500	15	15	15	− 5
Rouyn.Rs	6600	340	330	340	+ 10
Sphinx.A	3350	330	310	310	− 25
St.Genev	17600	295	280	280	
Stabell Rs	51724	32	31	31	− 2
StandardG	13500	40	40	40	
Stratm.A	122400	150	125	135	
Sundust	1000	35	35	35	
Syngold	5022	145	130	145	+ 10
Tandem	5396	52	50	52	− 3
Tyler	2000	55	55	55	
Val D'Or	1000	115	115	115	− 5
Vassan	45772	24	20	20½	−1½
Vaua.A	8200	55	50	50	− 5
Vaua.wtA	6500	7	7	7	− 1
Veinor	1000	45	45	45	
Vior	7300	95	92	93	+ 1
W Q.Mnes	2000	150	145	145	− 5
Wrightbr	9035	115	100	105	+ 5
Yorb.CIA	14703	60	59	60	
Total Sales:				1,452,433	
$Total Market:				5,518,713	

INTERNATIONAL DIVISION US$

French companies			1987	
Stock	Bid	Ask	High	Low
Lyon.eaux	$220	230	0	0
United Kingdom				
BET.plc.U	410	420	485	400
BET Ads	$20¾	21½	26¼	17
Hawley G	260	270	267	260
Others				
pLatonia	$51	52	48⅞	48

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	12700	6.42	6.33	6.33
Grdn gld	90	441.00	441.00	441.00

MONTREAL MOST ACTIVE

INDUSTRIALS					
Alcan Alu	296841	$32⅛	31	32⅛	+ 1¼
Inco Ltd	266200	$23½	23	23¼	+ ¾
BCE Inc.	239589	$37¾	37⅜	37¾	+ ⅜
Nova Albt	162207	$9¼	8⅞	8⅞	− ⅛
Polysar	143000	$16	15⅛	15¼	+ 1
Mines and Oils					
Pla.Dome	101515	$14½	14¼	14⅜	+ ⅜
Cambio.w	53200	$5½	5⅛	5¼	
Cambior	48970	$13⅜	13	13¼	− ⅜
Pla.D.wt.d	46780	190	175	180	+ 20
Lac Min	40000	$10¾	10⅜	10¾	+ ½
Junior Resources					
Bruneau	353992	20	20	20	
Stratm.A	122400	150	125	135	
Mid−Cdn	115000	12	7	11	− 1
Stabell Rs	51724	32	31	31	− 2
Dumont	50800	15	5	7	− 9

NEW YORK

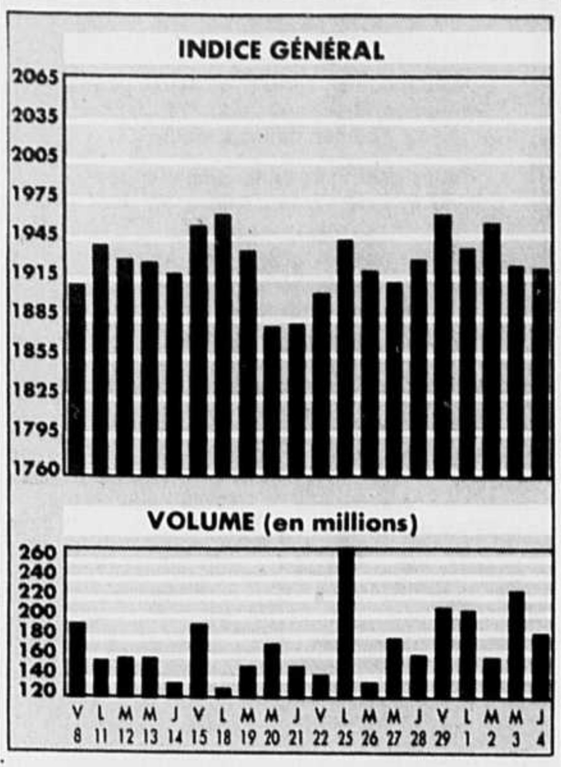

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B						
AMR	11	3975	36⅜	35⅛	35½	− ¼
ASA 2a		619	45⅜	44¾	45⅜	+ ½
AbtLab 1	17	2628	47¾	46¼	46⅞	− ⅜
AcmeC .40		7	11⅜	11¼	11¼	
AdaEx 3.05e		90	16	15¾	15⅞	− ⅛
Advest .12a	7	64	7	6⅞	6⅞	− ⅛
Alcan s .72	10	5804	25⅛	24½	25⅛	+ ¾
AlexAlx 1	13	70	19⅜	19¼	19¼	− ⅛
AllegCp	6	4	69⅜	69½	69⅜	+ ⅛
Algint		1577	4⅛	3¾	4	− ⅛
AllgPw 3	10	1157	41¼	40⅞	41	− ½
Allegis	12	7789	71¼	70⅞	71	+ ¼
AllenG		111	8⅞	8⅝	8¾	
AldSgnl 1.80	9	3631	32⅛	31¼	31¾	
Alcoa 1.20	16	5409	41½	39⅞	41¼	+ 1⅜
Amax	6	7957	16⅛	15½	15⅞	+ ½
Amax pf 3		x2	39½	39½	39½	+ 1¼
AmHes .45e	10	5911	28½	26¾	27⅜	+ 1¼
AmBrnd 2.20	10	5082	45½	44⅜	45	− ⅛
ACyan s1.05	15	2363	45	44	44⅞	+ ¼
AEIPw 2.26a	11	x20280	28⅛	28	28⅛	− ⅛
AExp s .76	22	9459	26⅜	25⅞	26⅛	+ ⅛
AGnCp 1.25	7	2918	34¼	34	34⅛	− ⅛
AHome 3.60	14	1486	78¼	77¼	77⅜	− ⅛
Amrtch 5.40	11	1607	93⅜	91¼	92⅜	
AMI .72	11	2308	13⅛	12⅜	12⅞	− ⅛
AmStd 1.80	16	7926	u63⅛	60½	63⅛	+ 2¼
AT&T 1.20	16	13173	29⅞	29⅜	29⅞	+ ⅜
Ametk s .60	16	710	15¼	15	15	− ¼
Amoco 3.50	14	x3312	72¾	71¼	72½	+ ⅛
AMP 1	20	2740	46½	45¼	46	+ ½
Amrep	15	3	9⅜	9¼	9¼	− ⅛
Anheus .60	16	3720	31¾	31⅛	31¼	+ ¼
Apache .28		482	8⅛	8	8	
Armco	8	2138	10½	10⅛	10¼	− ⅛
ArmWI .90	10	1078	33¼	32⅞	33¼	− ¼
Asarco .20e	4	2625	22½	21⅞	21⅝	+ ¼
AshlOil 1.80	10	678	57	56	56⅝	+ ¼
AtlRich 4	11	2838	75⅞	74¾	75½	− ⅛
AtlasCp		19 41	29½	28⅜	29¼	+ ⅜
Avon 2	11	2505	25½	24¾	25⅛	− ⅛
BCE g 2.44		51	29⅜	29⅛	29½	+ ⅛
Bausch .86	13	982	38	37½	37⅞	+ ⅛
Baxter .44	20	3736	23½	23⅛	23¼	− ½
Becor		130	11⅛	11	11⅛	
BelHwl .62	11	236	61⅞	60⅞	61⅛	+ ⅛
BellAtl 3.84	11	2928	72¼	71⅜	71¾	− ⅛
BellSo 2.20	12	4603	41	40¼	40⅞	− ⅛
BenfCp 2		503	39⅜	39	39⅛	− ⅛
BethStl	11	4159	17⅛	16½	16⅞	
BlackD .40	18	5045	19½	18⅞	19⅜	+ ⅛
BlkHR s .88	22	1832	30¾	30⅜	30⅜	+ ⅛
Boeing 1.40	15	8103	46½	45⅛	46¼	+ ⅜
BoiseC s	11	1332	41¼	40¾	41	+ ⅛
Borden 1.28	14	1039	50⅞	50¼	50⅜	
Bowatr .92	14	2854	29⅜	28⅞	29	− ¼
BristM s1.68	17	5471	42¾	41	41⅞	− ¼
BritPt 2.78e	12	933	55⅛	54⅜	54½	+ ⅜
BrtPt pp		601	16½	16⅜	16½	
BritTel 1.77e	12	64	42⅛	42	42¼	+ ½
BrwnGp 1.56	14	277	35	34½	34⅞	− ⅜
BrwnF s .48	22	2338	27	26⅜	26½	− ¼
BrlNth 2.20	13	1208	63½	62¼	63⅛	− ¼
Burndy	15	44	14⅜	14⅛	14⅜	− ¼
CCX		31	2¾	2⅝	2⅝	− ⅛
CIGNA 2.80	6	2309	51¼	49⅞	50	− 1
CNW	10	381	23⅜	22⅞	23⅜	+ ⅜
CNW pf 2.12		18	20⅞	20¾	20¾	− ⅛
CPC 1.44	10	981	42⅜	42¼	42½	− ¼
Calfhn .20	37	213	18	17⅜	17⅞	+ ¼
CamSp s .84	14	5175	26¾	26⅛	26⅜	+ ¼
CdnPac .60	18	1709	16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
CartWl s .54	14	246	35½	34	34¾	
Caterp .75	18	3600	58⅜	57⅞	58⅜	+ ⅛
CeMPw 1.48	13	245	17⅜	17⅛	17¼	− ⅛
Chmpln .80	8	1390	31⅜	30⅜	31¼	+ ½
Chase 2.16		2601	22⅜	22½	22⅞	+ ⅜
Chase pf5.25		83	48½	48¼	48½	
Chevrn 2.40	15	3977	44¼	43¾	44	− ⅛
ChkFull .24f	2	181	6¾	6⅜	6⅜	+ ¼
ChrisCr .47t	27	249	19⅛	18⅞	19	+ ⅛
Chrys s 1	4	18813	27¼	24⅞	26⅛	− ⅞
CineOd n	11	256	11	10⅞	11	+ ⅛
Citicrp s1.35		5128	20⅜	20⅛	20⅜	− ⅛
ClvEl pf7.40		z600	74½	73¾	74½	+ ½
ClvEl pf7.56		z200	75	74½	75	+ 1
Clorox s .88	12	741	28	27⅜	27⅜	
CocaCl 1.12b	13	6447	36¾	35½	36¼	− ⅛
Coleco		514	3⅜	3¼	3⅜	+ ⅛
ColgPal 1.48	63	1941	41	40¼	40¾	
ColGas 3.18	14	2051	32	31½	32	+ ½
CmbEn 1	21	905	28⅞	28¼	28½	
CmwE 3	6	3507	30⅛	29⅞	30⅛	+ ⅛
Comsat 1.20		260	29	28½	29	+ ⅜
CPsyc s .32	15	1735	20¼	19¾	19¾	− ½
Compgr .60	19	60	22½	22½	22½	+ ⅛
CompSc	18	80	47¼	46½	46⅞	− ⅛
ConsEd 3.20	10	5343	46	45½	45¾	− ⅛
CnsFrt .90	14	705	27⅜	26½	26⅜	− 1
ConsNG 1.64	19	511	37⅞	37	37⅜	− ⅛
CntlCp 2.60	8	111	41½	40¼	41⅛	+ ⅛
Contill .08e		1533	4	3⅞	4	+ ⅛
CtData	37	1605	22	21½	21⅞	− ⅛
Cooper 1.68	16	616	55⅛	53⅞	54⅞	
Crane s .90	9	294	22⅜	21¾	22	+ ½
CrwnCk	11	132	95	92½	93¼	−2
CurtW 1.60	9	42	52	51½	51¾	
DataGn		1022	26½	25⅞	26⅜	+ ⅛
Datapt		133	4⅜	4⅛	4¼	− ⅛
Deere .50		3742	38⅞	36¾	38⅜	+ 1½
DeltaAr 1.20	9	2857	44⅜	43⅜	44¼	+ ¼
DensMf 1.24	11	10	25⅜	25⅜	25⅜	
DeSoto 1.40	10	116	25⅞	25⅛	25½	+ ½
Dexter .60	14	129	22⅜	22⅛	22⅜	− ⅛
Digital	12	7240	117¾	114¾	117⅛	+ 1⅛
Disney .40	17	4266	56⅞	55	55¼	− ⅛
Divrsln		32	4	4	4	− ⅛
Domtr s .50		656	9¾	9⅜	9¾	− ⅛
DowCh 2.20	12	6497	80	78¾	79¾	+ ¾
Dravo	22	147	12⅜	12⅛	12⅛	− ⅛
Dresr .40		2752	27¾	26⅞	27⅜	+ 1½
duPont 3.40	11	4894	81⅜	80¼	81⅛	+ ½
DuqLt 1.20	7	700	13	12¾	12⅞	− ⅛
E F						
EGG .60	18	191	35⅛	34⅜	34½	− ½
EKodk s1.80	14	38209	41½	40½	40⅞	
ElecAs	20	21	3⅛	3½	3⅜	+ ⅛
EmrsE s 1	15	5203	31¼	30⅞	31	− ⅛
EmryA		548	6⅞	6⅜	6⅜	− ⅛
Emhrt s	12	417	20	19¾	20	
Equifax .76	18	543	25⅜	25⅛	25½	− ⅛
Erbmnt .52	14	1006	23⅜	23¼	23⅜	− ⅛
Ethyl .44	13	1434	21¼	20⅞	20¾	− ⅛
Excelsr 1.80		3	16½	16½	16½	− ⅛
Exxon s 2	12	14209	41½	40½	41	− ⅛
FMC	6	845	25⅞	25⅜	25⅞	+ 1
FPL Gp 2.12	10	1342	31⅛	31⅛	31⅜	+ ⅛
Fairchd .20		162	8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Faders .28	15	231	7½	7⅛	7⅛	− ⅛
Firestn 1.20	10	1720	32⅜	32⅛	32½	+ ⅜
Fluor		54 1329	13½	12¾	13	− ½
FordM s 2	5	8721	42¾	41¾	42¼	+ ¼
Foxbro		40	24	23⅞	23⅞	− ¼
FruhfB		78	3⅛	3	3	− ⅛
Frht pfA3.681		148	11¼	10⅞	10⅞	− ⅜
G H						
GAF .10	16	1766	45¾	44½	45¾	+ 1⅛
GCA n		223	2⅜	2⅛	2¼	
GEO	14	309	4⅜	4¼	4¼	
GTE 2.52	13	2806	39	38¼	38¾	+ ⅛
GTE pf 2		18	31¼	31	31	− ¼
GTE pf 2.48		20	27⅜	27½	27½	+ ⅛
Gannett s 1	18	6337	34⅞	33⅜	34½	− ⅜
GnDyn 1	5	1354	54¼	53⅜	53¾	
GenEl s 1.40	15	14658	43⅜	42½	43½	+ ½
GnHost .28	4	122	9	8⅞	8⅞	
GnInst .25		1538	28⅞	27¾	28½	
GnMills 1.60	16	2563	49⅛	48	48½	− ⅛
GMot 5e	8	346446	65⅞	64⅞	65½	+ ⅛
GMot pf 3.75		16	44½	43¾	44¼	+ ¼
GM E .68		685	36¾	36½	36½	+ ⅛
GPU 1.20	8	610	30⅜	29⅞	30¼	+ ⅛
GenRe s 1	11	17447	55	50½	50⅞	−4⅞
GnRefr	4	9	18	17¾	17⅞	− ⅛
GnSignl 1.80	18	468	42½	41½	41⅞	− ⅛
GenuP s .92	20	1906	35¾	35¼	35⅜	+ ¼
GaPac 1.20	8	1903	35⅜	34⅞	35¼	+ ½
Gillete s .86	72	11381	36¾	35⅛	36½	+ 1⅜
Gdrich 1.56	12	2542	40¼	39½	40¼	+ ⅛
Goodyr 1.60	7	2700	57⅞	56⅜	57⅛	− ⅛
Gould		1413	11¼	10¾	11¼	+ ⅜
Grace s 1.40	14	3593	26	25½	25¾	− ¼
GtAtPc .50	15	869	37	36⅛	36¼	− ¼
GtWFn s .72	7	3958	16¾	16⅛	16½	
Greyh 1.32	7	177	27⅜	27⅛	27¼	
Grumn 1	11	195	19½	18¾	19⅛	− ⅛
GlfWst 1.20	13	857	73¾	73¼	73¼	
GulfRs	5	33	11⅞	11⅜	11⅞	+ ¼
Halbtn 1		5096	29⅜	28⅜	29⅛	+ ⅜
Hanna .40	26	164	20¾	20⅜	20¾	+ ⅜
Hanson .47t	12	5630	11⅜	11½	11⅝	+ ⅛
Harris .88	12	325	27¼	26¾	26⅞	
HeclaM .05e	32	1236	12¼	11⅞	12¼	+ ⅜
Heinz 1.24	14	6836	38⅞	37¾	38¾	+ ¼
HelneC .30	10	12	27¼	27	27¼	+ ⅜
Herculs 1.92	3	1166	48¾	47⅜	47⅞	− ⅜
Hrshey .62	17	2469	27⅞	27⅛	27⅞	+ ⅜
HewlPk .26	21	7195	53¾	52¼	52⅞	− ¼
Hilton 1.80	14	104	77¼	76½	77	+ ⅜
Hitachi .56e		188	96	95½	95⅜	− ⅛
Holidy n	4	605	23⅞	23¼	23⅜	+ ⅛
Hmstk s .20	30	2781	14½	14⅛	14⅜	+ ⅜
Honwell 2.10	10	2014	61	59¾	59¾	−1¼
HCA .72	15	1000	30	29½	29¾	− ⅛
HousInt 2	7	937	43⅞	43⅜	43½	− ½
Houlnd 2.88	9	5669	33⅜	33⅛	33½	
I J						
IC Ind .88	14	2731	32⅜	31⅞	32	− ⅜
ICN	20	765	7⅛	7	7⅛	+ ⅛
INAIn 1.68a		33	17⅜	17⅛	17⅜	
ITT Cp 1.25	9	4327	46¼	45¾	45¾	− ¼
INCO .20		3811	18½	17¾	18¼	+ ½
IngerRd s1.04	17	509	33⅜	33	33¼	− ⅛
InldStl .12e	9	1630	29⅞	28¾	28¾	− ⅜
Interco 1.60	10	306	36¾	36	36½	+ ⅜
IBM 4.40	12	x18399	109¼	107½	108¾	+ ⅞
IntFlav 1.60	17	534	47⅜	46⅜	46¾	− ⅜
IntMin 1	15	750	45¼	44	44	−1¼
IntMult 1.18	14	152	29	28⅞	29	+ ½
IntPap s1.20	10	4733	38⅜	37⅜	38½	+ ¼
IntpbG .68	15	132	30⅜	30	30½	+ ¼
IpcoCp .36	31	79	10⅛	9¾	9¾	+ ⅛
JohnJn 1.68	17	3634	77½	76⅛	77⅜	+ 1⅛
K L						
KLM .75e		2716	16⅛	15⅜	16⅛	+ 1
K mrt s 1.16	10	4464	31⅜	30⅜	30⅞	− ⅜
KaufBH .20	8	84	10⅜	10⅛	10⅛	− ⅛
Kellogg 1.52	17	2175	53⅜	52½	52⅞	− ⅜
KerrMc 1.10	21	3468	35¾	35	35½	
KimbC s1.44	14	1587	51⅞	51¼	51⅜	− ⅛
Kopers 1.20	88	821	31⅞	31½	31¾	
Kraft 1.88	17	2425	55⅜	54¾	55¼	+ ⅜
LAC s .10		1177	8½	8⅛	8½	+ ¼
viLTV		1597	3½	3¼	3¼	− ⅛
viLTVA		6	6½	6	6	−1
viLTV pf		2	23¼	23	23¼	+ 1¼
viLTV pfB		30	6¾	6⅛	6⅛	− ½
LTV pfC		4	17½	17	17	− ⅛
LTV pfD		2	4⅜	4⅜	4⅜	− ¼
Learnl s .40	14	71	12¾	12½	12½	+ ½
LeeEnt .64	13	140	23⅜	23	23	− ⅜
Lilly 2.30	16	2709	72¼	70¾	71	−1⅛
Lilly wt		594	22	21½	21⅞	+ ⅛
Litton	14	380	74	73⅛	73¾	+ ½
Lockhd 1.40	6	1659	38⅜	37⅜	38⅜	+ ¾
Loews 1	11	652	69½	68¾	69⅛	− ⅛
Loral .64	12	2055	36⅜	35	35⅛	+ ⅜
LaLand 1	43	610	34¼	33⅜	34	− ⅜
LuckyS .50r	4	390	28⅞	28	28	− ⅜
Lukens .88	10	239	39	38¼	38½	− ½
M N						
MCA .68	21	3355	39¼	37⅞	38⅞	+ 1
MCorp		1510	2⅜	2⅜	2½	− ⅛
MCor pf 3.50		12	19⅞	19¾	19¾	
Macmil .72b	20	612	55¼	54	55	+ ⅜
MfrHan 3.28		3337	22	21⅜	21¾	+ ¼
viManvl	1	723	2½	2⅜	2⅜	− ⅛
MrshMc 2.40	12	1531	51¼	49⅞	49¾	− ⅜
MartM 1.10	11	1859	46⅛	45½	45¾	− ¼
Masco .40	14	4189	26⅜	25⅜	25⅜	
MasCp 3.80		23	41⅞	41⅜	41¾	
Mattel		1345	7¼	6⅞	6⅞	− ¼
Maxam	2	166	10⅜	10¼	10¼	− ⅜
MayDS 1.14	12	5155	35⅜	33⅜	34	− ¾
Maytag s.90	12	2199	23	22⅜	23	+ ⅜
McDld .20	9	42	7½	7⅜	7½	− ⅛
McDnl s .50	14	4726	44¾	44	44¼	− ⅜
McDnD 2.56	8	496	63⅜	62¾	63⅛	− ⅛
McGrH 1.84	15	929	48¼	47½	47⅞	+ ¼
McInt g	8	2	29½	29	29	−1
Mead s .66	9	1346	33	32⅜	32¾	
Mesrx s .24	18	358	26¼	24¾	25¼	− ¾
Melvill 2.10	13	1279	60⅞	60⅛	60⅜	+ 1⅛
Merck 3.20	23	4873	151¾	149½	150⅜	+ ⅞
MerLyn 1	7	4508	24	23½	23⅞	+ ⅛
MidSUt	5	1775	9⅞	9¾	9¾	
MMM s 2.12	14	8261	57¾	55⅞	56⅜	− ⅞
Mitel		42	2⅜	2½	2½	
Mobil 2.20	14	8489	43⅛	42½	42⅞	− ⅛
Monsan 2.80	15	5246	84⅜	81½	83¾	−1⅜
MoorM .52	12	382	21⅜	21	21	− ⅜
Morgan 1.50	93	2581	36⅞	35⅜	36¼	− ⅜
Morton .84	13	564	41¼	40⅛	41	+ ¾
Motorla .64	17	6531	40¾	39⅞	40¾	+ ⅜
NBI		197	4	3⅞	4	
NCR 1.24	13	4385	57¼	56	56⅜	+ ⅛
NL Ind .20		227	6½	6¼	6⅜	
NL Ind pf		284	15⅛	14⅞	15⅛	+ ⅛
NWA .90	10	1445	39⅜	39¼	39⅜	
NII .25		223	17	16½	16⅜	− ¼
NMedE .64	18	683	19⅞	19⅜	19⅞	− ¼
NtSemi		3955	10⅜	9⅞	10⅛	+ ⅛
NtSvIn .76	14	445	23½	22⅞	23	
Navistr	8	3899	4	3⅞	3⅞	− ⅛
NwtM s .60a	6	1044	31¼	30⅜	30⅜	− ⅜
NiaMP 1.20		1095	13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅛
NiaMpf 3.90		z100	37½	37½	37½	+ ¼
NorTel s .24	13	1368	18	17⅜	17¾	
Nthgat g		293	5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
NwSIW .60	19	55	18⅜	18⅛	18¼	− ⅛
Nynex 3.80	11	2451	70	69⅜	69¾	
O P						
OcciPet 2.50	31	6809	27⅛	26½	27	+ ⅜
OhioEd 1.96	8	2474	20½	20¼	20⅜	− ⅛
Olin 1.60	14	516	42¼	41¾	42	
OutbdM .72	9	1950	28¼	26⅞	27	− ⅞
OwenC n	3	654	16¼	16½	16⅜	− ⅛
PPG s 1.20	11	4662	34¼	33⅜	33¾	− ½
PacGE 1.92	11	17630	17⅜	17	17⅛	
PacLtg 3.48	12	364	49⅜	49⅛	49⅜	
PacSci .40	18	32	11⅜	11¼	11¼	− ¼
PacTel s1.64	13	6580	29¼	28⅞	29⅛	
PanAm		3478	2⅞	2¾	2¾	− ⅛
PanEC n 2		1630	25⅜	24⅞	25¼	− ⅛
ParkDrl		1259	3¼	3⅛	3¼	+ ⅛
Penney s1.48	11	2805	42½	40⅞	42	− ⅛
Pennzol 2.20	95	753	66½	65¼	65½	− ⅜
PeopEn 1.52	11	528	18⅛	17⅞	18	− ⅛
PepsiCo .68	15	4564	34¼	33¼	34⅛	+ ¼
Pfizer 2	13	4008	52⅜	51	51¾	
PhelpD .60	8	7258	36⅜	35	36¼	+ 1½
PhilaEl 2.20	9	2600	20⅜	20	20	
PhilMr 3.60	11	5665	87⅞	86⅞	86⅞	− ⅜
PhilPet .60	238	3505	14⅜	13⅜	14¼	+ ¼
Pilsbry 1.12	14	1638	35⅜	34⅜	34⅜	− ⅞
PitnyBw .76	16	2633	38	37⅜	38	+ ¾
Pittstn		319	10½	10⅛	10⅛	− ¼
Polard s .60	14	2482	26¼	25¼	26	+ ⅜
Portec		1	5⅞	5⅞	5⅞	
PortGC 1.96	13	1107	24⅜	23⅞	24⅛	− ⅛
Primca s1.60	8	1457	28⅜	28¼	28¼	+ ¼
ProctG 2.80	29	2687	82⅜	81	81	−1
PSEG s 2	10	1317	26	25½	25¾	− ⅛
PugetP 1.76	13	240	19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
Q R						
Qantel	4	321	1¼	1¼	1¼	
QuakrO 1	16	1549	42¾	42⅜	42½	+ ⅜
Quantm 2.20	9	x1275	67¼	66¼	66⅜	+ ½
RJR Nb 1.92	9	x3894	47¾	46⅜	47	− ¾
RalsPur 1.50	13	926	67¾	66⅜	67⅛	− ⅜
RangrO	71	2055	5	4⅞	5	
Raythn 2	11	2020	67¾	66⅜	67⅜	+ ⅞
ReadBl		876	2¼	2	2⅛	+ ⅛
RiteAid .74	16	571	34⅜	33¼	34⅜	+ 1⅛
viRobins	7	230	25⅛	24⅞	24⅞	− ⅛
Rockwl .66	7	2923	18½	17⅞	18¼	+ ¼
Rorer 1.20	20	1076	50	49	49½	− ½
RoyID 6.32e	10	2647	112⅜	111⅛	112	+ ⅜
Ryder .52	12	1479	27½	27⅛	27⅛	
Rymer	7	2	12⅛	12⅛	12⅛	
Rymer pf1.17		9	9¼	9	9	− ¼
S T						
SSMC	17	798	25¾	24	25	+ 1⅛
Sabine .04		401	14	13⅜	14	+ ⅜
Salomn .64	11	5374	22½	22	22	− ½
SDieGs 2.50	10	1072	33½	33	33½	+ ½
SJuanB .36e	21	929	8	7⅜	8	+ ¼
SFeSoP 1a	18	24873	43⅜	42½	43⅜	− ¼
SaraLee 1.20	15	2118	39⅛	38¼	39	+ ½
SchrPl s1.20	19	3588	51½	50	51½	+ ¼
Schlmb 1.20		8709	32¾	32¼	32¾	+ ½
ScottP 1.48	11	381	68½	67½	68⅛	− ⅛
SeaCnt .15e	10	72	21¼	21⅛	21¼	+ ½
Seagrm 1.10	10	815	54⅜	53⅜	54¼	− ⅛
Sears 2	8	7255	34½	34⅛	34½	
Shaklee .72	12	397	17⅜	16⅞	17⅜	+ ¼
ShellT 4.30e	13	883	74⅛	73¾	74	+ ½
Shrwin .56	13	463	28⅜	27⅞	28⅜	+ ⅞
Singer .40	26	357	49½	49	49½	− ¼
Smithln		106	6¾	6⅛	6¾	
SmkB s 1.84	12	3353	55	52¾	54¼	− ½
SnapOn .76	17	431	37⅜	36½	36⅞	− ⅛
SonyCp .24e		498	36½	36⅛	36⅛	+ ⅛
SCalEd 2.38	10	2292	32⅞	32⅜	32⅞	+ ⅛
SouthCo 2.14	12	3140	23⅛	22¾	22⅞	− ⅛
SoRy pf 2.60		18	29½	29	29½	+ ½
SwBell s2.32	11	3111	37¾	37⅛	37⅜	+ ¼
Squibb s1.60	18	3349	63⅜	62	63¼	+ 1
StdPrd s .72	9	179	22⅜	22¼	22⅜	+ ¼
Steego .09t		14	3½	3½	3½	
StoneC s .54	10	1906	34¾	33⅜	34⅛	− ⅜
StorTch	15	2424	2	1⅞	2	
SunCo 3	17	x671	53⅞	52½	53⅜	
SunMn		2680	3⅜	3⅜	3⅜	+ ⅛
Syntex s 1	16	4688	37	35	35⅜	−1½
TRW s 1.60	15	1407	47⅜	46¾	47½	− ¼
Tandy .60	11	1446	35⅞	34⅞	35½	
Tndycft	18	205	16½	16½	16½	− ⅜
Tektrnx .60	34	194	23¾	23	23½	+ ¼
Teldyn 4		219	306¾	301½	306⅛	+ 3⅞
Telex	9	201	48⅜	46	46½	−1⅜
Tennco 3.04		1926	40	39⅜	40	+ ¼
viTexaco		3570	37	36½	36⅜	− ¼
Txinst s .72	15	5709	43⅞	43	43¼	+ ⅜
Textrn s 1	7	1657	24⅜	23½	23¾	− ⅜
Tigerln		7 1444	10½	9⅞	9⅞	− ⅜
Time 1	21	800	86⅜	84⅛	86⅛	+ 1⅞
Timken 1	78	121	60½	59¼	60½	+ ½
Tonka	9	286	10⅜	9¾	9¾	− ⅜
TWA		1129	22	20¼	21¾	+ 1½
TWA pf 2.25		71	17⅛	17	17⅛	
Transm 1.84	6	697	33¼	32½	33	+ ⅛
Traninc 2.28a		46	26⅛	25¾	25⅞	+ ⅛
TrnCda g1.12	11	38	11	10⅞	10⅞	− ⅛
Transco 1.36		608	24⅞	23½	24½	+ ¾
Transcn		1021	4½	3⅞	4½	+ ½
Travler 2.40	8	5710	38⅛	37½	38	+ ¼
TriCon 4.62e		242	22¾	22½	22⅜	+ ⅛
Trialn s .12	10	378	24½	24	24¼	
TritnG s	11	25	10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
TritEng .10b	10	78	12⅜	12½	12¾	+ ⅛
U V						
UNCInc .01e	10	44	7⅛	7	7⅛	
USG 1.12b	6	x659	29	28¼	28⅜	− ⅛
USX 1.20	63	7036	31	30½	30⅞	+ ⅛
UCarb 1.50	12	5716	22⅛	21½	21⅞	+ ¼
UnPac 2	11	1996	56⅛	55¼	56	+ ½
Unisys s .92	10	6752	31⅞	31⅛	31¼	+ ⅜
Unisy pf3.75		1220	60	59	59⅜	
UnBrnd .60	12	46	43¾	43⅜	43⅜	− ⅛
UtdMM		144	4½	4¼	4¼	− ⅜
USWest 3.28	10	2762	54¼	53¾	53⅞	− ¼
UnTech 1.40	8	5234	37⅜	36⅜	37⅛	− ⅜
Unocal 1	20	2947	32¼	30⅜	31¾	+ 1
Upjohn s .72	20	6693	32¾	32	32¼	
Valero	18	529	4¾	4⅜	4¾	− ⅛
Varco		583	4⅞	4⅜	4⅞	+ ⅛
Varian .26		694	25⅛	24½	24¾	− ⅛
Varity		4792	2¾	2½	2⅜	+ ⅛
W X						
Wainoc .10e		27	5⅞	5¾	5¾	− ⅛
WalMt s .12	26	5861	26½	25¾	25⅞	− ⅛
Walgrn .60	17	883	30¼	29½	29¾	− ⅛
WarnC .40	17	5686	29⅛	28⅜	28¾	+ ⅛
WrnC pf3.63		341	56⅞	56⅛	56¾	+ ¼
WarnrL 2.16	18	1859	74½	72½	73	−1⅛
Wendys .24	294	2935	6	5¾	5⅞	
WstctT g .80	13	49	13¼	13¼	13¼	
WUnion		356	3	2⅞	3	+ ⅛
WstgE 1.72	9	4422	49¾	48¼	48½	−1
Weyerh 1.50	12	3151	37¾	37	37½	− ⅛
viWhPit	1	68	9	8⅜	8⅜	− ⅜
viWhPit pf		z50	18	18	18	− ⅜
Wilfred .12	71	23	4¼	4¼	4¼	
William 1.40		306	24⅛	23⅜	24	
Winnbg .40	14	314	8¼	8	8¼	+ ⅛
Witco 1.28	12	192	32	31⅞	32	+ ⅛
Wlwth s 1.32	11	1035	40⅜	40	40¼	+ ¼
Xerox 3	10	8504	54⅜	53	53½	− ⅜
Xerox pf5.45		277	54	53¾	53⅞	
ZenithE		955	15	14½	14⅞	+ ⅛
Zurnln s .68	15	145	23	22⅜	22⅜	− ⅜

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 420p	128	709	12.00	11.00	12.00
Aug 440p	202	242	21.00	19.00	19.00
Aug 460	9	25	23.00	21.00	23.00
Aug 460p	19	443	29.00	25.00	25.00
Aug 480	110	414	15.00	13.50	13.60
Aug 500	5	641	10.00	10.00	10.00
Aug 500p	103	605	60.50	58.00	58.00
Aug 520	50	883	5.00	5.00	5.00
Aug 520p	100	110	78.00	78.00	78.00
Feb 400p	120	1634	1.00	.80	.80
Feb 420p	229	2382	3.00	2.50	2.50
Feb 440	141	732	9.00	6.50	9.00
Feb 440p	414	3020	8.40	5.80	5.80
Feb 460	26	1950	3.00	2.50	2.50
Feb 460p	101	2057	25.00	16.00	19.00
Feb 480	115	3395	1.50	1.50	1.50
Feb 480p	655	697	41.00	37.00	37.00
Feb 500p	312	490	60.00	57.00	57.00
May 420p	239	2608	9.50	7.00	7.00
May 440	27	191	23.00	22.00	22.00
May 440p	86	1854	17.90	12.00	12.00
May 460	375	847	14.50	11.60	13.00
May 460p	15	961	25.00	21.00	21.00
May 480	242	1117	8.00	7.00	7.50
May 480p	20	890	42.90	36.00	36.00
May 500	58	2389	5.00	4.50	5.00
May 500p	2	695	62.00	62.00	59.00
May 520	10	1046	3.00	3.00	3.00
Total	market:			3,913	

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem
aug 420	30	43.00	47.00
Aug 440	39	32.00	33.50
Aug 480p	744	34.00	39.00
Aug 540	166	3.50	5.00
Aug 540p	0	93.00	98.00
Feb 400	52	44.00	47.00
Feb 420	317	24.00	25.00
Feb 500	3437	.20	.50
Feb 520	3275	.20	.30
Feb 520p	0	73.00	78.00
Feb 540	687	.10	.50
Feb 540p	0	93.00	98.00
May 420	199	34.00	37.00
May 520p	100	73.00	78.00
May 540	594	1.00	2.00
May 540p	2	93.00	98.00
open	interest:	42,669	

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 33-100 et cotait $1.2695 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 43-100 à $2.2474.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 20-100 à $0.7877 et le sterling a monté de 80-100 à $1.7700.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — L'or cotait $563 can. ($444 US) à l'offre et $565 can. ($445 US) à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
Nova Alta Corp	2126	28742
TSE 35 Index	2011	4770
Placer Dome	2009	34277
Alcan Aluminum	662	21626
Laidlaw B	540	21506

Series		Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Agnico-Eagle.... C..15¼ Opt Vol 35						
My $25	P	$9¾	10¼	$10	13	10
Ag $15		215	240	240	10	10
$15	P	125	145	135	10	54
$17½	P	235	260	260	2	42
Alberta Energy . C..17⅛ Opt Vol 40						
Jn $17½		125	150	160	40	80
Alcan Aluminum C..32.. Opt Vol 662						
Fb $30		190	200	200	132	1339
$30	P	25	50	30	60	292
$32½		60	75	65	125	2871
$32½	P	145	170	180	10	639
$35		15	25	15	60	2662
$35	P	330	355	400	10	468
Mr $30		300	325	290	36	99
$32½		160	185	170	54	298
$35		80	90	80	20	347
My $27½		$5	$5½	$5½	2	22
$27½	P	80	100	100	5	147
$30	P	170	195	195	30	426
$32½		265	290	275	34	1144
$32½	P	285	310	300	5	462
$35		175	200	185	38	1169
$37½		75	100	100	17	697
$40		55	70	70	6	432
$45	P	13¼	13¾	13⅝	5	244
Ag $30	P	235	250	240	5	33
$32½		400	425	390	3	32
$35		300	325	300	5	83
Amer Barrick .. C..22⅜ Opt Vol 364						
Fb $22½		90	115	85	20	79
$22½	P	85	110	110	20	56
$25	P	250	275	265	10	60
$27½		1	20	20	15	278
Mr $25		85	105	100	210	325
Ap $22½		220	245	215	5	80
$22½	P	200	225	225	5	120
$25		140	150	140	11	96
$25	P	335	360	370	10	100
$27½	P	$5⅛	$5½	$5⅝	10	77
$30		25	50	50	5	380
$37½		5	25	25	20	65
Jy $22½	P	275	300	300	10	10
$25		250	275	240	2	37
$27½		175	200	200	2	182
$30		115	140	135	9	142
Asamera Inc ... C..8⅛ Opt Vol 40						
Ap $9		25	45	40	30	168
Jy $10		30	50	35	10	83
BCE Inc. .... C..37¾ Opt Vol 122						
Fb $37½		40	50	45	68	1922
$40		5	10	10	1	1306
My $37½		105	125	110	40	1910
$37½	P	80	90	90	5	1011
Ag $37½		150	175	150	8	87
BC Telephone ... C..28¼ Opt Vol 10						
Ap $25		295	320	305	10	20
Bk Nova Scotia.. C..12⅛ Opt Vol 46						
Mr $15	P	250	300	275	20	164
Jn $12½		70	95	80	5	412
$12½	P	60	85	70	6	244
$15	P	260	310	275	15	69
Bk Of Montreal.. C..26.. Opt Vol 294						
Ap $25		180	185	165	30	240
$25	P	40	65	50	45	545
$26		95	120	100	55	545
$26	P	75	100	95	15	36
$27		55	60	60	40	541
$31		1	25	10	90	276
Jy $28		75	95	90	4	811
$30		30	55	35	5	341
Oc $26		185	210	185	10	10
Bombardier B.... C..8⅜ Opt Vol 78						
Ap $7		140	150	140	6	194
$8		70	75	75	4	849
$9		25	30	30	10	931
Jy $9		65	70	65	51	2448
$10		20	30	30	3	309
Oc $9		85	105	105	4	16
Bow Valley Ind.. C..14⅞ Opt Vol 250						
Ap $15		65	80	80	250	2631
CAE Industries.. C..5⅞ Opt Vol 10						
Mr $7		5	30	30	10	255
Cambior Inc...... C..13¼ Opt Vol 116						
Fb $15		15	25	15	10	76
My $12½		165	190	170	28	35
$12½	P	85	110	105	30	20
$17½		25	50	50	20	553
$17½	P	420	445	370	12	300
Ag $12½		225	250	260	6	6
$15		130	155	150	10	62
Campeau......... C..17⅜ Opt Vol 57						
Fb $17½		60	85	65	25	90
$20	P	230	255	245	15	30
Jy $15	P	85	110	100	15	25
$17½		220	245	225	2	62
Canadian Pacific C..20⅜ Opt Vol 202						
Fb $20		90	110	100	20	843
$21		35	45	45	19	1112
$23		5	15	10	20	1947
Mr $21		75	100	85	3	95
$22		30	45	45	33	246
My $20		190	210	200	44	424
$20	P	105	130	105	14	334
$21	P	155	175	170	30	64
$22		100	115	115	19	518
Cascades Inc. .. C..6⅛ Opt Vol 36						
Mr $7		10	35	10	35	308
Jn $8		15	40	30	1	308
Cdn Imp'l Bank . C..18⅜ Opt Vol 68						
Mr $22½	P	385	410	425	20	393
Jn $20		40	65	65	8	765
$22½	P	395	420	420	20	61
Sp $20		80	105	85	20	186
Cdn Marconi .... C..16½ Opt Vol 5						
My $18		40	65	50	5	5
Cdn Tire Corp ... C..13⅛ Opt Vol 50						
Sp $14		120	145	135	50	50
Cominco Ltd ..... C..13⅛ Opt Vol 138						
Mr $12½		155	170	160	54	1626
$12½	P	70	80	65	28	576
$15		40	45	30	15	1853
$17½		10	15	15	31	601
Jn $12½		220	245	220	10	251
Domtar Inc ...... C..12⅛ Opt Vol 5						
My $12½	P	100	125	100	5	63
Echo Bay Mines. C..22½ Opt Vol 216						
Ap $22½		225	250	215	5	24
$22½	P	205	255	205	82	85
$25		130	155	125	22	316
$27½		80	100	80	34	186
$30		40	65	60	38	165
Jy $22½	P	290	340	300	5	58
$25		260	285	255	10	76
$27½		190	215	180	5	83
$35		65	90	85	10	81
Oc $25		360	395	355	5	17
Falconbridge.... C..18¾ Opt Vol 354						
Fb $17½		140	165	120	200	1350
$22½	P	375	415	425	10	544
My $20		140	150	140	63	387
$20	P	230	270	255	15	262
$22½		65	80	65	25	974
$22½	P	395	445	425	14	35
$25		25	40	45	16	1283
Ag $17½		345	365	340	2	52
$22½		140	150	130	5	88
$25		80	100	75	4	73
Galactic Res..... C..8¼ Opt Vol 90						
Mr $7½	P	55	75	70	5	495
$10		50	60	45	25	1640
Jn $7½		190	210	180	10	145
$7½	P	95	115	110	6	6
$15		35	45	45	5	105
$17½		5	20	20	15	20
Sp $7½		215	225	215	24	62
Hees Int'l .... C..18¾ Opt Vol 20						
My $22½		50	55	55	20	306
Hemlogold ...... C..14½ Opt Vol 36						
Fb $15		45	60	50	20	20
$17½		5	25	15	16	984
Imasco Ltd....... C..23⅞ Opt Vol 4						
Ap $25		95	100	95	1	874
$25	P	170	180	165	3	83
Imperial Oil A.... C..55⅞ Opt Vol 207						
Fb $50	P	20	40	20	10	281
$55	P	140	165	165	13	57
$57½		80	95	75	30	1020
My $55		405	445	420	2	11
$60		215	225	200	38	288
$80		10	35	20	104	156
Ag $60	P	$6½	$7	$6⅞	10	4
Inco Ltd......... C..23¼ Opt Vol 286						
Fb $20		300	325	310	25	259
$20	P	5	20	10	10	139
$22½		125	150	150	5	222
$25		40	50	40	30	637
$25	P	185	210	210	4	282
Mr $22½		225	250	235	110	101
$25		110	135	110	52	25
My $20	P	60	85	75	10	159
$22½		275	300	300	10	146
$25		175	180	175	20	192
$27½		110	125	110	5	166
$30		75	100	75	5	427
Inter-City Gas.... C..16¼ Opt Vol 10						
Sp $18		30	55	40	10	10
Intl Corona Res .. C..35⅜ Opt Vol 60						
My $40		210	260	220	50	98
$42½		150	175	190	10	81
Int'l Thomson ... C..11⅜ Opt Vol 3						
Fb $12		10	35	35	3	10
Jannock......... C..17.. Opt Vol 10						
Jn $18	P	175	200	210	10	20
Lac Minerals..... C..10⅜ Opt Vol 121						
Mr $10		110	135	110	1	370
$12½		50	65	50	20	1133
Jn $11		160	175	165	29	173
$12		110	125	100	5	313
$12	P	200	230	210	2	77
$13		90	105	95	5	129
Sp $12		140	160	150	54	71
$14		100	120	95	5	37
Laidlaw B........ C..16½ Opt Vol 540						
Mr $17		55	75	65	228	1290
$18		15	40	35	30	2092
$19		10	25	20	26	1817
Jn $15		230	255	260	10	221
$16	P	90	115	95	5	68
$18		70	95	70	34	1594
$20		25	45	50	10	1379
$21		25	35	25	20	1575
Sp $17		205	230	225	100	1567
$18		155	180	180	35	987
$19		115	140	135	42	993
Mitel Corp .... C..3.35 Opt Vol 38						
Jn $5		10	20	20	38	698
Moore Corp Ltd .. C..27¼ Opt Vol 20						
Fb $27½	P	55	80	85	10	91
My $27½	P	125	150	150	5	73
$30		60	85	55	5	191
National Bank.... C..10.. Opt Vol 33						
My $11		30	55	55	5	317
$12		15	25	25	8	362
Ag $10		95	110	95	20	122
Noranda Inc. .... C..20⅜ Opt Vol 254						
Fb $22½		50	55	35	10	1819
$22½	P	185	210	205	4	54
$25		1	5	7	145	2681
$27½		4	1	4	13	2540
My $20		200	220	205	30	1030
$22½		95	100	95	14	1316
$25		80	85	70	28	1177
Ag $22½		175	200	175	10	540
Northern Tel ..... C..22½ Opt Vol 240						
Fb $22½		70	85	80	200	2111
Ap $20	P	50	75	60	5	192
$22½	P	130	155	155	35	325
Nova Alta Corp.. C..8⅞ Opt Vol 2126						
Fb $9	P	10	25	25	50	102
$10		5	10	5	8	3384
$10	P	95	120	100	8	125
$11		1	5	5	1910	3075
My $9		65	80	75	10	5474
$9	P	40	55	45	50	316
$10	P	100	125	100	10	102
$11		15	20	20	30	2567
Ag $9		95	120	100	20	649
$9	P	60	85	80	20	50
$11		25	50	40	10	618
PWA Corp......... C..16¾ Opt Vol 41						
Ap $16		135	160	135	5	6
Jy $17	P	115	140	150	4	2
$18		110	135	120	14	17
$19		80	105	105	4	10
$22½		20	45	45	9	55
Oc $18		160	185	160	5	5
Pagurian A....... C..9.. Opt Vol 25						
Mr $10		30	40	30	5	1021
Jn $7½		195	215	205	10	190
Sp $10		100	120	105	10	219
Placer Dome ..... C..14⅜ Opt Vol ..2009						
Fb $15		30	50	30	90	745
$15	P	75	90	100	20	142
Mr $12½		230	255	245	40	216
$12½	P	35	50	50	22	71
$15		90	100	95	606	2191
$15	P	130	150	150	64	1499
$17½		30	35	35	54	2777
$17½	P	320	340	340	2	360
$20		15	25	25	50	2454
$20	P	$5⅜	$6	$5⅜	17	642
$22½		10	15	15	42	3731
Jn $12½		315	340	330	30	153
$12½	P	75	90	90	156	242
$15		170	180	180	700	4961
$15	P	180	200	190	13	310
$17½		80	90	85	28	3045
$20		45	55	55	36	931
Sp $15		260	275	285	21	173
$15	P	230	250	230	10	44
$17½		140	160	130	5	119
$20		75	95	90	3	22
Power Corp Cda. C..12½ Opt Vol 121						
Fb $16		5	10	10	42	4963
$16	P	350	400	355	42	58
My $13	P	105	130	105	10	49
Ag $12		145	165	165	2	37
$13		95	120	110	25	68
Provigo Inc ...... C..9½ Opt Vol 15						
Mr $9		75	100	80	5	83
Ap $9		90	115	100	10	25
Quebecor Inc.... C..15⅜ Opt Vol 6						
Ag $14		285	310	285	6	4
Ranger Oil Cda.. C..6¼ Opt Vol 45						
Ap $8		10	20	10	20	749
Jy $5		145	165	140	25	203
Rogers Comm.B. C..25.. Opt Vol 20						
Jy $20	P	30	55	35	20	20
Royal Bk Cda ... C..26⅞ Opt Vol 24						
Ap $27½		80	85	65	10	1442
$27½	P	100	125	100	5	828
Jy $27½	P	130	150	130	9	95
Seagram Co ..... C..68⅜ Opt Vol 123						
Fb $70		185	195	165	13	244
$70	P	270	300	275	10	192
Mr $65	P	165	190	185	10	81
$70		285	315	300	10	246
$75		115	140	115	7	32
Ap $65	P	265	275	265	45	192
$70	P	465	$5⅛	465	19	123
$80		95	120	100	5	389
$90		1	25	10	4	63
Sears Canada .... C..9⅞ Opt Vol 45						
My $9		135	155	155	25	561
Ag $7	P	10	20	15	10	10
$8	P	20	30	25	10	20
Shell Canada A.. C..37¼ Opt Vol 87						
Fb $37½	P	125	150	150	10	50
$40	P	275	325	350	15	22
Mr $40	P	350	400	375	10	15
My $30		$8¼	$8¾	$8½	10	-
$40		200	225	200	5	89
$45	P	$7⅜	$8⅛	$7¾	20	60
Ag $35		$5¼	$5¾	$5½	16	16
$37½		425	475	425	1	1
Spar Aerospace . C..16.. Opt Vol 10						
Jy $12½		350	400	375	10	20
Stelco A .... C..19⅞ Opt Vol 150						
My $25		30	45	40	50	684
Ag $17½	P	85	100	90	100	140
TD Bank .... C..26½ Opt Vol 34						
Mr $27½		70	80	75	5	1760
$27½	P	170	175	160	20	1106
$30	P	350	385	350	5	9
Jn $27½		145	170	150	4	87
Teck Corp B...... C..13½ Opt Vol 50						
My $15		75	100	100	10	110
$15	P	200	235	200	40	52
Texaco.......... C..31.. Opt Vol 4						
Mr $27½		375	400	370	4	61
Transcda Pipe ... C..13⅜ Opt Vol 21						
Fb $14	P	15	40	40	10	11
My $15		40	45	40	6	103
Ag $15	P	135	160	140	5	55
Canadian T-Bills C..91.61 Opt Vol 80						
Ap $91		68	78	70	40	40
$91	P	7	17	16	40	40
TSE 35 Index.... C156.92 Opt Vol ..2011						
Fb $150	P	85	90	90	15	520
$155		380	400	400	286	292
$155	P	240	260	235	371	514
$160		175	190	180	190	265
$160	P	$5	$5½	$5¼	215	353
$165		65	80	65	250	498
$165	P	$9	$9½	$9	300	428
$170		20	25	20	120	555
$170	P	13¾	14¼	13¼	100	281
$175	P	18¾	19¼	$19	5	5
Mr $155		$6½	$7	$6¾	20	20
$155	P	490	$5¼	$5¼	6	39
$160		445	465	$5¼	3	9
$160	P	$7	$7½	$7½	55	98
$165		280	300	290	20	53
$165	P	10⅞	11⅜	10⅜	20	72
$175	P	$19	19½	19¼	5	-
Ap $155		$9½	$9¾	$9¾	10	10
$155	P	$6¾	$7¼	$7	10	20
$170		375	395	385	10	245
Cda 10.25 Feb 04. C..108⅜ Opt Vol 187						
Fb $90		17¾	18¾	18½	50	-
Mr $105	P	55	80	75	2	200
107½		190	215	190	40	320
$110		85	100	95	24	135
$110	P	280	305	285	21	54
Ap $110		135	150	135	10	31
Jn 102½		615	665	585	10	18
$110	P	430	455	455	10	20
Sp $110	P	465	515	485	20	30
Cda 10.25 Jun 92 C..104⅜ Opt Vol 274						
Fb $90		$14	$15	14¼	60	-
$103		120	145	145	14	715
Mr $104	P	80	105	100	150	150
$105	P	140	165	160	50	50
Cda 9.5 Oct 01 .. C..101⅞ Opt Vol 355						
Fb $80		21¼	22¼	2185	50	-
$97½		415	445	420	10	628
$100		195	220	215	24	670
$100	P	25	35	35	5	427
Mr $97½		440	465	440	20	280
$100		240	265	255	44	730
$100	P	95	110	95	25	608
102½		120	135	125	86	819
102½	P	200	225	230	5	265
$105		50	60	50	30	432
Ap $100		280	305	290	2	119
102½		160	180	150	16	114
Jn $100		350	375	375	14	487
$100	P	235	260	255	14	82
Sp $97½	P	180	205	200	10	24

Total contract volume 13033
Total open interest 462846

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30-59 jrs	60-89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco Central Can.	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	500	6¾	—	—	—	—
Commer. Italienne	5,000	5¾	5¾	6	6	6¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Laurentienne	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Lloyd's	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	—	—	—	—	—
Montréal	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	8¾	9¼	9¾	9¾	10¼
Nationale	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Nouvelle-Écosse	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	8¾	9½	9¾	10	10¼
Royale	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	8¾	9¼	9¾	9¾	10¼
Toronto-Dom.	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Caisses Étab.	1,000	6½	6¾	7	7¼	7¾	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Caisse Pop. Mtl*	5,000	5¾	6	6¼	6¼	6¾	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Caisse Pop. Qbc*	3,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Soc Entraide éco.	5,000	6	6¼	6½	—	7	500	9⅛	9½	10	10¼	10½
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Fiducie Guardian	5,000	7½	7⅝	8	8⅛	8¼	500	9¼	9½	10¼	10⅜	10⅝
Fiducie Québec	5,000	6¼	6½	6¾	7¼	7¼	1,000	9	9½	10	10	10¼
First City Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	1,000	9⅜	9½	10	10¼	10⅝
Guaranty Trust	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
La Métropolitaine	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	1,000	9¼	9½	10¼	10¼	10⅝
Montréal Trust	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Prêt et Revenu	5,000	6½	6¾	7	7½	7½	500	9	9½	10	10¼	10½
Soc Nat. Fid.	2,000	6½	6¾	7¼	7⅜	7¾	500	9¼	9½	10¼	10⅜	10½
Trust Financial	5,000	7	7¾	8	8¼	8¼	500	9½	9¾	10¼	10½	10⅝
Trust Général	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	10	10	10¼
Trust Laurentienne	5,000	7	7	7⅛	7⅛	7⅜	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Trust Morgan	5,000	6¾	7½	7¾	8	8	500	9⅛	nd	nd	nd	nd
Trust National	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	500	8¾	9½	10	10¼	10½
Trust Royal	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½

Compilation **Fiducie du Québec** —2 février 1988 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujet à changements sans préavis.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Visite Libre 99

OUTREMONT: ADJ. 5165, Jeanne-Mance, condo 9½, rénové, cave, petite cour. $135,000. Dim. de 1h. à 4h.
526-2698

■ Propriétés à vendre 101

À JOLIETTE Maison construction 84. Plusieurs extra. 2 salles de bain, sous-sol fini. Pour inf.: 1-759-3414 ou 1-756-8581.

BROMONT: Dans la montagne
Située à 2 min. de marche des pistes de ski. 3 chambres à coucher, 3 s.bain, sous-sol fini, foyer.
Inf: **534-3327 ou 372-7855**

CHATEAUGUAY Style canadienne, tout en pierre des champs, unique en son genre. 10 pièces, grand terrain, piscine creusée 20 X 40, 3 s./bain complètes, 2 cuisines. 1 km. de l'hôpital. Prix: $225,000. (meublée), négociable. 692-6582, 698-2689.

DESORMEAUX: TRIPLEX NEUF. Luxueux, détaché, 2 X 5½, 1 X 3½, garage, foyers, bain tourbillon, céramique, chêne. Face au parc. **322-5731**

DUVERNAY "Val des Arbres"
Joli split brique, 1964, rénové, 8 pièces, 4 c.c., garage. Pierre Langlois,
661-6810, 661-1121
Re/Max Immo Contact Crtr.

DUVERNAY, bungalow 8 pièces, 2 salles de bain, 3 chambres à coucher, air climatisé central, foyer, piscine creusée 18 X 36, terrain paysager, $155,000. pas d'agent, 663-1185.

KIRKLAND Magnifique résidence Raised-ranch 1976, 9 pièces, 2½ s./b., foyer, garage double, piscine creusée très privée, aménagement paysagé de grande valeur. $198,500.
Agent s'abstenir. Inf.: 630-1074.

LA CONCEPTION Maison 34 X 64, finie pierre, 13 pièces, sous-sol fini, 3 chambres, 1 bureau, 2 s./bin, foyer, 2 garages chauffés. Terrain approximatif: 225,000 pi.ca. Près Mont-Tremblant. 1-819-686-2111.

LAC GUINDON: Superbe propriété
Ultra moderne, 7 pièces, 2 s.bain, 54,000 pi.ca. accès lac, tennis, piscine, 2 min. du Mont-Avila. Aubaine. $119,000. **684-9100**

LAVAL DES RAPIDES:
maison moderne 1985, 3 chambres, 2 s.bain, garage et beaucoup plus. $169,000. **688-6477**

LAVAL OUEST Constructions neuves, 4½, livraison 1er février. $73,500. à $90,000. Inf.: 627-1175.

MONTRÉAL-EST
luxueux triplex, possibilité bachelor, garage double, foyer, système d'alarme, près des grandes artères.
Gilles Boutin 581-0220
C.E. COURTIER.

MONTRÉAL-NORD, duplex à vendre, 2618 Charland (entre Papineau et St-Michel). Idéal pour habiter. Prix demandé $195,000. négociable. Pour plus d'informations, appelez 386-6090.

OUTREMONT: Cottage semi-détaché
9 pièces + garage. Impeccable. $378,500. F. Ouellet, F. Lacaille Agts. Imm. Imka Inc. Crtr. **252-5252**

ROSEMONT: 16ème. Ave. et Bélanger.
1 X 6½ libre avec s-sol aménagé + 3 X 3½, garage sur façade. Rev: $21,000. Comptant: $65,000. C. Béland,
374-2215, 727-6804
St-Marc Crtr.

■ Propriétés à vendre 101

ROSEMONT duplex, bas libre, 2 5½ plus sous-sol. $129,000. pas d'agent. 594-4914, 722-0177.

ROSEMONT joli cottage détaché avec garage, très bien situé, 7½ pièces, impeccable, secteur recherché. Agents s'abstenir. $230,000.00 255-9925.

ST-LOUIS DE TERREBONNE: Maison modulaire semi-meublée, terrain 200 X 200'. $57,000. **433-5107**

STE-JULIE Cottage jumelé. 3 chambres, sous-sol fini, piscine.
Pas d'agent. 649-6341.

STE-JULIE: Maison ultra moderne
1987, 4 chambres, 2 salles de bain, garage, foyer, grand terrain. Faut vendre.
649-8671

UN ENDROIT RÊVÉ, DE CALME
Et de repos en Estrie. Écoutez sans faute le message enregistré:
527-4417

VILLERAY, 8410 Foucher, cottage, 9½ pièces, sur 2 étages, boiseries, école, métro, $139,000. ferme, Jour: 383-4894, soir: 381-1425.

VIMONT: "Cité de la Santé"
Cottage jumelé, 4 c.c., 1½ s.bain, garage, $114,000. **668-1415**

■ Propriétés à louer 105

CHOMEDEY (Laval), près St-Martin et Curé Labelle, bungalow, récemment rénové avec 4 grandes chambres, grand salon, etc... près de tout services et centres commerciaux. Possibilité d'un bureau professionnel au sous-sol, $1,000./mois. Pour rendez-vous appelez 664-1400 du lundi au vendredi de 9h. à 16h.

HUBERDEAU, Lac à la Loutre, chalet chauffé, confortable, 3 à 6 personnes, près pistes de ski de fond, ½ heure du Mont-Tremblant, foyer, prix raisonnable. 849-7552. 1-819-687-2735.

LACHENAIE: 4 chambres, salon, cuisine, salle à diner, salle de jeux avec foyer, 2 garages, accès piscine creusée, descente pour bateaux.
$790./mois. **471-9735**

ST-SAUVEUR et STE-ADÈLE
Condos à louer. 1-432-3888.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

3 X 12 LOGEMENTS
Moins 6.7 les revenus
Immeubles neufs, tous loués, garantie de loyer jusqu'à juillet 89. Bien situés, dans la région de Trois-Rivières. Marie Allen: 1-800-361-1430 poste: 0191, 819-373-7140.
Re/Max Bellemare courtier.

CHOMEDEY Duplex de luxe, 1985, $148,000. Idéal propriétaire occupant. 668-9893 après 17h.

LAJEUNESSE, près métro, 65 appartement rénovés, revenu $300,844. Imm. Pelchat Crtr. 254-4511.

LASALLE: 50 logements
7.3 X revenus. Claude Panneton,
747-5697, 485-3339. Sogecar Crtr.

LONGUEUIL 12 X 3½ détachés, construction récente, électrique locataires, 8.5 X revenus, excellente occasion. Eluscor Pierre-Louis 374-4661, 659-4994 Les Immeubles Elite crtr.

PIERREFONDS 2 X 18 et 1 X 27 logements en construction. Prêts 1er juillet 88. 1-819-372-7581, 1-819-377-5468.

LA MÉTÉO

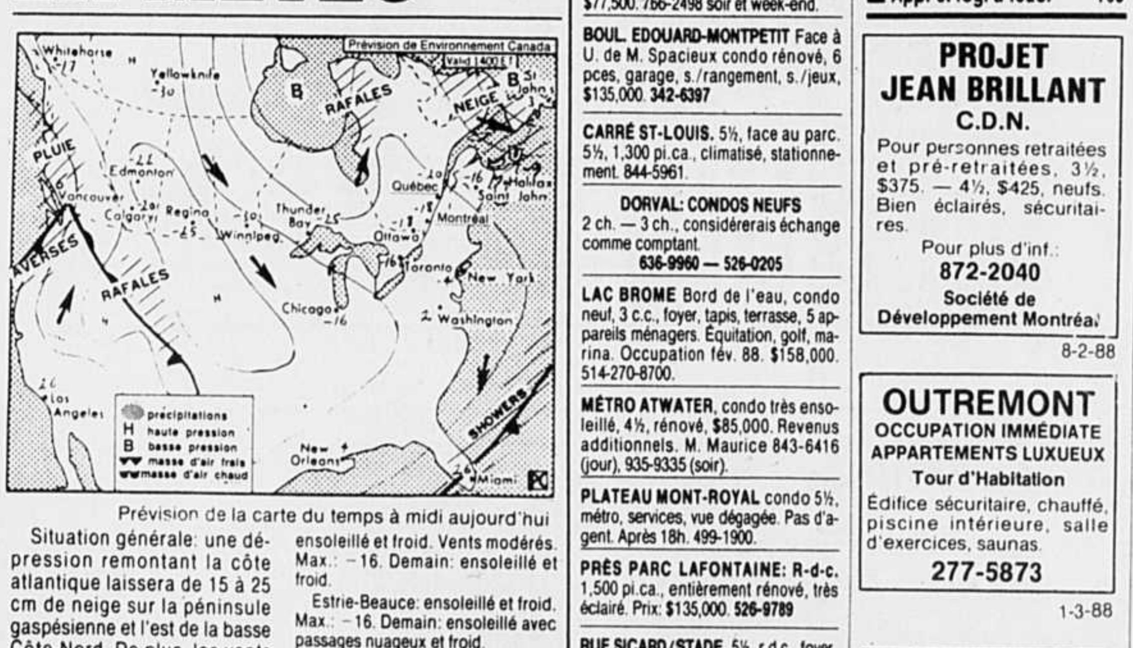

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression remontant la côte atlantique laissera de 15 à 25 cm de neige sur la péninsule gaspésienne et l'est de la basse Côte-Nord. De plus, les vents violents autour de la dépression causeront de la poudrerie. Ces secteurs de l'est de la province doivent s'attendre à de la neige abondante. Sur l'ouest, un anticyclone s'est établi au-dessus du Québec et le ciel se dégage.

Les températures seront très froides sur toutes les régions. Elles devraient s'adoucir très légèrement durant le weekend.

MONTRÉAL

Généralement ensoleillé et très froid. Max.: −16. Demain: ciel variable et possibilité de chutes de neige. Froid.
LEVER DU SOLEIL 7 h 12
COUCHER: 17 h 06

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé et froid. Ciel devenant variable en soirée avec quelques flocons de neige. Max.: −22. Risque de précipitations: 30 %. Demain: ensoleillé et froid.

Pontiac-Gatineau et la Lièvre, Laurentides: ensoleillé et froid. Max.: −20. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Ottawa-Hull-Cornwall: généralement ensoleillé et froid. Max.: −16. Demain: ciel variable et possibilité de chutes de neige. Très froid.

Trois-Rivières et Drummondville: généralement ensoleillé et très froid. Max.: −16. Demain: ciel variable et possibilité de chutes de neige. Froid.

Québec, Réserve des Laurentides: ensoleillé et froid. Vents modérés. Max.: −16. Demain: ensoleillé et froid.

Estrie-Beauce: ensoleillé et froid. Max.: −16. Demain: ensoleillé avec passages nuageux et froid.

Lac St-Jean, La Tuque: ensoleillé et froid. Max.: −22. Demain: ensoleillé et très froid.

Saguenay: ensoleillé et très froid. Vents modérés. Max.: −20. Demain: ensoleillé et froid.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: ciel généralement ensoleillé et froid. Vents modérés causant un peu de poudrerie en matinée. Max.: −18. Demain: ensoleillé et très froid.

Rimouski-Matapédia: nuageux avec chutes de neige dispersées en matinée. Dégagement par la suite. Très froid. Poudrerie en matinée devenant modérés en après-midi. Risque de précipitations: 40 %. Max.: −18. Demain: ensoleillé et très froid.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: faible neige cessant en matinée. Plutôt nuageux et chutes de neige dispersées par la suite. Poudrerie. Max.: −14. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé et froid.

Gaspé et Parc Forillon: neige. Accumulation: 25 cm. Poudrerie généralisée. Max.: −12. Demain: ensoleillé et froid.

Baie-Comeau: dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Très froid. Max.: −18. Demain: ensoleillé et très froid.

Sept-Iles: nuageux avec possibilité de chutes de neige en matinée. Dégagement par la suite. Très froid. Max.: −18. Risque de précipitations: 30 %. Demain: ensoleillé et très froid.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan: neige. Accumulation: 15. Poudrerie généralisée. Max.: −16. Demain: ensoleillé avec passages nuageux et très froid.

Secteur de Natashquan et à l'est, Anticosti: neige et poudrerie. Accumulation: 25 cm. Poudrerie. Max.: −16. Demain: dégagement et très froid.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

MTL-CENTRE: 26 X 3½ — 4 X 2½
Près métro, excellentes conditions, location complète. Revenus: $113,000. A. Deslauriers, **629-9197.**
Imm. courville Crtr.

PIERREFONDS — BOUL. GOUIN
1 X 9, 1 X 18, 1 X 27 logements. Construction neuve, luxueuse, en brique, planchers béton, aspirateur central, garantie de loyer. Peut-être converti en condos. Marie Allen: 1-800-361-1430 poste: 0191, 819-373-7140.
Re/Max Bellemare Ass. courtier.

PLATEAU MT-ROYAL: 29 logements
8 garages, tous loués. Bon état.
875-9273, 729-3693, 253-8118

ROSEMONT 8 logements, rapportent: $40,000. Électrique, dépenses: $9.300. Demande: $360,000. 273-9572.

SNOWDON Duplex avenue Victoria. 5½, 6½. Bien entretenu, boiseries naturelles, foyers, patios, rénovations. Près autobus et métro. $269,000.
vente privée. Pas d'agent.
488-4579.

■ Copropriétés à vendre 118

À PROXIMITÉ Parc Lafontaine. Rue Sherbrooke. Magnifique 5½ rénové, dans triplex centenaire. Stationnement, terrasse paysager. 524-3152.

■ Condos à louer 121

À AHUNTSIC: Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, luxueux, comportant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnalisé. Pour plus d'info.: A. Pinard. 676-2991

À MAGOG Près du lac. Grands condos à louer, meublés, chauffés, éclairés. Tout près du centre-ville. Endroit approprié à une marina. 1-819-843-0682 ou 1-819-477-2611.

BROSSARD: Rue Panama près Mail Champlain, 4½ pièces, tout fourni, chauffage électricité, cuisinière/frigo, lave-vaisselle, air climatisé, sauna, piscine intérieure, salle d'exercices, stationnement. Superbe, $690./mois.
648-1688

LONGUEUIL luxueux condo penthouse, garage int. bord de l'eau. $675.00. **647-4557, 674-1732**

LUXUEUX À QUÉBEC
À louer, penthouse, 2284 pi.ca. au Boisée des Augustines, Sillery. 3 c.c., vue imprenable sur le fleuve, boisé de 500,000 pi.ca., privé. Un oasis de tranquilité.
Monsieur Dion 418-687-3931

N.D.G.: CONDO NEUF. 3 c.c., climatiseur central, garage. 2 min. métro Villa-Maria. **253-9468 — 259-8487**

ST-SAUVEUR
Un condo neuf. 3 c.c., 2 s.bain, près des pentes, meublé avec goût. Au mois ou saison.
Guy St-Arnaud: 661-6433, 227-8116.

■ Condos à vendre 122

4½ Condo luxueux. Rue Dorchester face à Radio-Canada. Garage intérieur. 325-4529.

ABORDABLE, condo éclairé, 2 chambres, penthouse, à qq. du marché Atwater & Forum. Vaste cuisine avec armoires en chêne, 2 balcons, parking, tapis mur/mur beige avec des stores Draco verticaux accordés à la couleur de la moquette. Comme neuve, $77,500. 766-2498 soir et week-end.

BOUL. EDOUARD-MONTPETIT Face à U. de M. Spacieux condo rénové, 6 pces, garage, s./rangement, s./jeux, $135,000. **342-6397**

CARRÉ ST-LOUIS. 5½, face au parc. 5½, 1,300 pi.ca., climatisé, stationnement. 844-5961.

DORVAL: CONDOS NEUFS
2 ch. — 3 ch., considérerais échange comme comptant.
636-9960 — 526-0205

LAC BROME Bord de l'eau, condo neuf, 3 c.c., foyer, tapis, terrasse, 5 appareils ménagers. Équitation, golf, marina. Occupation fév. 88. $158,000. 514-270-8700.

MÉTRO ATWATER, condo très ensoleillé, 4½, rénové, $85,000. Revenus additionnels. M. Maurice 843-6416 (jour), 935-9335 (soir).

PLATEAU MONT-ROYAL condo 5½, métro, services, vue dégagée. Pas d'agent. Après 18h. 499-1900.

PRÈS PARC LAFONTAINE: R-d-c. 1,500 pi.ca., entièrement rénové, très éclairé. Prix: **$135,000. 526-9789**

RUE SICARD/STADE, 5½, r.d.c., foyer, tapis, stationnement, prix $89,000. négociable, pas d'agent, 259-7871.

SITUÉ SHERBROOKE OUEST très grand 6½, idéal pour professionnel. Vente privée, cause départ. 286-9196.

ST-SAUVEUR
Deux condos neufs. 3 c.c., 2 s.bain, près des pentes, meublé ou non. Satisfaction garantie.
Guy St-Arnaud: 661-6433, 227-8116.

■ Maison Mobile 124

A LOUER OU A VENDRE. Mont Avila, maison mobile,au mois ou à la saison, 625-6300, 1-227-4086.

■ Chalets à louer 125

À St-Adolphe d'Howard (Médicaville)
Belles villas, chambres confortables, piscine, cafétéria, relais ski de fond,
1-514-226-6226.

CHÉRIBOURG: Près Mont-Orford
2 c.c. fermées, foyer, ski alpin/de fond. (21 au 28 fév.) $500./sem. Après 16h.
691-4229

CHALET À STE-LUCIE près du Manoir des Pins, 2 chambres à coucher, lav-/séch. 819-326-2990.

MONT STE-ANNE chalet neuf, 1 km. des pentes, 4 chambres, 2 s/bain, tout compris. 418-663-2716.

MONT STE-ANNE
3 c.c., luxueux, foyer. $25./jour/personne. Lynda, **(418)826-3218, 418-682-3114**

STONEHAM Condo plus studio, neufs, pied des pentes. Tout équipé: foyer, bain tourbillon, lave-vaisselle, de 1 à 4 chambres. Semaine ou fin de semaine: (418) 628-5807 ou après 6h.: 683-8970.

■ Chalets à vendre 129

MONT BAVAROIS, St-Sauveur
Maison 10½, pièce sur pièce, terrain approx. 100,000 pi.ca.
274-4373. Soir: 332-9967

RÉGION RICHMOND
Adorable chalet, 2 c.c., mezzanine, salle de séjour avec poêle Franklin, beau terrain boisé, petit atelier séparé. Seulement $25,500. Aussi autres propriétés à vendre.
Nicole Gautier Enr. Courtier.
676-9647 ou 1-819-826-2862

ST-ALPHONSE: hiver/été.
Meublé, 2 terrains avec remise.
638-2944

ST-SAUVEUR, MONT HABITANT
Chalet suisse, directement sur les pentes, grand solarium, vue panoramique, 3 c.c., 2 foyers, 2 s.bain, s-sol fini, meublé. $245,000.
687-0207. Fin/sem. (1)227-6067

STE-AGATHE SUD
Chalet suisse, 3 chambres, foyer en pierre, Jenn-Air, grand patio, vue panoramique. Secteur paisible. Taxes basses. Accès piscine. $77,000. Pas d'agent. 1-819-326-4266.

■ Maisons de campagne à vendre 141

ÎLE AUX GRUES Montmagny, bungalow 26 X 40, site unique, villégiature, chasse. 1-418-246-3344.

LA MACAZA Maison 9 ans, 1040 pi.ca., 3 c.c., s./s. fini, antenne parabolique, paradis du chevreuil. Réjean ou Gaby: (819) 275-3288.

PRÈS BÉCANCOUR 7 pièces, atelier 27 X 35, garage, 33,000 pi.ca., taxes: $271., zone rurale.
$46,000. négociable. 819-283-2114.

■ Terres, fermes à vendre 145

EXCELLENTE TERRE AGRICOLE, drainage sous-terrain, plantation pins rouge. Sup. totale 232 arpents, 30 min. West-Island. R.L. Côté 514-478-5523.

FRANKLIN Cottage, 4 chambres à coucher, grange: 2,800 pi.ca., petit verger, terrain: 53,800 pi.ca. Prix: $66,500. 1-826-0111.

PRÈS DE SHERBROOKE
Ferme 97 acres ou plus. Bâtiments récents. 1-819-845-3219.

SUCCESSION
Ferme 80 arpents En Ontario, près frontière. **698-1303**

■ Terrains à vendre 149

BARBADE: 12 acres. Résidentiel.
5 min. de Gibbs Beach, près rtes et services. ¼ zoné. $995,000. US.
(203)329-8316, (203)358-0100

BORD DE L'EAU Vaudreuil-sur-le-Lac. 32,250 pi.ca., avec services.
(514) 631-0941, (613) 632-3819.

HULL: Boul. Cité des Jeunes
20,353 pi.ca. pour logements multiples.
1-613-778-1935

L'ASCENSION Mine d'oxyde de fer. Environ 150 acres.
J. Legault: (819) 275-3208.

ST-BRUNO, SOMMET TRINITÉ 30 terrains de prestige en bordure du parc. Construction printemps 88. **441-0918.**

STE-JULIENNE Terrain à vendre. Env. 400,000 pi.ca. de beau boisé, dézoné, service életrique. $0.05 le pied, négociable. 1-831-2779.

■ App. et log. à louer 160

PROJET JEAN BRILLANT
C.D.N.
Pour personnes retraitées et pré-retraitées, 3½, $375. — 4½, $425, neufs. Bien éclairés, sécuritaires.
Pour plus d'inf.:
872-2040
Société de Développement Montréal
8-2-88

OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE
APPARTEMENTS LUXUEUX
Tour d'Habitation
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
277-5873
1-3-88

■ App. et log. à louer 160

À LONGUEUIL
Les plus beaux 5½, neufs, foyer, bain tourbillon, planchers béton, toit cathédrale, cabanon, près de la route 132.
646-5255 et 642-4793

5338 Transisland, 7½, bas duplex, 3 c.c., chauffé, équipé, lave-vaisselle, salle de lavage, stationnement, $925., immédiatement, jour: 844-1919.

AHUNTSIC 3½, 4½, insonorisés, entrée lav./séch. 389-3745.

AHUNTSIC Grand 5½, très propre. Tapis mur à mur, entrée lav./séch., fenêtres 4 côtés, chauffé. Libre imm. $575./mois. 332-2940, 389-6773.

AHUNTSIC:"L'Héritage" 5½ De luxe, piscine int., sauna, salle condition., etc... Libre mars. $730./mois. **337-4174**

ANJOU 3½, haut duplex. Cuisinière, frigo inclus. Près transports. Libre immédiatement. $300./mois.
355-2087 après 16:30 h.

APPARTEMENTS Meublés ou non.
Agence Appartex. 937-5798.

BERRI-LAURIER Grand 6½, bien éclairé, s./s., cave à vin. $675./mois. Inf.: 522-5271, de 8h. à 17h.

BOUL. ST-JOSEPH: 4½, à sous-louer. Chauffé, eau chaude, cuisinière/frigo. Libre immédiatement.
521-5285, 522-8497

CARRÉ ST-LOUIS 5½, face au parc. Balcon, chauffé. Libre. $725.
844-5961.

CASGRAIN, près Jean-Talon, 5½ avec 3 chambres fermées, salle à diner et cuisine, chauffage électrique, 2e étage, $400., libre immédiatement.
270-7006

■ App. et log. à louer 160

ILE-DES-SOEURS 3½ neuf. Piscine, sauna, stationnement intérieur, s./exercice. Disponible 1er mai. 769-1221 après 18h.

LONGUEUIL Condo de luxe, neuf, 4½, relié au métro, face au fleuve, garage, gymnase, piscine. $770. 646-1265.

LONGUEUIL. Luxueux condo. 4½, 1987. vue fleuve, passerelle privée au métro, garage int. Où à vendre. 679-2138

MÉTRO BEAUBIEN: Superbe 9 pièces
Chauffé, boiseries. Impeccable. $950. Disponible mars.**274-1251**

MÉTRO FRONTENAC 1½, 2½, meublés, chauffés. Occupation immédiate. Balance janvier gratuit. 525-0329, 696-3108.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 5 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

OUTREMONT App. luxueux. Grand 4½ chauffé, superbe vue de la ville. $705./mois. Garage inclus. Sous-loc.: 1er déc./1er juil. 88. 343-4565.

PLATEAU — RUE BRÉBEUF Grand 3½ neuf, luxueux, clair, semi sous-sol. Références. $440. 598-9378, soir.

PLATEAU, grand 5½, cour arrière, poêle, réfrig., lav./séch., syst. d'alarme, chauf. élect., $600., non-chauffé, libre avril. 844-3077 de 9-5h.

ROSEMONT 4831, 6e avenue, coin St-Joseph. Neufs, libres immédiatement. 4½ étages: $475.-$500. Modernes, insonorisés, béton, ch. élec. non-compris. Très bien isolés. 727-6609, 727-8127, 525-7852.

SHERBROOKE Coin Ford. Grand 4½ luxueux, 3 appareils, a./c., foyer. Libre imm. ou plus tard. 933-7015 ou voir concierge: 2055 Lincoln #104.

SHERBROOKE EST Beau 1½, meublé, chauffé, frais peinturé, rénové. Très propre. Aussi 3½ pour fév. **525-1707.**

ST-LAMBERT Libre. 4½, 1 c.c., 3 électro-ménagers, a./c., sauna, tennis, stat., vue fleuve. $79,500. 467-1555, 466-9207.

VAN HORNE/DECELLES 3½, libre. Rez-de-chaussée. Cuisinière, réfrigérateur, propre. $270. Tél.: 484-5819.

■ App. et log. demandés 163

GENS TRANQUILLES cherchent 7½ ou plus. Ensoleillé, à Outremont, à prix abordable, 1er mars, 279-6194.

■ App. et log. à partager 164

ATELIER À PARTAGER
Situé près du Musée des Beaux-Arts.
933-4394

MÉTRO LIONEL-GROULX: 4½
Avec étudiante ou jeune travailleuse.
$200./mois. **939-1286**

■ A vendre hors frontières 168

FLORIDE Appartement-motel de 17 unités à Hollywood, 100 pi. de la mer. Aussi plusieurs parcs de maison mobile à vendre. Pour informations: appeler ou écriver à Dove's Way Realty, 6792 west Atlantic Blvd, Margate, Floride, 33063, États-Unis, 305-979-3683.

■ Bureaux à louer 251

BEAUBIEN 2520. Pour médecin, dentiste, avocat, etc... Libre immédiatement. 800 pi.ca., face au parc Molson, 2e étage. $600./mois. Denis Casavant: 435-3443.

BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE
Bureaux jusqu'à 5,000 pi.ca. climatisés, avec ou sans entrepôt. 341-3989.

BOUL. ST-JOSEPH coin De Laroche. 1,200 pi.ca. et plus. Rez-de-chaussée. Libre. **844-5961.**

BUREAUX À LOUER Pour toutes professions. 2ième étage, chauffage élect. Parlez anglais s.v.p. 688-2948, 681-8829.

BUREAUX et/ou ESPACES commerciaux à louer. Entièrement rénovés. Chomedey-Laval. **669-5458**

CARRÉ ST-LOUIS Face au parc. Occasion unique! 1er étage, indivise, 4,000 pi.ca. $8./pi.ca. 844-3955.

CENTRE-VILLE: Édifice de pierre, style Victorien, 2ème. étage, jusqu'à 3,800 pi.ca. **481-7621**
Les Propriétés (ALWADE) Inc.

ESPACES (2) de bureaux à louer pour médecin. Chauffé, éclairé. 593-5530.

JARRY. À l'est de Viau
Bureaux modernes. Nouveau projet
Mai 1988. 648-2135

ONTARIO/ST-DENIS Idéal pour bureau, galerie d'art, etc... Possibilité d'y habiter. Sur deuxième étage. À peu près 2,000 pi.ca. 481-8936.

PEEL & DORCHESTER Prestigieux, pour professionnels ou autres. Service de secrétariat compris. **397-1751**

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux
1320, Graham, centre de V.M-R.
Clé en main. 500 pi.ca. 1,500 pi. ca et 5,000 pi.ca. avec ascenseur, stationnement. Appelez:
CONSULTANT PERVAL
738-3312

ROSEMONT bureaux à louer, 500 à 1,000 pi.ca., coin Bélanger/Iberville, près du métro, 2e étage. Inf. 721-7850.

RUE SHERBROOKE beau bureau, spacieux, nouvellement rénové, idéal professionnels. 288-6211.

ST-LÉONARD 900 pi.ca., 3 bureaux 18 X 15, 2ième, chauffés, électricité. Libre mars. 382-9112 (jour), 325-7934 (soir).

■ Espaces commerciaux à louer 259

BROSSARD: 4725, Boul. Grande-Allée (Place Cartier). Local commercial 24 X 60'. Libre immédiatement.
514-348-5771

LOCAL COMMERCIAL À LOUER
975 pi. car. Henri-Bourassa, Mtl-Nord,
385-9062

RIMOUSKI centre d'achat, centre-ville, 1,600 pi.ca. pour boutique, 2,600 pi.ca. pour bureau. 418-723-4062, 514-341-3989.

VIEUX-MONTRÉAL Au coeur du centre des affaires. 1,400 pi.ca. net, pour profwssionnels, etc... **663-7339**

■ Espaces commerciaux demandés 267

BÂTISSE commerciale avec restaurant demandés. Rive-Sud, Montréal.
Shalimar Inc./M. Delaportas:
676-2283, 445-2198.

■ Propriétés commerciales 269

ÉDIFICE 9,000 pi.ca. sur 2 acres de terrain dans grosse zone industrielle de Aylmer, Québec. Revenu annuel de location: $71,100. Bungalow 3 chambres avec propriété. Prix discutalbe. jour: 819-684-3333, soir: 819-685-1655.

BLAINVILLE Centre commercial neuf: $145,000 revenu net. Boul. Taschereau, bâtisse: 14,000 pi.ça., terrain: 75,000 pi.ca.. 433-1060.

GARAGE — ENTREPOT Plus 2 locaux. Nouvelle construction. Près rond-point St-Hubert. Portes 12 X 14. 676-6837.

■ Locaux à louer 275

A LOUER: LOCAL 12 X 13'
Sherbrooke-Est. Idéal pour professionnel. Préférence: comptable. Occupation immédiate. Prix à discuter. Pierre,
523-3148

BOUL. INDUSTRIEL à St-Eustache, tél.: 665-6827, 665-2177.

ESPACE commercial 1,500 pi.ca., bonne location. à côté de métro, stationnement au coin de Beaudry et de Maisonneuve. Possibilité de bureau.
363-0340, 765-0485.

MAGASIN OU BUREAU 2328 Ontario Est. Environ 800 pi.ca., vitrine, chambre forte. Jour: 526-9421, soir: 526-9312.

N.D.G., bureau avec espace pour entrepôt ou manufacture. 5,400 pi.car. 550 volts, Denis 484-0360.

ST-MICHEL Parc Industriel. 10ième ave. et boul. Robert. 1,800 pi.ca., 2e étage. $450./mois. 654-3000.

VERDUN, local commercial pour bureau, 2,000 pi. ca. à 5,000 pi. ca., chauffé, libre, 363-7046 ou 363-9253.

VERDUN: Ave. Verdun
Local pour magasin ou bureau, 1,700 pi.ca. avec sous-sol, chauffé. Libre.
363-7042 — 363-9253

■ Commerces à vendre 283

ÉPICERIE - BOUCHERIE - CHARCUTERIE, fruits et légumes, licenciée, très bon chiffre d'affaires, inventaire $40,000., équipement $90,000, le tout $80,000. ou meilleure offre. 322-7462 Dominique.

A VENDRE: MANUFACTURE
Sous-traitants: Manteaux pour dames, toute équipée, présentement en opération, négociable. Georges,
271-1998

BOUTIQUE D'ÉQUIPEMENT pour fabrication de vins et bières maison, bien situé, Montréal. 526-9408.

BOUTIQUE Spécialisée. Chapeaux et accessoires mode. Située dans un centre d'achats. Vente rapide. Cause maladie. 461-1977, 467-6062.

BUANDERETTE
Équipement à être déménagé. Laveuses Wascomat et sécheuses Hoyt. Très bon état. Demandez Fernand: 1-800-567-2783, après 17h. 1-819-564-1394

DÉPANNEUR chiffre d'affaires $350,000. Chemin Chambly, Longueuil. **677-5502 pas d'agent.**

FLEURISTE À VENDRE bien situé, près de métro, bon chiffre d'affaires. Soir: 272-0643, jour: 274-2213.

FRANCHISE
Pour acheter ou vendre une franchise, Consultez nos experts du Groupe CONCEPT
253-5814

GARAGE 3 portes: Mécanique générale, avec essence, très bon chiffre d'affaires, situé, rive-sud. **1-783-6690**

MÉTRO PEEL
Sortie Stanley. Magasin "Pantyhose". Endroit excellent. 844-9692

MAGOG Rue Principale. Bar-laitier, 40 places intérieures. Jour: 1-819-843-9446, soir: 1-819-564-6430.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT 60 places, sur 2 étages. Situé sur la rue Duluth. Soir, après 19h.: 322-7835.

RESTAURANT AVEC BÂTISSE
Boul. Taschereau, très bien situé.
Shalimar Inc./M. Delaportas:
676-2283, 445-2198.

SALON DE BRONZAGE 4 lits et 1 facial, bon potentiel, doit vendre.
491-1414.

URGENT, DÉPART. "PÂTISSERIE"
Bien située. Exigences: Expérience en pâtisserie française. Personne sérieuse seulement.
271-6622 ou 271-3875

■ Articles de sport 317

CANADA BILLARD & BOWLING
Inscription gratuite de votre nom avec achat de baguettes professionnelles ou de boules de quilles. Table de billard: Spécial $495.
BRUNSWICK au Canada: 687-5991.

■ Ameublements 351

AMEUBLEMENT COMPLET Appareils ménagers, T.V. couleur et noir et blanc. 270-5901.

ITEMS DE QUALITÉ
Divan sectionnel (5 fauteuils) cuir gris, $1,900. Couvre-lit + cache-oreillers gr. king, lampes, coussins et autres accessoires, $250. Superbe manteau chat-lynx 10 ans approx. $2,000.
430-9317

PORTES COULISSANTES (miroir teinté) armatures métal (laiton), $500. Chaise berçante pin style antique, $300. **670-6094**

■ Appareils électro-ménagers 355

SÉCHEUSE "INGLIS" Blanche
Presque neuve. $300.
521-1793

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

COPIEUR TOSHIBA B-D 8812 système de zoom pour agrandissement et réduction des documents. Alimentation par papier jusqu'à 11 X 17, 40 copies min. excellent état. 489-8722.

MATÉRIEL DE BUREAU USAGÉ
49, St-Joseph est, Québec
(418) 647-4444

■ Équip. de commerce 365

ACHAT-VENTE-ÉCHANGE
Équipement complet: Restaurant, Hôtel, dépanneur, bar laitier. Aussi, liquidons votre équipement sur place. Ramassons gratuitement, équipement défectueux de toutes sortes. **277-2949**

■ Photos, cinés et accessoires 367

HASELBLAD 500c. Objectif 80mm. dos Polariods, doubleur Vivitar. $2,300. Michel, **931-7784**

LENTILLE Leitz 135 mm., Elmarit F 2.8 avec viseur intégré. Prix à discuter. Gaétan: 324-3740.

NIKKORMAT FT-2, Avec 50mm. 1.4, 24mm. 2.8, 105mm. 2.5 + 2 flash Sunpack. Après 19h. Alain, **621-6106**

NIKON F-3 AF, avec 8 mm, F 2.8 et adapteur TC-1b, $1,500.
524-0223

■ Ordinateurs 371

AACPAC logiciels, commandes, comptes clients et payables, facturation, comptabilité, service de paie. Norman: 849-6231

APPLE II, à vendre, Dezzle Draw, Triple Dump, Image printer, etc.. Font Works et plus. 482-4462.

LOCATION D'ORDINATEURS
MICRO HUTTE
685-0128

ORDINATEUR IBM XT, turbo, 62 meg, + imprimante, écran, souris, $3,200. 676-0330

■ Offres d'emploi 407 ■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR
VENDEURS(SES) DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou partiel
Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h. à 14h30.
Exigences: Facilité d'expression
Bonne diction
Bilinguisme un atout.
Salaire plus commission
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet
844-7531
Entre 13h. et 21h.
J.N.O.

■ Instruments de musique 375

IMPECCABLE Kawaï, piano demi-queue, 5', ébène satiné. $8,000. ferme. Transport professionnel inclus. 458-5089, soir.

PIANO À QUEUE BALDWIN, 5' 9"
Comme neuf. $14,500.
937-1544

PIANO à queue droit Innis, intérieur reconditionné, bon état, avec banc, négociable: 521-9020.

PIANO CENTENAIRE
$2,500. discutable.Bonne condition.
629-8315.

PIANO DROIT « Mason & Risch »;
noyer, impeccable. $2,100.
495-9795.

PIANO DROIT "YAMAHA"
Noir ébène, très bonne condition. Prix à discuter. **685-2793 — 521-7353**

PIANO Kawaï, impeccable. Demi-queue, 5', ébène satiné. $8,000. né-gociable. Transport professionnel in-clus. 458-5089, soir.

PIANO STUBINGER 1912
piano droit, bonne condit., 483-5327.

SPÉCIALISTE EN MUSIQUE
Licencié de McGill. Cours de guitare, piano, chant, batterie. **363-6771**

■ Lingerie, Fourrures 385

DESIGNER PARISIEN vend collection exclusive, pièces uniques, 25 à 30 prototypes, différents styles: soir, cocktail, bal et fantaisie. Prix spéciaux, parfait pour garde-robe, pour individus de très bon goût, aux boutiques spécialisées. 75% de rabais. Arrangements flexibles. 514-289-9983.

MANTEAUX (10 ans)
Loutre ⅞, $300. Ultra-suède, $200. Gabardine col renard, $100. et chat-lynx, $2,000. **430-9317**

■ Collections, monnaie, timbres 387

ACHAT DE TIMBRES ET MONNAIES
Or, diamants, peintures. Montréal Timbres Monnaies. Service d'encan disponible. 527-1527.

NOUVEAU MAGASIN À MONTRÉAL
Timbres Bryjak, 1329 Ste-Catherine est (métro Beaudry). 598-1571. NOUS ACHETONS: lettres, cartes postales et timbres en collection. Lot ou accumulation.

■ Antiquités 391

L'ATELIER
Restauration, décapage, finition: meubles et boiseries. Spécialité, meubles antiques. 10 ans d'expérience. 522-7123.

TABLE cannée de salle à manger, en chêne avec bandes de bois pressées autour. 4 planches, 6 chaises. Très bon état. Évaluation faite. Prix: $850. 647-1032 entre 18h. et 21h.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

ANALYSE DE CARTES
Médium: Cartes et tarots; Prédiction.
Louise: 933-9790

■ Animaux 397

AKITA: Chiots enregistrés, tatoués, pedigree, lignée de champions, garantis.
1-418-597-3722

CHIOTS NÉOPOLITAN MASTIFF Italian blue géant, lignée de champions. Enregistrés, rares, doux. Idéal pour protéger famille et foyer. 315-389-4028.

LABRADOR RETREIVER superbes chiots femelles noires. Père: champion américain, canadien, importé d'Angleterre. Mère: championne canadienne, fille du meilleur Labrador au Canada en 1984 et 1985. Garantis de l'éleveur. $425. 1-418-888-4888.

PARTICULIER: Chiots Lasha Apso
Vaccinés, vermifugés.
654-4117, après 17h. 642-6869

■ Offres d'emploi 407

SECRÉTAIRE bilingue, avec expérience, pour avocat.
845-5171

■ Postes cadres, et professionnels 451

PHARMACIENNE Rive-sud, 25h. Mardi, vendredi et une fin de semaine sur deux. 653-3601, 461-0114.

■ Services domestiques 487

A-1. Ménagère/gardienne, avec expérience, non-fumeuse. Doit résider. Références exigées. **481-9696**

■ Cours 510

MUSIQUE AU PIANO
DÉTENTE ET PLAISIR
Leçons: adultes débutants ou en recyclage. Professeur qualifié et expérimenté.**737-1751**

NOUVELLE méthode rapide de cours de coiffure. Académie Colombe et Paul Coiffure. 722-9042.

PROFESSEUR de français demandé
Pour cours privés de soir. Pour perfectionner: Diction et vocabulaire.
326-5034

■ Déménagement 551

★★★★★★
DÉMÉNAGEMENT PAQUIN
Bas prix. Assurances. 594-5963.

◆◆ L' EXCELLENCE ◆◆
C'est ma devise. Déménagement Assurances, prix fixe. 254-2025

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

C'EST LE PRIX QUI COMPTE!
Petit et gros, courte ou longue distance. Appelez François 634-4288.

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

★★★★★★★★★★★★★★★★
SABLAGE de planchers. Vieux planchers remis à neuf. 664-1831.

ÉLECTRICIEN à votre service. Tout genre d'ouvrage. Labrecque Électrique: 655-2610, 679-3893.

A.G.B. ET FILS entretien ménager: résidentiel, commercial et bureaux, heures d'affaires 8h30 à 20h. 866-8651.

ABANDONNONS l'extérieur pour entrer chez-vous et effectuer les rénovations que vous souhaitez depuis longtemps. **RÉNOVITE INC. 645-0869.**

CÉRAMIQUE & MARBRE
Pose: murs & planchers
525-2479

CONSTRUCTION MARTINEAU
Rénovation & construction. 23 ans d'expérience dans tous les domaines. Extérieur, toiture et revêtement, finition intérieur. A-1.
1-258-3063.

CONTRACTEUR GÉNÉRAL spécialisé, 15 ans d'expérience. Spécialité: rénovation. Estimation gratuite. 654-4365.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Spécialité rénovations et additions. Résidentiel et commercial, licencié et assuré. Estimation gratuite, 646-6834.

ENTRETIEN MAINTENANCE Réparations diverses, améliorations, homme à tout faire. Alain: 495-9193, 270-5825.

ENTRETIEN G.O.D. INC. Entretien d'immeuble, peinture et réparation de tous genres, avec assurance. Estimation gratuite. 585-4598.

FERAIS PEINTURE Armoires de cuisine, finition de sous-sol. Menuiserie générale, électricité, plomberie. 668-6004.

J.M. BEAUDOIN ENR: maître électricien, tous genres de travaux, estimation gratuite, 628-0569.

LAVAGE DE TAPIS
Commercial et résidentiel
329-4433

LES ENTREPRISES S.B.P. b,è,arts. Peinture de tout genre, résidentiel, commercial et décoratif, travail professionnel et soigné. 642-5410.

MENUISERIE GÉNÉRALE Gyproc, peinture. Bon prix. 8 ans d'expérience. Estimation gratuite. Eric: 522-6365.

PEINTURE ET RENOVATION
privée ou commerciale
Yves 523-3853

PEINTURE Gyproc et joints plus préparation. Ouvrage garanti. Pierre: 728-8755.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

PEREIRA Construction, rénovation, démolition tous genres.
628-0728 ou 272-2804.

PLANCHERS J.D.R., sablage de planchers, finition cristal, ouvrage garanti.
442-0750

QUALISOL
Planchers de bois franc. Pose, vernissage,sablage. Garantie écrite.
676-7199

RÉNOVATION, PRIX COMPÉTITIF
Gyproc, joints, réparation de plâtre, menuiserie. **478-4070, 478-5620**

RÉNOVATION ET FINITION B.R.pose de gyproc, tirage de joints. Stéphane 585-0599, Michel 389-9572.

SPÉCIALITÉS céramique, rénovation au complet. Salle de bain, entrées, planchers, murs. J. Bilodeau: 729-9084.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

AUBERGE LA BOULÉ
FORFAITS
SKI ALPIN: $225. 5 jours, incluant: Petits déjeûners, dîners et remontée mécanique.
SKI DE FOND: $175. 5 jours, incluant: repas (15) et hébergement. (Forfaits du lundi au vendredi seulement)
— 656-5627 —
— 688-2503 —

■ Lavage, nettoyage 567

FERAIS nettoyage régulier de vos bureaux ou votre maison. Références. Hamel Nettoyage: 598-9517.

■ Perdus, trouvés 569

CHIEN FEMELLE, environ 4 mois, trouvé à Chomedey samedi le 9 janvier dernier. 688-5761.

JOURNAL INTIME TROUVÉE,
avenue des Pins,
527-2712

■ Garderies, gardiennes 575

GARDIENNE Mère d'un enfant de 11 mois, garderais chez-moi enfants de 3 ans et 4 ans, à la semaine. Demandez Chantal: 255-4395.

■ Santé 578

MASSOTHÉRAPIE Suédois, Shiatsu, anti-stress, cellulite... C.L. Santé Bien-Être, 4400 Salaberry. Tél.: 745-8008.

■ Traitement de texte 589

TRAITEMENT DE TEXTE IBM AT. Demandez Adèle: 486-1080, après 6 h.

■ Occasions d'affaires 591

ASSOCIÉS ou investisseurs pour distribution d'automobiles pour la province de Québec, $25,000., rendement 100%.
Pass-Key Québec, 254-2334.

BUREAU DE COMPTABLES AGRÉÉS recherche associé avec clientèle. Ville de Laval. Inf. M. Gauthier, 689-7131.

CAFÉ BISTROT
Rue St-Denis. Prix d'aubaine pour vente rapide. Excellent potentiel.
271-8825, 622-2439, 336-4530.

FRANCHISE — 663-0208
MÉNAGE EXPERT LAVAL
Entretien ménager, résidentiel, provincial. $17,000.

FRANCHISE à vendre. Vente de distillateurs électroniques. Très payant! Léger capital requis. Pour rendez-vous: M. Émond: 521-0177.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

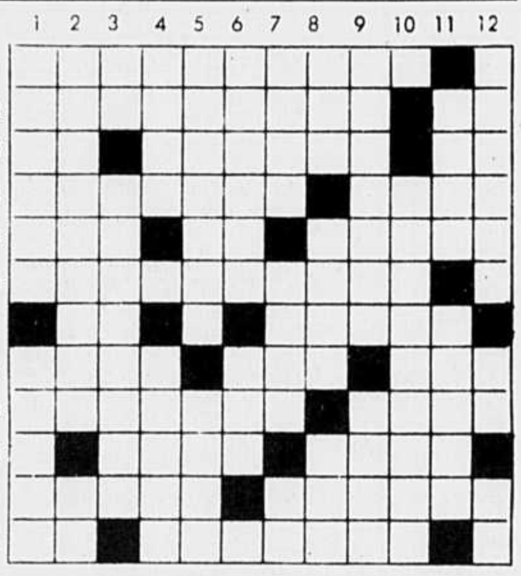

Horizontalement

1—Coeur de Jésus proposé à l'adoration des catholiques.
2—Qui manque d'honnêteté. — À moi.
3—Magnésium. — Petiter excroissance cutanée — Pronom indéfini.
4—Bateau de la Méditerrannée, à voiles carrées. — Suite de personnes placées en largeur sur la même ligne.
5—Attacha. — Pronom familier. — Arbrisseau méditerranéen à fleurs blanches ou roses.
6—Font des esquisses.
7—Connu. — Emanation transmise par un fluide et perçue par l'appareil olfactif.
8—Ch.-l. de c. de l'Orne. — Syn. de dame — Adjectif démonstratif.
9—Qui a lieu par éruption. — Axe d'une plante.
10—Étable de porcs. — Fête de la nativité du Christ.
11—Lagune maritime des Flandres. — Gros poissons de mer.
12—Obtenu. — Tortue carnivore des cours d'eau des régions chaudes.

Verticalement

1—Se dit d'un corps formé d'atomes identiques. — Fente qui se forme au sabot du cheval.
2—Causer de l'angoisse.— Marque l'alternative.
3—Cadmium. — De la nature de la laque.
4—Fit des rêves. — Ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs.
5—Nommé ou conféré par élection. — Ôter la vie.
6—Nuage blanc se formant et ayant l'aspect de bandes ou filaments isolés. — Syn. de dame.
7—Variété d'argile riche en hématite. — Besoin de boire. — Molybdène.
8—Pluie. — Fait l'abandon de qqch qu'on possède. — Refus.
9—Qui se rapporte à l'utérus. — Dénomination des membres du parti conservateur anglais avant 1832.
10—Qui dénote l'ingéniosité.
11—Relief d'importance très variable. — Instrument long, à arêtes vives et rectilignes, pour tracer des lignes.
12—Mâcher et avaler un aliment afin de se nourrir. — Tellure. Connu.

Solution d'hier

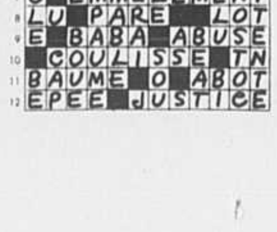

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Occasions d'affaires 591

SI VOUS POSSÉDEZ un petit restaurant, triplez votre chiffre d'affaires: Nous sommes spécialisés dans les hamburgers. 366-5543.

FRANCHISE MAGASIN DE SPORTS
Ass. recherché, qui désire s'impliquer à temps partiel. Capital requis: $82,000. Magasin en pleine expansion. (Rive-sud). Après 18h. **655-7722**

JEUX D'AMUSEMENT (Arcade)
Équipement complet à vendre. Vidéos, machines à boules, machines à sous et tableaux P.C. Acheteurs sérieux. **674-7424**

SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE recherche associés et investisseurs pour différents projets d'acquisition. Minimum $20,000. par investisseur. Financement disponible pour mise de fonds. Contactez M. Lafortune ou M. Lalonde au 844-5285.

■ Hypothèques 594

AVONS mandat de prêter sur 1ière, 2e, 3e et 4e hypothèque. Avons également mandat d'acheter: **a)** Maison à revenus. **b)** Centres commerciaux. **c)** Terrains. Recherchons aussi investisseurs immobiliers.
GAGNON LAUZON & ASS.: 254-3018.

■ Services financiers 595

1ère ET 2e HYPOTHÈQUE
Prêt jusqu'à $100,000.
Région Montréal et banlieues
Informations: 322-4600

■ Offres de services 599

* * *
PRÉPARERAIT tout vos repas, congelé ou non, Liane, 649-8132.

SERVICE DE SECRÉTARIAT
Dactylographie de textes universitaires, correction, etc... **483-3465**

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

C&C 29, 1983, tout équipé et en très bon état. Situé sur le Lac Champlain, soir 747-0661

LACHANCE - 35 pi. Moteur Criscraft 283, radar Raytheon 1200, génératrice VHF, "deap sounder, Fish Craker, power hailer, spot light remote," toilette électrique, cuisinière propane, 2 stations de conduite, chargeur à batteries Heavy Duty, réservoir 30 gal. $18,000. **259-0868**

■ Automobiles à vendre 695

AUDI '84, coupé, 32,000 km, carte AUDI, excellente condition: 935-9303, 270-9611.

AUDI 500, 82, turbo, toute équipée, intérieur cuir véritable. 103,000 km. 442-0514, 672-0694 après 18h.

AUDI 5000 CD, turbo, 86, 30,000 km., balance de carte 20 mois disponible. 382-9497 AUTOS HAMEL.

B M W 318 i, 1984. 120,000km., automatique, air, toit vitré, peinture d'origine, sans rouille. Bonne mécanique. $11,000. **694-4512**

BMW 530 I, 1978, grise. Air climatisé, système d'alarme, $6,000. 323-0954.

BUICK SKYHAWK, 83, automatique, 4 portes, 37,000 km, excellent état, bien équipée, $4,900. 335-2511.

CAMARO Z-28, 87, aut., toute équipée, rouge et or, t-top, air, 13,000 km. $18,500. 621-3875.

CHEVETTE 1985, 4 portes, très bonne condition. Prix à discuter. 382-5900, après 18h.: 388-3507.

COUGAR 1984, toute équipée, bas millage. Cause maladie. $8,500. 728-2518 après 18h.

DODGE Shadow ES turbo, 1987, 5 vit., 20,000 km. Beaucoup d'options. $10,500. négociable. Soir: 627-4201.

FIERO GT 86, noire, embrayage, alternateur, batterie neuve, 55,000km. $10,000. ferme. **355-7287**

■ Automobiles à vendre 695

FORD THUNDERBIRD 1986. Toute équipée, 12,000km., $13,500. **937-1544**

GRAND-AM, SE 87, V-6, aut., 4 portes, 22,000km. toute équipée sauf air. $15,800. **689-2214**

HONDA ACCORD LX 86, rouge, 5 vitesses, 21,000 km., toit ouvrant, garantie transférable, $12,500. discutable, 1-795-6622

HONDA Accord LX, 87, aut., bleue, 15,000 km., $14,500. discutable. 629-8326.

HONDA ACCORD EX 85. Impeccable, balance de garantie. $10,000. Inf.: **1-792-2043**

HONDA Prélude 86, rouge, 55,000 km., très propre. $13,000. Après 18h.: 668-4426.

HYUNDAI Stellar CXL, 1987, toute équipée, 5 vitesses, 13,000 km, désespérée, doit vendre, $11,700. ou mieux, offres se terminant dans une semaine, toutes heures, 631-9611.

JEEP Cherokee chief 87, vente ou location, 21,000 km. 871-0101, 655-1180. Robert Clouette.

JETTA CARRAT 1986, air climatisé, 51,000 km., balance de garantie 3 mois, prix $12,800. Après 17h. 435-3992

LINCOLN Town Car, 1987, entièrement équipée, 19,000 km..
CADILLAC Eldorado, 1986, entièrement équipée, 26,000 km..
OLDSMOBILE Delta Royal LS, 1985, entièrement équipée, 4 portes, 53,000 km.

DESLAURIERS AUTO 667-7330

MERCEDES 1929. Réplique Gazelle, décapotable, mécanique Volkswagen. Vrai bijou! $12,500. **366-1796**

MERCEDES 260 E, 1988. Automatique, couleur argent-fumé. **626-2321**

MERCEDES 300SD '85
58,000 km, comme neuve
1-774-3577, 1-774-1345

MERCEDES 85, 300SD Turbo, diesel, 90,000 km., entièrement équipée, excellente condition, 648-3148.

MERKUR 1986, 5 vitesses, garantie juin 89. $16,000. 665-1429, après 5.30h. P.M.

MUSTANG LX SPORT 1986
Toute équipée, 4 vit., 38,000km., blanche. Françoise, **626-5569**

NISSAN Sentra, 87, SE, hatchback, blanche, manuelle, toit ouvrant. 32,000 km. Mme Beaudoin: 256-3211.

OLDSMOBILE Regency 98, 1986, 40,000 km., toute équipée. $17,500. 655-9738.

RENAULT 5 1984, très bon état, sunroof, Am-Fm cassette, à discuter. Michel **363-6919, 761-4333**

RENAULT 5 GTL, 85, am/fm cassettes, très propre, prix discutable. 272-6151

RENAULT ALLIANCE GTA 1987, noir, 10,000 km., 2 L., 5 vit. 8 pneus 15 po. garantie 6 ans, 100,000 km., tatouage anti-vol, $12,000. 525-9587.

RENAULT Encore 1985, 49,800 km. Idéal comme 2ième voiture. Seul handicape: valeur de revente: $4,000. Jean: 651-3375.

THUNDERBIRD LX 87, blanche, intérieur rouge. Spéciale. Toute équipée, 8,000mi. $17,500. taxes et PEP. inclus. **679-6478**

URGENT! NISSAN 200, SXXE coupée, manuelle, 85½, bourgogne. $10,000. négociable. 768-8391.

URGENT:
CAMARO 1979. Bourgogne, bon état. Sophie, **352-8829, après 18.30h.**

VOLVO 240 DL 87, grise, 28,000km. man., air, cassettes, verrouillage central. Cruise contr. $17,000. **670-2154**

5 février

par la PC et l'AP

1987: bombardier décroche un contrat de $45 millions pour la construction de 40 voitures de train de banlieue destinées à la société de transport de Boston.
1983: extradé de Bolivie, Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo de Lyon, arrive en France pour répondre de crimes contre l'humanité.
1976: un tremblement de terre au Guatémala fait près de 23,000 morts.
1973: début de la construction de la tour du CN à Toronto.
1971: les astronautes de la cabine américaine "Apollo 14" se posent sur la Lune.
1945: les forces américaines, commandées par le général Douglas MacArthur, réoccupent Manille, aux Philippines.
1885: création de l'état du Congo, possession personnelle du roi Léopold II de Belgique.
Ils sont nés un 5 **février**: Sir Robert Peel, homme d'Etat anglais (1788-1850); John Lindley, botaniste anglais (1799-1865); le vétérinaire écossais John Boyd Dunlop, inventeur de la chambre à air (1840-1921); le constructeur français d'automobiles André Citroen (1878-1935); Adlai Stevenson, homme d'Etat américain (1900-1965); l'ex-joueur de baseball Hank Aaron (1934-).

DÉCÈS

ROBERT, (Aurore)
À Montréal, le 4 février est décédée Aurore Foucher, 96 ans, épouse de feu Elzéar Robert. Elle laisse dans le deuil ses petits enfants, Me Michel Robert, avocat, Danielle, Serge, Francine, et Louise et leurs conjoints, ainsi que plusieurs arrières petits enfants, parents et amis.
Exposée à la Résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7388 Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant, à 11h00 en l'église St-Pierre Claver, et de là à la Chapelle des Salons Magnus Poirier Inc.

ST-LAURENT (Paul-Emile)
À Montréal, le 4 février 1988, à l'âge de 78 ans est décédé M. Paul-Emile St-Laurent.
Il laisse dans le deuil;
- son épouse Simone Legault
- sa fille Francine et son mari Edmond Seynnott
- son fils François et son épouse Marie Champagne
- ses petits enfants:
- Michel Seynnott et son épouse Florence Mariage
- Dominique Seynnott et son mari Jean-Marc Allard, fils
- Bernard et Pascal Seynnott
-ses soeurs:
- Rachel
- Claire et son mari Gilbert Guèvremont
et Jacqueline et son mari Denis Lachambre
son frère Guy et son épouse Thérèse Archambault
-ses belles-soeurs:
- Rollande Legault et son mari Marcel Laberge
- Armande Legault-Lavigne
- ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et leurs enfants.
Il sera exposé au salon:
Urgel Bourgie et J.R. Deslauriers
5650 Côte-des-Neiges
vendredi de 14h à 22 heures. Une célébration à la Parole aura lieu à 20 heures.
Les funérailles auront lieu le samedi 6 février à 11 heures à l'église Notre-Dame des Neiges. Le convoi funèbre se rendra ensuite à St-Roch-de-Richelieu où il sera inhumé à 13 heures 30.

DÉCÈS

Paul-Émile Saint-Laurent

époux de Simone Legault, né le 23 août 1909 à St-Ours-de-Richelieu décédé le 4 février 1988 à Montréal.
— Diplômé de l'École Normale Jacques-Cartier (1927-1930).
— Diplômé en Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal (1931-1932).
— Diplômé en bibliothéconomie, en tourisme et du Conservatoire LaSalle.
— Professeur à la Commission des Écoles catholiques de Montréal, pendant 25 ans (de 1930 à 1955) à Ste-Cunégonde et à St-Pascal Baylon.
— Gérant-fondateur de la Caisse populaire Notre-Dame-des-Neiges (de 1948 à 1971).
— Propriétaire-gérant de Spécialités St-Roch à St-Roch-de-Richelieu (de 1958 à 1976).
— Président du Club du Premier vendredi de l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal (1967-68), puis membre du Conseil.
— 4e degré des Chevaliers de Colomb.
— Président de l'Association Notre-Dame-des-Neiges.
— Membre de la Fraternité du Laïcat franciscain.
— Marguiller aux paroisses Notre-Dame-des-Neiges et de St-Roch-de-Richelieu.
— Membre du comité d'Urbanisme de St-Roch-de-Richelieu.
— Membres de plusieurs autres organismes et associations bénévoles.
— Il a mené une vie active au service des siens dans les secteurs de l'éducation, de l'Église et du monde des affaires.
Son engagement apostolique, communautaire, social et politique l'a toujours fait apprécier de ses proches collaborateurs.
Il a toujours été pour son épouse, ses enfants et ses proches d'un dévouement incomparable.
Il leur a laissé à tous le témoignage d'une vie exemplaire et d'une foi à transporter les montagnes.
Ayant passé la majeure partie de sa vie dans la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, il habitait depuis sa retraite en 1971 sa résidence de St-Roch-de-Richelieu.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE AVIS

Aux défendeurs dont les noms sont énumérées ci-dessous:

PRENEZ AVIS que les sommations émises dans les dossiers de la Cour municipale de Montréal portant les numéros mentionnés en regard de chacun de vos nom et prénom vous sont, par le présent avis et en vertu d'une permission obtenue de l'un des juges de ladite Cour, dûment signifiées.
Vous pouvez obtenir copie de chacune des sommations qui vous concernent et ainsi connaître l'(les) infraction(s) qui vous est(sont) reprochée(s) en vous présentant au greffe de la Cour municipale, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, les jours ouvrables, entre 8h30 et 16h30. Ces sommations peuvent également vous être transmises par la poste si vous en faites la demande écrite, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou verbale, en téléphonant au 872-2533.
La date fixée pour votre comparution est le **18 mars 1988.**
La signification qu'implique la publication du présent avis vous permet de faire l'un des choix suivants:
a) Reconnaître votre culpabilité et être dispensé de comparaître à la Cour, en payant le montant indiqué sur votre sommation; ce paiement doit parvenir à la Cour, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution; un paiement après cette date, ou d'une partie de ce montant, sera encaissé par la Ville à titre de PAIEMENT PARTIEL ET NE POURRA, EN AUCUN CAS, METTRE FIN AUX POURSUITES ENGAGÉES CONTRE VOUS, dont les frais supplémentaires seront à votre charge;

OU

b) Contester l'accusation portée contre vous en faisant parvenir au greffier de la Cour municipale, à l'adresse indiquée ci-dessus, un plaidoyer écrit de non-culpabilité, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution. Vous devrez indiquer, sur ce plaidoyer, l'adresse à laquelle doit vous êtes envoyé un avis vous prévenant de la date de votre procès, à défaut de quoi un tel avis vous sera signifié au greffe de la Cour;

OU

c) Contester l'accusation portée contre vous en vous présentant à la Cour au jour fixé pour votre comparution; la date de votre procès vous sera alors immédiatement indiquée.

VILLE DE MONTRÉAL

—C—

EDDI SAHO
861198494

LEVESQUE EDDY
449493855

EDERY PATRICK
445743874

EDITH SERIE CO LTD
451424890

EDITIONS MOD INC
166466160 161796880 452659955 454577314 453784542 452830475 452754735

EDMOND ASSAD MOURAD
855011124

EDMOND LOUIS ROBERT
155553381 160025806

EDOH MATHUSALEM
856089393 870577713 870577702

EDOUARD ANDRÉ
866532262 864614822 860124451

EDOUARD MARIE GERTHIE
446877583 449430306 450309005

EDOUARD YANICK LARAMÉ
161404504 161403432

EDWARD WILMOT F
454272475

EERDMANS ANNE
158680502

EID JEAN
856520221

EISENTHAL DAVID
855761104 855501113

EL ABOUBAKAR MOKA DANGA KALONY
446683845 156332002 448346614 853848936 858240412 857394370 857394381

ELBAZ DAVID
160127516 454641246 862875123

ELBAZ LISA
160393225 457394851

ELCANA IMPORD EXPORD
446230164 857755533

ELDER STEVEN
858161172 858161161

ÉLÉMENT JACQUES
858432595

ELFERSY JACOB
446306862

ELHAYEK SAAD
857355424

ELIAN GEORGE
454116110 454114931

ELIE ANDRÉ
450786173 452877633

ELIE CHERYL
855509690

ELKESLASSY ELIYAHU
862166292 862166281

ELKESLASSY JACK
161377672 160790593 154806072 456824970 870481452 861088502

ELLIS JOHN W
858225546

ELLISON JAMES
861485520

ELLMENRICH FRED
860123961 858545564

ELMALEH ALBERT
453726280

ELMEREHBI MOHAMAD
450167852 451048290 451223861

ÉLOGE JOSEPH
165252264 166521272 451351574

ELTA MICROSYSTEMES INC
458824715 458408031 865134325 450854364 449414254 449553742

ELWERFALLI FARAG
449580482 451915822

ELZAHABI MARWAK
858205843

ÉMARD MICHEL
855154871

EMERY BRENT
449749414

EMERY MONICA M
454400914

ÉMILE PATRICK
855157354

ÉMOND DANIEL
445887223 445848340

ÉMOND JEAN-YVES
446169334

ÉMOND LÉONARD
446199530 446180276 446204404 449171516

EMPIRE INDUSTRIES INC
445811542

ENGEL WARHOUSE ET STORAGE
152669112 153052060

ENGLEHART SYLVAIN
854353054

ENGLISH BOB
449562175

ENGLISH MICHEL
860689804

ENGLISH WILLIAM FRAZER
853109946 853843550

ENNIS MICHAEL J
449319776

ENRIGHT PERRY
852729404 866371645 864150814 864328570 864328581 857997335

ENRIQUE ESTRATON LIZONDO
449721403

ENT DIST CONSUL COGEST LTÉE
449814503

ENT MENAGER BOUCHER RENAUD INC
860995903

ENT PLOURDE DIONNE INC
160648751

ENTR GEN PEINT L NOURRY 76 LTÉ
449107676 446145066 445425562 446970605 449285292

ENTR IMMOB CONSTRILAM INC
449683706 451851260 450392062 450658935 450367212 450557446 162583761 162585625 455830421 453825260 454168024 863915021

ENTR MÉNARD & BEAULAC INC
158207103 157246541 157058215 449762902

ENTRE MANUFACTURIERES J B N INC
445890771 448183094 445833894 448489451 448608204

ENTREPRENEUR I B ENR
163609666 161262651 161268623 170989604 452507274

ENTREPRISE APPEL ACTION INC
445810595 454329945 449347625 454581993

ENTREPRISE BETTA LTÉE
854588523 865806874

ENTREPRISE GAURA KARI ENR
454271123 454412184

ENTREPRISE LOCATION S & H LTÉE
150700815 450301795

ENTREPRISE ROFFA
854942233

ENTREPRISE TIMJ
445624675

ENTREPRISES AMAR INC
156428064

ENTREPRISES ATFA INC
157401156

ENTREPRISES B R ENR
452082385

ENTREPRISES DRC ENR
452317434

ENTREPRISES JUTRA ENR
446456813

ENTREPRISES LOMBARCO ENR
452860004

ENTREPRISES MARTINE HUOT INC
164309762 161834901 159123694 446082070 453712276

ENTREPRISES PAUL REEVES ENR
855670653

ENTREPRISES VOYAGEUR LTÉE
151517940

ENTRETIEN R J P ENR
449864881 449791941 449642071 448072461

EQUIP INCENDIE METROPOLIT ENR
858615133 861971272 861952254

ÉQUIPEMENT LOBEC 1977 LTÉE
451473201

ÉQUIPEMENT RESTOTEL LTÉE
448530504 449332892 449059272 449318623 450214203

ERIC TANIA ENR
450588600

EROLD PIERRE
861209053

ERROLL CAMILLUGIE
454500760

ERSKINE NICHOLAS S
454764424 457606144

ERWIN GORDON
454621694

ESE LIMITÉE
155273053

ESLAMPOUR REZA MASSOUD
156015484 156356771 448110773 445975725 449163562 855453841 450517093

ESMAGIL ABAD
445132214

ESTAFEX INC
449068572 449068561 152618152 152951142

ESTERSON JULIUS
857426485

ESTNSSOROAAROZ CARLOS LUIS
452740131

ETESONNE DANIEL
861447834

ÉTHIER CHRISTIAN
861456584 861456595 863605374 857930953

ÉTHIER ROBERT
446965400

ÉTHIER YVON
449012631

ÉTIENNE CHRISLER PIERRE
158086714 854007221

ÉTIENNE HENRIOT
157053013 153040683 854872421 871394451

ÉTISONNE PAUL
850236660

ÉVANGÉLISTE DINO
161362736 160556115 160556900 865526793 865526804

EVANS IAN
445306234 156036436 450461001

EVANS LLOYDS
855991054

EVANS RALPH
448819490

EVERITT CURTIS M
453975771

EWERS DONALD
455929832 450657200 455925595

EWING LEROY
831698884 861505676

EXCEL MEAT MARKET
428582350 165112920 449234435

EXCLUSIVE VIDEO CORP OF CDA INC
160723916 160293416 452981060 453828620

EXETER INVESTMENT INTER LTD
451548156 452464585

EXPLOSIFS C D N 1977 INC
446682515

EXTINCTEUR PROD SECUR T QUE INC
446526032 158241344 452670503

EYGUN CHANTAL GUILLEMINE
860572985 860572996

EZZAT SAID FATHY
455867871 454120424

F F AUTO
453533614

F G AUTO ENRG
155521796 855109172 153855656

F GAUTHIER AUTO ENR
449592253

FABIO DOMENICO
155397955

FACCHINI ROGER
853566265

FAHERTY JAMES P
448407735 449025430

FAHMI ABDUL MISLOK
859342035

FALCON HOUSEWARES NOVELTIES INC
452007592 449549855

FANDAL MARGARETTE
866127312 452428432 458098760 458392045 457421554

FANEUF PAUL
452674250

FANFAN PATRICK
864485403 864565870 864569764 860684543 860895103 861308280 858849832

FARES ANDRÉ
456659011 870022635 864461032 864461021 863580093 859568883 862659291 863903821

FARESE DINO
156477204 452723154 857079230 863609143 863609132

FARHAD RAHBAR DEHGHAN
850718186

FARIGUEZ FAMIL
451036736

FARINA CLAUDIO
450211716

FARMER ANDRÉ
861785341

FARMER STÉPHANE
860646673

FARRELL KEVIN
448816476 448877844 856515391 853743251

FAUBERT MICHEL
853129060 857660996

FAUCHÉ CLAUDE
446055853

FAUCHER JOLIN C
159037325 451404623 450333575

FAUCHER LORENZO
160642160 161570684 449357193

FAUCHER PIERRE
855137205

FAUCHER R
449796690

FAUL JEAN PIERRE
856951852 856951841 457244266

FAUX GUY
858665990

FAVET CHRISTIAN
854706705

FAVREAU DANIEL
163226862 163037405 456051455 452111505

FAVREAU GUY
854647146 857921606 862131896

FAVREAU PASCAL
158705470

FAVREAU PIERRE
450014924

FAVREAU YANICK
153567024

FAWAZ ZOUHER
861840291

FEDER MICHAEL
165110455 453974220 457300830

FELTUS DONALD
853753224

FENNELL DONALD
860489114

FERGUSON DORA
155013946

FERGUSON IAN J
860065544 861912741

FERGUSON PAUL F
445474466

FERGUSON SYLVAIN J
445582115

FERLAND JACQUES
156428532

FERLAND MARIUS
454171874 864458884

FERLAND SERGE
446007531 817106360 456110314

FERME HOLIO S HEAD INC
445965365 445767313

FERNANDES HELDER
857968086 857764235

FERNANDEZ ALEJANDRO
444382470 444528921 444631121 444930905 446573971 446934876 151496461

FERNANDEZ BERNARDO
154954995 445386082

FERRACANE SESTO
156314966

FERREIRA ELISABETH
449013526

FEX JEAN GUY
158086180 450340030

FEX SYLVIE
162890770 454674312 454062674 857343266 857343270 454889853 865209796 865187982 865207836 865164860

FICHER SHELLEY
862229550

FIEUX GEORGES
166693590 166532306 151488035 454058091 457526031 457558415

FIGIEL ROBERT
170433023 858035345

FILIATRAULT MICHEL
856006874 859574122

FILIATREAULT JACQUES
153283583

FILION ANDRÉ
855601401

FILION GÉRALD
857673224

FILIPOPOULOS DENIS
861031231

FILIPPONE BRUNO
446277613 154421201 156344926 855689520

FILL MICHAEL
156871083 162619100 160088294

FILLION A ET FERLAND M
156923675 451614623

FILLION ALAIN
154306456 860208366

FILLION JEAN MARC
856312833 856312822

FILLION LUCIE
160096031

FILS AIMÉ LIONEL
861577382 864113655 864102665

FINANCEMENT COMM TRANS CONTINE
446325703 444474811

FINE ROBERT J
857407316

FINLEY FERNAND
154829124

FINNEGAN JAKET
452726971

FIORE JEAN
853858692 853858681 853877010 853877021

FIORITA MARIE WINCIKABY
154003695

FIORITO JOSEPH
446481431 449355023 448885264 854805781 855496434

FISCHER SUSIE
446219970 446218850 155256555 446777402

FISENBERG MORRIE
861567910

FISET GRÉGOIRE
861256115

FISET LUCIE
449503762

FISET MARIO
854652945

FISETTE NORMAND
164497270 164497631 164497443 165295395 165291081 165291011 165286623 171183703 457828324 853307070 854079940 457030265 455687831

FISETTE PAUL
163969540 856919910 857842226 857842215

FISHER HELENE
451910395 452236094 451481951

FITZGERALD ALBERT M
454246295

FITZPATRICK FRANCES
153772054 853157001

FITZPATRICK MARY
454215731

FLEMING KENNETH
855771416

FLETCHER CHRISTINE ANNE
862179975

FLEURANT BENOIT
164049340 162707252 161197444 161190282 161167053 161162396 449994252 161155492 170545826 166405993 165971853 164917616 165183513 164994712 857760466 455514393 451064946 450103006 456471422 459856600 452891795 452634976 460857681 856482222 453812542 459414874 456437284 457520630 456543253 455497033 862015335 857957623 864860043 864295611 864604860 864860054 858448824

FLEURANT ROBERT
856011984

FLEURY DANIEL
854978972 854978983 853924396 854978994 856980810

FLEURY PIERRETTE
446471432 444839371 837326254

FLISZAR VINCENT
158432890

FLIVIO G AUTO
453834566

FLORES EDWIN ANTONIO
161656526 161656552 455927813 455918072 859260021

FLORESCA RICARDO
859538901

FOISY SYLVIE
859038806

FOLCO MARCEL
857435526

FOLEY DANNY
445385555

FOND INTER MOKA EL ABOUBAKAR
450668175

FONDATION GREENPEACE
455855676

FONSECA GEORGE
445552925

FONTAINE CLAUDE
449466625

FONTAINE PIERRE
459281620 454387894

FONTIGNY MICHEL
865854765 861569940 865432525

FORAN CLAUDETTE
860649845

FORAND GISELE
455893023

FORD ROY
861783370 861992574 861992585

FOREST GAETAN
856572850 454923571 856572846 862402693

FOREST SYLVAIN
456085125 861031334 862810760

FOREST SYLVIE
854818580 854818591 863439194

FOREST YVAN
448823222 152952015 153825313 854616324

FORGET BRYAN
855151872

FORGET DANIEL
857764165

FORGET DOMINIQUE
449983133 857183272 451752626 857662691 450935785

FORGET JACQUES
856042913

FORGET JOSEE
160327311 160473294 153643910 452292761 450315865 452736233 451956120 453531330 452992142 452908046 453762245 453792673

FORGET MICHEL
855066586 853282006 855005771 855005760

FORGET RAYMOND
857952546

FORGET RICHARD
862227074 862227063 862248262

FORGET ROBERT
860918844

FORRAY THERESE
160779614 455318614

FORSTER JAMES
862169512

FORTIER DANIEL
157834095 854803541 854803552 451405953

FORTIER FRANCINE
157304302 138188805 445014846 858487221

FORTIER JOHANNE
155885833

FORTIER MARCELLE
161040935

FORTIER RANDALL
448332393 448082401

FORTIER ROBERT
445356365

FORTIER ROCH
860598513 870239252

FORTIN ANNE & DESCHENES RENAUD
153742761

FORTIN CAROLLE
866203763 455599491 857605136

FORTIN DAREL
160782871

FORTIN FRANCOIS
861163796

FORTIN FREDERICK
446997014 449308145 154869094 155541116 155543975 448248242 449417721 158122252 451706253 452509433 858122241 856185315 857260902 857268451 454219076 857358806 865995793

FORTIN GHISLAIN
154940693 861291745

FORTIN JEANNETTE
862469624 863009836 862199763

FORTIN LISE
447116095 446764861

FORTIN MARCEL
850098281 853625426 855120114

FORTIN MARIO
858427220 858427216

FORTIN MICHEL
163786733 446345734 154427022 154400584 157672782 449550021 452269020 855984485 457276536 454660780 451669750

FORTIN MICHEL
454413433 451329104

FORTIN MICHEL
857429764 856274790 856007504 856118200 857419091 857419124 857419113

FORTIN PAUL
860714746

FORTIN PIERRE
855149326 453702185 452997425

FORTIN SIMON
449822240

FORTIN STEVE
851119511

FORTUGNO MICHEL
859240281

FORTUNE KAVEN
853803532

FOSTER DANIEL
857703070 857703066 857703055 857703081

FOUCHER DAVID
448970373 446097341 446857821 446400334 446230304 156356465 450319284 854983393 865267631

FOUCHER GINETTE F
451003851

FOUGNER BRUCE EDWARD
446084531 448001831

FOULSTON ROY CHARLES
861146860 861146882 861146871

FOUNTOTOS LAMBROS
860194370

FOURNELL SOPHIE
857674160

FOURNIER BERTRAND
164958065 164951032 164930732 164930710 164927862 451460741 857272920

FOURNIER CELINE
450917320

FOURNIER CLAUDE
853877894

FOURNIER DANY
452626661

FOURNIER DANY
157839290 860039913

FOURNIER ERIC
862223725

FOURNIER GERARD
860587350

FOURNIER GILLES
445373935 445772434 448407245 856091202 855102684

FOURNIER JEAN CLAUDE
855086562

FOURNIER JEAN LUC
857697444

FOURNIER JOEL
853388152

FOURNIER MARCEL
158905235

FOURNIER PIERRE
861540326

FOURNIER ROLAND
860591056

FOURNIER SARTO
446205270 459059462 451007981

FOURNIT DOUBLURES CANADIENNES
157832500 451399012

FRAGONIKILAKIS IOANNIS
854468436 861958182

FRANCESCHINI JEAN GUY
854420512

FRANCHE SERGE
853472550

FRANCHE YVON
454356324

FRANCHEMONTAGNE CLAUDE
857250914

FRANCISCO MARUCA
449299712

FRANCO & FILS ENRG
451696383

FRANCOEUR DANIEL
854044203 853442122 854044192 853442133

FRANCOEUR FERNAND
445215632 155339752 154362552 154346533 854788605 854324170

FRANCOIS ADRIEN
860720011

FLAMAND FRANCOIS
445704184

FRANCOIS JEAN DANIEL
861554271

FRANCOIS MICHEL
453821664

FRANCOIS ROBERT
446840100 851513515

FRANCOIS YVES ERNEST
858580623

FRANCOM COLIN E
870008075 860459165

FRANK WARD
450508866 449728370 450625663

FRAPPIER JOHANNE
448587941

FRASCADORE REMI
857971284 454048836 862955413

FRECHETTE SUZANNE
861298546

FRED ANDERSEN
854490965

FREDETTE DENISE MARION
451630303

FREGEAU ALAIN
857939283 857450650 857939294

FRENETTE JEAN
450091054

FRENETTE LISE
859495840

FRENETTE SERGE
855735322 855735311 855735300

FREY DANIEL MAURICE
449663211

FRIEDMAN LEMMI
855660805

FRIEDMAN SAM
857823481 452720540

FRIEL SEAN
454364164

FRIOLET YVES
155503294

FROMENT JEAN PIERRE
853863684 853863695

FROMENT MARC
836218865 836218843 836218854 866219395

FRUITERIE LUDMILLA ENR
858232281

FRUTUOSO ANTONIO
858499213 858497603 858499084 861159644

FRY CHESLEY V
456392576 454077783

FULCRO EMILIO
860842404

FURY CHRISTOPHER LEE
861153602 861153591

FUSTER JOSEPH
451937172

G B FARM PRODUCTS INC
157681112 166034315 445355890 160282006 451431271

G BÉCHARD LTÉE
448872314

G L EXPRESS
157047461 449340651 449288114 445846785 451146765

G R P INC
855467572

GABOURY DANIEL
858564545 858531542 858564556 858531531

GABOURY JOSEPH
456031085

GABOURY JOSEPH DANIEL
861160683

GABOURY MARIO
859030771 859030760

GABRIEL AUTO ENRG
170875272 158881645

GABRIEL JEAN MARIE
855519641

GABRIELLI ROBERT
454408076 160380463 162458321 163258406 163245191 162045973 454131731 455030580 454344715 452754444 455018524 454214423 454571272

GADBOIS DANIEL
855999756 857674123 863950861 860674021

GADBOIS JEAN MARIE
448961450

GADOUAS JEAN
153550246 456691421

GAGNÉ BERNARD
855679112

GAGNÉ BERNARD
854369412

GAGNÉ DANIEL
862694851 861066695 862694840

GAGNÉ DANIELLE
446186941

GAGNÉ FRANCE
445906204 445377903 153386450

GAGNÉ FRANCIS
448220850

GAGNÉ NICOLAS
445392205 444480083

GAGNÉ PIERRE
449507144

GAGNÉ ROGER
454491660 456015501

GAGNÉ RONALD
446536565

GAGNÉ SERGE
453833074 860315621

GAGNER MICHEL
860704961

GAGNIER DANIEL
449417743 449294554

GAGNIER DONALD
452337686

GAGNIER MICHEL
858207232

GAGNON ALBAN
452353801 451979780

GAGNON CARL
860919253 866051502

GAGNON CLAUDE
857925961 857925972

GAGNON DANIEL
171106611 159123565

GAGNON DANIEL
450575565 449708162 154587090 859281684 451397133 859281673 452920952 452277350 452275541 457071366 859281695 870828700 865516934

GAGNON DAVID
860498995

GAGNON GAÉTAN
154232890

GAGNON GILLES
165722712 863838743

GAGNON GILLES
454164443

GAGNON GUSTAVE
451728826

GAGNON JEAN PIERRE
449602322 452282316

GAGNON JEAN RENÉ
448280700 455421444

GAGNON JOSEPH
450009335

GAGNON LAURENT
853853420

GAGNON LAURETTE
860298084

GAGNON LOUIS
861861383

GAGNON MARC A
452977486

GAGNON MARGUERITE
451331086 451060245

GAGNON MARIO
161690292 459272402

GAGNON MICHEL
450806646 451295261

GAGNON MICHEL
854169691

GAGNON PAUL
854676793

GAGNON PIERRE
450630504

GAGNON RAYMOND
454587372 164968742 164272500 160661454 159225275 452234215 451070211 455554120 459215805 451876434 453536156 456431065 453765863 460246636 459194514 452389980 455494944 457391572 460147623 452152746 456865732 451543411 451295423 453681896 457386786 457618184 451893923 451296193 457391270 454026635 456073855 457787562 452311646 864564190 864564201 864564212 863067155

GAGNON ROBERT
157843851

GAGNON ROBERT
858209181

GAGNON ROLLAND
860035061

GAGNON SYLVAIN
857949890

GAGNON YVON
454062700

GALANIS DIMITRIOS
448376202 451646591

GALANT JEAN EUDES
154863936

GALANT PAULINE
450042972

GALARNEAU ALPHONSE
857787022

GALBES MARC
449780030 448051844 446575942 446199250 856257065 854085120 857889012

GALE NEVILLE
450485663

GALLACHER MELODY L
454455584

GALLAGHER JOHN
857710884

GALLAGHER TERRENCE WILLIAM
858384096 858383271 858379351 858389630 858378021 858377936 858389641

GALLANT BERTRAND
861442761

GALLANT JOANNOT
450135770

GALLETTA CARL
153996533

GALLEY WAYNE
449028904

GALLI JOHN
860538103 862484755 863052256 862503515

GALLORO RAFAELE
857259874

GAMPEL TIMOTHY
853477435

GANGAT SHABBIR AHMED
452552892

GARAGE ACTIVE ENR
160377571

GARAGE CAP
451029036

GARAGE CITÉ DES JEUNES INC
156449274

GARAGE COM BEN AUTO
861056011

GARAGE DOZOIS
857695974

GARAGE DUMOULIN LTÉE
855738914

GARAGE GRP
154811705 451028642 450803695

GARAGE JEAN VERRIER ENR
153733591

GARAGE JOBIN
858709935 451438875

GARAGE LAURENT & MARCEL INC
454612701

GARAGE MORIN
445926040

GARANT ANDRÉ
451982333

GARANT DANIEL
157656962 445642013 439892482 439166151 445231010 852225006 452840404 455805571 456516465

GARBER MARK
444684494

GARCIA LINDA
860480854

GARDOS IVAN
446579781 448319992 155390211

GARDY LAGORDERE HENRY
448223915

GAREAU EMMANUEL
853436850

Donné à Montréal ce 5 février 1988
Me Bernard Tremblay
Greffier à la Cour municipale de la ville de Montréal

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-000193-870. DAVID FOWLES, demandeur, — VS — ROBERT LANDUCCI, 9222, 161ème avenue, St-Michel, défendeur. Le 15 février 1988 à 11:00 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 9222, 161ème Avenue, en la ville de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1-sac de golf Spalding, 1- T.V. Electrohome 63 CDB, 3- Table tournante Akai, 4- etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 3 février 1988. Michel Daigneault, huissier. Bureau d'Etude Légale, Serge O. Enciu, B.A. & Ass., HUISSIERS.

Outremont

AVIS est donné que lors d'une réunion qui sera tenue le lundi 22 février 1988 à 20 heures, le Conseil de la ville d'Outremont statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de zonage et de lotissement du règlement 1044-1 et ses amendements, concernant

la hauteur de la bâtisse à être construite au 6450 rue Hutchison, numéro de lot P.32-8 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal, dans le territoire de la ville d'Outremont.

Au cours de cette réunion, Monsieur le Maire expliquera la demande de dérogation mineure et les conséquences de son approbation et entendra les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer.

Donné à Outremont
ce 5e jour de février 1988

Jocelyne Perreault
greffier de la Ville

Commission des droits de la personne du Québec

ENQUÊTE SUR LES RELATIONS ENTRE LES CORPS POLICIERS ET LES MINORITÉS ETHNIQUES ET VISIBLES

Le Comité d'enquête, mis sur pied par la Commission des droits de la personne du Québec, invite les personnes et les organismes à soumettre des mémoires. Par ailleurs, les personnes et les organismes ne présentant pas de mémoires mais qui désirent faire des représentations verbales ou apporter leur témoignage, peuvent le faire. Dans tous les cas, ils doivent communiquer avec le Comité d'enquête pour obtenir la documentation pertinente à cette question.

Les mémoires devront être soumis au Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles au plus tard, le vendredi 4 mars 1988 à 17 heures.

Toute personne ou organisme ayant l'intention de se faire entendre, doit également en aviser le Comité au plus tard, le vendredi 4 mars 1988 à 17 heures.

S'adresser à: Agent de liaison
Comité d'enquête sur les relations
entre les corps policiers et les
minorités ethniques et visibles
360, rue Saint-Jacques, 7e étage
Bureau 706
Montréal, Québec
H2Y 1P5
Tél.: (514) 873-2596

Les dates d'auditions publiques seront communiquées ultérieurement.

Le Secrétaire de la Commission

Québec

SPORTS

La rentrée de Bergeron à Québec

Les Rangers ont trouvé leur «maître»

QUÉBEC (PC) — Marcel Dionne a déclaré à un journaliste de Québec que Michel Bergeron était « loin d'être un bouffon ».

« Ce gars-là sait où il va et il sait ce qu'il veut. J'ai entendu plusieurs personnes le décrire comme étant un *showman*. Mais ce n'est pas du tout le cas. Il est loin d'être un bouffon. Il n'y a pas plus professionnel que lui.

« Michel n'est aucunement responsable de notre fiche. Il donne tout ce qui est humainement possible pour l'équipe (...) Il a tellement à coeur notre bien-être, il est tellement proche de nous. Je peux vous dire que du côté humain, il n'y a pas grand monde qui arrive à sa cheville. Aussitôt qu'il sent qu'un joueur commence à connaître des difficultés, il le prend à part et jase avec lui. C'est ce que les gars apprécient le plus de lui.

Autres éloges

Dionne a aussi vanté Chris Nilan: « Il m'impressionne vraiment. Dommage qu'on ait perdu ses services au moment où l'équipe semblait sur la bonne voie. Il a vraiment bien joué. Il n'est pas là pour faire le *goon*. Il a fait son travail à la perfecion et surtout, il n'a pas pris de mauvaises punitions. C'est vraiment rafraîchissant de le voir sur la glace à nos côtés. »

Michel Petit, lui, ne jure que par Bergeron.

« Michel Bergeron m'a aidé beaucoup, a-t-il dit. Il me fait confiance et il me donne confiance. C'est le meilleur coach que j'aie eu dans ma carrière. Il est le facteur dominant de mon retour en forme. »

« Michel n'a pas changé », a pour sa part déclaré le défenseur David Shaw, qui a suivi son entraîneur à New York, bien que peiné d'avoir à quitter Québec.

« Il se donne toujours autant pour ses joueurs, a continué Shaw. Il a pris la peine de me rencontrer lorsque je suis arrivé à New York pour m'expliquer ce qu'il attendait de moi. Et il ne m'a pas mis de pression inutile sur les épaules. Nous avons longuement jasé. Il a mis les points sur les « i » et depuis, je n'ai pas vraiment eu de problèmes. »

■ À la suite du meeting prolongé que tous les hommes de hockey des Nordiques ont tenu, mercredi, il a été convenu de ne pas paniquer malgré la précarité de la situation. « Ce n'est pas le temps d'effectuer une ou plusieurs transactions », a opiné Ron Lapointe. La valeur de nos joueurs est à la baisse. Nous avons plutôt décidé d'y aller avec les mêmes joueurs en leur demandant d'offrir le maximum d'effort. Nous voulons aussi détendre le climat. Plusieurs de mes hommes sont trop tendus par les temps qui courent », a expliqué l'entraîneur.

■ Les Rangers et les Nordiques s'affrontaient pour la deuxième fois cette saison. Au cours du premier match, disputé à New York le 31 décembre, les Rangers l'avaient facilement emporté par le pointage de 6-1. Le troisième et dernier match entre les deux équipes aura lieu le 3 avril prochain. Il s'agira pour les deux formations du dernier match de leur calendrier régulier.

■ Ron Lapointe purgeait, hier, le cinquième et dernier match de sa suspension de cinq parties. Avant le match d'hier, les Nordiques montraient un dossier d'une victoire et trois défaites en l'absence de Lapointe. De son côté, le défenseur Terry Carkner devra attendre jusqu'au 16 février, contre Winnipeg, avant d'effectuer un retour au jeu. Il est sous le coup d'une suspension de 10 matchs.

■ Outre Carkner, Bobby Dollas, Mike Eagles, Mike Hough et Stéphane Guérard n'ont pas joué hier. Guérard, cependant, prend beaucoup de mieux. Il patine à tous les jours et on croit qu'il pourrait effectuer un retour d'ici sept à 10 jours. « C'est à ce moment que nous prendrons une décision dans son cas, à savoir s'il retourne avec Shawinigan ou s'il demeure avec les Nordiques », a reconnu Ron Lapointe.

■ Du côté des Rangers, Pierre Larouche, Chris Nilan, John Ogrodnick et Brian Mullen, tous blessés, de même que Mark Tinordi et Jeff Brubaker n'ont pas revêtu l'uniforme.

■ Randy Moller a effectué un retour au jeu, hier, après avoir raté trois matchs en raison d'une blessure au genou droit subie le 26 janvier contre Los Angeles.

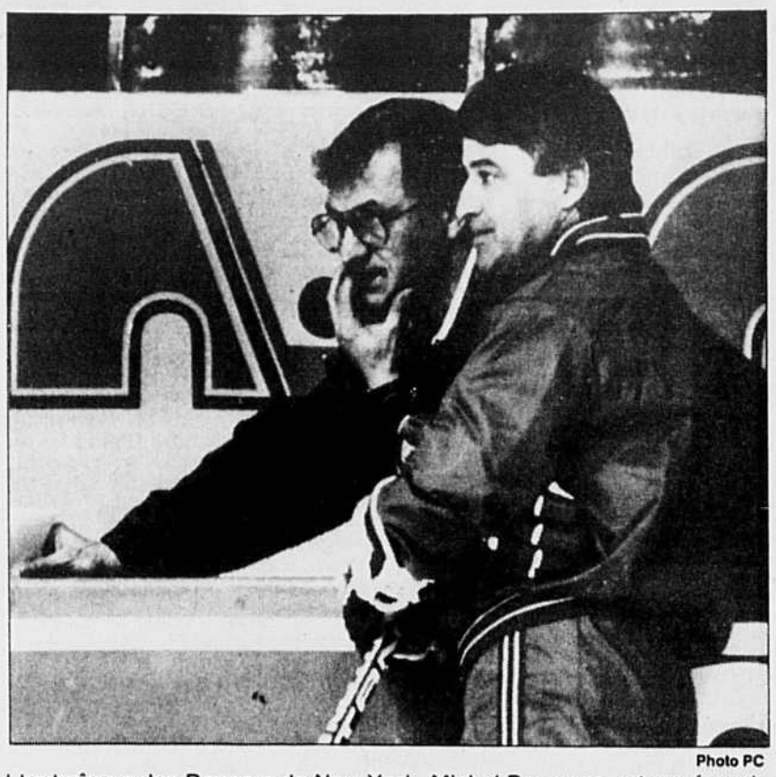

Photo PC

L'entraîneur des Rangers de New York, Michel Bergeron, a trouvé quelques instants pour jaser avec son ancien compagnon de travail, Simon Nolet, mercredi.

Photo AP

Lindsay Carson a profité de l'inertie défensive du Canadien en avantage numérique pour enfiler le premier but des Whalers de Hartford, mercredi soir. Mais Sergio Momesso a disputé son meilleur match en carrière, marquant trois buts, pour assurer un gain de 5-2 aux siens.

Momesso aurait-il relancé sa carrière ?

FRANÇOIS LEMENU

BOSTON (PC) — Sergio Momesso a-t-il relancé sa carrière avec le Canadien en réussissant son premier tour du chapeau dans la Ligue nationale, mercredi, face aux Whalers de Hartford ?

Il est sans doute trop tôt pour tirer des conclusions. Mais depuis le départ de Chris Nilan, Momesso se voit offrir une occasion de prouver son talent.

« J'ai toujours su que je pouvais jouer. Mais à Montréal, il est difficile de percer », explique Momesso qui n'a participé qu'à 34 des 55 parties du Tricolore cette saison.

« Le transfert de Nilan aux Rangers a évidemment changé bien des choses. Maintenant des joueurs comme John Kordic, Kjell Dahlin et moi avons l'occasion de jouer sur une base régulière. »

Momesso souligne qu'il est difficile pour un joueur de sauter des matchs et de ne jamais savoir quand il sera de la formation. C'est pourtant la situation qu'il a vécue cette saison et durant une partie de la dernière campagne.

« J'ai connu des succès à mon arrivée dans la Ligue nationale mais une blessure à un genou a gâché ma saison, rappelle Momesso. L'an dernier, j'ai eu des difficultés et cette année, je n'ai pas su profiter des chances qui s'offraient à moi en début de saison. Cela m'a découragé. Au lieu de progresser normalement, je me voyais reculer. »

À Winnipeg ?

Des rumeurs d'échange ont circulé il y a six semaines, envoyant Momesso à Winnipeg dans une transaction à trois équipes entre le Canadien, les Jets et les Blues de St-Louis.

« J'ai été préoccupé par ces rumeurs. Je ne voulais pas quitter Montréal, ma ville », affirme l'ex-vedette des Cataractes de Shawinigan. Je suis alors voir Serge (Savard). Il m'a affirmé qu'il ne fallait pas croire toutes ces rumeurs et qu'il n'avait pas l'intention de m'échanger. Cela m'a réconforté. »

Puis est survenu l'échange de Nilan.

« Chris voulait jouer. Mais comme il était peu utilisé, son attitude a changé. La direction a donc décidé de l'échanger et de faire confiance aux jeunes. »

Et Momesso est l'un de ceux qui en profitent.

« Je me sens plus à l'aise maintenant, dit-il. Je ne m'affole pas et je prends le temps de faire des jeux. Les choses, pour une fois, vont bien pour moi », confirme l'athlète de 22 ans.

■ Sergio Momesso semble avoir un faible pour les Whalers de Hartford. Momesso, qui a inscrit son premier tour du chapeau en carrière mercredi à Hartford, avait réussi son premier but dans la Ligue nationale face aux Whalers. Et chaque fois Mike Liut était dans le filet.

■ Guy Carbonneau avait le côté droit du menton très enflé hier, résultat du coup de bâton d'Ulf Samuelsson des Whalers. La blessure a également nécessité cinq points de suture. Avant d'être blessé par Samuelsson, Carbonneau avait été atteint au visage par la palette de Ron Francis, plus tôt dans le match.

■ Le Canadien et les Bruins sont parmi les quatre meilleures équipes de la Ligue nationale. Pourtant, les deux clubs ont l'un des pires jeux de puissance du circuit. Le Tricolore a une moyenne d'efficacité de 16.9 % contre une moyenne de 16.7 % chez les Bruins. Lorsqu'il doit commenter l'inefficacité de son attaque massive, Jean Perron a pris désormais l'habitude de sortir le classement de sa poche et de pointer du doigt la position du Canadien. Généralement, la conversation s'arrête là.

■ Il s'agissait hier de la sixième rencontre entre le Canadien et les Bruins cette saison. Les deux équipes étaient à égalité 2-2-1.

Éliminatoires de la Coupe Davis

Le Canada face à l'intimidation !

GUAYAQUIL, Équateur (PC) — L'équipe canadienne de la Coupe Davis risque fort d'être confrontée aux manifestations de supporteurs hystériques lorsqu'elle disputera à l'Équateur les quarts-de-finales de la Zone américaine de la Coupe Davis, cette fin de semaine.

« Il est facile d'être intimidé lorsque vous affrontez un gars qui apparaît sur les timbres-poste », a dit le capitaine de l'équipe canadienne, John McNanus, au sujet de l'Équatorien Andres Gomez, le 11e meilleur joueur au monde.

« Déjà que le fait d'affronter un joueur qui s'est maintenu parmi les 10 premiers au monde au cours des deux dernières années représente tout un défi, il faudra en plus se mesurer à un dieu local du tennis sur son propre terrain. »

Les espoirs des Équatoriens lors de cette confrontation de type trois de cinq reposent sur les épaules du grand gaucher, celui-là même qui avait joué un rôle prépondérant lors de la victoire de 3-2 de son pays à Edmonton, l'année dernière. Gomez avait néanmoins été acculé au mur lors de cette rencontre, et il avait eu besoin de cinq sets pour disposer du champion canadien Andrew Sznajder, de Toronto.

Pour les premières rencontres de simples, aujourd'hui, le Canada s'en remettra à Martin Wostenholme et à Chris Pridham, tous les deux d'Oakville en Ontario. Le match de doubles sera disputé samedi, et les deux autres simples dimanche.

EN BREF...

■ *Hetherington surprend*

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande (AP) — La Canadienne Jill Hetherington a entrepris son match contre l'Américaine Beverly Bowes à l'extérieur, hier, mais elle a concrétisé son triomphe à l'intérieur quelques heures plus tard au tournoi féminin de Wellington. Hetherington, 13e tête de série dans ce tournoi, s'est qualifiée pour les quarts-de-finale en vertu d'une victoire surprise de 6-3 et 7-6 (7-3) sur Bowes, cinquième favorite, au cours d'un match pertubé par la pluie alors que la Canadienne avait pris les devants 2-0 dans la première manche. Lorsque la pluie est devenue plus persistante, la rencontre a été arrêtée et les organisateurs ont décidé de poursuivre le jeu à l'intérieur deux heures plus tard.

■ *Baylor intéresse les Royals*

KANSAS CITY, Mo. (AP) — Les Royals de Kansas City ont fait une proposition générale au joueur autonome et frappeur désigné Don Baylor et il pourrait s'intéresser à Carlton Fisk. Baylor, 38 ans, est devenu autonome lorsque les Twins du Minnesota ne lui ont pas offert un nouveau contrat, le 20 décembre.

Championnats canadiens de ski alpin

Graham part favorite

INVERMERE, Colombie-Britannique (PC) — Laurie Graham, d'Inglewood, en Ontario, a réalisé le meilleur temps à l'entraînement pour une deuxième journée d'affilée, hier, ce qui laisse présager qu'elle pourrait bien enlever aujourd'hui son troisième titre aux championnats canadiens de ski alpin.

« Je me sens en grande forme, surtout après l'entraînement d'aujourd'hui », a confié l'expérimentée skieuse de Coupe du monde après avoir dévalé la piste de 2,276 mètres de Panorama. Elle a réussi un chrono de 1:20.20, légèrement supérieur à celui de mercredi (1:19.76).

« Je connais bien la piste, je sais comment l'attaquer et je me sens en confiance. »

Graham, qui à 27 ans représente l'un des grands espoirs de médailles du Canada aux Jeux olympiques de Calgary, a déjà remporté la descente féminine des championnats canadiens en 1980 et 1985. Elle est l'une des trois femmes à avoir gagné deux championnats nationaux.

Kellie Casey, 22 ans, s'est classée au deuxième rang en 1:20.76, suivie de Kerrin Lee (1:20.90), Karen Percy (1:21.22) et Michelle McKendry (1:22.58).

Historique des Jeux olympiques d'hiver

1 — La lente éclosion du rendez-vous hivernal

CHRISTIAN COLLIN

PARIS (AFP) — Si les Jeux olympiques de l'ère moderne, héritage de la Grèce antique, ont été organisés pour la première fois en 1896 à Athènes sous l'impulsion du baron Pierre de Coubertin, la fête hivernale relevant du même esprit est apparue presque trente ans plus tard à Chamonix, dans les Alpes françaises.

Les Jeux olympiques d'hiver ont eu une naissance difficile. Non seulement en raison de l'absence de structures internationales mais aussi à cause du manque de volonté des dirigeants de l'époque d'imposer l'idée d'un rendez-vous hivernal olympique.

Pourtant, dès 1894, le Comité international olympique (CIO) avait prévu d'inscrire notamment le patinage artistique aux JO d'Athènes en 1896. Mais le projet resta lettre morte, la capitale grecque ne possédant pas de patinoire...

En 1900, à Paris, le patinage fut tout simplement « oublié » des organisateurs des JO d'été, comme en 1904 à Saint Louis. En revanche, en 1908 à Londres, le patinage fit enfin son apparition. Le vainqueur fut un Suédois, Ulrich Salchow, « inventeur » d'un saut qui porte son nom.

À Stockholm, en 1912, on aurait pu croire que les Suédois allaient saisir l'occasion pour promouvoir des disciplines locales comme le ski de fond. Or, craignant une concurrence pour leurs Jeux nordiques organisés depuis 1905, ils laissèrent de côté le patinage.

Étape décisive

En vérité, les sports d'hiver effectuèrent leur entrée aux Jeux en 1920 à Anvers avec le patinage mais aussi le hockey. Cette présence hivernale fut très appréciée et en dépit de l'opposition des Scandinaves, le CIO décida d'organiser, à titre expérimental, une « semaine internationale des sports d'hiver » en 1924 à Chamonix.

Étape décisive. Car l'organisation de cette semaine s'étant avérée positive, le congrès du CIO donnait un an plus tard le label olympique à Chamonix, à titre rétroactif. Les premiers Jeux d'hiver étaient nés. De Chamonix en 1924 à Sarajevo en 1984, 14 Jeux olympiques d'hiver eurent lieu dont dix en Europe. La ville canadienne de Calgary sera à partir du 13 février 1988 (et jusqu'au 28) le théâtre de la 15e édition.

En 1924, 294 concurrents représentant 17 nations se rendirent à Chamonix où notamment les Norvégiens furent les grands vainqueurs du ski nordique. La belle station suisse de Saint-Moritz, très fréquentée à l'époque par les touristes anglais fortunés, prit le relais en 1928. Le ski alpin, lancé avec succès peu de temps auparavant par Arnold Lunn, dans la région de Murren (Suisse), n'était pas encore au programme. Les Scandinaves furent encore les maîtres du ski nordique, Norvégiens et Finlandais se partageant l'essentiel des médailles du patinage de vitesse. Le patinage artistique fut marquée par l'arrivée au sommet d'une Norvégienne de 15 ans: Sonja Henie.

Malgré sa faible altitude (600 mètres), Lake Placid, dans l'état de New York, fut préférée à Denver (Colorado) en 1932. Peu de neige, peu de participants (307), ces Jeux furent ceux de la grogne et d'une organisation médiocre...

Apparition du ski alpin

Avant Berlin, en été, les Jeux d'hiver de 1936 à Garmisch-Partenkirchen (Bavière), resteront certes ceux de l'Allemagne nazie. Au plan sportif, l'évènement fut l'apparition du ski alpin, qui allait devenir l'épreuve reine. Avec pour premiers lauréats des... Norvégiens en descente, Birger Ruud et Leila Nielsen. Un autre Norvégien, le patineur Ivar Ballangrud, remportera trois médailles d'or en vitesse. En patinage artistique, Sonja Henie gagnera une troisième médaille d'or.

Vingt ans après, Saint-Moritz, seule candidate, redevint site olympique en 1948. Les épreuves alpines auxquelles les moniteurs de ski, jusqu'alors considérés professionnels, seront admis, verront un Français, Henri Oreiller, gagner la descente. Les Nordiques continueront de dominer les compétitions de fond et de patinage de vitesse. Mais en patinage artistique, les États-Unis prendront le relais de l'Europe avec notamment Dick Button.

En 1952, les Jeux d'hiver eurent lieu à Oslo (Norvège). Le Norvégien Stein Eriksen, vainqueur du géant, l'Italien Zeno Colo, champion de la descente à 32 ans, et le Norvégien Hjalmar Andersen, trois fois lauréats en vitesse, seront les noms marquants de ces premiers Jeux du nord.

Demain : la télévision et les Jeux d'hiver.

SOMMAIRES

MERCREDI

Jets 9, Flames 0

Première période

1—Winnipeg, Boschman 15
Taglianetti 5:27
2—Winnipeg, Taglianetti 4
Duncan, McBain 11:14
3—Winnipeg, Boschman 16
Steen, Neufeld 16:18
4—Winnipeg, McBain 23
Hawerchuk, Ellett 18:21
Pénalités — McBain Win 3:37, Rooney Win 7:58, Hull Cal 14:01, Suter Cal 17:34.

Deuxième période

5—Winnipeg, MacLean 22
Hawerchuk 11:27
6—Winnipeg, Boschman 17
Olausson, Ellett 19:22
Pénalités — Carlyle Win 5:11, Mullen Cal 7:19, Murzyn Cal 9:26, Otto Cal (min., maj.), Taglianetti Win (min., maj.) 10:09, Nieuwendyk Cal, Duncan Win (maj.), Watters Win 13:50, Glynn Cal 16:02, McDonald Cal (min., inc.), Roberts Cal (min., maj.), McCrimmon Cal (inc. de match), Carlyle Win (min., inc.), Watters Win (maj.) 18:34, McBain Win 20:00.

Troisième période

7—Winnipeg, McBain 24
Hawerchuk 2:37
8—Winnipeg, MacLean 23
Steen, Ellett 10:20
9—Winnipeg, Steen 12
Hawerchuk 14:53
Pénalités — Murzyn Cal (min.), Churla Cal, McBain Win (maj.) 5:30, Bullard Cal, Watters Win (min.), Roberts Cal (inc. de match), 8:01, Churla Cal (maj.), Rooney Win (min., maj.) 13:11.

Tirs au but

Calgary	8	7	10	— 25
Winnipeg	10	5	11	— 26

Gardiens — Calgary: Vernon et Dadswell; Winnipeg, Berthiaume.
Assistance — 14,437.

Oilers 8, Devils 5

Première période

1—New Jersey, Shanahan 5
Korn 4:28
2—Edmonton, Tikkanen 16
Huddy, Kurri 16:10
3—Edmonton, Hannan 12
Muni 17:53
Pénalités — Sundstrom NJ 7:56, Messier Edm 12:21, Daneyko NJ 14:44, O'Callahan NJ 18:49.

Deuxième période

4—Edmonton, Gretzky 32
Muni, Kurri 8:19
5—Edmonton, Tikkanen 17
Kurri, Gretzky 8:56
6—Edmonton, Tikkanen 18
McSorley, Gretzky 14:19
7—New Jersey, Shanahan 6
Driver, Wolanin 15:55
8—New Jersey, Muller 27
MacLean 16:55
9—Edmonton, Hannan 13
Krushelnyski 19:24
Pénalités — Daneyko NJ, Beukeboom Edm (maj.) 3:15, Muni Edm 5:54, Sundstrom NJ 5:58, Anderson NJ, Smith Edm (maj.) 7:23, Odelein Edm 11:53.

Troisième période

10—Edmonton, Huddy 9
Krushelnyski, McSorley 2:21
11—New Jersey, MacLean 13
Muller, Velischek 4:22
12—Edmonton, Muni 1
Krushelnyski, Messier 7:23
13—New Jersey, Daneyko 3
Shanahan 11:43
Pénalités — Broten NJ 9:43; Smith Edm 6:49; Gretzky Edm 9:49; Tikkanen Edm 11:59; Simpson Edm 14:32; Korn NJ (min., inc.), Anderson NJ (inc.), McSorley Edm (min., maj. inc. de match) 19:04; Smith Edm 19:10.

Tirs au but

New Jersey	14	10	12	— 36
Edmonton	16	13	8	— 37

Gardiens — New Jersey, Chevrier; Edmonton, Fuhr.
Assistance — 16,915.

HOCKEY

Ligue nationale

Mercredi

Montréal 5, Hartford 2
St. Louis 2, Minnesota 0
Winnipeg 9, Calgary 0
Edmonton 8, New Jersey 5
Detroit 6, Chicago 4
L. Angeles 7, Vancouver 2

Hier

Montréal à Boston
Rangers à **Québec**
Toronto à Philadelphie
Minnesota à Pittsburgh

Ce soir

Toronto à Buffalo
Islanders à Washington
New Jersey à Vancouver
Calgary à Detroit
Chicago à Winnipeg

Samedi

Boston à **Québec**
Hartford à Pittsburgh
Buffalo à Islanders
Detroit à **Montréal**
Rangers à Washington
Philadelphie à St. Louis
Winnipeg au Minnesota
Edmonton à Los Angeles

Dimanche

New Jersey à Boston
Toronto à Hartford
Chicago à Québec
Pittsburgh à Rangers
Calgary à Los Angeles

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Pitt	50	59	109
Gretzky, Edm	32	64	96
Savard, Chi	31	62	93
Yzerman, Det	38	45	83
Haw'chuk, Win	31	52	83
Stastny P,Qué	**35**	**42**	**77**
Goulet, Qué	**28**	**44**	**72**
Kurri, Edm	27	43	70
Messier, Edm	27	43	70
Carson, LA	34	35	69
Bullard, Cal	32	37	69
Smith, Mtl	**21**	**48**	**69**
Nieuwendyk,Cal	39	28	67
Robitaille, LA	31	36	67
Loob, Cal	32	34	66
Naslund, Mtl	**18**	**47**	**65**
Poddubny, Ran	30	32	62
Lafontaine, Isl	33	27	60
Tanti, Van	32	28	60
Muller, NJ	27	33	60
Suter, Cal	12	48	60
Cicarelli, Min	27	31	58
Bellows, Min	32	25	57

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	55	30	15	10	207	170	70
BOSTON	54	30	19	5	201	169	65
BUFFALO	54	24	21	9	182	203	57
HARTFORD	53	22	24	7	162	173	51
QUÉBEC	**50**	**21**	**26**	**3**	**178**	**191**	**45**

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	52	26	20	6	176	181	58
ISLANDERS NY	51	24	21	6	197	182	54
WASHINGTON	53	24	23	6	178	165	54
NEW JERSEY	54	24	25	5	188	205	53
PITTSBURGH	54	22	23	9	209	214	53
RANGERS NY	52	20	25	7	200	195	47

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

DETROIT	52	25	19	8	207	177	58
ST. LOUIS	53	25	23	5	183	179	55
CHICAGO	54	22	29	3	191	222	47
MINNESOTA	55	16	31	8	166	226	40
TORONTO	53	15	29	9	195	224	39

Section Connie Smythe

CALGARY	54	32	16	6	266	203	70
EDMONTON	54	30	17	7	242	183	67
WINNIPEG	52	23	22	7	195	193	53
LOS ANGELES	56	19	32	5	207	250	43
VANCOUVER	55	17	31	7	187	212	41

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Mardi

Hull 3, Victoriaville 0
Granby 7, T.-Rivières 4

Mercredi

St-Jean 6, Shawinigan 4

Ce soir

Granby à Chicoutimi
Drummondville à Verdun

Samedi

T.-Rivières à Chicoutimi

Dimanche

Laval à Hull
St-Jean à T.-Rivières
Shawinigan à Verdun
Drum'ville à Victo'ville

Lundi

Hull à Laval

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	52	34	15	3	297	225	71
ST-JEAN	53	29	21	3	256	226	61
LAVAL	51	26	23	2	268	266	54
GRANBY	52	18	31	3	231	279	39
VERDUN	53	18	32	3	227	313	39

Section Frank Dilio

CHICOUTIMI	51	31	19	1	266	222	63
DRUM'VILLE	52	26	24	2	250	246	54
VIC'VILLE	52	23	24	5	216	210	51
T-RIVIÈRES	52	21	27	4	259	277	46
SHAWINIGAN	52	20	30	2	290	296	42